



HAL
open science

Femmes et jihadisme : l'engagement féminin en question : analyse de la radicalité des femmes via le prisme du jihadisme féminin

Servane Regnard

► To cite this version:

Servane Regnard. Femmes et jihadisme : l'engagement féminin en question : analyse de la radicalité des femmes via le prisme du jihadisme féminin. Religions. 2022. dumas-04103422

HAL Id: dumas-04103422

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-04103422>

Submitted on 23 May 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Servane REGNARD

**FEMMES ET JIHADISME :
L'ENGAGEMENT FÉMININ EN QUESTION**

**Analyse de la radicalité des femmes via le prisme du
jihadisme féminin**

Année 2021 - 2022

Institut d'Études Politiques Grenoble
A5 Intégration et mutations en Méditerranée et au Moyen-Orient
Enseignement à distance

Sous la direction de monsieur Jamil SAYAH, directeur de la formation

Servane REGNARD

**FEMMES ET JIHADISME :
L'ENGAGEMENT FÉMININ EN QUESTION**

**Analyse de la radicalité des femmes via le prisme du
jihadisme féminin**

Année 2021 - 2022

Institut d'Études Politiques Grenoble
A5 Intégration et mutations en Méditerranée et au Moyen-Orient
Enseignement à distance

Sous la direction de monsieur Jamil SAYAH, directeur de la formation

SOMMAIRE

INTRODUCTION	5
PARTIE I : VIOLENCE ET RADICALITÉ : UN MARIAGE HEUREUX POUR LE JIHADISME	11
Chapitre 1 – La centralité de la violence dans la radicalité jihadiste	12
Chapitre 2 – La violence comme outil de mobilisation des jihadistes	24
Chapitre 3 – La confrontation du genre à la violence	31
PARTIE II : LA RADICALISATION : UN PROCESSUS PERSONNEL PROVOQUÉ	
Chapitre 4 – La radicalisation ou le choix d’une interprétation rigoriste de l’islam	42
Chapitre 5 – Une propagande globalisée	55
Chapitre 6 – La prise en considération du genre dans la radicalisation	64
PARTIE III : L’ENGAGEMENT ET L’ACTE MILITANT À L’ÉPREUVE DU GENRE AU SEIN DU JIHADISME	
Chapitre 7 – L’essentialisation des femmes à partir de leurs attributs biologiques dans le jihadisme	80
Chapitre 8 – Un activisme pluriforme : les actrices de l’ombre du jihad	92
Chapitre 9 – Médias et terrorisme : une typologie/caractérisation des femmes jihadistes	102
CONCLUSION	121
BIBLIOGRAPHIE	124
ANNEXES	150
TABLE DES MATIÈRES	203
MOTS CLÉS & RESUMÉ	207

INTRODUCTION

Au cours de l'année écoulée, le jihadisme et la radicalisation ont fait leur retour sur la scène médiatique française en raison de la succession des procès des attentats du 13-Novembre, de Saint-Étienne du Rouvray et plus récemment de Nice. Le 12 février 2022, le journal *Le Monde* titrait : « *Au procès du 13-Novembre, quatre semaines autour d'un mot : "radicalisation"* », un intitulé qui témoigne de la centralité de la question de la radicalité lors des interrogatoires¹. En tant qu'anciens combattants de l'Organisation état islamique (O.E.I.), Salah Abdeslam et ses coaccusés ont particulièrement été interrogés sur leur rapport à la religion, un lien qui, toutefois, n'est pas suffisant pour expliquer le basculement dans la radicalisation.

Depuis la vague d'attentats de 2015, toute tentative de définition de la radicalisation s'articule autour de la controverse opposant les spécialistes de l'islam politique Olivier ROY à Gilles KEPEL. Le premier considère que ce mouvement de violence ne s'explique pas par la religion mais par une « *révolte générationnelle et nihiliste* »². À l'inverse, le second estime que le fait religieux occupe une place centrale dans l'analyse du jihadisme car l'islam porterait les germes du radicalisme et de la violence terroriste dans son essence même. Ainsi, la question au cœur de la controverse est : assistons-nous à une « *islamisation de la radicalité* » ou bien à une « *radicalisation de l'islam* »³ ?

À ce débat s'ajoute le politiste François BURGAT, qui place son analyse dans une approche mêlant géopolitique, post-colonialisme et sociologie raisonnée à plusieurs échelles. Au niveau international, l'Occident aurait une importante responsabilité dans le développement du jihadisme qui serait : « *la marque de persistance des rapports de domination Nord-Sud* »⁴. Au niveau national, le chercheur insiste également sur le poids du passé colonial des anciens

¹ ROBERT-DIARD Pascale et SEELow Soren, « [Au procès du 13-Novembre, quatre semaines autour d'un mot : "radicalisation"](#) », *Le Monde*, 12 février 2022.

² LACROIX Isabelle, « Radicalisations et jeunesse. Revue de littérature », *INJEP Notes & rapports, Revue de littérature*, 2018.

³ BOLLY Frédéric, « Le débat entre Gilles Kepel et Olivier Roy. Anatomie d'un désaccord », *Érudit*, 4 décembre 2019.

⁴ LACROIX Isabelle, *op. cit.*

empires, mais surtout sur l'inefficacité des politiques d'intégration sociales, jugées excluantes envers les immigrés venant des pays du sud ⁵.

Outre cette querelle publique sur l'approche à adopter dans l'analyse du phénomène radical en France, de nombreu(x) chercheur(e)s s'extirpent de la perspective unique du fait religieux pour mettre en relief d'autres éléments. Pour le professeur en science politique Xavier CRETTEZ, la radicalisation est caractérisée par trois traits essentiels : une « *dimension évolutive* »⁶, une « *adoption d'une pensée sectaire* »⁷ ainsi qu'un « *usage de la violence armée* »⁸. Hugo MICHERON complète cette approche en prenant en compte la dimension sociogéographique du phénomène, illustrée par la territorialisation de l'implantation du phénomène djihadiste en France et en Belgique d'après des aires qui y seraient géographiquement favorables⁹.

En parallèle de ces diverses définitions établies par un panel de spécialistes évoluant dans leur discipline respective, les institutions ont également délimité le périmètre de ce terme. Ainsi, le Haut-Commissariat des Nations Unies aux Droits de l'Homme définit la radicalisation comme : « *l'idée d'un processus par lequel une personne adopte un ensemble de croyances et d'aspirations de plus en plus extrêmes. Cela peut inclure, sans s'y limiter, la volonté de légitimer, de soutenir, de faciliter ou d'utiliser la violence pour poursuivre la réalisation d'objectifs politiques, idéologiques, religieux ou autres* »¹⁰. Cette définition correspond à la définition proposée par Xavier CRETTEZ car elle intègre les trois éléments mis en relief par le chercheur. La violence semble être un élément commun entre la radicalisation et le terrorisme qui est défini comme les : « *Activités de groupes clandestins et organisés faisant le choix d'actions particulièrement violentes (assassinats, attentats, séquestrations, enlèvements, prises d'otage, sabotage, etc.) contre des intérêts politiques, économiques ou religieux* »¹¹.

⁵ LACROIX Isabelle, *op. cit.*

⁶ CRETTEZ Xavier, « Penser la radicalisation. Une sociologie processuelle des variables de l'engagement violent », *Revue française de science politique*, vol. 66, mai 2016.

⁷ *Ibid.*

⁸ *Ibid.*

⁹ MICHERON Hugo, *Le jihadisme français. Quartiers, Syrie, prisons*, Paris Gallimard, coll. "L'esprit du monde", 2020, 406 p.

¹⁰ Rapport du Haut-Commissaire des Nations Unies aux Droits de l'Homme, « Rapport sur les pratiques optimales et les enseignements tirés concernant la façon dont la protection et la promotion des droits de l'homme contribuent à prévenir et à combattre l'extrémisme violent », A/HRC/33/29, [Conseil des Droits de l'Homme, trente-troisième session](#), 21 juillet 2016.

¹¹ CARCASSONNE Guy, DREYFUS Françoise, DUHAMEL Olivier, LAROCHE Josepha, MASTOR Wanda, SIMEANT Johanna et SUREL Yves, sous la direction de NAY Olivier, *Lexique de science politique*, 4e édition, éditions Dalloz, France, août 2020, 661p. ISBN : 978-2-247-17069-2-6747889. Voir p. 610.

Ainsi, la dimension politique est un autre trait essentiel à l'engagement dans une mouvance terroriste.

Hormis le trio de chercheurs ROY, KEPEL et BURGAT qui analysent la radicalisation par le prisme de l'islam, la majorité des définitions considèrent la radicalisation comme un processus orientant vers une idéologie excluante envers la majorité des populations et pouvant mobiliser un répertoire d'actions violentes afin d'atteindre des objectifs politiques et/ou religieux. C'est sur cette définition que la présente étude se base lorsque le terme « *radicalisation* » est employé, ce qui permet de prendre de la distance avec l'analyse religieuse en intégrant le caractère politique du terrorisme.

La controverse démontre l'association quasi-systématique de la radicalité avec le terrorisme jihadiste qui semble occulter les autres mouvements violent qui l'ont précédé. Lors d'annonce d'attentat, les médias ont tendance à relayer l'information selon laquelle l'auteur(e) de l'attaque est radicalisé, sans toutefois préciser l'idéologie à laquelle ce(tte)-dernier(e) se rattache. De même, lors du colloque sur les femmes et la radicalisation du 10 mars 2017, le discours d'ouverture du Préfet de la région Île de France, Michel DELPUECH, établissait un lien direct entre radicalisation et menace du terrorisme islamiste. Tout autre mouvement radical est actuellement occulté par le courant jihadiste.

Doté d'un caractère ultracontemporain, le terrorisme islamiste - également connu sous l'appellation jihadisme - s'inspire de l'islam politique, un courant qui, selon Kader ABDERRAHIM, peut être appréhendé de deux manières différentes : « *L'islamisme peut être soit une doctrine et un support idéologique à l'action politique, soit une déviance qui instrumentalise l'islam et dont l'objectif est de parvenir à renverser le système politique d'un État afin d'instaurer la charia, la loi islamique* »¹². Issu du wahhabisme et du salafisme, deux courants politico-religieux profondément rigoristes, le terrorisme islamiste a adopté les préceptes développés par Sayed QOTB (*À l'ombre du Coran*) justifiant la violence à des fins d'islamisation.

L'invasion soviétique de l'Afghanistan en 1979 marqua un tournant pour le terrorisme islamiste. L'arrivée de combattants étrangers a conduit à la structuration du mouvement en une organisation réelle, une base (*Al-Qaïda*) aspirant à la création d'un État islamique et se

¹² ABDERRAHIM Kader A. avec la collaboration de PELPEL Victor, *Géopolitique de l'Etat Islamique 40 fiches illustrées pour comprendre le monde*, Institut des Relations Internationales et Stratégiques, Editions Eyrolles, Diffusion Géodiff, France, octobre 2019, 181 p., ISBN : 978-2-212-57185-1. Voir p. 10.

concevant en rupture avec l'occidentalisation des systèmes politiques et sociétés arabo-musulmanes. Les attentats du 11 septembre 2001 ont démontré l'adoption de la méthode de la terreur par le groupe dirigé par Oussama BEN LADEN qui tue dans une violence indiscriminée des civils afin de promouvoir son idéologie.

À partir de 2014, l'Organisation état islamique (O.E.I.) s'est fait connaître sur la scène internationale avec des exécutions violentes et de spectaculaires vidéos de propagande. La proclamation du Califat par Abou BAKR AL BAGHDADI permit d'attirer davantage de recrues étranger(ère)s dans ses rangs. Bien que les deux groupes se rejoignent sur les interprétations des textes sacrés et du recours à la violence dans le cadre de l'islamisation des société arabo-musulmanes et de lutte face à l'Occident, ils divergent au niveau stratégique. Dans *Géopolitique de l'État Islamique*, Kader ABDERRAHIM explique cette distinction : « *Al-Qaïda défend une stratégie d'expansion de l'islam à l'échelle globale, par la violence, avant l'instauration d'un califat. Pour Daech, à l'inverse, il faut d'abord proclamer le califat pour pouvoir répandre l'islam* »¹³. Ainsi, le principal élément de différence est la temporalité de l'ancrage territorial et de la mission d'islamisation de masse.

Grâce à une stratégie propagandiste judicieusement ficelée, l'O.E.I. est parvenu à attirer de nombreu(se)x étranger(ère)s dans son orbite radicale, dont une certaine proportion de femmes. La recherche menée par Hakim EL KAROUI et Benjamin HODAYE sur le jihadisme auprès de quatre pays européens (France, Belgique, Allemagne et Royaume-Uni), révèle que la proportion de femmes jihadistes équivaut à au moins 20% des effectifs français¹⁴.

Bien que la question du genre soit de plus en plus considérée dans les études en sciences sociales, le sujet de la radicalisation des femmes reste peu ou mal développé. Elles sont souvent présentées comme des victimes manipulées, ou bien mises en retrait par rapport aux hommes, ce qui minimise leur participation. En 2017, la ministre de la famille, de l'enfance et des droits des femmes, Laurence ROSSIGNOL, reconnaissait que : « *La radicalisation des femmes a été sous-estimée et insuffisamment traitée. Les stéréotypes nous ont détournés de la radicalisation des femmes. La brutalité et la violence intrinsèques à l'engagement radical n'étaient pas associées de prime abord à la radicalisation des femmes* »¹⁵.

¹³ *Ibid.* voir p. 98

¹⁴ EL KAROUI Hakim et HODAYE Benjamin, *Les militants du djihad, Portrait d'une génération*, Fayard, 2021, 324p. ISBN : 978-2-213-71828-6. Voir p. 36

¹⁵ DELPUECH Michel, DOMENACH Muriel, LADOUS Marina, HUSSEIN Hasna, CHAFIQ Chahla, ZEROUALA Schéhérazade, ROSSIGNOL Laurence, OCCHIPINTI-NOBLET Laurence, BONNECARRERE

Il semble difficile de concevoir une radicalisation jihadiste pour les femmes, comme si elles ne pouvaient pas adhérer à l'idéologie du groupe et contribuer à son activisme violent. L'engagement de femmes dans des mouvements jihadistes semble au premier abord difficile à comprendre dans la mesure où le modèle de société défendu par ce courant radical apparaît comme une régression de leurs droits et leurs libertés.

Or, il est nécessaire de s'extraire d'une vision confortant les femmes à un rôle passif et secondaire, présentant la violence comme une activité exclusivement masculine au sein du jihadisme. La tentative d'attentat à la bonbonne de gaz menée contre Notre-Dame en septembre 2016 a prouvé que les femmes étaient capables de violence au nom du jihadisme. Dans le cadre du raisonnement suivant, la violence est un moyen permettant d'atteindre ou de servir un objectif politique. Cette force est un outil mobilisable aussi bien par les hommes que par les femmes. Toutefois, cette étude se concentre sur un seul genre, non pas pour mettre en exergue un particularisme féminin ou surévaluer la proportion de femmes dans la radicalisation, mais pour compenser le manque de littérature traitant de ce sujet, et plus particulièrement sur le jihadisme féminin.

De précédents mouvements tels que les Fractions Armées Rouges en Allemagne, Action Directe en France ou, plus récemment, les *Blacks blocs*, l'ont prouvé : les femmes sont, au même titre que les hommes, capables de se rallier à une cause, adhérer à une idéologie ainsi que de s'approprier un répertoire d'actions violentes dans un but politique. Plusieurs auteures telles que Coline CARDI, Geneviève PRUVOST¹⁶ ou Fanny BUGNON¹⁷ invitent à la réflexion au sujet de la violence politique des femmes. En 2013, Alice DEBAUCHE demandait elle-même : « *La violence a-t-elle un sexe ?* »¹⁸. De la même façon, le présent travail de recherche a la vocation d'analyser le genre dans la radicalité par le prisme du *jihadisme* féminin.

Bien qu'il y ait à l'heure actuelle de nombreux mouvements jihadistes dans le monde, le présent travail de recherche se focalise principalement sur l'Organisation état islamique et intègre Al-Qaïda qui a des filiales en Afrique du Nord (Al-Qaïda au Maghreb islamique -

François, SABARLY Louise, GRANDSARD Catherine, CHANTEMARGUE Karine, KULIKOVA Alla, BACQUERIE Mirentxu, EZEMBE Ferdinand, VIEILLESCAZES Patrick, *Femmes et radicalisation*, Préfecture de la Région d'Ile-de-France, préfecture de Paris, Colloque, 10 mars 2017.

¹⁶ PRUVOST Geneviève, dir CARDI Coline, *Penser la violence des femmes*, La Découverte, février 2021, 504 p., ISBN : 978-2-7071-9642-2.

¹⁷ BUGNON Fanny, *Les « amazones de la terreur », Sur la violence politique des femmes, de la Fraction armée rouge à Action directe*, Bibliothèque historique Payot, février 2015, 234 p., ISBN : 978-2-228-91314-0.

¹⁸ DEBAUCHE Alice, « *La violence a-t-elle un sexe ?* », *La vie des idées*, le 14 octobre 2013.

A.Q.M.I.) et dans la Péninsule Arabique (A.Q.P.A.). Pour des raisons de sources et de temps, les cellules implantées en Afrique (Boko Haram) et en Asie (Al-Qaïda Central, Lashkar-e-Toiba) sont volontairement occultées de la réflexion. La pertinence de ce choix s'explique par 2 motifs : tout d'abord par le fait que l'O.E.I. et Al-Qaïda sont les organisations les plus connues sur le plan international, et donc les plus sourcées. Ensuite, parce que le jihadisme était un mouvement presque exclusivement masculin¹⁹ avant la naissance de l'O.E.I..

Féminiser la manière d'appréhender le phénomène jihadiste est une étape essentielle pour en permettre une compréhension globale. Malgré l'activisme des membres d'Action directe et des Fractions armées rouges, le terrorisme porte encore de manière générale, la marque du masculin. À l'inverse, lorsque l'individu est une femme, ce profil revêt un caractère extraordinaire qui implique la mention de son genre accolée à l'appellation jihadiste. La radicalisation est largement affiliée à la perception de l'autre, or, dans l'imaginaire collectif, il est difficile de concevoir que des femmes françaises ayant grandi dans un pays leur octroyant des droits et des libertés puissent volontairement s'engager auprès d'une idéologie réductrice à leur égard. L'adhésion idéologique est bien souvent occultée pour mettre en avant la vulnérabilité des femmes face à l'influence des hommes. Ainsi, ce mémoire s'emploie à répondre à l'interrogation suivante : ***Les femmes ayant vécu l'expérience de l'Organisation état islamique peuvent-elles être des sujets politiques et politisés comme leurs homologues masculins ?***

Pour répondre à cette problématique, le développement suivant dresse une analyse en trois axes. Le premier axe se consacre à la relation entretenue entre la violence et la radicalité dans le cadre de l'idéologie et de l'activisme djihadiste. Le deuxième axe se dédie au processus de radicalisation, ce que Hakim EL KAROUI et Benjamin HODAYE qualifient de « *biographie idéologique* »²⁰ et qui sera appelé ici le *processus personnel provoqué*. Dans ces parties, le raisonnement part d'un cadre général avant de se concentrer sur les particularités liées au genre, ce qui n'est pas le cas du dernier axe qui se focalise sur l'activité militante des femmes dans le cadre de la radicalité. Il y sera détaillé le rôle des femmes et la division sexuelle du militantisme au regard de l'idéologie jihadiste.

¹⁹ Exception des veuves noires Tchétchènes dans les années 2000.

²⁰ EL KAROUI Hakim et HODAYE Benjamin, *op. cit.* Voir p. 95.

PARTIE I :
VIOLENCE ET RADICALITÉ :
UN MARIAGE HEUREUX POUR LE JIHADISME

Le tristement spectaculaire attentat du 11 septembre 2001 a permis au jihadisme de démontrer sa capacité à frapper ses cibles éloignées, et donc d'acquérir une réputation mondiale. C'est aujourd'hui, dans l'imaginaire collectif, l'un des courants terroristes les plus connus au monde.

Si le jihadisme n'est pas le premier mouvement à mobiliser la violence dans un but politique, son idéologie s'est forgée à partir d'un imaginaire brutal. Le jihadisme se fonde sur une utilisation de la force et de la contrainte pour imposer une doctrine, ce qui le distingue du salafisme qui recourt davantage au prosélytisme pour convaincre. Le combat armé est présenté comme nécessaire pour assurer la défense du 'vrai islam' face aux non-musulmans et aux musulmans ne partageant pas la conception jihadiste de la religion.

La violence est l'identité même du jihadisme dont la doctrine immerge ses adeptes dans la brutalité. Toutefois, Hakim EL KAROUI et Benjamin HODAYE se basent sur cette relation à la violence pour apporter une précision méthodologique. Ils distinguent les jihadistes adhérant à l'idéologie et les terroristes-jihadistes ayant commis un acte violent au nom de cette idéologie²¹, ce qui permet d'englober un large nombre de personnes.

Sans évoquer les attentats perpétrés par les organisations terroristes, cette partie vise à mettre en avant la violence véhiculée par le jihadisme en tant qu'idéologie. C'est en effet un élément central de la radicalité jihadiste (chapitre 1) en raison de son esthétisation et de l'héroïsation de l'auteur(e) d'actes violents. La brutalité agit comme une vitrine, c'est un outil de mobilisation qui instrumentalise la religion pour se légitimer et recruter (chapitre 2). Le genre se heurte à cette violence radicale (chapitre 3) car le rapport des femmes à la violence politisée est source de débats au sein des courants féministes et aborde une symbolique différente selon leur mouvement d'appartenance.

²¹ EL KAROUI Hakim et HODAYE Benjamin, *op. cit.* Voir p.19.

Chapitre 1

La centralité de la violence dans la radicalité jihadiste

La violence est un élément clé du jihadisme, autant en raison de sa place dans les actions du mouvement que pour son poids au sein de l'idéologie. Mortifère, la doctrine véhiculée par le jihadisme expose ses non-adeptes à la mort et pousse ses adhérents à donner leur vie pour la cause du jihad. Présentée comme séduisante, esthétisée à outrance, la violence apparaît comme le noble instrument de la pensée jihadiste. Celle-ci permet de modifier même le statut du combattant²² qui mène un acte violent et reçoit l'opportunité d'être héroïsé par sa communauté. Cette violence est omniprésente dans le quotidien jihadiste, tant sur le plan symbolique que physique, conduisant ainsi à une forme de banalisation de cette dernière.

I. L'esthétisation de la violence

Bien que la nature même du jihadisme repose sur la violence, l'esthétisation de cette dernière est essentielle dans la construction de l'image du mouvement, tant pour séduire les nouvelles recrues que pour renforcer l'engagement des adhérents.

A. Théoriser une esthétique de la violence

Bien que l'esthétique et la beauté soient des notions subjectives, le concept d'esthétisation traduit ici la volonté de rendre beau ce qui ne l'est pas à la base, en l'occurrence la violence. Dans son ouvrage *Esthétique de la violence*, Stamatios TZITZIS recense trois formes d'esthétique. Il considère d'abord : « *tout ce qui est saisi, dans l'être, par nos sens et fait l'objet de nos représentations* »²³, ensuite, ce qui concerne : « *l'intériorité de l'homme et les impressions que celui-ci reçoit par sa perception dans ses aspirations et dans ses expériences* »²⁴ et enfin, les éléments se rapportant à : « *l'élaboration du vécu qui s'objectivise en créations et en messages* »²⁵. Ainsi, l'esthétique produit des effets subordonnés à la sensibilité développée par le sujet concerné. Susceptible de provoquer de vives émotions,

²² L'écriture inclusive n'est pas pratiquée sur le terme combattant que ce mémoire car seuls les hommes ont le statut de combattant régulier au sein du jihadisme. La contribution des femmes aux combats (détaillée dans la dernière partie de la recherche) est soumise à de strictes conditions, ce qui ne permet pas de les considérer comme des combattantes.

²³ TZITZIS Stamatios, *Esthétique de la violence*, Presses Universitaires de France, 1997, 130p. ISBN : 978-2-13-048791-3

²⁴ *Ibid.*

²⁵ *Ibid.*

l'esthétique est, selon l'auteur : « *intimement liée à la violence* »²⁶ en raison de l'impact d'une action dramatique, ou du moins : « *pathétique* »²⁷, perpétrée par le sujet.

Élever la violence au rang d'œuvre d'art revient à transcender sa nature initiale et peut provoquer un bouleversement intérieur chez le sujet ou bien générer des réactions troubles basées sur l'aversion-attrance. Cette dernière réaction est observable dans le monde de l'audiovisuel, notamment dans le cinéma et les séries télévisées. Cela s'est notamment illustré avec le phénomène mondial qu'a été la série dramatique coréenne *Squid Game* créé par Hwang DONG-HYEOK qui a dominé la plateforme Netflix en connaissant le meilleur démarrage sur le site depuis sa création²⁸. De même, la série événement *Game of Thrones*, connue pour contenir des scènes de violences et de sexes à outrance, travaillait considérablement sur son esthétique globale²⁹.

Le cinéma est en effet un espace privilégié pour procéder à une esthétisation de la violence en imposant au spectateur des images travaillées et des scènes de combats chorégraphiées. Selon Adèle VAN REETH, le septième art est un espace privilégié pour renvoyer au spectateur : « *des fragments de réalité extrêmement violente qui nous rendent attentifs à notre quotidien* »³⁰. Il existe une relation entre la violence et le cinéma car ce dernier agirait alors comme un miroir qui conduirait l'auditoire à analyser sa relation avec sa propre réalité et, par extension, sa souffrance quotidienne.

Bien qu'il serait exagéré de considérer que le visionnage d'un film suffirait à basculer dans la violence, l'existence d'un terrain fertile chez un profil radical pourrait être encouragé à passer à l'acte. C'est notamment le cas lorsque le sujet consomme du contenu issu de la propagande jihadiste, dont les films propagandistes tendent à embellir la guerre. Les émotions provoquées seraient alors susceptibles de pousser vers la violence car, la cruauté attire autant qu'elle gêne. Or, pour reprendre les termes posés par Stamatios TZITZIS : « *L'esthétique de la*

²⁶ *Ibid.*

²⁷ *Ibid.*

²⁸ R.H. avec AFP, « La série Squid Game réalise le plus gros démarrage de l'histoire de Netflix », [TF1 Info](#), 13 octobre 2021, consulté le 17 mai 2022.

²⁹ JORIS Mathilde, « Game of Thrones : l'incroyable budget prévu pour la saison 6 », [TVMag](#), 1er avril 2016, consulté le 17 mai 2022.

³⁰ Création originale - forum des images, « Adèle Van Reeth : Esthétisation de la violence, un débat absurde », [Youtube](#), 8 juillet 2016, 2m11s.

guerre, dès lors, ne peut se séparer de la fascination amoralisée de la cruauté. »³¹. L'aversion provoquée par la violence n'empêche pas le sujet d'être attiré par ses représentations.

B. De la théorie à la pratique : l'esthétisation de la propagande jihadiste

Depuis la moitié des années 2000, la propagande jihadiste a opéré un métissage de son contenu entre le message religieux et la culture occidentale, de façon à toucher un public plus large. De ce malheureux mariage est né une communication moderne pour un « *djihad pop* »³² permettant d'atteindre un public jeune via internet. Le numérique a impacté les formats qui se sont diversifiés avec des productions musicales (*Sales mécréants* en 2005, *Coupe du monde des Moudjahidin* en 2006³³), des films, de courtes vidéos et des discours.

Cette propagande a permis d'attirer de nombreux(es) candidat(e)s étranger(e)s venus d'occident. Les organisations ont ainsi pu profiter de l'importation d'une grande diversité de profils pour bénéficier des compétences et savoir-faire des nouvelles recrues. Familier(e)s des réseaux sociaux et à l'aise avec les supports numériques, ces occidentaux(ales) ont occupé une fonction importante dans la communication de l'O.E.I. et d'Al-Qaïda grâce à leurs connaissances dans les modalités de tournage et de montage vidéo selon les codes appliqués dans leur pays d'origine. Le langage, le rythme des images, la musique, ont été adaptés dans un style pouvant séduire un jeune public occidental³⁴.

D'après une étude menée par Charlie WINTER sur l'intelligence de la stratégie propagandiste de l'O.E.I., sur les 1146 données récupérées entre le 17 juillet et le 15 août 2015, près de 37.12% du contenu est dédié à la guerre et 2.13% à la brutalité. Cela atteste de la prégnance de la violence dans la communication développée par l'appareil propagandiste jihadiste³⁵.

Si l'O.E.I. et Al-Qaïda ont tous deux adapté leur communication au numérique, les deux structures du jihadisme international se distinguent quant à l'esthétique adoptée. Omar OMSSEN, jihadiste rattaché à Al-Qaïda, soulignait les différences avec Daesh : « *l'État*

³¹TZITZIS Stamatios, *op.cit.*

³² EL DIFRAOUI Asiem, *Le Djihadisme*, Que sais-je ? PUF, 2016, 128p. ISBN : 978-2-13-074904-2. Voir p. 84

³³ *Ibid.* voir p.85

³⁴ LADOUS Marina, LANGLOIS Roméo, HUVER Etienne, « Les sœurs, les femmes cachées du jihad », Enquête du magazine *Envoyé Spécial*, de France 2, diffusé le 2 février 2017 sur la chaîne YouTube de FRANCE 24, visionné le 8 février 2021.

³⁵ WINTER Charlie, « Documenting the Virtual Caliphate », *The Quilliam Foundation*, Octobre 2015.

*Islamique fait des vidéos plus sur la forme que sur le fond. Ils visent un public réactionnaire, impulsif, très différent du nôtre »*³⁶. Le jihadiste considère que la propagande proposée par l'O.E.I. ne repose que sur : « *des clips de 5 minutes qui ne font qu'exciter la rage* »³⁷. La scénarisation de la propagande développée par Daech repose sur une esthétisation poussée de la violence suscitant une double réaction émotionnelle : l'admiration des combattants parmi ses adeptes, le choc et l'effroi chez ses opposant(e)s.

C. L'esthétique pour justifier la violence

Ce recours à ce que ROY et TZITZIS qualifient de « *code sadien* »³⁸ dans la scénarisation traduit cette volonté de provoquer des effets par l'esthétisation de la violence. Ce travail de mise en scène génère un sentiment d'harmonie dans le chaos de la guerre et est élaboré afin de provoquer un sentiment de fascination chez l'audience.

Cette esthétique tend à justifier la violence en mettant en avant la noblesse de valeurs susceptibles de plaire à l'audience. La première d'entre elles est celle du dépassement de soi : le combattant parvient à réaliser des actions qu'il ne serait pas parvenu à faire s'il n'avait pas rejoint les terres du jihadisme et dépasse ses propres limites au profit d'un groupe. Ce dernier élément est enjolivé pour mettre en relief la seconde valeur : le sentiment d'appartenance à une communauté, celle pour laquelle il faut se battre face aux incroyant(e)s et mauvais croyant(e)s. L'existence de ce corps social présenté comme uni est à l'origine d'une solidarité de groupe qui constitue la troisième valeur. Selon TZITZIS, cette solidarité humaine conduit à une réduction du sentiment de culpabilité chez les combattants car : « *Tous sont coupables et chacun est innocent à sa façon* »³⁹. Le groupe efface l'individualité et donc la responsabilité personnelle des adeptes du mouvement. Le quatrième sentiment généré par cette esthétisation de la violence jihadiste n'est pas tant à considérer comme une valeur que comme un idéal : celui d'une révolte face à l'opposant (l'Occident).

Le sentiment d'appartenance et d'unité créé par cette propagande place la communauté jihadiste en opposition avec les non-membres du groupe. La violence contre ces dernier(ère)s est autorisée, voire encouragée. En ce sens, Guylaine DESCHÊNES souligne l'intérêt qu'il y a pour les responsables d'entreprises à entretenir le sentiment d'appartenance des personnels

³⁶ SEELow Soren, « Donné pour mort, le djihadiste Omar Diaby fait son retour sur la scène médiatique », [Le Monde](#), publié le 27 mai 2016, consulté le 17 mai 2022.

³⁷ *Ibid.*

³⁸ TZITZIS Stamatios, *op. cit.*

³⁹ *Ibid.*

car cela impact les performances de l'organisation : « *Le degré du sentiment d'appartenance serait aussi fortement corrélé avec le degré d'engagement, la mobilisation et le rendement* »⁴⁰, une analogie qu'il est possible de transposer au jihadisme. Cette esthétisation de la violence assure au combattant le rôle principal de la propagande jihadiste et conduit à une mise en valeur de l'individu au sein de sa communauté.

II. L'héroïsation par la violence

L'un des effets engendrés par l'esthétisation à outrance de la violence et de la mort dans l'idéologie et la propagande jihadiste est l'héroïsation du combattant, ce qui contribue à accentuer le sentiment d'appartenance à une communauté.

A. Le jihadisme ou la possibilité de réécrire le roman personnel

En rejoignant le courant jihadiste, les recrues se voient offrir la possibilité de construire une nouvelle identité, en rupture avec leur histoire personnelle. La réalisation de la *hijra*- le départ sans retour vers la Syrie et l'Irak-, allait en ce sens, même si plusieurs jihadistes européen(ne)s ne l'accomplissaient pas et restaient sur leur territoire d'origine. Cette césure est perçue comme une nécessité, celle de quitter 'la terre de mécréance' et se réinventer par la création d'une nouvelle identité.

Outre la *hijra*, qui ne concerne pas tous les jihadistes, l'action illustrant au mieux cette volonté de rupture biographique est le changement du nom d'origine en faveur d'un nouveau nom. Sur ce point, une distinction genrée est repérable car les hommes se choisissent un nom de guerre, comme par exemple Omar DIABY renommé Omar OMSSEN, tandis que les femmes se rebaptisent « *Oum* » (mère) suivi du prénom de leur enfant.

L'offre jihadiste permet aux individus de réécrire leur histoire personnelle pour une cause qui les dépasse car plus grande qu'eux : la défense de la communauté. La participation à ce combat confère aux combattants un statut honorable tout en permettant de s'échapper d'un quotidien banal pour une vie plus trépidante où un inconnu peut devenir un héros.

B. Le héros de la oumma

Hakim EL KAROUI et Benjamin HODAYE proposent une analyse sociologique et religieuse à partir d'une enquête menée auprès de plus de 1400 jihadistes européen(ne)s. Il en

⁴⁰ DESCHÊNES Guylaine, « Cultiver le sentiment d'appartenance », [gd ressources](#), Développement organisationnel, Gestion des ressources humaines, 30 juin 2015, consulté le 17 mai 2022.

ressort que la religion est un facteur plus important que le contexte social pour le risque de basculement vers la radicalité : « *la frustration, dans leur cas [les diplômés issus de classes populaires n'ayant pu connaître d'ascension sociale en raison du chômage] peut-être un facteur explicatif* »⁴¹. Ces frustrations seraient alimentées par le sentiment d'exclusion du fonctionnement de la société, lui-même nourri par des pratiques discriminantes à l'égard des populations musulmanes qui seraient alors tentées par la radicalité.

À l'inverse, en rejoignant une organisation telle que l'O.E.I. ou Al-Qaïda, les recrues ont la possibilité d'appartenir à une communauté unie dotée des mêmes valeurs et objectifs. Cela permet de créer et renforcer un fort sentiment d'appartenance à une communauté, ce qui est entretenu par la communication jihadiste. En ce sens, l'étude menée par Charlie WINTER met en évidence qu'au moins 52,57% du contenu est affilié à la création d'un sentiment d'appartenance, à l'élaboration d'une stratégie de victimisation ainsi qu'à l'entretien d'une image utopique de la communauté et l'appareil d'État développé par Daech⁴².

L'offre jihadiste encourage le développement d'une forme de syndrome du sauveur parmi ses jeunes recrues, ce que la psychanalyste Laura GELIN qualifie de pathologique lorsque : « *on choisit l'autre parce qu'on y voit la possibilité de le sauver* »⁴³. Le pouvoir de belles images additionné à la noblesse de la cause alimente l'envie de contribuer à l'effort pour la défense des populations syriennes et irakiennes. Cela engendre un paradoxe au sein de l'idéologie jihadiste qui prône la vision d'une *oumma* unie, tandis que l'héroïsation tend à faire émerger des profils au sein de cette même communauté. En conséquence, une forme d'individualisation est observable dans un contexte où ces militant(e)s sont supposé(e)s former un corps social uni. Cela trahit une forme de narcissisme dissimulée en une forme de dévotion pour la communauté et Dieu. Le combattant s'investit dans le rôle de « *vengeur de la communauté musulmane souffrante* »⁴⁴ pour laquelle il est prêt à donner sa vie.

C. Hagiographie ou l'éloge des martyrs

Si l'idéologie jihadiste peut être qualifiée de mortifère, c'est parce qu'elle encourage la mort, autant chez les opposant(e)s que parmi ses adeptes. Le décès des jihadistes est même fortement encouragé depuis que Abdallah AZZAM a introduit la doctrine du *shahîd* (martyre).

⁴¹ EL KAROUI Hakim et HODAYE Benjamin, *op. cit.* Voir p. 68

⁴² WINTER Charlie, *op. cit.*

⁴³ FRANC DESAGES Caroline, « Syndrome du sauveur : comment se libérer du besoin maladif d'aider les autres ? », *L'express*, publié le 1er juin 2015, consulté le 18 mai 2022.

⁴⁴ ROY Olivier, « Peut-on comprendre les motivations des djihadistes ? », *Pouvoirs*, 2016/3, N°158, p.A5 à 24.

Selon Asiem EL DIFRAOUI, ce concept renvoie à une double notion : celle de martyr à proprement parler mais également à celle de témoin, renvoyant ainsi à l'idée d'un « *martyre sacrificiel* »⁴⁵. La souffrance et la violence occupent ici une place essentielle car elles sont la preuve ultime de la puissance de la foi des jihadistes.

Le génie des fondateurs de l'idéologie jihadiste a été de faire de la mort un objectif pour ses adeptes. Abdallah AZZAM a reconnu qu'il était tout à fait acceptable pour un combattant de vouloir mourir alors qu'il accomplissait son jihad⁴⁶, ce qui encourage les militants à aller au-devant du danger. Le martyr est alors devenu une vocation pour les jeunes combattants qui peuvent créer leur récit jihadiste et devenir des figures du mouvement. Le décès d'un jihadiste au combat donne lieu à la diffusion de communiqués officiels faisant l'éloge du défunt, comme ce fut le cas pour l'ancien porte-parole de Daech : « *Après un long voyage couronné de sacrifices, cheikh Abou Mohammed Al-Adnani a rejoint les martyrs et les héros ayant défendu l'islam et combattu les ennemis de Dieu.* »⁴⁷. La mort du combattant apparaît ici comme la fin d'un long voyage, elle est, par conséquent, la destination souhaitable pour les militant(e)s défendant l'idéologie jihadiste.

Le culte des martyrs est un axe essentiel de la stratégie jihadiste, car le combattant décédé par son sacrifice marque la mémoire du mouvement auquel il appartient et devient lui-même une référence pour ses confrères. La mort est familière, elle est intégrée au répertoire d'actions via la guerre et les attentats suicides. Techniquement, seuls les hommes peuvent accéder au statut de martyr car, même si les règles s'assouplissent, les femmes n'ont pas le droit de combattre, sauf situations exceptionnelles (voir Partie III). Cette interdiction permet d'ailleurs d'établir une inégalité devant la mort entre les femmes et les hommes car ces derniers sont les seuls à pouvoir représenter leur famille devant Dieu. En conséquence, les hommes sont des martyrs et les femmes des veuves de martyrs.

Les hommes se voient promettre le titre de martyr à leur décès, impliquant l'ouverture du paradis à leur famille, que celle-ci adhère à l'idéologie jihadiste ou non. Selon cette logique, la mort héroïque permet de racheter les péchés commis par les proches. Elle prouve l'allégeance au mouvement jihadiste et fait du combattant le citoyen modèle du califat représentant sa famille devant Dieu. La glorification des martyrs est la promesse de jouir, à

⁴⁵ EL DIFRAOUI Asiem, *op. cit.* Voir p. 13.

⁴⁶ *Ibid.* voir p.14.

⁴⁷ ZERROUKY Madjid et SEELow Soren, « La propagande, arme de prédilection de l'Etat islamique », [Le Monde](#), publié le 9 septembre 2016, consulté le 18 mai 2022.

titre posthume, d'un prestige incroyable au sein de la communauté, protégée par l'héroïsme du soldat tombé au front.

Vecteur de glorification individuelle, la violence est présentée aux militant(e)s comme l'opportunité de se réaliser en tant que croyant(e) et en tant que défenseur(seuse) de la oumma. Preuve ultime de l'engagement idéologique, la mort est sacralisée, contribuant alors à rendre la violence omniprésente dans la société jihadiste.

III. **Symbolique et physique : l'omniprésence de la violence**

L'importance accordée au statut du martyr dans l'idéologie jihadiste traduit une prégnance de la violence dans le quotidien de ses militant(e)s. En effet, que ce soit dans le mysticisme de la mort ou bien dans le mode de vie jihadiste, la violence est omniprésente.

A. Le mysticisme de la mort

La stratégie de communication jihadiste a élaboré tout une iconographie mettant en avant le combattant et idéalisant la figure du martyr. L'élaboration de ce qui pourrait être qualifié de martyrologie donne lieu au développement d'un véritable mysticisme autour de la mort. Cela produit un double impact, à la fois dans la relation avec autrui et dans la perception de la mort. Les émotions provoquées par le deuil et la perte d'un être cher ne doivent plus être larmes et tristesse mais bien joie et félicitations adressées à la famille endeuillée.

Ce mysticisme permet au combattant d'entrer dans la mémoire collective. Cette idée fait écho à l'adage disant que l'humain meurt deux fois : d'abord par la mort physique, ensuite lorsqu'il n'y a plus personne pour se rappeler du défunt. Cela convainc le jihadiste de se projeter dans sa propre mort et fait plus facilement accepter l'idée du sacrifice ultime pour la foi. Ce sacrifice est d'autant plus noble qu'il permet d'expier les fautes commises par les proches du défunt, renforçant ainsi la beauté du geste. Finalement, la mort du combattant ne pourrait-elle pas être la preuve de l'affection que ce dernier porte à sa famille ?

Le militant sensible au mysticisme de la mort ne craint plus celle-ci. Elle est pour lui ce que Mojgan MAHDAVI ZADEH qualifie de « *voie sublime d'une ascension céleste* »⁴⁸. Ainsi, contrairement à une large partie de la population qui éprouve des sentiments négatifs face à la mort et au deuil, les jihadistes sensibles à l'idéologie développée ci-dessus sont prêts

⁴⁸ MAHDAVI ZADEH Mojgan, « "Mourir avant de mourir" afin de créer sa propre éternité », *Frontières, Penser sa mort?*, Volume 19, N°2, Printemps 2007.

à s'y précipiter. Dans ce cadre, la rupture avec le *soi* d'avant l'allégeance jihadiste peut être interprétée comme une première mise à mort du *soi*, précédant la mort physique, étape nécessaire pour mériter l'accès au paradis jihadiste. Cela rejoint la doctrine développée au XIII^e siècle par le mystique Mawlânâ DJALÂL-OD-DÎN RÛMÎ qui présentait déjà les divers paliers à franchir pour « *mourir avant de mourir* », ayant vocation à détruire le *soi charnel* pour se transformer en un *soi éternel*⁴⁹. Le culte développé autour de la figure du martyr apparaît toutefois comme un contre-sens face à la doctrine jihadiste qui applique le *taghut*⁵⁰. Synonyme d'idolâtrie, ce concept stipule que nul autre que Dieu ne peut être adoré par le bon croyant. Or, la mise en valeur des combattants morts par le martyr au combat les érige à un statut similaire à celui d'un saint pour la communauté jihadiste.

B. La violence de la vie quotidienne au sein d'une société jihadiste

L'idéologie jihadiste étant fondée sur la violence, cette dernière est banalisée dans le quotidien des personnes vivant selon ses normes et valeurs.

1. *L'utopie au service du contrôle de la vie des jihadistes au sein de l'O.E.I.*

La principale force de Daech fut de parvenir à instaurer une autorité ayant une vocation étatique sur les terres syriennes et irakiennes. Cette capacité à vivre normalement sous une autorité permettant aux militant(e)s de vivre dans le 'véritable islam' fut notamment mise en scène dans la propagande qui a entretenu une utopie à destination de l'audience⁵¹. Toutefois, des jihadistes se disent déçu(e)s de leur expérience au sein de l'O.E.I.. C'est notamment le cas de Laura PASSONI, jeune belge ayant rejoint la Syrie de juin 2014 à mars 2015 avec son fils.

L'organisation jihadiste s'est présentée comme un contre-modèle politico-religieux à l'occident en s'inscrivant dans une perspective historique fantasmée. Dans ses vidéos de propagande, l'OE.I. apparaissait comme un État capable d'assurer la sécurité de ses citoyens, de leur offrir des services publics, et de former des enfants via un système d'éducation en adéquation avec l'idéologie du groupe. De nombreuses images de propagandes visaient à développer cette image de la vie sous le califat instauré par l'O.E.I. qui voulait prouver ses compétences en matière de gouvernance : « *le nettoyage des rues, la pose de pylônes électriques, la réparation des égouts, la purification de l'eau, la collecte des dons du sang,*

⁴⁹ *Ibid.*

⁵⁰ EL DIFRAOUI Asiem, *op. cit.* Voir p. 8

⁵¹ WINTER Charlie, *op.cit.*

l'accès à un système de santé et à l'éducation »⁵². Cette capacité régaliennne est un argument de plus pour attirer de nouvelles recrues, notamment des familles.

Outre l'utopie d'une vie paisible, l'O.E.I. offrait la promesse d'une vie strictement pieuse, où tout acte était justifié par une interprétation rigoriste des textes sacrés de l'islam. Face aux discours de laïcité, reléguant les cultes et pratiques religieuses au statut privé, le califat apparaissait comme une sorte de 'terre de refuge' où les 'bons croyants' pouvaient pleinement vivre leur foi, sous le joug de la loi coranique.

La vie au sein de l'O.E.I. s'est organisée dans un grand contrôle et fut marquée par une violence physique complétée par une violence. Un tournage en caméra cachée à Raqqa peu après la prise de la capitale par les jihadistes a révélé une modification des comportements sociaux adoptés par les habitant(e)s notamment dans le rythme de vie⁵³. Lors de l'appel à la prière, tous les commerces étaient dans l'obligation de fermer sous peine de lourdes sanctions⁵⁴. La menace est devenue le cadre de vie des personnes vivant sous l'autorité jihadiste. La crainte de sanctions et de représailles était un moyen de contrôler la population pour les autorités.

2. *Le règne par la terreur*

La pression exercée à l'intérieur de la société jihadiste assurait une mainmise sur les populations. En ce sens, des jihadistes se baladaient armés dans les rues de Raqqa, et cela malgré la présence de familles et d'enfants à proximité⁵⁵. Cela renvoyait l'image d'une guerre permanente et banalisait la présence des armes à feu ainsi que de la violence au quotidien.

Une forte pression était exercée sur la société avec la pratique d'un espionnage par la milice interne. Il était nécessaire de s'assurer du maintien de l'unité du mouvement et de prévenir tout risque de trahison. De plus, si les voies d'accès à la Syrie et l'Irak depuis divers pays d'origine étaient facilitées, les voies du retour étaient contrôlées, ce qui compliquait tout départ de l'organisation. Des jihadistes françaises détenues au camp de al-Hol témoignaient au micro de *Brut* la dégradation de leur sentiment de sécurité au sein de l'O.E.I. : « *Même eux [les jihadistes de Daech] ils étaient devenus nos oppresseurs, plus que la coalition. Finalement on n'avait plus d'alliés, donc on voulait vraiment sortir de chez eux, mais malheureusement ils*

⁵² *Ibid.*

⁵³ France 24, « Raqqa, la dictature de la peur : Caméra cachée au cœur de la capitale », [Reporters, France 24](#), diffusé le 26 septembre 2014, 13.48 min.

⁵⁴ *Ibid.*

⁵⁵ *Ibid.*

nous coupaient la route, nous empêchaient de sortir. Si on essayait de sortir ils nous mettaient en prison. Moi j'étais en prison chez eux parce que j'ai voulu partir, enfin jusqu'à ce qu'on se retrouve ici »⁵⁶.

Les communications intérieures étaient écoutées et, dans le cas où les jihadistes joignaient des proches extérieurs, il leur était strictement interdit de donner un quelconque signe de faiblesse de l'O.E.I. Un exemple est notamment transmis dans l'ouvrage *Un parfum de djihad* où les reportrices Edith BOUVIER et Céline MARTELET, retranscrivent un témoignage décrivant le contrôle des échanges personnels vers l'extérieur : « *Une jeune Française se fait ainsi longuement sermonner parce qu'elle avait expliqué à une amie restée dans l'Hexagone que le prix du lait augmentait dans sa ville. Un détail anodin, mais, aux yeux des services secrets de l'État Islamique, dire que le tarif montait à une fille en Occident, en terre de mécréance, c'était donner l'opportunité aux ennemis de l'EI d'assurer que les choses allaient mal au cœur du califat »⁵⁷. L'impératif d'assurer une fière image du califat justifiait la pratique d'un espionnage intérieur, ce qui ajoutait de la tension au climat général de violence.*

Une large responsabilité de cet environnement perturbant est imputable à l'application stricte de la charia. Celle-ci implique le tranchage de mains pour motif de vol⁵⁸, la lapidation et la mise à mort pour diverses raisons. Dans le cas de l'O.E.I., l'application de ces sanctions se faisait sur la place publique et, bien souvent, sur convocation des 'spectateur(trice)s'. Régulièrement, les corps sans vie des accusé(e)s (jihadistes ou non) restaient exposés plusieurs jours⁵⁹, créant de ce fait une atmosphère anxiogène.

Enfin, la violence était largement visible dans la gestion de l'éducation de la jeunesse vivant sous l'égide de Daech. Un traitement différencié était réservé selon le genre des enfants, les garçons ayant le droit de se rendre à l'école de la mosquée qui les conditionnait au jihad tandis que les jeunes filles devaient se préparer à leur rôle d'épouse. D'après le témoignage de Laura PASSONI, l'entraînement au maniement des armes débutait dès l'âge de 8 ans pour les garçons qui étaient jugés aptes à partir au combat à 10 ans et au mariage à 12 ans⁶⁰.

⁵⁶ VILLA Charles, « Syrie : Brut a pénétré dans les prisons où sont détenus les combattants de Daech », [Brut](#), Youtube, 12 janvier 2020. 14.36 min.

⁵⁷ BOUVIER Edith, MARTELET Céline, *Un parfum de djihad, qui sont ces françaises qui ont rejoint une organisation terroriste ?* Edition PLON, imprimé en France en mars 2018, ISBN : 978-2-259-26355-9 Voir p. 51

⁵⁸ MARGOLIN François et OUL M. SALEM Lemine, « Salafistes », [Dailymotion](#), 2016. 1.28 min.

⁵⁹ France 24, *op. cit.*

⁶⁰ LEFEBVRE Christophe, « Témoignage de Laura Passoni, évadée de l'enfer de Daech », [La Voix du Nord](#), Youtube, 16 janvier 2017. 6.17 min.

La violence est l'élément central, si ce n'est l'essence même de la doctrine jihadiste. Esthétisée à outrance, celle-ci est pensée pour séduire de façon à ce que l'esprit se focalise sur la beauté de la mise à mort et non pas sur la mort en elle-même. La poésie dégagée par la pratique de cette violence embellie tellement cette dernière qu'elle devient un objectif pour les militant(e)s du jihad. La quête d'une mort noble fait partie intégrante de l'idéologie jihadiste qui offre l'opportunité d'enrichir l'histoire personnelle des militant(e)s, notamment pour les hommes qui acquièrent un statut immortel dans la mémoire de la communauté. Base de la pensée jihadiste et motivation du passage à l'acte, la violence, qu'elle soit physique ou bien symbolique, est omniprésente dans le modèle de société théorisée par l'O.E.I.. Cette omniprésence entretient un imaginaire morbide grâce à la glorification de la mort qui devient la quête personnelle des combattants jihadistes. Or, la quête du suicide sacrificiel porte atteinte à la pérennité de l'O.E.I., dans la mesure où cela conduit inévitablement à un manque de main d'œuvre. Ainsi, pour maintenir les effectifs, il est nécessaire de mobiliser les recrues potentielles.

Chapitre 2

La violence comme outil de mobilisation des jihadistes

L'enquête menée par Charlie WINTER révèle que 39,25 % du contenu propagandiste conçu par l'Organisation état islamique s'est rapporté à des scènes de violences, soit par la guerre (37,12%), soit par la brutalité (2,13%). Cette forte présence dans la stratégie de communication jihadiste est un indice sur la capacité mobilisatrice de la violence⁶¹, totalement prise en considération par la communication de l'O.E.I.. Pour parvenir à faire adhérer l'audience à son idéologie morbide, le jihadisme use d'une grande influence médiatique et invoque la religion pour légitimer le recours à la violence.

I. La guerre des images

L'esthétisation de la violence appliquée au sein de la propagande jihadiste a impliqué une adaptation de celle-ci à de nouveaux codes culturels mais également à de nouveaux formats numériques.

A. Convaincre par un jihad médiatique

Le terrorisme djihadiste a su amplifier l'impact qu'il pouvait avoir en usant d'une arme invisible, celle de la communication. En 2005, Abou Moussab AL-ZARQAOUI, chef de la cellule Al-Qaïda d'Irak, reconnaissait que : « *nous sommes engagés dans un combat, qui se déroule pour la moitié sur le champ de bataille médiatique* »⁶². Cette vision est appuyée par Laurence BINDNER, ancienne directrice du Centre d'analyse du terrorisme (CAT), qui déclarait lors d'une interview : « *Il y a de nombreuses citations de nombreux posters qui disent que le djihad des médias c'est 50% du djihad. La propagande a toujours été très importante en termes de communication et en termes de positionnement marketing d'un groupe terroriste* »⁶³.

Depuis la guerre d'Afghanistan, le jihadisme a connu des évolutions, et sa communication a pu bénéficier des innovations du XXIe siècle, ère du numérique. En ce sens,

⁶¹ WINTER Charlie, *op. cit.*

⁶² EL DIFRAOUI Asiem, *op. cit.* Voir p. 83-84.

⁶³ EL IDRISSEI Abdelhak, « Twitter "était une plateforme de choix pour les djihadistes" », *France Culture*, publié en ligne le 25 janvier 2018, consulté le 14 janvier 2021.

le politologue Asiem EL DIFRAOUI identifie cinq phases dans les mutations de la propagande jihadiste conduisant à ce qu'il qualifie de : « *djihad par l'image* »⁶⁴.

Les organisations jihadistes savent exploiter à bon escient leur image afin donner l'impression de puissance, autant au sein de leurs militant(e)s que parmi leurs ennemi(e)s. Ils reprennent ainsi l'une des caractéristiques du terrorisme qui est profondément psychologique en ancrant un sentiment de terreur chez leurs opposant(e)s tout en exaltant leurs partisan(ne)s.

La Syrie et l'Irak ont été les champs de batailles physiques du jihad tandis qu'en parallèle, une guerre médiatique était menée par l'Organisation état islamique qui cherchait à convaincre de nouvelles recrues par leur rhétorique. La société jihadiste se présente comme un contre-modèle face à l'Occident et invite à ne pas écouter les médias qu'ils accusent de relayer de fausses informations. Ainsi, lors d'un échange virtuel avec des proches, une jihadiste française filmée en caméra cachée déclarait : « *ça ne sert à rien d'avoir peur ou de pleurer...ce que tu vois à la télé c'est faux* »⁶⁵. Cela illustre une double logique médiatique consistant à effrayer l'ennemi(e) et consolider l'emprise sur les partisan(ne)s.

Cette guerre médiatique ne présente que des intérêts car chaque information relayée par les médias confère une visibilité au mouvement et renforce sa stratégie propagandiste. Si les médias classiques sont devenus plus pudiques avec le temps, ils ont toutefois contribué à la diffusion d'images propagandistes en les relayant⁶⁶, même lorsqu'il s'agissait d'aller à l'encontre de l'idéologie. Jocelyn LACHANCE résume cette évolution dans la propagande : « *L'intention de contaminer les esprits par la terreur reste présente dans la stratégie des terroristes, mais s'adapte à un nouveau contexte de communication au sein duquel nous, victimes, devenons les complices de nos bourreaux* »⁶⁷. Ainsi, dès qu'une image suscite une réaction, qu'elle soit positive ou négative, cela sert la communication jihadiste.

Le jihad médiatique a pris une dimension d'autant plus tragique lorsque les combattants ont procédé à des exécutions de journalistes pour motif de désinformation⁶⁸.

⁶⁴ EL DIFRAOUI, *op. cit.*, voir p. 77.

⁶⁵ France 24, *op. cit.*

⁶⁶ Exemple notable avec les chaînes d'information en continu françaises lors des attaques de Charlie Hebdo et de l'hyper casher, ou même de la mise en examen de Marine Le Pen en 2018 en raison de la diffusion des exécutions pratiquées par l'Organisation état islamique sur Twitter.

⁶⁷ LACHANCE Jocelyn, « Chapitre 2 - Volonté de voir et disparition des terroristes », [L'école des parents](#), 2017/6 (Sup au N°624), p. 29 à 42.

⁶⁸ AUGÉ Rawaa, « Daech et les médias : coulisses d'un mariage forcé », [La Découverte](#), Hérodote, 2016/1, N° 160-161, pages 209 à 222.

B. La mise en scène des exécutions : choquer et exalter par l'image

L'Organisation état islamique s'est particulièrement faite connaître pour la diffusion de ses vidéos d'exécutions sanglantes. Les images sont soigneusement élaborées selon une mise en scène très précise. Le cas de l'exécution du journaliste américain James FOLEY en 2014 illustre le schéma appliqué par l'organisation qui accorde autant, si ce n'est plus, d'importance à ses images qu'à ses revendications. Les victimes, à genoux face à la caméra, sont vêtues d'uniformes orange afin de faire écho aux tenues des prisonniers de Guantanamo. Les jihadistes, majoritairement cagoulés et habillés en noirs, sont placés debout derrière leurs détenus. Les victimes s'expriment en lisant un texte visant à renforcer les revendications du groupe jihadiste et dénoncer les actions militaires, tel que ce fut le cas pour James FOLEY⁶⁹. La victime est ensuite abattue, bien souvent par arme blanche, une méthode visuellement choquante.

L'organisation de l'exécution est pensée pour faire de l'image, avec une scénographie presque ritualisée où la victime semble être sacrifiée. Jocelyn LACHANCE met en perspective cette méthodologie sanglante et volontairement choquante où la mort est ostensiblement montrée alors que l'Occident la dissimule, d'autant plus qu'un certain nombre ont aboli la peine de mort. Toutefois, les vidéos d'exécution se propagent grâce à internet, et parfois même grâce aux médias traditionnels. Cela est la conséquence de la vitesse de consommation de l'information additionnée à la concurrence des médias, qui conduit à une minimisation de l'analyse au profit de la rapidité de diffusion.

Ce fut notamment le cas lors de l'attaque de l'hyper Cacher par Amedy COULIBALY le 9 janvier 2015. Le jihadiste s'était équipé d'une GoPro de façon à enregistrer des images destinées à alimenter la propagande jihadiste⁷⁰. Il a lui-même contacté une chaîne d'information en continu pour se mettre en lumière et se vanter de ses actions. Cette même chaîne avait déjà sollicité les frères KOUACHI (cf. Charlie Hebdo, janvier 2015). Une plainte pour mise en danger de la vie d'autrui avait été déposée par le groupe d'otages enfermé dans

⁶⁹ AYAD Christophe, « Les derniers mots de James Foley avant son assassinat par les djihadistes », [Le Monde](#), 19 août 2014, consulté le 10 juin 2022.

⁷⁰ PARMENTIER Sophie, « Hyper cacher : les images cruelles de la prise d'otages projetées au tribunal », [France inter](#), 21 septembre 2020, consulté le 10 juin 2022.

la chambre froide de l'hypercacher pendant l'attaque, car BFMTV avait révélé leur cachette en direct⁷¹.

L'absence d'analyse de l'information et le manque de pédagogie dans la diffusion de cette dernière sert la propagande jihadiste. La vision des images renforce l'adhésion à l'idéologie mortifère ou bien alimente le sentiment de terreur au sein des opposant(e), selon la position idéologique du public. Le travail de scénographie réalisé sur les vidéos démontre le pouvoir des images qui imposent la visualisation de la violence à l'auditoire qui se trouve dans une position impuissante puisqu'il subit cette vision. L'organisation terroriste se place alors dans une position de force, elle démontre sa capacité matérielle et humaine à atteindre l'ennemi.

Pour le public acquis à l'idéologie jihadiste, ces images viennent alimenter tout un imaginaire construit grâce à la propagande de l'organisation, où la violence tient un rôle central. La scénographie place la cellule terroriste dans une position dominante et la diffusion d'images violentes permet d'y accoutumer les futures recrues. Par conséquent, elles seront déjà conditionnées à la violence avant de prendre une part active auprès du mouvement.

Sabine RISS compare la consommation de contenus produits par L'O.E.I. à de la toxicomanie. Les sujets chercheraient à combler un vide intérieur en se laissant submerger par ce que l'auteur qualifie de « *délectation morbide* »⁷², ce qui fait écho à la fascination dérangeante évoquée plus tôt. Ces vidéos alimentent le fantasme de la mort héroïque, la mort devient un enjeu. En ce sens, l'invocation de la religion pour légitimer le mode d'action violent occupe une place non-négligeable dans la stratégie de mobilisation jihadiste.

II. La religion comme outil de légitimation

Le principe du jihad est associé à la religion musulmane, ouvrant le risque de dangereux raccourcis réflexifs et faisant planer la menace du développement d'amalgames portant préjudice à la communauté musulmane.

⁷¹ AFP, « Apaisement, Hyper cacher : accord entre BFMTV et les ex-otages de la chambre froide », [Libération](#), 8 janvier 2016, consulté le 10 juin 2022.

⁷² RISS Sabine, « "Ma vie ne vaut rien, mais on parlera de ma mort sur BFM" », [Le Seuil](#), Collection Le Genre humain, 2019/2 n°61, p. 123 à 126.

A. Entre “islamisation de la radicalité” et “biographie idéologique”, le poids de la religion dans le parcours jihadiste

Religion et régime politique forment un couple historique car la première a bien souvent été instrumentalisée pour asseoir le second via l'introduction de valeurs morales. L'exemple le plus flagrant vécu en France fut la monarchie de droit divin incarnée par le Roi soleil. La religion véhicule tout un référentiel de normes, pratiques et valeurs pouvant agir comme des repères au sein de la société. En conséquence, la religion possède une capacité fédératrice et mobilisatrice non-négligeable. Il se trouve que l'idéologie jihadiste assène ses prises de paroles de mentions religieuses et multiplie les références au sacré venant s'ajouter au rythme de vie imposé par la sharia. L'Organisation état islamique a poussé d'autant plus loin le processus en proclamant le califat en référence à la prestigieuse période historique pour l'islam dont il prétendait être l'héritier.

Pourtant, selon la thèse portée par Olivier ROY, ce n'est pas la théologie et la prédication qui attirent les jihadistes, mais plutôt l'opportunité de violence et de terreur que le jihadisme propose. Cette nature violente du sujet radical est due à une multitude de facteurs situés en dehors du fait religieux. Cela renvoie l'image d'une violence gratuite, d'une bestialité de la part des jihadistes prêts à se vendre à n'importe quelle cause pourvue que celle-ci leur permette de laisser libre cours à leur brutalité. Toujours selon le chercheur du CNRS : « *ce n'est pas la lecture du Coran qui pousse ces jeunes à agir, mais leur fascination pour un grand récit héroïque. La chute de Daesh a porté un coup sévère à ce récit* »⁷³. Cette hypothèse explique le fait que le jihad ne concerne qu'une minorité au sein de la communauté musulmane.

En parallèle de la thèse portée par ROY, le géographe Hakim EL KAROUI et l'historien Benjamin HODAYE réintroduisent les motivations religieuses dans leur analyse du jihadisme contemporain, sans pour autant rejoindre la théorie de KEPEL. D'après leur enquête, le parcours personnel et la situation sociale du sujet ne peuvent expliquer à eux seuls le basculement dans l'idéologie pro-jihad. Selon les résultats de leur étude, une forte proportion (27 à 31%) de la jeunesse européenne résidant en France, en Allemagne, au Royaume-Unis et en Belgique adhérerait à une lecture radicale et fondamentaliste de l'islam et semblaient

⁷³ HENNI-MOULAÏ Nadia, « Olivier Roy : “Ce n'est pas la lecture du Coran qui pousse à la radicalité” », [Jeune Afrique](#), 1er mai 2021, consulté le 18 mai 2022.

préférer la sharia aux lois de leur pays⁷⁴. La religion fait partie intégrante de l'idéologie jihadiste qui manipule le Coran dans le but d'en tirer sa légitimité politique.

B. Islamisme, salafisme, jihadisme : les nuances du répertoire d'actions

Hakim EL KAROUI et Benjamin HODAYE estiment que la radicalisation vers le jihadiste nécessite un cheminement interne impliquant différentes branches de l'islam. Ces : « *itinéraires religieux* »⁷⁵ établissent bien souvent un lien entre le salafisme et le jihadisme, deux courants divergents dans leur interprétation des textes sacrés malgré certains points communs.

L'amalgame entre le salafisme, le jihadisme et l'islamisme est chose courante en raison des liens existant entre ces courants, malgré leurs divergences. L'islamisme est la notion la plus souvent employée en raison de son caractère vague et général, bien qu'essentiellement politique. Des partis islamistes tels que Ennahdha en Tunisie sont intégrés à la logique pluri-partisane et s'inscrivent dans un contexte démocratique. L'islam apparaît alors comme la base des projets politiques et sociaux portés par l'islamisme qui opère à un niveau strictement politique et social.

Le salafisme tient une plus grande proximité avec le jihadisme car le recours à la violence est généralement présenté comme leur seule différence. La doctrine salafiste trouve ses origines dans le wahhabisme développé depuis 1744 dans le Royaume Saoudien. Rétrograde, fondamentaliste et autoritaire, ce courant est l'un des plus durs de l'islam et partage plusieurs valeurs avec le jihadisme. Asiem EL DIFRAOUI explique les trois principes fondamentaux communs aux deux doctrines islamiques : « *al-wala' wal-bara'* »⁷⁶ qui correspond à la solidarité au sein de la communauté musulmane, le « *taghut* »⁷⁷ (mentionné précédemment) et le « *takfir* »⁷⁸ (excommunication). Souvent qualifié de quiétiste, le salafisme mobilise ses adeptes par la prédication et la théologie tandis que le jihadisme attire ses militants par la violence.

Le salafisme se révèle être une introduction au jihadisme pour les radicalisés. Ce fut le cas pour 49% des sujets de l'enquête menée par Hakim EL KAROUI et Benjamin HODAYE⁷⁹.

⁷⁴ EL KAROUI Hakim et HODAYE Benjamin, *op. cit.* Voir p.102.

⁷⁵ *Ibid.* voir p. 130.

⁷⁶ EL DIFRAOUI Asiem, *op. cit.*, voir p. 7.

⁷⁷ *Ibid.* voir p. 8.

⁷⁸ *Ibid.* voir p. 8.

⁷⁹ EL KAROUI Hakim et HODAYE Benjamin, *op. cit.*, voir p. 137.

Ces derniers mettent en lumière le lien entre les convertis, l'initiation à l'islam par les voies salafistes et l'engagement jihadiste⁸⁰.

Il y a un choix délibéré d'appeler à la violence à partir d'une interprétation rigoriste et brutale des textes sacrés. Si la religion tient un rôle important dans l'adhésion à l'idéologie jihadiste au niveau individuel, elle n'est que secondaire dans le cadre du jihadisme qui fait de la violence un choix dépassant l'islam.

Ainsi, la violence se révèle être le principal outil de mobilisation pour les autorités jihadistes. La guerre médiatique menée par les organisations O.E.I. et Al-Qaïda a fait circuler de nombreuses photos et vidéos brutales dans le double but de terroriser les opposant(e)s et d'exalter les adhérent(e)s. L'adaptation de la propagande aux nouveaux formats numériques a permis d'accroître l'influence jihadiste sur les réseaux sociaux. Il a également ouvert la voie à un nouveau jihad en ligne, accessible à un plus grand nombre de militant(e)s. La religion est instrumentalisée dans le but de justifier le recours à la violence qui, finalement, devient le seul argument mobilisateur. Affirmant défendre le vrai islam, les organisations jihadistes se sont enfermées dans une interprétation radicale des textes religieux, fondamentalement rétrograde pour les femmes. Ce fait pousse à analyser le rapport que ces dernières entretiennent avec la violence politique au sein de structures organisées.

⁸⁰ *Ibid.* p. 139.

Chapitre 3

La confrontation du genre à la violence

L’imaginaire collectif associe difficilement une image violente aux femmes. Davantage victimes que bourreaux, cette représentation tend à sous-estimer la capacité des femmes à faire usage de la force, d’autant plus lorsque celle-ci à une vocation politique.

La violence est largement considérée comme un monopole masculin et l’emploi de cette dernière par une femme semble créer l’événement. Or, les femmes ont accès à la violence légitime depuis des décennies, ouvrant la voie vers une amélioration de l’égalité femme-homme tout en contredisant le mode d’action féministe (I). Plusieurs cas de femmes faisant partie d’un mouvement radical ont été documentés, ce fut notamment le cas avec la Bande à Bader et Action Directe (II) ainsi que, dans le cadre du jihadisme, les brigades *al-Khansaa* (III).

I. Égalité des sexes ou outil patriarcal ? La double vision de la violence

En France, la question de l’accès aux armes et, *in fine*, à la violence légitime pour les femmes résulte d’un long combat né de la Révolution et intrinsèquement lié à la reconnaissance du statut de citoyenne. Toutefois, la pertinence de l’emploi de la violence par les femmes est à l’origine de plusieurs débats et est même dénoncée par les courants féministes.

A. Accès à la violence légitime et revendication citoyenne : un combat pour l’égalité des sexes

La littérature tend à effacer le rôle des femmes dans des épisodes historiques de violence. Lors de soulèvements ou d’émeutes populaires, les femmes sont effacées du processus de transcription et de transmission de l’histoire qui retient principalement les hommes. Arlette FAGE relève que cet effacement a lieu dès l’origine, c’est-à-dire, au moment de la constitution des sources. Ayant consulté les archives policières du mouvement de mai 1775, la chercheuse souligne que les forces de l’ordre invisibilisent les femmes lors des arrestations, quand bien même ces dernières représentaient un tiers des cheffes d’émeutes⁸¹.

⁸¹ CHEVALIER Clara, « Des émeutières passées sous silence ? L’invisibilisation de la violence des femmes au prisme du genre », dans : PRUVOST Geneviève, dir CARDI Coline, *op. cit.* Voir p.114.

Selon la chercheuse, ce procédé illustre la volonté des autorités à déresponsabiliser les femmes en se concentrant sur les hommes lorsqu'il s'agissait de trouver des coupables.

Or, les femmes sont des actrices de l'histoire, où elles ont été amenées à prendre le rôle principal. Jean-Clément MARTIN donne notamment l'exemple des journées du 5 et 6 octobre 1789, journées de violence où : « *des gardes du corps sont tués et décapités mais ce qui frappe peut-être davantage l'imaginaire collectif est de voir un cheval démembré et cuit par les manifestantes* »⁸². La peur de cette force féminine entraîne l'interdiction du port d'armes pour les femmes, qu'elles soient révolutionnaires ou contre-révolutionnaires.

Désarmées dès 1792, exclues des armées en 1793, les femmes furent interdites de fréquenter la société politique⁸³ malgré leur contribution au mouvement révolutionnaire. Dès lors le militantisme revendiquant le statut de citoyenne fut intrinsèquement lié à celui pour l'accès aux armes, car, même encore de nos jours, le pouvoir politique est fortement rattaché à la force légitime. En cela, l'ouverture des métiers armés aux femmes à partir de 1968 est considéré comme une évolution vers l'égalité femme-homme.

La violence légitime est en effet considérée comme un monopole étatique délégué aux forces de l'ordre. Autoriser les femmes à intégrer les rangs de la police et de l'armée équivaut à une reconnaissance par l'État de la capacité des femmes à pouvoir faire usage de la force en son nom. C'est également reconnaître le droit aux femmes de représenter aussi bien l'État que ses citoyens. Progressivement, les femmes investissent les secteurs historiquement réservés aux hommes, allant à contresens de la traditionnelle division du travail basée sur les critères du genre. L'accès au pouvoir de violence a rapidement suivi la reconnaissance du statut de citoyenne en 1944, consacré par la participation aux élections l'année suivante. Toutefois, l'égalité induite dans l'accès à la violence est contredite par une certaine vision du féminisme militant pour une égalité par le rejet de toute forme de violence.

B. Féminisme français ou la voie de la non-violence

Allant à contre sens de l'engagement de leurs prédécesseurs, les mouvements féministes français militent depuis les années 1970-1980 en faveur de la non-violence. Ces groupes luttent contre toute forme de domination car la violence est synonyme de brutalité et

⁸² MARTIN Jean-Clément, « De la violence des femmes pendant la période révolutionnaire : un paradoxe persistant », dans : PRUVOST Geneviève, dir CARDI Coline, *op. cit.* Voir p. 123.

⁸³ *Ibid.* voir p.124.

de destruction de l'autre, autant sur un plan physique que moral. La non-violence est alors conçue comme le respect de l'autre, de son intégrité morale et physique. Le courant non-violent et le féminisme se recoupent dans ce projet sociétal impliquant la lutte contre la domination d'un groupe sur le collectif. Dans cette perspective, la violence est perçue comme l'outil permettant d'asseoir cette domination. L'objectif poursuivi par les mouvements féministes occidentaux vise à instaurer l'égalité entre les genres, et donc, *in fine*, la destruction de la violence.

Au-delà d'un courant politique, la non-violence est conçue comme une philosophie, pouvant être adoptée en tant que mode d'action militant mais également en tant que mode de vie. Il s'agit en effet de déconstruire les pratiques et idées intériorisées à propos d'une supériorité masculine, freinant les femmes dans l'accès à certaines responsabilités. En cela, le féminisme occidental contemporain est principalement non-violent et utilise de multiples canaux de communication pour transmettre ses valeurs. La multiplication de comptes se revendiquant féministes et d'hashtag illustre l'augmentation du recours aux médias pour lever les tabous, ceci venant s'ajouter aux manifestations antérieures.

Ainsi, les mouvements féministes tendent à repousser l'intégration de la violence à leur répertoire d'actions, préférant mobiliser les divers canaux de communication. Par cette stratégie, ces courants ont pris de la distance avec la relation arme-citoyenneté précédemment portée. Malgré une ouverture progressive des métiers d'armes aux femmes, la violence commise par ces dernières crée une surprise, un événement, car la violence reste un monopole masculin. Cependant, les femmes ont été et sont encore aujourd'hui des actrices de la violence.

II. La violence féminine au service du terrorisme : comparaison des Brigades al-Khansaa avec les Rote Armee Fraktion et Action Directe

La médiatisation du jihadisme féminin contemporain donne un sentiment de nouveauté, celle d'une féminisation du jihadisme et de la violence politique. Cette tendance nie la vague de terrorisme qui a touché la France et l'Allemagne dans les années 1970-1980, dont les figures les plus connues étaient des militantes. Mener une étude comparative entre ces deux courants terroristes permet d'identifier les points communs et différences de la violence des militantes.

A. L'apparente extraordinaire de la violence politique féminine

Il existe des antécédents de violence terroriste portée par des femmes avant l'existence de l'Organisation état islamique. Ce fut notamment le cas des « *veuves noires* »⁸⁴ tchéchènes qui ont revendiqué plusieurs attaques jihadistes à Moscou au début des années 2000⁸⁵. En Europe, les cellules Action Directe et *Rote Armee Fraktion* (R.A.F.) furent co-dirigées par des femmes. La première est représentée par Joëlle AUBRON et Nathalie MÉNIGON, notamment connues pour l'assassinat de Georges BESSE (PDG de l'entreprise Renault) tandis que c'est le duo Ulrike MEINHOF et Andreas BAADER qui fut le pilier de la R.A.F.. Les femmes étaient également représentées au sein des effectifs actifs puisqu'en 1977 : « *les femmes constituent même la majorité des personnes recherchées* »⁸⁶, ce qui démontre l'activisme des militantes des R.A.F..

1. *Une violence limitée et encadrée au sein de l'O.E.I.*

L'O.E.I. a volontairement cherché à attirer des femmes dans son mouvement (voir Partie II), et n'a donc pas hésité à relayer des images de militantes en armes ainsi que des mises en scène d'entraînements. Leur diffusion permettait de séduire un public féminin davantage attiré par le rôle de guerrière que par celui de mère au foyer.

Nommées en référence à une grande poète arabe, les brigades *al-Khansaa* furent créées par l'O.E.I. en tant que police des mœurs composée uniquement de femmes. Dès 2015, les femmes composant les brigades *Al-Khansaa* ont rédigé un manifeste renseignant le rôle assigné aux femmes au sein de l'O.E.I.. Il y est reconnu que les femmes ont le droit de prendre part aux combats dans le cas où : « *il aura été régi par une fatwa qu'elles peuvent combattre, s'engager dans le jihad, car la situation de la Oumma est devenue désespérée* »⁸⁷. En outre, leur contribution au maintien de l'ordre est acceptée, même si ce rôle reste principalement réservé aux hommes. C'est dans ce cadre que s'inscrit la création de la Brigade *Al-Khansaa*, une police des mœurs composée de femmes destinée aux femmes.

D'ordinaire interdites de sortir dans l'espace public sans la présence d'un responsable légal masculin, les femmes de cette brigade étaient habilitées à circuler en armes à Raqqa et

⁸⁴ WETTING Hannah, « Liebe zur Gewalt », [iz3w](#) N° 358, publié le 7 Février 2017, consulté le 30 mai 2022.

⁸⁵ SHIHAB Sophie, « Les “veuves noires” de Tchétchénie », [Le Monde](#), publié le 3 octobre 2003, consulté le 30 mai 2022.

⁸⁶ BUGNON Fanny, *op. cit.*, voir p. 24.

⁸⁷ WINTER Charlie, « Women of the Islamic State. A manifesto on women by the Al-Khansaa Brigade », [The Quillam Foundation](#), Février 2015.

Mossoul. Leur présence est un rappel de l'existence des femmes dans un espace public dominé par les hommes. Elles patrouillent, sont formées à l'utilisation des armes et sont autorisées à recourir à la violence pour faire respecter la *charia*, mais uniquement aux femmes.

Contrairement aux membres d'Action Directe et des R.A.F., l'autorité et le périmètre d'action des brigades *al-Khansaa* est restreint car délimité par l'organisation jihadiste. Malgré la diversité des mouvances terroristes permettant aux femmes d'exercer la violence, la notion de terrorisme reste profondément liée au genre masculin. Dans le cas d'Action Directe et des R.A.F., la brutalité de l'activisme choque en raison du décalage avec l'attribution stéréotypée des tâches. Introduites dans un espace réservé aux hommes, leur présence surprend tout autant que leur nombre, leur sexe rajoute à l'horreur des assassinats perpétrés.

2. *La décrédibilisation de la violence politique des femmes : les perceptions des R.A.F, d'Action Directe et des brigades al-Khansaa*

Des similitudes sont décelables dans l'appréhension de la violence des femmes de ces mouvements au sein des sources. Fanny BUGNON a analysé le traitement médiatique réservé aux militantes des R.A.F. et d'Action Directe. Son enquête fait ressortir un plus grand intérêt médiatique accordé aux femmes par rapport aux hommes qui créent l'inattendu et sont présentées comme une « *menace fantôme* »⁸⁸. Toute crédibilité des militantes dans l'acte violent était retirée, soit car elles n'en auraient apparemment pas été capables, soit parce qu'elles étaient trop radicales pour leur genre. Cette lecture stéréotypée de l'engagement fait écho à ce que Fanny BUGNON qualifie « *d'interdit anthropologique* »⁸⁹. Il était inconcevable que des femmes puissent user de la violence car c'est un domaine viril.

La décrédibilisation des militantes s'est faite par leur physique mais également par leur identité de femme qui les rendaient menaçantes. Elles devaient être craintes à tous prix en raison de leur inadéquation avec leur sexe : « *L'élève féminine se révèle plus radicale, plus excitée que le professeur* »⁹⁰. La diffusion des photos prises lors de l'arrestation de Nathalie MÉNIGON, montrant la terroriste se débattant en hurlant, assénant sa volonté de réitérer ses actes, a également contribué à cette crainte générale⁹¹.

⁸⁸ *Ibid.* voir p. 53

⁸⁹ BUGNON Fanny, « La médiatisation. Le cas des militantes d'Action Directe », dans : PRUVOST Geneviève, dir CARDI Coline, *op. cit.* Voir p.455 à 471.

⁹⁰ BUGNON Fanny, *op. cit.*, voir p. 64, citation tirée du *Figaro*, 28 janvier 1985.

⁹¹ *Ibid.* voir p. 63.

Le portrait des brigades *al-Khansaa* dépeint ses membres comme des personnes violentes, capables d'une brutalité excessive envers leurs pairs. Cette brutalité est considérée comme intrinsèquement liée à la nature même des membres de la milice qui sont jugées : « *trop violentes, parfois même plus dures que les brigades d'hommes* »⁹². Leur intransigeance pousse à considérer ces femmes comme des êtres agissants pour la violence et même enthousiastes à l'idée de pouvoir la pratiquer. *The Atlantic* a qualifié cette brigade de « *jihadi girl power* »⁹³, non pas en raison de la promotion d'une solidarité féminine, mais plutôt parce que c'était la seule voie d'accès régulier à la violence armée pour les jihadistes ne se retrouvant pas dans la vie de femme au foyer.

Cette brigade *al-Khansaa* aurait suscité la crainte des civiles en raison de ses agissements. L'appartenance à la milice était l'une des seules voies d'accès régulier à une forme d'autorité pour ces femmes jihadistes qui recouraient à des châtiments corporels tels que les coups, le fouet, la lapidation et la torture. Des sources évoquent notamment l'utilisation de pinces placées sur les seins des victimes et lacérant leurs poitrines⁹⁴. Cette violence physique se cumulait avec les persécutions morales⁹⁵.

Malgré les points communs sur la crainte de la violence et l'apparente cruauté de ces femmes, des différences apparaissent lorsqu'il s'agit de resituer cette violence par rapport au traitement des femmes au sein des mouvements terroristes étudiés.

B. La différence symbolique de l'accès aux armes pour les femmes selon les mouvements

Les militantes des *Rote Armee Fraktion* et d'Action Directe incarnent l'engagement et la violence féminine à des fins politiques et transcendent les interdits sociaux quant à la répartition genrée des tâches. Les militantes opèrent en public à visage découvert, augmentant d'autant plus leur impact. Elles procèdent ainsi non pas pour procéder à un rappel de leur genre, mais bien pour faire la démonstration de leur engagement envers des idées politiques. Dirigé par des femmes, la symbolique égalitaire dans ce militantisme va à contre-sens des brigades *al-Khansaa* de l'O.E.I. qui renforcent la discrimination envers les femmes.

D'après Abu Ahmad, ancien responsable de l'O.E.I. dans la capitale Irakienne, les brigades *al-Khansaa* avait pour objectif de : « *sensibiliser les femmes à notre religion et pour*

⁹² *Ibid.*

⁹³ GILSINAN Kathy, *op. cit.*

⁹⁴ *Ibid.*

⁹⁵ BOUVIER Edith et MARTELET Céline, *op. cit.*, voir p. 53

punir celles qui ne respectent pas la loi »⁹⁶. Ainsi, la milice avait vocation à contrôler les civiles en en sanctionnant celles qui ne respectaient pas la doctrine qui leur était imposée.

La création de cette brigade répondait à un problème technique pesant sur la sécurité de l'O.E.I., celui des contrôles d'identité. Les femmes ayant reçu l'obligation de se couvrir entièrement le visage et le corps en présence d'hommes autre que leur mari, seules d'autres femmes avaient l'autorisation de les contrôler en regardant sous le vêtement. Placées aux *Check Point*, les membres de la brigades *Al-Khansaa* épaulaient les soldats de l'organisation en gérant la population féminine.

Loin d'être le symbole d'une égalité entre les femmes et les hommes réalisée dans l'accès aux armes au sein de l'O.E.I., la brigade *Al-Khansaa* renforçait le contrôle des femmes, notamment de leur corps. Patrouillant en armes dans les rues, ses membres étaient habilitées à sanctionner tout manquement aux règles vestimentaires, ou autre comportement jugé déplaisant. Haya AL ALI, étudiante syrienne opposante de l'O.E.I. témoignait : « *Il y a même des amendes pour les filles qui ont de beaux yeux...Elles sont humiliées, traitées de provocatrices et de séductrices. Il y a aussi des amendes pour celles qui font du bruit avec leurs talons...* »⁹⁷. La violence de leurs actes a contribué à réduire les libertés des femmes vivant dans la capitale.

Cette milice exerçait une pression quotidienne sur les civiles de Raqqa et Mossoul. Une ancienne membre de la brigade décrivait lors d'un entretien avec Edith BOUVIER et Céline MARTELET : « *une sensation de pouvoir grisante* »⁹⁸ quand elle voyait la crainte des passants alors qu'elle patrouillait. Le recours à la violence était largement encouragé, et d'autant plus pratiqué en raison de l'effet de groupe et du sentiment d'impunité que les membres de la milice ressentaient. L'appartenance à la brigade *al-Khansaa* conférait aux actrices de la violence une certaine importance par rapport aux autres civiles et jihadistes de l'O.E.I.. Grâce à leur rôle au sein des brigades, les jihadistes pouvaient détenir des armes et participer plus activement au jihad, sans s'accaparer pour autant le rôle masculin de combattant.

⁹⁶ GILSINAN Kathy, « The ISIS Crackdown on women, by women », [The Atlantic](#), publié le 25 juillet 2014, consulté le 30 mai 2022.

⁹⁷ GUEGUEN Elodie et SAAVEDRA Laetitia, « Les milices de femmes de Daech », [France culture](#), 8 janvier 2016, 1m.47, consultée le 1er juin 2022.

⁹⁸ *Ibid.* p. 54.

En occident, la revendication de l'accès aux armes pour les femmes a longtemps été associée à la revendication d'un statut de citoyenne. Pourtant, le pouvoir politique et le pouvoir de violence sont restés des domaines réservés aux hommes. Malgré l'ouverture progressive des métiers en armes aux femmes, l'égalité dans l'accès à la violence légale n'est pas totalement démocratisée. De plus, les mouvements féministes tendent à prendre leur distance avec cet outil qui est associé au patriarcat.

Sur la base d'une comparaison entre les cas de violences terroristes, en l'occurrence les Fractions armées rouges et les brigades *al-Khansaa*, des similitudes sont mises en relief malgré des divergences marquées. Même si plusieurs mouvements permettent la violence des femmes, cette dernière apparaît comme un phénomène nouveau. L'engagement des militantes sur le chemin de la violence défie les représentations normatives associant le terrorisme au masculin et est associé à une forme de cruauté. Cependant, l'existence des brigades *al-Khansaa* est loin d'être le symbole d'une égalité femme-homme dans l'idéologie jihadiste, car l'O.E.I. a fait en sorte de tourner la violence des femmes vers d'autres femmes.

Conclusion de partie

La violence occupe une place centrale dans l'idéologie jihadiste, elle est même l'un des fondements essentiels. Esthétisée à outrance, la violence devient un moyen de séduction en plus d'être un mode d'action. Elle est d'autant plus efficace pour mobiliser les militant(e)s car elle permet de glorifier l'individu au sein de la communauté jihadiste, voire même au statut de martyr. Omniprésente dans le projet de société porté par cette doctrine, la brutalité, et surtout la mort, sont banalisées et conditionnent l'existence de personnes vivant sous l'égide jihadiste. Ces dernières peuvent être les civil(e)s craignant d'être la cible des violences mais également les soldats et membres de la brigade *al-Khansaa* qui utilisent la force pour le plaisir que cette dernière procure.

La violence est exploitée de façon à mobiliser les potentielles recrues et toucher les jihadistes externes, celles et ceux n'ayant pas rejoint physiquement la Syrie mais adhérant à l'idéologie. Dans ce contexte, le numérique constitue un outil redoutablement efficace pour multiplier les effets de la communication des cellules Al-Qaïda et Organisation état islamique. La décentralisation de la propagande jihadiste via les réseaux sociaux a permis la création d'un véritable territoire jihadiste digitalisé favorable à la circulation des idées de l'O.E.I. C'est dans ce cadre que la religion musulmane est instrumentalisée, détournée afin d'orienter les esprits vers une interprétation radicale et fondamentaliste de l'islam, de façon à créer une '*biographie idéologique*' chez les futures recrues.

Les femmes sont également touchées par ce cheminement idéologique et ont leur place dans la violence organisée par la stratégie propagandiste jihadiste. Tout d'abord, elles contribuent à la propagande et à l'esthétisation de la violence en posant avec des armes à feu ou bien en se mettant en scène lors de combat. Ce procédé n'est pas né avec le jihadisme, de nombreux artistes se sont inspirés de figures de femmes pour esthétiser la violence. L'un des exemples les plus célèbres en France est le tableau d'Eugène Delacroix *La liberté guidant le peuple*, où une personnification de la liberté sous les traits d'une femme encourage les hommes en armes en marchant sur des corps. La scène est macabre et chaotique, mais tout aussi belle grâce à cette femme guidant les révolutionnaires au combat.

Les militantes ont également leur place au sein des brigades *al-Khansaa* où elles sont autorisées à patrouiller en armes et à recourir à la violence pour faire appliquer la charia. Cependant, l'existence de cette milice et ses actions entérine la domination des hommes sur les

femmes et la réduction extrême des droits de ces dernières. Tout comme d'autres exemples historiques de terrorisme féminin, la violence pratiquée par les membres de la brigade *al-Khansaa* démontre la capacité des femmes à adhérer à une idéologie, un projet politique, et à employer la violence pour cette cause. Cela permet de sortir de l'image des militantes passives, car celles-ci veulent prendre une part active au jihad, mais les voies d'accès à la violence leur sont encore limitées.

La contribution volontaire des femmes à une violence organisée au sein du collectif atteste d'une adhésion idéologique et d'un engagement personnel de la part de ces dernières, ou du moins d'une réception favorable à un message radical.

PARTIE II

LA RADICALISATION : UN PROCESSUS PERSONNEL PROVOQUÉ

Phénomène largement lié à l'idée de violence, la radicalisation est le résultat d'un cheminement interne chez le sujet. En effet, le basculement vers la radicalité s'opère très rarement en instantané car, dans la majorité des cas, une phase transitoire est nécessaire pour une adhésion pleine et entière à des idées radicales. Le changement qui se produit dans les valeurs et pratiques du sujet est le résultat d'un processus personnel car la radicalisation nécessite une adhésion idéologique.

Ce cheminement interne ne signifie pas pour autant que la radicalisation soit un processus individuel. La figure du loup solitaire est un mythe car le basculement dans le jihadisme est provoqué grâce à une 'initiation' impliquant une socialisation au sein de cercles radicaux. Ce point explique la cohérence de l'implantation géographique des jihadistes sur le territoire français où 577 jihadistes identifiés sont principalement implantés dans trois zones : la capitale, le nord (Strasbourg et Roubaix) et le sud (Toulouse, Lunel, Nîmes et Nice)⁹⁹. Cette concentration de la présence jihadiste dans certaines villes trahit l'implantation de filières de recrutement et, par extension, une sociologie de la radicalisation.

En raison de ces éléments, la radicalisation peut être qualifiée de *processus personnel provoqué* car elle est le résultat d'une double implication, à la fois interne et externe au sujet radicalisé, marquée par la temporalité.

Dans le cas du jihadisme, la radicalisation est la résultante d'une sélection des valeurs islamiques par le sujet (chapitre 4), encouragée par le système de propagande ultradéveloppé (chapitre 5). Cette propagande fait l'apologie du jihad armé et de la violence envers les opposants, occultant ainsi la première définition du jihad définie dans les textes sacrés de l'islam et les interprétations modernistes de ces écrits. Les diverses cellules actives prenant en considération le genre de leur cible afin de proposer le contenu le plus personnalisé, et donc le plus séduisant possible (chapitre 6).

⁹⁹ EL KAROUI Hakim et HODAYE Benjamin, *op. cit.*, voir p. 52.

Chapitre 4

La radicalisation ou le choix d'une interprétation rigoriste de l'islam

Bien que la radicalisation soit un processus guidé par des éléments extérieurs, notamment provoqué par des organes de propagande, cela reste un cheminement intérieur où une idéologie et des valeurs trouvent un écho. Comme évoqué plus tôt, cette recherche considère que pour que des idées radicales germent, un terrain favorable à la violence, ou du moins à la radicalité, existe au préalable. À l'heure actuelle, seule l'offre jihadiste apparaît comme une voie viable à l'expression de la radicalité car elle ne souffre pas de la concurrence d'autres mouvements. Cela rejoint la position défendue par BENSLAMA et KHOSROKHAVAR selon laquelle : « *Le jihadisme est choisi en raison du vide idéologique sur le marché du radicalisme* »¹⁰⁰. Renforçant l'idée selon laquelle la religion n'est qu'un prétexte utilisé comme outil de légitimation de la violence, ce chapitre démontre que l'adhésion au jihadisme résulte d'un choix personnel. La sélection s'opère tout d'abord dans l'attitude adoptée face à la notion de jihad mais également dans l'interprétation des textes de l'islam, notamment sur le sujet des femmes.

I. Le jihad, une notion exploitée à des fins politiques

Les mouvements jihadistes et islamistes fondamentalistes tels qu'ils existent depuis les années 1980 sont le résultat d'une construction récente invoquant des préceptes anciens pour justifier leur existence. L'instrumentalisation des mots et valeurs de l'islam est un reproche largement adressé à l'encontre des courants radicaux qui détournent des concepts religieux pour permettre la violence. C'est notamment le cas avec le terme qui a donné son nom au courant, le jihad, dont l'aspect guerrier tend à effacer la dimension spirituelle.

A. Le jihad par les armes et l'action, un concept surmédiatisé

En raison de la forte médiatisation des attentats perpétrés par les organisations jihadistes, ainsi que du traitement de l'actualité, le jihad est perçu comme un mouvement violent, largement associé à l'idée d'une guerre sainte. Or, si le jihad guerrier existe au sein de

¹⁰⁰ BENSLAMA Fethi et KHOSROKHAVAR Farhad, *Le jihadisme des femmes. Pourquoi ont-elles choisi Daech* ? Edition Seuil, France, septembre 2017, ISBN : 978 2 02 135914 5, voir p19

l'islam, il est strictement encadré. Son utilisation est conditionnée à certaines situations, et ne revêt que très rarement un caractère offensif.

Le jihad armé est estimé comme étant une obligation collective lorsqu'il est de nature défensive. En effet, l'enjeu est de protéger une population précise attaquée sur un territoire donné. La dimension collective est essentielle car elle mobilise le sentiment de solidarité unissant la communauté de croyants, la Oumma. Devant être déclaré par un souverain au pouvoir reconnu, le jihad a connu des mutations lors de la guerre d'Afghanistan via la figure d'Abdallah AZZAM. Fervent défenseur d'un jihad global, le fondateur du jihadisme contemporain s'est émancipé des codes juridiques en estimant que le jihad pouvait être déclaré uniquement par un *ouléma*¹⁰¹. De plus, Abdallah AZZAM est parvenu à imposer le jihad guerrier comme une obligation individuelle pour les '*bons musulmans*'¹⁰². Ce faisant, il a réussi à faire accepter le jihad comme le sixième pilier non-officiel de l'islam.

Makram ABBÈS, professeur en étude arabe et spécialiste de la philosophie arabe a étudié la notion de jihad à travers ses origines sémantiques et historiques afin de permettre une meilleure analyse du jihadisme contemporain¹⁰³. Ainsi, si la racine du terme jihad signifie initialement la lutte et l'effort, il est principalement associé au champ lexical de la guerre dans le Coran, tout en le corrélant avec une forte dépense d'énergie. Le chercheur souligne le caractère fétichisé du mot jihad qui aurait la capacité de : « *pouvoir d'apporter des solutions radicales aux maux sociaux et politiques dont souffrent de nombreux pays arabo-musulmans depuis deux siècles* »¹⁰⁴. Ce terme cristallise donc de nombreuses tensions inhérentes au contexte où il est utilisé, et est porteur de tellement d'enjeux que son importance est surévaluée. ABBÈS réinscrit également la notion de jihad dans le contexte de son émergence, au VIIe siècle, qui était une période de guerre, et était souvent employée en synonyme de « *harb* »¹⁰⁵ qui signifie guerre.

En complément de l'analyse sémantique, Makram ABBÈS étudie la philosophie de la guerre en la replaçant dans son contexte historique et en démontrant les différentes approches et conceptions du jihad. De son travail, le chercheur déduit que la diversité des définitions du jihad et son caractère facilement manipulable permettent d'ancrer ce terme dans le domaine

¹⁰¹ EL DIFRAOUI Asiem, *op. cit.*, voir p. 12

¹⁰² *Ibid.* voir p. 13

¹⁰³ ABBÈS Makram, « Pour un djihad contre le djihadisme », *Esprit*, 2016/12, p. 64 à 75.

¹⁰⁴ *Ibid.*

¹⁰⁵ *Ibid.*

politique et non pas religieux. La compréhension du phénomène reposerait en effet sur : « *la logique de la représentation de la souveraineté et dans les différentes théories du pouvoir élaborées en Islam* »¹⁰⁶.

Dépassant la seule notion guerrière, le jihad est susceptible de couvrir divers secteurs, avec le politique, mais également le spirituel avec la concentration de l'effort du croyant sur lui-même.

B. Le jihad où « *Le gouvernement de soi* »¹⁰⁷

Tout comme le combat armé, l'amélioration de soi et le respect de la morale impliquent un grand effort, autant à l'échelle individuelle que collective, car il peut impliquer toute une société. Pour cette raison, une définition non-guerrière du jihad circule sans pour autant être mentionnée par la propagande jihadiste. Le combat est ici humain et spirituel, il a pour objectif de pousser le croyant à devenir la meilleure version de lui-même.

Cette perception du jihad comme d'un outil de développement personnel ou sociétal revêt un caractère essentiellement moral et spirituel. Principalement porté par les soufis, ce jihad correspond à l'effort fourni par le croyant pour ne pas basculer dans une vie immorale en se contrôlant. Makram ABBÈS a trouvé des traces de cette définition du jihad dans la littérature arabo-musulmane dès le VIII^e siècle¹⁰⁸. Le « *gouvernement sur soi* »¹⁰⁹ apparaissait alors comme une qualité préalable au « *gouvernement sur les autres* »¹¹⁰ car cela impliquait que tout acte perpétré par le croyant était : « *le reflet d'une âme apaisée, contrôlée et parfaitement connue* »¹¹¹. La violence est alors détournée d'*autrui*, pour se concentrer sur le *soi* si le croyant veut s'améliorer.

Cela signifie que l'individu menant son jihad intérieur posséderait les clés de son propre développement personnel. Une application concrète de la mobilisation de cette interprétation spirituelle du jihad à l'échelle nationale a été menée par Habib BOURGUIBA alors qu'il dirigeait la Tunisie de 1957 à 1987. L'ex-dirigeant s'est notamment basé sur une interprétation méliorative des textes sacrés de l'islam pour entreprendre la modernisation du pays. Outre sa politique favorable à l'émancipation des femmes, BOURGUIBA a démontré ses positions en

¹⁰⁶ *Ibid.*

¹⁰⁷ *Ibid.*

¹⁰⁸ *Ibid.*

¹⁰⁹ *Ibid.*

¹¹⁰ *Ibid.*

¹¹¹ *Ibid.*

encourageant explicitement à ne pas jeûner totalement lors du Ramadan, n'hésitant pas à boire lui-même en public¹¹². Cette démarche s'inscrivait alors dans le cadre de la construction nationale faisant suite à l'obtention de l'indépendance du pays. Le développement de la Tunisie devait passer par l'économie. Or l'épuisement provoqué par le jeûne réduit les capacités des pratiquants et, par extension, leur productivité. En conséquence, ne pas respecter le Ramadan était excusable car cela se faisait pour le bien commun et l'amélioration de la nation.

Le cas tunisien est une démonstration récente de l'utilisation du jihad à des fins politiques. Prônant une lecture moderniste de l'islam, Habib BOURGUIBA avait déclaré lors du colloque international sur l'identité culturelle et la conscience nationale : « *Nous devons prendre l'initiative de faire évoluer les dispositions édictées par la charia en fonction de l'évolution de la société* »¹¹³. Cette position est opposée à celle portée par les courants fondamentalistes et jihadistes contemporains qui remodèlent la religion selon leurs intérêts tout en se réclamant des textes tels qu'ils ont été écrits au VIIe siècle.

C. La réinterprétation contemporaine : un jihadisme-terroriste

La précédente analyse met en avant la nature plurielle du jihad, notamment le fait que le caractère spirituel et militaire de ce dernier tire son origine de la même époque. En cela, la pratique de l'un ou l'autre format du jihad résulte d'un choix politique, d'autant plus avec la distinction entre le grand jihad (spirituel) et le petit jihad (militaire).

Le jihadisme contemporain déforme les principes de l'islam en gommant l'aspect spirituel de la religion pour imposer une vision antagoniste avec les valeurs incarnées par l'Occident. Les penseurs du jihadisme des années 1980 tels qu'Abdallah AZZAM ou Sayyid QUTB bénéficient de la crédibilité historico-religieuse de l'islam pour légitimer le recours à la violence. Pour y parvenir, les problématiques contemporaines furent plaquées sur des concepts datant du VII-VIIIe siècle, et les codes de la Sharia furent modifiés de façon à autoriser un jihad armé non porté par une autorité souveraine. Ce dernier point est essentiel dans la caractérisation du jihad contemporain car, contrairement à l'objectif initial du jihad guerrier, le jihadisme-terrorisme participe à la déstabilisation de sociétés locales et se présente comme un antagonisme au pouvoir souverain.

¹¹² MOKHEFI Mansouria, « Tunisie : sécularisation, islam et islamisme », [Histoire Monde et cultures religieuses](#), N° 2015/2 (N°34), pages 31 à 48.

¹¹³ L'OBS, « Bourguiba, 1974 : "Nous devons faire évoluer la charia avec la société" », [Le Nouvel Observateur](#), publié le 14 décembre 2016, consulté le 30 mai 2022.

Outre la différence d'interprétation de la notion du jihad entre la période historique et l'époque contemporaine, des distinctions sont décelables entre les organisations du jihadisme terroriste. Comme cela fut souligné plus tôt dans ce développement, le jihadiste Omar OMSEN insiste sur les différences entre l'O.E.I. et Al-Qaïda. Parmi ces points de divergence figurerait la pratique du jihad. La dimension religieuse et pédagogique du jihad est mise en avant dans le discours du jihadiste, de façon à légitimer les activités d'Al-Qaïda, dont les membres se distinguent de l'O.E.I. : « *Ils ont une compréhension de la charia qui est différente de la nôtre. Nous, nous avons une méthodologie complètement différente de celle de l'État islamique, on éduque d'abord la population. On lui fait comprendre et on la fait aimer aussi la religion, et ensuite eux-mêmes demanderont que la justice soit appliquée. Et donc à partir de là nous pourrons appliquer les lois de la charia* »¹¹⁴. Malgré le fait qu'Al-Qaïda ait également revendiqué des attentats, la violence et l'aspect guerrier est occulté des propos tenus au journaliste.

Le combattant a vivement critiqué les attentats de novembre 2015 à Paris, notamment le Bataclan : « *L'islam ce n'est pas le djihad, l'islam ce n'est pas la hijra, l'islam ce n'est pas ça. [...] Venir faire une opération en plein Paris, venir bam ! tuer des gens, il n'y a aucun message là-dedans qui va toucher le cœur des musulmans en majorité* »¹¹⁵. C'est le fait de frapper indistinctement les civil(e)s sans cible politique qui est critiqué. Al-Qaïda semble se fixer des cibles à atteindre tandis que l'O.E.I. veut faire le plus grand nombre de morts possible. Omar OMSEN n'hésite pas à instrumentaliser la situation syrienne pour justifier le jihad défensif mené par Al-Qaïda :

« *Notre ennemi est ciblé, c'est à dire que notre ennemi c'est Bachar Al-Assad. Nous sommes des personnes qui revendiquent haut et fort notre dogme islamique qui dit que quand une nation musulmane est attaquée tous les musulmans doivent venir à son secours. Donc quand nous sommes en France et que nous voyons le peuple syrien se soulever contre son gouvernement et ensuite se faire massacrer c'est une obligation pour nous de quitter ces pays-là et de venir les secourir. Donc oui nous faisons le jihad, mais le jihad en fait c'est un combat noble. C'est un combat noble car c'est un combat de secours et de défense* »¹¹⁶.

¹¹⁴ *Ibid.*

¹¹⁵ BOUTILLY Romain, HUSSER Antoine et PRIGENT Frédérique, « Jihad : les recruteurs », *Complément d'enquête, France 2, Youtube*, 25 août 2016.

¹¹⁶ *Ibid.*

L'utilisation de la violence du régime syrien envers ses civil(e)s a permis de légitimer le mouvement jihadiste, sans tenir compte de l'encadrement légal de cette pratique. Par ailleurs, le fait de cautionner des initiatives individuelles sur des territoires extérieurs au terrain de guerre confère un caractère offensif au jihad. Omar OMSSEN tend même à encourager les actions terroristes en se félicitant des attentats de Charlie Hebdo : « *La sentence elle a été montrée par le Prophète Mohammed lui-même à son époque. [...] si le fait de soutenir les Kouachi fait de moi un terroriste, alors je suis un terroriste parce que si quelqu'un insulte notre messager, la sentence n'est pas d'aller et d'argumenter. Cette fois-ci on n'argumente pas avec ces gens-là. On applique et on fait ce que les Kouachi ont fait* »¹¹⁷.

De politiquement organisé et strictement encadré, le jihad militaire a muté vers une forme indépendante et terroriste, légitimée par un arrangement des textes de l'islam. Un choix idéologique est opéré afin de permettre la violence armée, tout comme une sélection est effectuée afin de cautionner le traitement inégal des femmes au sein de la pensée jihadiste.

II. L'islam et l'émancipation des femmes : le poids de l'interprétation des textes

La place des femmes au sein de l'islam est le sujet de nombreux débats et reflète les divergences quant à l'interprétation du Coran et des Hadiths. À titre d'exemple, l'un des écarts de traitement les plus flagrants est celui entre le Royaume saoudien et la République tunisienne. Si le premier emprisonne des militantes féministes pour avoir revendiqué le droit de conduire¹¹⁸, la seconde imprime ses billets de dix dinars avec le visage de Tawhida Ben Cheikh, première musulmane à être devenue médecin¹¹⁹.

A. La vague moderniste incarnée par Tahar Haddad et Habib Bourguiba

La Tunisie incarne depuis des décennies le modèle d'émancipation des femmes dans le monde arabo-musulman. Même si la dynamique en faveur des tunisiennes est largement incarnée par la figure de BOURGUIBA, celle-ci résulte de l'influence d'un penseur tunisien du début du XXe siècle : Tahar HADDAD.

¹¹⁷ *Ibid.*

¹¹⁸ CONSTANT Arnaud, THOMAS Nicolas, PATINAUD Benjamin, « Ce que veut cacher l'Arabie Saoudite », *Amnesty International France*, [Youtube](#), 8 novembre 2020.

¹¹⁹ BLAISE Lilia, « En Tunisie, un billet de banque rend hommage à une femme médecin », [Le Monde](#), publié en ligne le 8 avril 2020, consulté le 14 décembre 2020.

Théologien formé à la prestigieuse Zitouna, HADDAD était membre actif d'un mouvement culturel œuvrant pour l'amélioration de l'éducation ainsi que pour la participation citoyenne à la politique. En 1930, il publia *Notre femme, la législation islamique et la société*, un ouvrage prônant l'octroi de droits aux femmes et mettant en avant leur importance au sein de la société¹²⁰. Ce positionnement progressiste a valu au penseur le rejet de ses pairs et il décéda quelques années plus tard dans ce que Leïla TAUIL qualifie de « *bannissement social* »¹²¹.

Remettant en question les interprétations instaurant un partage inégalitaire des droits et devoirs entre les hommes et les femmes, HADDAD considérait que ces dernières n'étaient pas condamnées à être éternellement placées sous la responsabilité des hommes en raison de ce qu'il nommait : « *l'évolution des Temps* »¹²². Dès les années 1930, le penseur liait la modernité et le développement à l'émancipation des femmes : « *Aujourd'hui, la femme moderne, sous l'influence de l'esprit de son temps sur son éducation et son instruction, a pris sérieusement sa part dans la lutte de la vie, dans les domaines de l'agriculture, du commerce et de l'industrie [...] Cet aspect de l'émancipation féminine est sans doute une preuve que la condition qu'elle a supportée pendant une longue période de l'histoire n'était point inéluctablement inhérente à sa féminité. Mais seulement une longue époque qu'elle a traversée et qu'elle se prépare actuellement à se mettre aux côtés de l'homme devant les responsabilités de la vie avec tout ce qu'elle comporte de bonheur et de périls. Pendant ce temps, la garde des enfants sera confiée aux jardins d'enfants, qui deviendront suffisamment nombreux. L'homme et la femme pourront alors profiter à part égales des joies de la vie et des avantages des lois* »¹²³.

Ode à l'égalité des sexes, HADDAD considérait qu'il était temps pour que la perception des femmes au sein de la société tunisienne évolue vers leur émancipation, une voie qui ne s'opposerait pas à l'islam. Le théologien met en exergue le poids de l'interprétation du texte coranique dans le progrès et l'émancipation des peuples musulmans, à une époque où de nombreux pays étaient colonisés¹²⁴. Défendant des idées progressistes en faveur d'une lecture

¹²⁰ TAUIL Leïla, *Féminismes arabes : un siècle de combat, les cas du Maroc et de la Tunisie*, Edition l'Harmattan, imprimé en France, Normandie, en décembre 2020, ISBN : 978-2-343-14643-0. Voir p. 27-28.

¹²¹ *Ibid.*

¹²² *Ibid.*

¹²³ *Ibid.*, citant HADDAD Tahar, *Notre femme, la législation islamique et la société*, Maison Tunisienne de l'Édition, Tunis, 1978, p.48-49.

¹²⁴ SRAIEB Noureddine, « Islam, réformisme et condition féminine en Tunisie : Tahar Haddad (1898 - 1935) », *Clio. Histoire, femmes et sociétés* [En ligne], 9 | 1999, mis en ligne le 21 mars 2003, consulté le 23 avril 2019.

des écrits religieux en y apportant une contextualisation, HADDAD a inspiré le mouvement progressiste qui s'est incarné dans la figure de BOURGUIBA.

L'ancien leader tunisien a initié la modernisation du pays en corrélant cette dernière avec l'émancipation de ses femmes. Justifiant sa stratégie politique par l'invocation du grand jihad pour le développement de la nation, BOURGUIBA a instrumentalisé l'interprétation moderniste de l'islam pour construire la Tunisie contemporaine. Cette tactique est repérable avec l'invitation à la rupture du jeûne du Ramadan ainsi que dans l'énergie déployée pour modifier les pratiques sociales issues de la religion.

Le point de cristallisation de la modernisation autoritaire initiée par BOURGUIBA fut la place des femmes. Comparant le voile porté par certaines femmes à un « *misérable chiffon* »¹²⁵ qu'il n'hésitait pas à retirer lui-même des têtes des tunisiennes, le combattant suprême se moquait même des conventions sociales imposant la virginité aux femmes¹²⁶. Cette pression sociale pesant sur les tunisiennes (et plus largement sur les femmes du monde arabo-musulman) reste pourtant encore très ancrée de nos jours¹²⁷. Malgré cette dynamique, plusieurs obstacles entravent la pleine égalité, à commencer par le maintien de l'inégalité devant l'héritage qui consacre l'inégalité économique entre les héritiers mâles et femelles¹²⁸.

Outre le cas tunisien, plusieurs initiatives tendent à illustrer que l'islam n'est pas incompatible avec l'émancipation des femmes, l'égalité des sexes, et serait une religion de tolérance. En 2019, la nomination de Kahina BAHLOUL au titre d'imame en France illustre une volonté de réformer un islam figé pour le faire évoluer en tenant compte des réalités contemporaines. De même, le témoignage de l'ex footballeur Ouissem BELGACEM sur le plateau de *Quotidien* en mai 2021 à propos de l'homophobie en milieu sportif démontre la compatibilité de l'homosexualité et l'égalité femme-homme avec l'islam¹²⁹. Il met en avant l'importance du rôle de l'imam dans l'éducation et l'accompagnement des croyants.

¹²⁵ BESSIS Sophie, *Histoire de la Tunisie de Carthage à nos jours*, Éditions Tallandier, imprimé en France en septembre 2019, ISBN : 979-10-210-2141-9. Voir p. 368

¹²⁶ *Ibid.*

¹²⁷ Sofian BOUHDIBA a notamment étudié la démographie tunisienne en analysant les pratiques sociales imposées aux femmes. Il mentionne notamment l'importance accordée à la préservation de l'hymen avec le recours à la chirurgie pour reconstituer la membrane. Voir BOUHDIBA Sofiane, *Six millions de femmes. Femmes et population en Tunisie*, L'Harmattan, Histoire et perspectives Méditerranéennes, Décembre 2019, France, 231 p., ISBN : 978-2-343-15151-9, voir p. 120-121

¹²⁸ GEORGES N., KLEINSCHMAGER E., MATHLOUTI R., RIGOLLET A., WEIL T., « Tunisie : l'égalité des sexes en question », *Reportages Arte*, 2018.

¹²⁹ TF1, « Invité : Ouissem Belgacem dénonce l'homophobie dans le foot avec "Adieu ma honte" », *Quotidien*, émission du 4 mai 2021.

Malgré cette ouverture vers un islam réformiste et moderne, les mouvements islamistes portés par les courants fréristes et salafistes ont investi le champ religieux depuis les années 1980.

B. Mouvements islamistes et théories salafistes : l'obsession du contrôle du corps des femmes

Les frères musulmans et les courants islamistes tendent à former un contre-courant au mouvement moderniste qui a touché l'islam du XXe siècle. Selon Leïla TAUIL, spécialiste des mouvements féministes arabes, l'idéologie portée par l'islamisme tend à considérer les femmes comme : « *un danger dans l'espace public* »¹³⁰. Incarnant les valeurs portées par l'islamisme, la philosophie politique élaborée par la Confrérie des Frères musulmans (1928) marginalise le rôle des femmes dans l'espace public ainsi que dans la vie politique. Ce mouvement assume la discrimination sexuelle qu'il impose, justifiant sa position en invoquant la condition inférieure des femmes aux hommes¹³¹. L'exportation du modèle wahhabiste appliqué en Arabie Saoudite a par la suite contribué à diffuser une pensée islamiste conservatrice.

Le contrôle du corps des femmes, notamment par l'imposition d'un code vestimentaire strict apparaît comme une obsession au sein des mouvements islamistes. Lors d'une interview donnée au podcast *Questions d'islam*, Leïla TAUIL signale que le XXe siècle avait été caractérisée par une vague de dévoilement des femmes dans le monde arabo-musulman, avant que les années 1980 n'ouvrent une phase de « *réislamisation* »¹³². Selon la chercheuse, la dynamique de revoilement des femmes depuis quatre décennies est le résultat de la dynamique initiée par les courants islamistes et salafistes. Exerçant une pression sociale à l'encontre des femmes, les militant(e)s islamistes ont manipulé la question du corps des femmes pour rendre visible l'appartenance religieuse dans l'espace public. Cette dynamique a concerné le monde arabo-musulman puis s'est exportée en Europe où des prédicateurs(trices) islamistes auraient : « *élevé le port du voile en sixième pilier de l'islam* »¹³³.

La stratégie de dissimulation des corps des femmes a pu être légitimée grâce à la pression sociale ainsi qu'à un détournement des textes religieux. Le fait de se couvrir fut présenté comme un signe de pudeur et de noblesse, une obligation à laquelle une 'bonne

¹³⁰ BENCHEIKH Ghaleb, ABGRALL Daphné et LILIN Franck, avec TAUIL Leïla, « Le statut de la femme dans le discours islamiste », *France culture*, podcast *Questions d'islam*, Dimanche 3 avril 2022, 57 min.

¹³¹ HEGGY Tarek, « Ce que sont en réalité les Frères musulmans », *Outre-Terre*, 2011/3 (n°29), p. 347-350.

¹³² BENCHEIKH Ghaleb, ABGRALL Daphné et LILIN Franck, avec TAUIL Leïla *op. cit.*

¹³³ *Ibid.*

musulmane' devait se plier si elle voulait éviter l'enfer¹³⁴. Pourtant, Leïla TAUIL signale qu'il n'est fait aucune mention d'un tel impératif au sein du Coran. Les fondamentalistes imposent ce contrôle du corps des femmes à partir d'un Hadith considéré comme faible et ne tiennent pas compte de ce que la chercheuse qualifie de : « *fonction discriminante initiale* »¹³⁵. En effet, dans le contexte de rédaction du Coran, le port du voile n'était pas un signe de croyance mais un moyen d'identification du statut social des femmes. Les nobles et privilégiées étaient couvertes de façon à les préserver d'une agression masculine, tandis que les esclaves restaient exposées.

Poussant à l'extrême l'islamisme, la pensée salafiste adopte une perception très restrictive des femmes en n'autorisant qu'une vision unique, celle d'une bonne épouse dévouée à son mari et impérativement voilée. La littérature salafiste ne laisse en effet que très peu d'espace au genre féminin et instaure un machisme décomplexé, qui serait légitimé en raison des différences recensées dans : « *la constitution physique et intellectuelle* »¹³⁶ des femmes. L'inégalité dépasse donc le caractère purement biologique mais touche également les facultés mentales des individus. Profondément fondamentaliste et restrictif, le salafisme est considéré par Hakim EL KAROUI et Benjamin HODAYE comme un sas idéologique bien souvent préalable au basculement jihadisme¹³⁷. Pas moins de 49% de l'échantillon analysé pour leur étude sur le jihadisme avaient d'abord adopté l'idéologie salafiste avant d'adhérer à la pensée jihadiste¹³⁸.

C. Féminisme islamique et féminisme islamiste : deux conceptions opposées de la femme au sein de l'islam

Lors des vagues d'indépendance de la seconde moitié du XXe siècle, divers mouvements féministes ont vu le jour. S'inscrivant dans une perspective post-coloniale, ces

¹³⁴ *Ibid.* Leïla TAUIL cite notamment un leader du mouvement frériste qui avait déclaré que : « *les femmes non-voilées étaient les futures habitantes de l'enfer* » dans BENCHEIKH Ghaleb, ABGRALL Daphné et LILIN Franck, avec TAUIL Leïla.

¹³⁵ *Ibid.*

¹³⁶ Service de protection de la Constitution, Cybersécurité & Office bavarois de protection de la Constitution, « Le salafisme. Prévention par l'information. Questions et réponses. », [Ministère d'État Bavarois de l'Intérieur, des Travaux publics et des Transports](#) Odeonsplatz 3, Munich, novembre 2016.

¹³⁷ EL KAROUI Hakim et HODAYE Benjamin, *Ibid.*, voir p. 134.

¹³⁸ *Ibid.* voir p. 137.

derniers vinrent compléter, et souvent remplacer le féminisme occidental, considéré comme un : « *féminisme blanc, bourgeois et civilisationnel* »¹³⁹ éloigné des réalités locales.

S'extrayant des prétentions universalistes d'un féminisme conceptualisé à partir des valeurs occidentales, des mouvements féministes locaux considérant les identitaires subies par les femmes émergent. C'est notamment le cas du féminisme islamique conçu en opposition à un féminisme sécularisé mais également pensé comme un frein à l'idéologie islamiste réductrice envers les femmes. Ce courant se concentre sur les problèmes féminins découlant de la religion tout en sortant de l'analyse politisée de l'islam incarnée par les Frères musulmans. Remettant en question l'idée d'une inégalité des genres imposée par le Coran, le féminisme islamique s'oppose au patriarcat religieux en trouvant au sein des écrits sacrés des contre-arguments aux idées fondamentalistes. Ce mouvement place l'égalité femme-homme et, *in fine*, entre tous les humains au cœur de son militantisme, ce qui le place dans l'orbite de l'islam libéral. Par conséquent, ce mouvement s'inscrit à mi-chemin entre le féminisme laïc excluant les religions et le féminisme islamiste qui rejoint l'interprétation conservatrice de l'islam.

Il est en effet important de distinguer le féminisme islamique du féminisme islamiste. Si le premier démontre la volonté de s'émanciper d'une lecture traditionnellement sexiste des textes, le second se mobilise pour conforter le conservatisme religieux en faisant le jeu des islamistes. Opposée par son essence même à toute forme d'égalité entre les femmes et les hommes, le féminisme islamiste est considéré comme un oxymore par Leïla TAUIL¹⁴⁰. Ce courant consacre l'inégalité des genres et les discriminations envers les femmes en exploitant la religion pour renforcer l'argumentaire islamiste.

Sur ce point, les chercheuses Dorra et Amel MAHFOUDH ont étudié les divers mouvements féministes ayant émergé en Tunisie, avec une attention particulière pour les féministes islamistes proches d'Ennahdha¹⁴¹. Ce mouvement ne conçoit la société que sous un angle patriarcal acceptant les valeurs et pratiques issues du wahhabisme parmi lesquelles : « *l'excision ou le voilement des fillettes, l'obligation du port du niqab, la non-mixité, le mariage orfi (mariage religieux sans contrat qui autorise la polygamie)* »¹⁴². Cet engagement paraît

¹³⁹ STORTI Martine, « Le tableau noir du "féminisme blanc" », [Médiapart](#), publié le 12 avril 2019, consulté le 3 juin 2022.

¹⁴⁰ BENCHEIKH Ghaleb, ABGRALL Daphné et LILIN Franck, avec TAUIL Leïla, *op. cit.*

¹⁴¹ MAHFOUDH Dorra et MAHFOUDH Amel, « Mobilisation des femmes et mouvement féministe en Tunisie », [Editions Antipodes](#), « Nouvelles questions féministes », 2014/2 volume 33, pages 14 à 33.

¹⁴² *Ibid.*

contre-intuitif pour des femmes dans la mesure où leur militantisme vise à réduire leurs propres droits et libertés.

S'inscrivant dans la dynamique de réislamisation de la société, le féminisme islamiste profite aux courants islamistes politiques qui instrumentalisent leur image afin de présenter une image lissée quant à leur position envers les femmes. En ce sens, Anne-Clémentine LARROQUE compare les féministes islamistes à des : « vitrines idéales contre les préjugés et les critiques des détracteurs du conservatisme religieux »¹⁴³. Toutefois, ce mouvement ne fait que très peu illusion et n'a de féministe que le nom dans la mesure où l'émancipation des femmes n'est pas un objectif.

Ainsi, la place des femmes au sein de l'islam est discutée par plusieurs courants, chacun dépendant de l'interprétation faite des écrits coraniques. Le développement de l'islam libéral et des mouvements féministes islamiques démontre que l'égalité des sexes et la modernité ne sont pas incompatible avec la religion. Ces courants sont pourtant très peu visibles dans l'espace médiatique et dans la société qui est davantage dominée par les idées islamistes. Toutefois, les discours alternatifs restent accessibles. En conséquence, si l'idéologie salafiste-jihadiste remporte l'adhésion des recrues, cela implique que, parmi toutes les interprétations disponibles sur le 'marché religieux', une sélection a été opérée par l'individu concerné.

Ce chapitre permet de replacer l'idéologie salafite-jihadiste au sein des valeurs et pratiques de l'islam, renforçant ainsi l'idée avancée dans la première partie d'une instrumentalisation de la religion à des fins de violence. Il démontre que l'invocation de l'acte guerrier par le jihad résulte d'une instrumentalisation politique et dé-contextualisante de la religion. Le caractère personnel et mélioratif du jihad est laissé de côté par l'approche jihadiste qui légitimise des initiatives individuelles de violence sans respecter la codification imposée par le Coran.

À cela s'ajoute la question de l'interprétation des textes sacrés de l'islam, dont les divergences sont repérables dans le traitement réservé aux femmes. Le contrôle du corps est porteur d'enjeux et oppose deux interprétations de l'islam : celle d'une religion évoluant avec les sociétés et celle d'une religion figée. Chacun de ces courants est appuyé par un courant

¹⁴³ LARROQUE Anne-Clémentine, *L'islamisme au pouvoir : Tunisie, Egypte, Maroc*, Edition Puff, publié décembre 2017, imprimé en France, ISBN : 978-2-13-073616-5. Voir p. 112.

féministe basant leur argumentaire sur le Coran. L'adhésion à l'idéologie du mouvement résulte d'un choix personnel reniant les interprétations libérales et modernistes des textes sacrés islamiques pour privilégier le fondamentalisme encourageant le recours à la violence. Sur l'ensemble des valeurs islamiques disponibles, c'est l'offre jihadiste qui a retenu l'attention des recrues et mobilisé leur engagement. Il y a donc une sélection qui est opérée par le sujet, encouragée par un redoutable système de propagande.

Chapitre 5

Une propagande globalisée

Dès la guerre d'Afghanistan, le jihadisme a mis en place une stratégie de recrutement destinée à des populations locales et étrangères, ce qui explique la création du bureau des services dont l'objectif était de gérer l'arrivée des hommes. Au fil du temps, les courants se sont structurés et ont organisé les filières d'arrivées des recrues tandis que des organes de communication, destinés à la propagande, étaient créés.

Avec la proclamation du califat, la propagande est passée à un tout autre niveau par rapport à ce qu'Al-Qaïda avait mis en place. Daech s'est organisé à la manière d'un Etat et a mis au point tout un appareil propagandiste judicieusement structuré. L'intégration des nouveaux outils de communication dans la stratégie de propagande a transféré le jihad sur l'espace numérique et la naissance d'un véritable '*califat virtuel*'¹⁴⁴ selon les termes de Charlie WINTER.

I. Un appareil propagandiste structuré

L'Organisation état islamique a su instaurer une véritable machine propagandiste contrôlant la diffusion des informations relatives à la vie sous le califat. Pour y parvenir, la cellule s'est dotée d'une flopée d'organes ayant vocation à centraliser la création des informations depuis la Syrie.

A. La centralisation de la propagande par l'Organisation état islamique

Dès son émergence, le jihadisme s'est appuyé sur un système de propagande pour attirer des recrues. À l'heure du jihad afghan, Abdellah AZZAM, maître de Oussama BEN LADEN considéré comme « *le père du djihad moderne* »¹⁴⁵, avait fondé en 1984 le Bureau des Services (*maktab al-khadamat*).

L'O.E.I. a développé une stratégie propagandiste redoutablement intelligente basée sur la production constante de contenus assurant une visibilité permanente ainsi qu'une consommation de masse. Pour y parvenir, l'organisation s'est dotée de plusieurs organes

¹⁴⁴ WINTER Charlie, *op. cit.*

¹⁴⁵ EL DIFRAOUI Asiem, *op. cit.*, Voir p. 83-84.

officiels ayant la responsabilité de la communication et de la transmission des informations vers l'extérieur. Les formats choisis sont d'une grande diversité, notamment dans l'audiovisuel.

La centralisation du réseau médiatique de l'O.E.I. s'est opérée dès la proclamation du califat à l'été 2014, avec la création d'un Département central des médias (*diwan al-i'lam al-markazi*)¹⁴⁶. L'institutionnalisation de la communication daechienne a engendré un perfectionnement du contenu, d'autant plus professionnalisé grâce à l'importation des compétences des recrues.

Le Département central était composé de plusieurs organes, chacun ayant une mission spécifique de façon à être complémentaires dans leur méthodologie. Il y a tout d'abord l'agence destinée à la presse et aux informations, la « *A'maq News Agency* »¹⁴⁷ qui s'appuie également sur un réseau de presse locale. Des organes tels que : « *al-Hayat, al-Furqan Media Foundation, al-Ajnad Foundation for Media Production et la Rimah Foundation* »¹⁴⁸ entièrement dédiés à la propagande sont chargés de la production et de la diffusion des contenus. La structure s'assure également une présence sur internet via des sites comme « *Akhbar al-Muslim* »¹⁴⁹ et « *Sawarim* »¹⁵⁰, des magazines numériques avec « *the weekly al-Naba'* »¹⁵¹, ainsi qu'une radio : « *radio al-Bayan* »¹⁵².

L'ensemble de la communication de l'Organisation état islamique était préalablement filtré par le Département central qui détenait le monopole médiatique. Il régissait autant les informations destinées à l'extérieur qu'à l'intérieur des terres placées sous l'égide jihadiste.

Les organes partagent diverses séquences de combats et des mises en scènes du quotidien. Ce sont principalement ces organes qui annoncent les revendications de paternité sur les attentats commis par leurs combattants au nom de l'O.E.I. C'est principalement les organes *al-Hayat* qui sont dédiés à la production de contenu propagandiste destinés aux étrangers afin d'attirer de nouvelles recrues.

¹⁴⁶ Centre Meir Amit d'information et de renseignements, « ISIS' Media Network in the Era after the Fall of the Islamic State », [Centre Meir Amit d'information et de renseignements](#), 25 Janvier 2018.

¹⁴⁷ *Ibid.*

¹⁴⁸ *Ibid.*

¹⁴⁹ *Ibid.*

¹⁵⁰ *Ibid.*

¹⁵¹ *Ibid.*

¹⁵² *Ibid.*

Afin de toucher le public le plus large possible, le Département central a diversifié les langues utilisées dans la communication. Les différentes formes dialectales de l'arabe ont été exploitées afin de toucher, dans un premier temps, les pays de la région Moyen-Orient Afrique du Nord (MENA). Ensuite, l'organisation intégra les langues de pays habités par des communautés musulmanes. Avec l'ouverture du recrutement vers l'Europe, le recours à l'anglais a augmenté et de nouvelles langues ont été introduites afin d'assurer une diffusion la plus massive possible des contenus.

B. La diffusion du contenu

L'adaptation à la langue du public ciblé permet aux contenus propagandistes d'atteindre l'ensemble du globe. Afin de garantir la diffusion la plus large possible, l'O.E.I. a organisé la distribution selon le public visé. En cela, Charlie WINTER identifie différentes catégories d'audience : les opposants locaux, régionaux ou internationaux, les médias internationaux, les membres actifs, les recrues potentielles, les diffuseurs de contenu, les prosélytes et enfin les enrôleurs¹⁵³. Chacun des groupes identifiés contribue d'une façon plus ou moins directe à la propagande, ce qui tend à polariser les points de vue entre les adeptes de l'idéologie jihadiste et ses détracteurs.

Afin de s'assurer d'une diffusion massive, la communication s'appuie sur un ensemble de relayeurs s'impliquant individuellement dans la communication jihadiste. Ces-derniers permettent à l'O.E.I. d'augmenter l'impact de sa propagande en contribuant à la diffusion de celle-ci. Ainsi, même si la production est hyper centralisée, la dissémination de la propagande est élargie et se base sur des personnes situées partout dans le monde. Visuellement, cette stratégie peut être comparée à une toile d'araignée, dont le centre, la partie la plus dense, la plus resserrée, correspond au point de départ de la diffusion d'un message par les médias de Daech. Au fur et à mesure des partages de ce message de façon individuel par des points relais, la toile s'étendra en s'éloignant du cœur, le centre de contrôle, et prendra de l'ampleur.

Ceux que Charlie WINTER nomme les « *disséminateurs* »¹⁵⁴ occupent un rôle essentiel pour la propagande jihadiste. Par ailleurs, leur contribution indirecte aux activités de l'O.E.I. leur permet de prendre une part active au jihad tout en étant géographiquement éloigné de la guerre. En cela, l'entrée dans l'ère du numérique a marqué un tournant dans les méthodes de

¹⁵³ WINTER Charlie, « The Virtual Caliphate: Understanding Islamic State's Propaganda Strategy », *The Quilliam Foundation*, Juillet 2015.

¹⁵⁴ *Ibid.*

diffusions des documents de propagande dans la mesure où la vitesse de propagation et l'impact géographique s'est décuplé.

II. Un jihad médiatique synonyme de jihad numérique

À partir des années 2010, l'intelligence propagandiste jihadiste a connu des mutations et s'est déplacée vers Internet et ses réseaux sociaux, des lieux permettant d'accroître sa portée.

A. Jihadisme et réseaux sociaux

Le jihadisme a su se moderniser en adoptant les méthodes de diffusions via le virtuel. Cet outil présente de nombreux avantages, notamment celui de toucher rapidement une grande variété de profils. Ce fut une manière d'exporter l'idéologie vers des individus y adhérant mais n'ayant, pour diverses raisons, pas effectué leur *hijra*. Le format numérique est alors une opportunité pour mener un jihad armé d'un smartphone ou d'un ordinateur. Ces adeptes de l'ombre forment des points relais sur lesquels la propagande jihadiste peut s'appuyer pour propager ses informations.

Le jihad numérique a enclenché une décentralisation de la propagande développée par l'O.E.I. qui continue de diffuser des informations officielles et contrôlées en s'appuyant sur les initiatives des jihadistes extérieurs. En 2014, *The Brookings Institution* a recensé plus de 46.000 comptes Twitter affiliés à l'O.E.I., un chiffre estimé inférieur à la réalité car ces profils pourraient être jusqu'à 90.000¹⁵⁵. Suite aux attentats de Charlie Hebdo, la filiale française de Twitter a fourni des efforts pour contrôler la diffusion d'idées jihadistes sur sa plateforme. En conséquence, l'entreprise a déclaré avoir supprimé pas moins de 1.143 millions de comptes au motif d'apologie du terrorisme entre août 2015 et septembre 2017¹⁵⁶.

Ayant conscience du poids des réseaux sociaux pour la circulation de l'information, l'O.E.I. n'a pas hésité à exploiter ces nouveaux outils pour gagner en visibilité médiatique. Dès 2014, *The Atlantic* rapportait que Daech avait créé et utilisé l'application *The Dawn of Glad Tidings* afin de publier des contenus sélectionnés par l'O.E.I. sur les comptes twitter des utilisateurs l'ayant téléchargé¹⁵⁷. Grâce à ce procédé, le groupe a pu envoyer pas moins de 40

¹⁵⁵ BERGER J.M. et MORGAN Jonathon, « The ISIS Twitter Census, Defining and describing the population of ISIS supporters on Twitter », *The Brookings Project on U.S. Relations with the Islamic World*, Mars 2015.

¹⁵⁶ REES Marc, « Lutte contre le cyberdjidhadisme : pour Twitter, le tournant Charlie Hebdo, Oiseau bleu contre drapeau noir », *Next Impact*, publié le 24 janvier 2018, consulté le 14 janvier 2021.

¹⁵⁷ BERGER J.-M., « How ISIS Games Twitter », *The Atlantic*, 16 juin 2014, consulté le 23 juin 2022.

000 tweets le 9 juin 2014, date de la prise de Mossoul¹⁵⁸. Cette stratégie a été complétée par la mobilisation des relayeurs et adhérents extérieurs qui ont donné plus de visibilité. Sur ce point, toujours selon *The Atlantic*, les publications de l'Organisation état islamique avaient en moyenne 72 retweets sous par poste, ce qui démontre un relai des informations¹⁵⁹.

Avec la rapidité de circulation des fakes news et théories complotistes, les réseaux sociaux apparaissent comme un lieu favorable à la circulation des idées en rupture avec la société et, *in fine*, à la radicalisation des individus. Le fonctionnement de ces réseaux tend à développer une forme de bulle sociale, ou du moins virtuelle, construite à partir du filtre mis en place par les algorithmes sur la base de la personnalisation du contenu, provoquant un isolement culturel voire même individuel. Ainsi, même si ces bulles ne sont pas imperméables et peuvent éclater, les réseaux sociaux et internet encouragent une forme d'entre-soi car les utilisateurs n'échangent qu'avec leurs amis, ou du moins des personnes partageant leurs idées et centres d'intérêt. Cette bulle sociale entretient l'illusion d'un sentiment communautaire qui favorise la rupture sociale du sujet.

Cette stratégie médiatique s'est avérée payante pour l'O.E.I. qui était deux à quatre fois plus nommée dans les publications twitter que d'autres organisations jihadistes évoluant au sein du même espace. Cette forte présence jihadiste sur les réseaux a contribué à pousser un débat qui divise encore aujourd'hui, celui de la liberté d'expression face à l'éthique.

L'impact des réseaux sociaux sur le respect des droits et libertés suscite des débats quant à l'impératif de leur régulation. Pourtant, le renforcement du contrôle des réseaux porterait atteinte à la liberté d'expression qui est intrinsèquement liée aux valeurs de la démocratie. L'Union Européenne a toutefois adopté une législation encadrant le contenu en ligne de façon à interdire tout propos rattaché au terrorisme¹⁶⁰.

Outre les réseaux sociaux, les militant(e)s jihadistes utilisent des plateformes de messageries présentées comme confidentielles grâce au cryptage des données. Cet argument sécuritaire a attiré les utilisateurs rattachés à l'OEI vers Whatsapp, ou plus récemment Télégram. Connue pour son rejet de la censure et son refus de transmettre les données

¹⁵⁸ *Ibid.*

¹⁵⁹ *Ibid.*

¹⁶⁰ LibertiesEU, « Réseaux sociaux et liberté d'expression : méthodes de filtrage des contenus, droits et perspectives », [LibertiesEU](#), 7 octobre 2021, consulté le 23 juin 2022.

personnelles des utilisateurs aux gouvernements¹⁶¹, la plateforme a annoncé la suppression de 78 comptes rattachés au jihadisme en novembre 2015¹⁶².

La vague d'attentats perpétrés par des organisations jihadistes en 2015 a contraint les entreprises possédant ces réseaux à adopter davantage de mesures pour limiter la présence jihadiste sur leurs plateformes. Cela n'a que faiblement impacté le pouvoir numérique de l'O.E.I.

B. Un « califat virtuel »¹⁶³ de Charlie WINTER : une sur-présence numérique pour alimenter l'image jihadiste

La capacité numérique de Daech est telle qu'elle a été qualifiée de « califat virtuel »¹⁶⁴ par le chercheur Charlie WINTER. Connectée au monde, l'idéologie jihadiste compte sur le digital pour se propager et mobiliser ses militants. L'intégration des nouveaux outils de communication et d'information a assuré la diffusion de la campagne jihadiste au-delà des frontières strictement géographiques et a permis de raisonner dans une perspective globale, mais également individuelle. Car le but principal reste de gagner l'adhésion du public, avec la théologie comme point de départ de l'argumentaire.

Selon l'étude menée par Séraphin ALAVA, Noha NAJJAR et Hasna HUSSEIN, la stratégie élaborée pour la propagande numérique en Occident se répartie en plusieurs étapes¹⁶⁵. La première consiste à gagner en visibilité en envahissant le réseau d'hashtag visant à attirer l'attention de cibles qui utilisent ces mots-clés (« complot »¹⁶⁶, « discrimination »¹⁶⁷, « islamophobie »¹⁶⁸, « vérité »¹⁶⁹, « identité »¹⁷⁰, « islam »¹⁷¹, « délit de faciès »¹⁷² etc.). Ensuite,

¹⁶¹ O.P.-V. « Telegram : Cinq choses à savoir sur la messagerie menacée de blocage en Russie », *Le 20 Minutes*, publié le 6 avril 2018, consulté le 15 janvier 2021.

¹⁶² UNTERSINGER Martin et ZERROUKY Madjid, « Telegram, le service de communication privilégié de l'État Islamique, ferme 78 comptes », *Le Monde*, publié le 18 novembre 2015, mis à jour le 18 février 2016, consulté le 15 janvier 2021. URL : https://www.lemonde.fr/attaques-a-paris/article/2015/11/18/telegram-le-service-de-communication-privilegie-de-l-etat-islamique-ferme-78-comptes_4812877_4809495.html

¹⁶³ WINTER Charlie, *op. cit.*

¹⁶⁴ WINTER Charlie, *op. cit.*

¹⁶⁵ ALAVA Séraphin, NAJJAR Noha, HUSSEIN Hasna, « Etude des processus de radicalisation au sein des réseaux sociaux : place des arguments complotistes et des discours de rupture », *Quaderni*, N° 94, automne 2017, Dossier : « Les théories du complot à l'heure du numérique », p. 29 à 4.

¹⁶⁶ *Ibid.*

¹⁶⁷ *Ibid.*

¹⁶⁸ *Ibid.*

¹⁶⁹ *Ibid.*

¹⁷⁰ *Ibid.*

¹⁷¹ *Ibid.*

¹⁷² *Ibid.*

les contenus s'adaptent à l'utilisation des réseaux par les publics. Certaines personnes utilisent ces réseaux à des fins sociales (discussions), ou bien distractives (consommation de vidéos et de jeux)¹⁷³. C'est lors de cette phase qu'un premier contact est établi, de façon à introduire le recruteur jihadiste dans la bulle sociale de l'individu. C'est alors qu'une nouvelle étape se franchi avec l'introduction des idées radicales au sein de la discussion via des « *discours de rupture* »¹⁷⁴ misant sur les discriminations et les frustrations accumulées par le sujet, ce qui rejoint les observations de EL KAROUI et HODAYE présentées plus tôt. L'introduction des « *théories du complot* »¹⁷⁵ annonce le développement d'une pensée radicale, bien souvent semblable à celle développée dans les milieux salafistes.

La stratégie d'embrigadement est conçue comme un système parfaitement rodé faisant basculer le sujet ciblé vers des idées radicales tout en développant le sentiment d'appartenance à un groupe à partir d'arguments identitaires. Ainsi, le jihad médiatique est une démonstration de l'aspect psychologique de la guerre, ce qui fait écho à l'objectif de diffusion de la terreur visé par le terrorisme et qui se forge, là aussi, au sein des esprits.

Le recours à des médias en ligne apporte une plus-value dans la mesure où ils permettent de contourner la censure imposée par les médias traditionnels en s'adressant directement au public. Cela assure également le contrôle de l'image donnée à l'auditoire, ce qui conduit à l'élaboration d'un véritable marketing du jihadisme. L'exploitation des outils numériques présente également des atouts au niveau de la production des informations, ou plutôt dans la stratégie de désinformation.

L'ouvrage témoignant de l'expérience de Sophie KASIKI, française ayant vécu au sein de l'O.E.I., retranscrit les propos tenus par des jihadistes allant à l'encontre des informations transmises par les médias français. Elle était restée en contact avec des jeunes partis en Syrie, qui niaient la guerre et dénonçaient les fausses informations transmises par les médias occidentaux lors de leurs échanges : « *Tout ça c'est des conneries [à propos de la guerre et des bombardements]. Il n'y a pas de bombardement à Raqqa* »¹⁷⁶, « *La guerre est loin. On n'entend même pas les bombardements. Pas entendu un bruit de tir depuis notre arrivée. Rien. Il ne faut*

¹⁷³ *Ibid.*

¹⁷⁴ *Ibid.*

¹⁷⁵ *Ibid.*

¹⁷⁶ KASIKI Sophie, *Dans la nuit de Daech. Confession d'une repentie. Pourquoi j'ai rejoint l'Etat islamique. Comment je me suis enfuie*. Éditions Robert Laffont, DOMONT, avril 2021, ISBN : 9-782-22119098-2. Voir p. 65

pas croire ce que disent les journaux »¹⁷⁷, « *Sophie, tout ça [à propos des femmes maltraitées et lapidées], c'est de la propagande* »¹⁷⁸. Ces propos font également écho à ceux interceptés en caméra cachée (voir PARTIE I, Chapitre 1, III.B.1.), où une femme disait à ses proches de ne pas croire ce qui était dit à la télévision¹⁷⁹. La dynamique générale est de se placer en opposition aux médias traditionnels de l'information, à la fois pour apaiser les proches mais également pour convaincre les nouveaux(elles) adhérent(e)s. La manipulation de l'information conforte la manipulation des idées véhiculées.

Enfin, l'expression « *califat virtuel* » sous-entend une présence massive de jihadistes sur les nouveaux outils de communication et indique l'importance accordée au travail de l'image des organisations jihadistes. L'espace numérique s'éloignant du territoire de la guerre, l'alimentation constante des réseaux et des sites jihadistes permet d'amenuiser l'impact réel des défaites infligées par la coalition aux combattants. En conséquence, le jihadisme numérique permet de contrebalancer le jihadisme guerrier.

La propagande développée par les organisations jihadistes a été conçue pour séduire un maximum d'audience, principalement à partir de l'instrumentalisation de la religion. Le système mis au point par l'Organisation état islamique a été pensé comme une propagande globalisée où les relations interpersonnelles sont complétées par les voies numériques.

L'O.E.I. a parfaitement saisi les enjeux liés à la communication et s'est totalement investi dans le champ médiatique en organisant le contrôle des informations entrantes et sortantes du territoire dominé par les jihadistes. Le format numérique présente de nombreux avantages, notamment celui de toucher un public plus large. Il offre également la possibilité de repenser l'activisme au sein du jihad en mobilisant les adhérent(e)s n'ayant pas rejoint la Syrie. Le jihadisme numérique alimente l'image du jihad physique, voire la compense en cas de défaite.

Les nouvelles technologies sont d'autant plus pertinentes qu'elles permettent de cibler individuellement les potentielles recrues. La désinformation et l'entretien de la bulle sociale favorisent le basculement vers les pensées radicales. Dans ce cadre, la radicalisation est une

¹⁷⁷ *Ibid.*

¹⁷⁸ *Ibid.* voir p. 66.

¹⁷⁹ France 24, *op. cit.*

forme de violence psychologique où le sujet visé est manipulé de façon à bouleverser ses valeurs et croyances initiales de façon à engendrer une : « *inversion idéologique* »¹⁸⁰. Toutefois, il faut tenir compte du fait que, pour que des idées radicales germes, il faut un terrain fertile.

La propagande ne fait que consolider et pousser des idées déjà implantées dans les esprits. Sur ce point, il faut relever que la stratégie de communication jihadiste adapte son contenu au public visé, ce qui implique des distinctions à partir du genre.

¹⁸⁰ CHOUVIER Bernard, « Fanatisation et adolescence », [Le Seuil](#), Le Genre humain, 2019/2 n°61, p. 97 à 103.

Chapitre 6

La prise en considération du genre dans la radicalisation

La recherche sur la radicalisation est importante dans le cadre de la lutte contre l'extrémisme violent car elle concerne la phase précédant l'acte violent. En cela, il est essentiel d'intégrer le temporel à l'analyse de la radicalité afin d'y intégrer le basculement idéologique du sujet. Cette étape est d'autant plus pertinente dans le cadre du jihadisme féminin car l'O.E.I a ciblé les femmes dans sa propagande. En effet, les jihadistes eux-mêmes se préoccupent du genre de leurs recrues et adaptent leurs discours à destination des femmes afin de pouvoir en convaincre un maximum.

Cette position a présenté une forme d'originalité dans la sphère jihadiste car, si attirer des femmes est devenu un objectif officiel pour l'O.E.I., Al-Qaïda appréhende le jihad uniquement comme un combat masculin. Cela explique le flux de femmes parties vers la Syrie et l'Irak depuis 2014. Selon l'étude menée par Hakim EL KAROUI et Benjamin HODAYE, les proportions de femmes jihadistes sont comprises entre 11% (Belgique) et 20% (France) de la masse militante, des estimations que les chercheurs jugent en-dessous de la valeur réelle des effectifs féminins¹⁸¹.

I. Adaptation des discours : une propagande pensée pour les femmes

L'Organisation état islamique démontre la volonté de permettre le jihad pour tous et toutes, ce qui implique de s'adresser à des femmes pour que ces dernières participent aux activités de l'organisation. Pour cela, la propagande a élaboré des mécanismes à destination des femmes.

A. Attirer des femmes dans le cadre de la pérennisation de l'existence de l'Organisation état islamique

À la différence de son concurrent Al-Qaïda, l'O.E.I. a procédé à une féminisation du jihadisme en s'adressant aux volontaires souhaitant contribuer activement aux activités du groupe terroriste. Selon l'étude psycho-sociologique menée par Fethi BENSLAMA et Farhad

¹⁸¹ EL KAROUI Hakim et HODAYE Benjamin, *op. cit.*, voir p. 155.

KHOSROKHAVAR, l'organisation est allée jusqu'à organiser : « *une manipulation des ressorts proprement féminins de leur engagement* »¹⁸².

La prise en compte de la population féminine a eu pour effet d'attirer davantage de femmes vers l'O.E.I. que vers Al-Qaïda. Cela s'explique par la différence de stratégie globale adoptée par les deux groupes terroristes, car l'O.E.I. a rapidement voulu territorialiser son pouvoir politique. Malgré l'antécédent historique des veuves noires ayant commis une vague d'attentat en Tchétchénie dans les années 2000, le jihadisme est resté une affaire d'hommes à tous les niveaux de l'engagement. Al-Qaïda avait tendance à rejeter la venue des femmes souhaitant rejoindre les rangs du terrorisme islamiste. D'une certaine façon, l'O.E.I. s'est montrée plus inclusive en s'ouvrant aux femmes et en leur dédiant une propagande. Omar OMSEN affirmait lui-même que *Front al-Nosra* (cellule ayant prêté allégeance à Al-Qaïda) : « *n'envoie pas de femmes au front* »¹⁸³ et que l'utilisation de femmes dans ses clips propagandistes était : « *juste pour l'image* »¹⁸⁴.

Il est à supposer que l'un des principaux éléments ayant permis d'attirer les femmes au sein de l'O.E.I. est l'implantation géographique ainsi que la structuration de l'organisation reprenant les codes étatiques. L'organisation même de la chaîne de commandement a été organisée de façon à pérenniser l'existence du califat proclamé par Abu BAKR AL-BAGHDADI. Cette durabilité politique confère le sentiment de stabilité de l'O.E.I. pour les recrues jihadistes. Ces dernières pouvaient d'autant plus être rassurées lorsque l'organisation était dans une dynamique de conquête, renforcée par la diffusion massive des images d'entrées triomphantes des combattants dans les villes syriennes.

L'étude menée par Charlie WINTER démontre que la propagande de l'O.E.I. diffuse du contenu pouvant renvoyer une image utopique de la vie sous l'autorité du califat¹⁸⁵. Cette communication renvoie une promesse, celle d'un cadre de vie sécurisé où les : *'bon croyants'* pourront pratiquer *'le vrai islam'*. La propagande met en scène la vie quotidienne de façon à démontrer que l'O.E.I. a la capacité de gouverner sur ses terres et garantit : « *le nettoyage des rues, la pose de pylônes électriques, la réparation des égouts, la purification de l'eau, la collecte des dons du sang, l'accès à un système de santé et à l'éducation* »¹⁸⁶. L'entretien de

¹⁸² BENSLAMA Fethi et KHOSROKHAVAR Farhad, *op. cit.*, voir p. 10.

¹⁸³ BOUTILLY Romain, HUSSER Antoine et PRIGENT Frédérique, *op. cit.*

¹⁸⁴ *Ibid.*

¹⁸⁵ WINTER Charlie, *op. cit.*

¹⁸⁶ *Ibid.*

cette image utopique représente d'ailleurs la plus grande proportion de contenu diffusé dans le cadre de la propagande analysée par Charlie WINTER, devant la guerre et la violence (469 données sur les 892 récoltées)¹⁸⁷. L'objectif était alors de donner l'impression d'un territoire prospère capable d'accueillir des familles en toute sécurité. Edith BOUVIER et Céline MARTELET décrivent l'utilisation des enfants dans le cadre de la propagande de façon à rassurer l'audience¹⁸⁸.

Attirer des familles est un objectif essentiel pour tout État souhaitant pérenniser son existence, car il lui faut une population pour permettre son fonctionnement. Initialement purement masculin, l'ouverture du jihadisme aux femmes implique le développement de familles avec la naissance d'enfants directement sur le territoire. Ces femmes sont la garantie d'une production de générations de jihadistes dont l'éducation sera vierge de toute autre valeur que celle que l'O.E.I. prodiguera.

De plus, le caractère familial du jihad est important pour le fonctionnement de la société jihadiste. Comme évoqué plus tôt, les services de propagande cherchent à développer le sentiment d'appartenance des recrues à un collectif de façon à donner l'impression d'une Oumma unie autour des mêmes valeurs.

Au sein de cette communauté, où chaque interlocuteur et interlocutrice est appelé frère ou sœur, les femmes tiennent un rôle important car elles assurent un relai des valeurs jihadistes au sein de leur foyer tandis que les hommes meurent au combat. Ainsi, il est possible que la présence des femmes agisse comme un ciment social grâce à l'entretien de la cellule familiale.

B. Adaptation du contenu selon le genre

De façon générale, la radicalisation féminine se développe à partir des mêmes éléments que pour les hommes. Fethi BENSLAMA et Farhad KHOSROKHAVAR en listent un certain nombre, parmi lesquels : « *sentiment d'humiliation, ressentiment profond, capacité d'agir accrue par une organisation ou par le bricolage au sein d'un groupe et, enfin, volonté d'humilier l'humiliateur tout en se dotant, dans les cas relevant du jihadisme, d'un statut de martyr récompensé au Ciel par une place au paradis* »¹⁸⁹. La radicalisation via internet, et

¹⁸⁷ *Ibid.*

¹⁸⁸ BOUVIER Edith, MARTELET Céline, *op. cit.*, voir p. 79-80.

¹⁸⁹ BENSLAMA Fethi et KHOSROKHAVAR Farhad, *op. cit.*, voir p. 33

notamment par le visionnage de vidéos est également un point commun aux hommes et femmes, c'est au sein du contenu que des nuances apparaissent.

Tout comme leurs homologues masculins, les prétendantes au jihad consomment des images guerrières produites par les organisations terroristes. Elles aussi se réjouissent des victoires territoriales et des mises à mort des individus considérés comme des ennemis du califat. Outre la violence, les vidéos diffusées par l'O.E.I. mettent en scène de jeunes hommes d'une façon virilisée et héroïque. Cela permet de toucher les femmes et jeunes filles tout en conférant l'image rassurante d'un homme pouvant protéger la Oumma et sa propre famille.

L'afflux de jihadistes étrangers(ères) a été très important aux premiers mois de la proclamation du califat, jusqu'en 2016. Lors de cette période, la propagande destinée aux femmes misait sur des valeurs humanistes pour attirer ces dernières. Utilisant à son compte les attaques de Bachar AL-ASSAD contre son peuple, l'O.E.I. a exploité le besoin d'aide médicale des femmes syriennes et enfants syriens pour attirer des femmes.

L'aspect guerrier du jihad féminin a été très peu diffusé au sein de la propagande qui cherchait plutôt à stimuler des sentiments de compassion, de protection et par extension de révolte face à l'injustice pour augmenter ses adhérentes. L'instrumentalisation du sentiment humanitaire semble être le principal outil exploité par l'organisation vis à vis des femmes. Toutefois, une fois sur place, ces jihadistes se heurtent bien souvent aux barrières linguistiques et restent au sein de leur communauté, sans rencontrer de syrien(ne)s. Geraldine CASUTT nuance le poids accordé à la cause humanitaire dans le départ des femmes en soulignant que cela retire l'idéologie de leur engagement en mettant en avant leur charité¹⁹⁰. Il n'empêche que les malheurs de la population syrienne furent bel et bien exploités par la propagande jihadiste, manipulant les individus grâce à leur empathie envers des enfants blessés, souvent mutilés ou défigurés, voire même parfois décédés¹⁹¹.

Le témoignage de Sophie KASIKI à propos de sa radicalisation est édifiant. Il est d'ailleurs intéressant de relever que, bien qu'elle se soit rendue de plein gré en Syrie avec son fils de quatre ans, elle ne s'est pas qualifiée elle-même de radicalisée mais utilise le terme « *embrigadée* »¹⁹². En cela, elle se retire de toute responsabilité ou engagement jihadiste en

¹⁹⁰ CASUTT Géraldine, « Quand le djihadiste est une femme », *Armée de terre*, « *Inflexions* », 2018/2, N°38, pages 87 à 96.

¹⁹¹ HOYLE Carolyn, BRADFORD Alexandra et FRENETT Ross, « Becoming Mulan? Female Western Migrants to ISIS », *Institute for strategic dialogue*, 2015.

¹⁹² KASIKI Sophie, *op. cit.*, voir p. 60

employant une forme passive. L'ex-jihadiste se place dans une position victimaire et attribue son départ aux garçons de la maison de quartier où elle travaillait qui l'ont convaincu de les rejoindre en exploitant la détresse des civil(e)s syrien(ne)s dans leur argumentaire : « *Ici, il y a tant à faire. Le peuple syrien souffre. On n'est pas assez nombreux. La vie est très dure pour certains* »¹⁹³. L'idée de faire venir Sophie pour travailler dans les hôpitaux est rapidement introduite dans les conversations, malgré son absence de compétences médicales :

- « *Beaucoup de familles ont fui, à cause de la violence de Bachar, le président Syrien. Alors on manque de personnel dans les hôpitaux. Par exemple, dans le grand hôpital des femmes à Rakka, qui soigne des Syriennes arrivant de partout, des campagnes, tout ça. Beaucoup d'étrangères sont venues donner un coup de main, mais elles ne sont pas assez nombreuses. A la maternité, il y a énormément de naissances et jamais assez de monde pour aider les accouchées.*
- *Mais je ne suis pas médecin.*
- *Ils n'ont pas seulement besoin de médecins ou d'infirmières. On manque de femmes de bonne volonté, pour aider les patientes, pour s'occuper des petits. Il y a de grandes nécessités ici »*¹⁹⁴.

L'instrumentalisation de la cause syrienne donne aux femmes l'impression qu'elles vont contribuer à quelque chose de plus grand qu'elles, leur vie va avoir un objectif et surtout une utilité. C'est ce sentiment qui animait Sophie KASIKI lorsqu'elle a pris ses billets pour la Turquie : « *j'ai besoin de partir, de me rendre utile et de retrouver un sens à ma vie* »¹⁹⁵. Les discours tenus à l'égard des femmes insinuent que celles-ci sont susceptibles d'obtenir un emploi impliquant une reconnaissance ce qui accentue l'intérêt que l'idéologie jihadiste peut susciter. Le Manifeste rédigé par les brigades *al-Khansaa* confirme la possibilité pour les femmes de travailler comme médecin ou docteur, ce qui est l'une des trois situations où elles ont le droit de sortir¹⁹⁶. Présentées comme des actrices à part entière du jihad, les femmes acceptant de venir soigner les civil(e)s et combattants en Syrie sont présentées comme des héroïnes qui peuvent elles-mêmes inspirer d'autres candidates au jihad.

La propagande jihadiste utilise également à son avantage le sentiment de mal-être au niveau individuel et intègre les éléments de la politique occidentale à leur argumentaire. La

¹⁹³ *Ibid.* voir p. 66.

¹⁹⁴ *Ibid.* voir p. 65

¹⁹⁵ *Ibid.* voir p. 73.

¹⁹⁶ WINTER Charlie, *op. cit.*

question du voile par exemple est largement exploitée car cela démontrerait que la communauté musulmane en France n'est pas libre de pratiquer sa foi, alors que l'O.E.I. permet aux femmes de : « *vivre l'islam en paix* »¹⁹⁷. Cette rhétorique est également mobilisée par Al-Qaïda. Lors d'un reportage, des images montrent Omar OMSEN réalisant un prêche dénonçant une : « *loi hypocrite* »¹⁹⁸ de la France n'autorisant pas l'abattage du mouton lors de l'Aïd, contraignant alors les musulmans à se cacher pour perpétuer leurs pratiques.

Ainsi, le jihad féminin est présenté dans un angle davantage pacifique et humaniste que les hommes qui sont les guerriers de la Oumma, tandis que les femmes sont à son chevet. La dévotion pour la noble cause est un argument d'autant plus important pour la propagande qu'elle justifierait l'abnégation des droits fondamentaux, car cela serait juste. C'est ce que le sociologue Fethi BENSLAMA qualifie de « *radicalisation dans la soumission* »¹⁹⁹ pour les femmes ayant intégré les rangs de l'O.E.I. Cette expression démontre que les concernées sont dans l'acceptation de l'idéologie violente et des discours y étant rattachés.

II. La réception de ces discours par les femmes

En qualité de processus personnel provoqué, la radicalisation est synonyme d'adhésion aux valeurs et pratiques violentes des organisations jihadistes, et cela quel que soit le genre. Dans la mesure où ces cellules sacralisent la masculinité et le patriarcat, des similitudes tout comme des divergences sont perceptibles dans la réception de ces discours selon le genre de l'individu. L'analyse se focalise ici sur deux éléments essentiels pour l'O.E.I., le premier est le point commun avec l'attirance pour la violence et la mort, le second porte sur le rapport aux corps, qui est la majeure différence genrée au sein du jihadisme.

A. La fascination pour la violence : élément commun de radicalisation entre les hommes et les femmes

Comme cela a été démontré au sein de la première partie de ce travail de recherche, le jihadisme joue avec les représentations de la violence et de la brutalité pour séduire ses recrues. Ayant pour principale vocation d'attirer des hommes pour alimenter les contingents, ces images

¹⁹⁷ VILLA Charles, *op. cit.*

¹⁹⁸ BOUTILLY Romain, HUSSER Antoine et PRIGENT Frédérique, *op. cit.*

¹⁹⁹ BOUDIBA M., BERTRAND E., RAYBOIS S., THIERY A., DOUDOUX T., MANGIN C., PERRIN K., MAHUT T., « Radicalisation des femmes », *France 3*, [Youtube](#), 12 novembre 2019.

touchent également les femmes en entretenant leur admiration pour les *moudjahidin* et les martyrs tout en impactant leur perception de leur jihad individuel.

1. *Admiration pour les combattants et la mort*

Avec les exécutions, spectacles et châtiments corporels infligés en public, la violence rythme la vie sous le califat et les armes sont omniprésentes dans les quotidiens des hommes et femmes vivant sur les terres de jihad. Aussi, la propagande jihadiste correspond à une étape préparatoire à l'expérience de la violence en permettant son acceptation auprès de l'audience.

Le processus d'héroïsation par la violence engendre une sincère admiration pour les *moudjahidin*, avec des mises en scènes mettant en valeur leur virilité et atouts physiques. Selon l'analyse menée par Fethi BENSLAMA et Farhad KHOSROKHOVAR, ces éléments trouvent une résonance particulière chez les jeunes femmes et adolescentes qui seraient séduites par le courage que les combattants démontrent devant la mort. S'imaginant des hommes aux profils matures se rapprochant d'un idéal masculin, ces femmes seraient d'autant plus attirées par les jihadistes car ceux-ci se démarquent des adolescents et jeunes hommes de leur entourage : « *qu'elles jugent souvent immatures et incapables d'engagement* »²⁰⁰.

Au cours de leur enquête, les chercheurs se sont employés à comprendre : « *Qu'est-ce qui attire irrésistiblement les filles vers le jeune jihadiste exalté par la propagande ?* »²⁰¹, ce à quoi les femmes interrogées répondaient en grande majorité : « *Le fait qu'ils affrontent la mort* »²⁰². Le rapport fanatisé à la violence (voir Partie I) est associé à une forme de bravoure ou de noblesse d'âme qui séduit les potentielles jihadistes.

L'attrait pour la violence et la mort est donc un point commun à l'effet de la propagande et, par extension, de la radicalisation sur les hommes et les femmes. Chacun(e) se réjouit des victoires des organisations jihadistes, de l'élimination des ennemis et, de façon générale, des actions violentes perpétrées dans le cadre du jihad. Même dans le deuil, face à la douleur infligée par la perte de l'époux, la majorité des femmes conserve une forme d'optimisme où le décès de l'être aimé est contrebalancé par la joie d'avoir accompli la volonté de Dieu : « *Wallahi je n'aurais jamais pensé que je serais au Shaam en étant veuve à 18 ans, mais nous faisons partie d'un plan et Allah est le meilleur des planificateurs* »²⁰³ ; « *mon cœur était*

²⁰⁰ BENSLAMA Fethi et KHOSROKHAVAR Farhad, *op. cit.*, voir p. 16.

²⁰¹ *Ibid.* voir p. 18

²⁰² *Ibid.* voir p. 18

²⁰³ HOYLE Carolyn, BRADFORD Alexandra et FRENETT Ross, *op. cit.*

heureux de savoir que mon mari avait quitté cette dunya en empruntant la voie d'Allah Insha'Allah »²⁰⁴.

Outre cette violence par procuration vécue au quotidien au travers des hommes, un certain nombre de femmes, notamment occidentales, font l'apologie de la brutalité via les réseaux sociaux, comme par exemple la britannique Umm HUSSAIN : « *Sachez que nous avons des armées en Irak et une armée à Sham de lions en colère dont la boisson est le SANG et le jeu est le CARNAGE* »²⁰⁵. En cela, l'étude menée par Carolyn HOYLE, Alexandra BRADFORD et Ross FRENETT considère que le répertoire d'actions violentes et horribles exalte les femmes et accentue leur souhait de procéder à leur hijra²⁰⁶. De plus, dans la mesure où l'idéologie jihadiste est basée sur la mort et la brutalité, l'ensemble des militant(e)s et adhérent(e)s aux organisations terroristes justifie le recours à la violence.

En écho aux discours propagandistes mobilisant la violence, plusieurs femmes démontrent la volonté de prendre les armes, voire même de mourir en martyre²⁰⁷. L'analyse menée par l'Institut pour le dialogue stratégique relève toutefois que sur leur échantillon jihadiste (dont le nombre n'est pas communiqué), seulement trois exprimaient clairement le souhait de combattre²⁰⁸. Cependant, cette pratique est strictement encadrée pour les femmes et l'une des rares voies de l'accès à la violence a longtemps été par le biais des brigades *al-Khansaa*.

2. *La jihadiste, une « Héroïne négative »*²⁰⁹

Malgré les restrictions imposées aux femmes sur leur participation au jihad guerrier, un certain nombre d'entre elles ont pris des initiatives pour commettre des attentats, tel que ce fut le cas en 2016 avec la tentative d'attaque à la voiture piégée sur Notre-Dame. Fethi BENSLAMA et Farhad KHOSROKHAVAR qualifient ces jihadistes de : « *héroïne négative* »²¹⁰ et les définissent comme : « *celle qui va au-delà de la simple affirmation de soi en tant que surmusulmane et entend asservir les autres par le recours à la violence dans une attitude qui emprunte ses traits majeurs aux jihadistes masculins* »²¹¹. Le terme *surmusulmane* employé

²⁰⁴ *Ibid.*

²⁰⁵ *Ibid.*

²⁰⁶ *Ibid.*

²⁰⁷ BOUVIER Edith, MARTELET Céline, *op. cit.*, voir p.57.

²⁰⁸ HOYLE Carolyn, BRADFORD Alexandra et FRENETT Ross, *op. cit.*

²⁰⁹ BENSLAMA Fethi et KHOSROKHAVAR Farhad, *op. cit.*, voir p. 44

²¹⁰ *Ibid.* voir p. 44

²¹¹ *Ibid.* voir p. 45

par les auteurs désigne les femmes entrant sur les voies du jihad avec une vocation religieuse, persuadées de prendre part à une guerre sainte.

Ces deux catégories de jihadistes définies par les chercheurs se rejoignent dans leur adhésion idéologique mais divergent dans la forme à donner à leur engagement. Les *surmusulmanes* se plient aux règles imposées à la société par la charia et se dédient à leur famille, notamment à leur époux. À l'inverse, les *héroïnes négatives* remettent en question l'inégalité dans l'accès à la violence en se hissant *de facto* au même niveau que les hommes en participant activement à la guerre. Ces femmes sont caractérisées par leur volonté d'employer la violence à l'encontre des ennemis désignés par l'idéologie jihadiste.

Ce qui diffère entre ces deux profils est la part accordée à la religion ou à la violence dans leur radicalisation. Dans les deux cas, les discours de radicalisation produisent une polarisation entre d'un côté les 'bon(ne)s croyant(e)s' se battant pour le vrai islam et de l'autre les 'kouffars' et 'terres impies'. C'est dans la réception de cette propagande que des contrastes sont perceptibles selon l'importance accordée à la religion ou bien à la violence. Cette répartition entre ces deux caractérisations du jihadisme féminin peut également être une conséquence de l'adaptation des discours produits par la communication qui dédie les contenus guerriers davantage aux pays occidentaux tandis que les messages mettant en avant le caractère religieux du jihad sont plutôt destinés aux États de la région MENA, même si cette distinction n'est pas stricte.

Les discours sur la violence produits par la propagande jihadiste produisent des effets similaires sur les hommes et les femmes qui éprouvent de la fascination pour la mort et les combattants. La réception de ces contenus est toutefois différenciée lorsqu'il s'agit du rapport au corps.

B. La distinction à partir de la question du rapport au corps

L'idéologie jihadiste instaure un patriarcat basé sur l'hyper virilisation des hommes et la stricte séparation des genres justifiée par l'invocation de la sharia. Cela impose une différenciation entre les hommes et les femmes dès la diffusion des contenus propagandistes, ce qui impacte la réception des messages.

1. *L'acceptation de la hiérarchisation des rapports sociaux : la recherche d'une « transcendance répressive »*²¹²

La stricte codification des rapports sociaux au sein du jihadisme s'opère en défaveur des femmes en raison de l'inégalité qu'elle instaure. L'acceptation de ce régime restrictif envers les femmes par ces dernières fait écho à la notion de « *radicalisation dans la soumission* »²¹³ employée par Fethi BENSLAMA. Ces jihadistes sont présentées comme soumises en raison de l'encadrement très rigoureux de leur vie sous l'O.E.I.. À cela s'ajoute l'étude menée par BENSLAMA et KHOSROKHAVAR qui met en évidence une attirance des candidates au jihad pour l'autorité.

Selon les résultats de leurs entretiens, les femmes (principalement jeunes) seraient entrées dans la quête d'un « *pouvoir répressif* »²¹⁴. Les chercheurs définissent ces attitudes comme : « *une forme d'archaïsation du sens qui vise à parer au non-sens des relations sociales égalitaires, parfaitement désacralisées, voire profanées* »²¹⁵. Le caractère restrictif et contrôlant du jihad féminin est donc perçu comme un contrepoids aux sociétés occidentales ayant emprunté la voie de la sécularisation. Celles-ci laisseraient trop de libertés et diversifieraient les sources de l'autorité au détriment d'un ordre social religieusement organisé. La répression est d'autant plus acceptée par les femmes en raison de l'opposition créée avec les États mécréants, car elles ont le sentiment que leur situation est justifiée en raison de leur appartenance à la Oumma.

Ainsi, la hiérarchie imposée par l'idéologie jihadiste permettrait de redonner de la valeur à la cellule familiale et réinjecterait de la sacralité dans la société. D'après l'analyse menée par Farhad KHOSROKHAVAR²¹⁶, cette acceptation est à interpréter comme une réponse à l'instabilité conjugale découlant de la modernisation des sociétés, particulièrement visible avec la multiplication des familles recomposées et l'autorisation des unions homosexuelles. En conséquence, la soumission des femmes à la répression est considérée comme le moyen de sortir de l'incertitude via le renforcement de l'autorité. Cet encadrement

²¹² *Ibid.*, voir p. 19

²¹³ BOUDIBA M., BERTRAND E., RAYBOIS S., THIERY A., DOUDOUX T., MANGIN C., PERRIN K., MAHUT T., *op. cit.*

²¹⁴ BENSLAMA Fethi et KHOSROKHAVAR Farhad, *op. cit.*, voir p. 18.

²¹⁵ *Ibid.*, voir p. 19

²¹⁶ KHOSROKHOVAR Farhad, « Le jihadisme féminin en Europe aujourd'hui », *Telos*, publié le 17 mars 2015, consulté le 13 juillet 2022.

revêt d'autant plus un aspect rassurant lorsque ces femmes ont subi des traumatismes et cherchent à échapper à des angoisses profondément ancrées.

2. *La séparation physique : un élément rassurant en raison de traumatismes*

Les discours tenus par les organes propagandistes véhiculent des valeurs impliquant une morale sociale et sexuelle justifiée par des motifs religieux. Pour une certaine proportion de femmes, l'organisation d'une vie sociale basée sur une stricte séparation des genres est rassurante en raison de traumatismes issus de violences passées. En effet, au sein de son ouvrage *Les revenants*, David Thompson relève que : « *les femmes ayant connu directement ou dans leur entourage des cas de violences domestiques ou sexuelles, d'abandon parental, de prostitution ou de toxicomanie, paraissent fortement représentées dans le jihadisme* »²¹⁷.

En conséquence, les femmes peuvent percevoir la gestion des rapports sociaux comme la garantie d'une sécurité face à de nouvelles violences. L'adhésion à l'idéologie jihadiste et le voyage en Syrie sont interprétés comme un nouveau départ, une renaissance pour une vie en rupture avec le soi blessé et traumatisé. L'aspect moral du jihad semble revêtir un caractère d'autant plus essentiel pour les jeunes filles ayant vécu des violences sexuelles qui cherchent un nouvel épanouissement en acceptant de se placer sous une autorité religieuse encadrant leur conduite et leurs désirs.

En conséquence, le message jihadiste et les promesses tenues quant au modèle de société qui serait établi, apparaissent comme une réponse à une forme de désarroi émotionnel qui vient se conjuguer à l'engagement intellectuel.

La volonté d'attirer les femmes est un réel objectif poursuivi par l'Organisation état islamique qui a su mobiliser divers mécanismes pour y parvenir. Basés sur des stéréotypes, les éléments propagandistes dédiés aux femmes furent largement liés au répertoire sentimental en exploitant l'axe humanitaire, solidaire et familial du jihad. Pourtant, loin de ces thèmes émotionnels, la violence apparaît comme un élément commun à la radicalisation entre les hommes et les femmes. C'est un facteur fédérateur pour le groupe, fasciné par ses combattants et pour la mort en martyr. La réception des discours est différente lorsqu'il est question de

²¹⁷ THOMPSON David, *Les revenants. Ils étaient partis faire le jihad, ils sont de retour en France*. Le Seuil, décembre 2016, 304 pages, ISBN : 978-2-02-134939-9 voir page : 186.

l'ordre social en raison du patriarcat imposé par ce dernier, toutefois accepté par les militantes du jihad.

Conclusion de partie

La radicalisation implique une adhésion idéologique de la recrue dont les valeurs et pratiques rejoignent celles portées par la cellule terroriste. Cheminement individuel car personnel, l'engagement vers les idées salafistes a été facilité par la réislamisation opérée depuis quatre décennies, occultant le courant réformiste moderniste. L'adhésion est d'autant plus facilitée que les courants positivistes sont faiblement représentés dans l'espace public et médiatique. *A contrario*, l'islamisme est repérable visuellement grâce au contrôle qu'il fait peser sur le corps des femmes via les codes vestimentaires. Davantage de nature sociale et politique que religieuse, ce renforcement de la maîtrise exercée sur les femmes est appuyé par des courants islamistes se revendiquant féministes de façon à tromper l'audience en usant d'une appellation liée à l'émancipation des femmes.

S'inscrivant dans une temporalité variable selon les individus, la radicalisation est provoquée par une propagande élaborée pour convaincre un maximum d'individus. Délaissant la dimension spirituelle du jihad ou bien l'encadrement juridique de ce dernier, la communication est structurée de façon à diffuser le plus largement possible leur contenu. Sur ce point, l'ère du numérique a donné une nouvelle dimension à l'activisme jihadiste qui a adopté un format virtuel. Cet outil augmente la portée de la propagande à l'échelle internationale, d'autant plus lorsqu'il s'agit de toucher un jeune public.

Le caractère direct des échanges via internet permet d'immerger la recrue dans des idées radicales en modifiant le référentiel de valeurs initiales du sujet vers le salaf-jihadisme. L'inversion de ce système de valeur est d'autant plus facilitée que la recrue n'est pas ou peu informée sur l'existence des autres interprétations disponibles des écrits coraniques.

Dans la mesure où l'O.E.I. a démontré sa volonté d'attirer des femmes en Syrie, la propagande a pris en considération le genre dans sa stratégie de communication. Les femmes ont en effet un rôle essentiel dans le cadre de la pérennisation de l'existence de la société jihadiste envisagée par la cellule terroriste. Toutefois, les discours et motifs de radicalisation ne divergent pas vraiment entre les genres. Certes, les contenus de nature humaniste sont davantage mis en avant auprès des femmes, mais ces dernières se montrent également réceptives aux mises en scène violentes et guerrières.

L'analyse de la réception de ces discours est d'autant plus pertinente qu'elle met en évidence une fascination commune aux hommes et aux femmes pour la violence et la mort. Cet

intérêt peut aussi bien se focaliser sur l'image du combattant en sa qualité de mari idéal, que sur la jihadiste qui saisit l'occasion de réécrire son roman personnel par l'emploi de la violence. La principale différence réside dans la question du corps dans les rapports sociaux hiérarchisés à partir d'une inégalité chronique femmes-hommes. La soumission serait alors acceptée par les femmes comme une condition nécessaire à leur tranquillité physique et spirituelle. Leur engagement et militantisme au sein du mouvement jihadiste restent conditionnés par les normes imposées par l'idéologie, ce qui ne signifie pas qu'elles ne contribuent pas à la dynamique du mouvement.

PARTIE III : L'ENGAGEMENT ET L'ACTE MILITANT À L'ÉPREUVE DU GENRE AU SEIN DU JIHADISME

Les rapports sociaux de domination entre les genres, bien souvent défavorables au sexe féminin, sont décelables en de multiples domaines, autant dans l'espace public que dans la sphère privée. La récente dynamique de recherche sur le genre met notamment en exergue les inégalités de représentation des femmes à des postes à responsabilité au sein des milieux politiques et du militantisme. Pourtant, de nombreu(se)x auteur(e)s ont démontré que les femmes s'étaient investies dans les grandes mobilisations, de la Révolution française aux soulèvements ouvriers en passant par le terrorisme des années 1970, ou encore, par le mouvement des black block.

La capacité d'engagement des femmes au sein de groupes militants ne fait pas de doute, d'autant plus lorsque l'égalité femme-homme est intégrée à la rhétorique de ces structures. Malgré cela, Patricia ROUX, remarque le maintien d'une hiérarchie de genre selon les codes internes aux groupes militants²¹⁸. De même, Cécile GUILLAUME soulignait la présence d'un « *plafond de verre à la CFDT* »²¹⁹, une situation qu'elle jugeait en décalage avec les valeurs égalitaires prônée par le syndicat²²⁰. De plus, Lucie BARGEL relève qu'au sein des mouvements des jeunes socialistes, de SUD Étudiant et de l'UNI, les femmes s'occupent des activités que les hommes considèrent comme : « *un travail ingrat* »²²¹.

Au sein du mouvement jihadiste, les rapports sociaux organisés selon une stricte hiérarchie entre les sexes suivent une logique de pouvoir où la place des femmes au sein de l'acte militant est prédéfinie par les normes de la société jihadiste. En cela, la permanence d'une domination masculine des rapports sociaux au sein du militantisme impacte l'engagement et l'activisme féminin, lui-même conditionné par les codes propres au groupe.

En raison de l'ensemble de ces éléments, l'objectif de cette partie est de comprendre le poids de la logique interne au groupe sur le militantisme féminin et la division sexuelle du travail au sein du jihadisme. La question du genre est ici abordée en adéquation avec la

²¹⁸ ROUX Patricia, PERRIN Céline, PANNATIER Gaël, COSSY Valérie, « Le Militantisme n'échappe pas au patriarcat », *Nouvelles questions féministes*, 2005/3 volume 24, p. 4-16.

²¹⁹ MARTINACHE Igor, « Militantisme et hiérarchies de genre », *Politix*, n° 78, 2007, 197 p.

²²⁰ *Ibid.*

²²¹ ROUX Patricia, PERRIN Céline, PANNATIER Gaël, COSSY Valérie, *op. cit.*

définition proposée par Patricia ROUX, selon laquelle ce concept est à saisir comme : « *un système politique qui organise les rapports de domination et comme un processus que les militant-e-s mettent en œuvre dans leurs pratiques, leurs mobilisations et leurs projets politiques* »²²².

L'idéologie jihadiste a développé une conceptualisation hyper-virilisée de sa vision de la société, ce qui conduit à une hypersexualisation des femmes, freinant leur engagement actif (chapitre 7). Leur activisme a donc un caractère essentiellement domestique et ce qui est associé à une forme de passivité, même si leur contribution est repérable à tous les niveaux du militantisme jihadiste (chapitre 8). À la manière de Fanny BUGNON dans les Amazones de la terreur, le dernier chapitre de cette recherche illustre la caractérisation des femmes au sein du jihadisme opérée via les représentations médiatiques qui tendent à élaborer des portraits-types de jihadistes en les éloignant de la violence (chapitre 9).

²²² *Ibid.*

Chapitre 7

L'essentialisation des femmes à partir de leurs attributs biologiques dans le jihadisme

Majoritairement masculin, le jihadisme ne camoufle pas ses conceptions inégalitaires de la société ou sa volonté de contrôler le corps des femmes. Malgré l'apparente régression juridique que semble être l'adhésion des femmes à l'idéologie jihadiste, ces-dernières représentent 20% des membres français(es) du mouvement. Leur présence illustre une acceptation de la conception d'une société basée sur la complémentarité des sexes, et donc l'acceptation de leur rôle biologique au sein de l'organisation. Cela implique également leur assentiment quant à l'exploitation sexuelle des femmes pratiquée par l'Organisation état islamique, avec le cas des persécutions et de l'esclavagisme de la communauté Yézidie.

I. La complémentarité des sexes pour organiser la société jihadiste

Le jihadisme se présente comme un contrepied à l'influence occidentale ainsi qu'à ses valeurs, bien souvent liée à une vision moderniste des sociétés où la dynamique est favorable à l'émancipation des femmes. Le cas tunisien a incarné cette vive opposition à la théorie de complémentarité des genres lors de l'indignation populaire de 2012. Le parti islamiste Ennahdha avait proposé à la Commission Consultative de l'Assemblée Nationale Constituante d'intégrer le concept de complémentarité de l'homme et de la femme au sein de la nouvelle constitution : « *L'État assure la protection des droits de la femme, de ses acquis, sous le principe de complémentarité avec l'homme au sein de la famille et en tant qu'associée de l'homme dans le développement de la patrie* »²²³. Cela aurait été synonyme d'une régression des acquis juridiques pour les tunisiennes ainsi que de légalisation d'une inégalité sociale.

A. Une égalité sociale de façade

La société jihadiste est organisée à partir de la théorie de la complémentarité des sexes qui tend à polariser la société entre les hommes et les femmes, dont les fonctions au sein de la vie en collectif seraient naturellement déterminées.

²²³ BOITIAUX Charlotte, « “Complémentarité” contre “égalité” des sexes, la polémique enfle en Tunisie », [France 24](#), publié en ligne le 8 août 2012, mis à jour le 10 août 2012, consulté le 6 août 2022.

Le concept de complémentarité des sexes paraît séduisant dans la mesure où il assure à tou(te)s un rôle bien défini et limité au sein de la société où chacun(e) a une place à tenir par rapport aux autres. La différence biologique des attributs sexuels crée une distinction quant aux capacités des uns et des unes, ce qui engendre une complémentarité. Cela crée *de facto* une dépendance d'un groupe vis-à-vis de l'autre, et cela principalement en défaveur des femmes dans la mesure où l'homme est chargé du travail et de la représentation publique du foyer, tandis que les femmes sont cantonnées à la sphère privée et aux tâches domestiques. Cette organisation sociale instaure une inégalité économique au sein du couple en assurant l'ascendant de l'homme sur sa (*en l'occurrence ses*) compagne(s). Ainsi, malgré une impression d'égalité en raison de la possibilité offerte à toute personne de s'intégrer au sein de la société, ce concept impose une hiérarchie et donc une inégalité entre les femmes et les hommes.

L'organisation du quotidien sur la base d'une complémentarité femme-homme sous-entend qu'un individu célibataire est incomplet et rejette la possibilité de former un couple homosexuel. Cette conception va également à l'encontre de l'émergence des théories sur le genre en se concentrant uniquement sur l'aspect physique et biologique pour distinguer les groupes. En conséquence, toute femme ou tout homme en quête d'épanouissement personnel ne pourra accéder au bonheur qu'en trouvant un(e) partenaire du sexe opposé.

Cette vision essentialiste légitimise les discriminations sexuelles en donnant un faux sentiment d'équilibre social. C'est en vertu de ces valeurs que les missions attribuées aux femmes au sein de l'Organisation état islamique sont davantage tournées vers l'émotionnel, avec une propagande mettant en avant le caractère humanitaire du jihad ainsi que la famille. La complémentarité est également un outil d'exclusion intervenant en faveur des hommes qui ont le monopole de l'autorité et du pouvoir décisionnel, autant à l'échelle du foyer qu'à celle de l'organisation jihadiste.

Cette idée limitante d'une passivité féminine au sein de la société se retrouve au sein du manifeste des Brigades *al-Khansaa*. Selon la traduction établie par Charlie WINTER, le groupe de femme assume que le rôle des femmes est « *divinement limité* »²²⁴ au sein des sociétés. Rejoignant l'argument précédemment avancé sur le poids de l'interprétation de l'islam dans l'acceptation des valeurs et pratiques jihadistes, la brigade se base sur le Coran et les Hadiths pour légitimer le maintien des femmes dans une posture passive devant adopter : «

²²⁴ WINTER Charlie, *op. cit.*

un mode de vie sédentaire »²²⁵. En opposition avec la voie empruntée par l'Occident, la discipline de la division sexuelle des tâches à partir de la complémentarité des sexes permet d'éviter toute confusion entre les genres.

Dans le cadre de l'énumération des défaillances commises par l'Ouest (*équivalent au monde occidental dans le texte*), les brigades dénoncent une corruption des esprits. Se positionnant à l'encontre de la dynamique d'émancipation des femmes, les jihadistes jugent que ces-dernières devraient : « *accepter qu'elles sont des femmes au foyer* »²²⁶. Tout cela car la relation sociale entre les hommes et les femmes s'articule à partir de leurs différences biologiques. Si l'homme est chargé des interactions avec l'extérieur et doit travailler pour nourrir le foyer, les femmes doivent adopter un mode de vie qualifié de « *sédentaire* » et domestique. Aucun changement ne pourrait survenir car, dans la logique jihadiste, les différences biologiques sont inamovibles et surtout elles sont nécessaires pour maintenir l'harmonie sociale.

Ce confinement des femmes au sein de l'espace privé était accepté par les jihadistes et intériorisé par les femmes. Lors d'un reportage au sein du camp *Al-Hol* en Syrie, le journaliste Charles VILLA a pu échanger avec des détenues à propos de leurs occupations. Les quatre françaises avaient alors témoigné :

- « *Moi j'étais à la maison, on était à la maison*
- *Femmes au foyer*
- *À faire des gosses tous les ans* (rires)
- *Faire le ménage, à manger, Une vie de femme au foyer.*
- *Une vie de femme*
- *Une femme en fait !* »²²⁷

Cette conceptualisation de la société à partir de la complémentarité des sexes vient appuyer l'inégalité entre ces derniers, d'autant plus qu'il légitimise le contrôle imposé au corps des femmes. Le respect de la séparation physique femmes-hommes justifie l'encadrement des interactions entre les deux sexes et se répercute sur la division sexuelle du militantisme. Dépendantes des hommes pour exister au sein de la société jihadiste, les femmes sont cantonnées soit à la résidence de leur époux, soit dans des maisons pour femmes en attendant

²²⁵ *Ibid.*

²²⁶ *Ibid.*

²²⁷ VILLA Charles, *op. cit.*

d'être mariées. Toutefois, bien que soumises à condition, il existe des possibilités d'accès à l'espace public.

B. Le fonctionnement biologique de la société : la réalisation par la maternité

Au sein de l'O.E.I., une femme ne peut habiter seule et sans époux dans un logement. Pour éviter de connaître ce genre de situation, l'organisation a créé les *madhafas* et *maqarr*, des résidences réservées aux femmes et aux enfants. Les séjours peuvent durer des mois et concernent aussi bien les veuves et célibataires que les épouses de combattants mobilisés loin du foyer pendant de longues périodes. Ainsi, le seul moyen pour les pensionnaires de quitter ces lieux est de se marier avec un homme. Si l'on en croit les témoignages de Laura PASSONI²²⁸ et de Sophie KASIKI²²⁹, les conditions de vie de ces internats, dirigés par des femmes autoritaires, sont difficiles et individualistes.

Les hommes sont perçus comme des portes de sortie de ces maisons dont l'objectif principal est de détenir les femmes. En raison de la stricte application de la séparation des sexes et de la dissimulation des corps féminin, les mariages concernent des individus anonymes l'un pour l'autre. De plus, dans la mesure où les parents des jihadistes sont absents, c'est l'O.E.I. qui assure le rôle de tuteur pour les marié(e)s. Cette étape du mariage est d'ailleurs un impératif pour permettre les relations sexuelles entre les jihadistes, ce qui en fait une étape préalable pour fonder des familles.

Le témoignage fourni par l'interview de Charles VILLA illustre une réalité de la vie des femmes au sein de l'O.E.I. : celle de faire le plus d'enfants possible. De plus, en raison de la quête de la mort en martyre parmi les combattants, la recherche de la maternité apparaît pressante pour les épouses. Le fait de devenir mère et de pouvoir s'occuper de nourrissons permet de rompre avec l'isolement imposé par la séparation physique des hommes avec les femmes. En cela, l'ensemble des théories et pratiques développées par l'idéologies jihadistes encouragent les femmes à se mettre au service de leur époux et de la société par la maternité.

Le manifeste rédigé par les Brigades *al-Khansaa* confirme la réalisation du jihad féminin par la maternité : « *La thèse centrale de cette déclaration est que la femme a été créée pour peupler la Terre tout comme l'homme* »²³⁰. Faire des enfants est présenté comme : « le

²²⁸ PASSONI Laura et LORSIGNOL Catherine, *Au cœur de Daesh avec mon fils, La boîte à Pandore*, 2016, 9-782-87557266-0.

²²⁹ KASIKI Sophie, *op. cit.*, voir chapitre « La madafa » p. 139.

²³⁰ WINTER Charlie, *op. cit.*

*rôle fondamental de la femme et la place qui lui revient[...]le but de son existence »*²³¹. Selon cette perception, enfanter apparaît comme une obligation pour les femmes qui ne peuvent se réaliser en tant que telle uniquement par le fait de donner la vie. Cette destinée peut s'apparenter à un devoir divin car ces-dernières ont été créées à cette fin par Dieu. Cet élément est appuyé par les multiples références aux femmes liées aux origines de l'islam au sein du manifeste, notamment : « *Mariam et Asi et Khadija, Fatima, Aisha et les mères des croyants, les femmes des compagnons et leurs suivants »*²³². Les arguments mobilisés ont été élaborés pour pousser les femmes à avoir un maximum d'enfants sur place.

L'expertise des chercheurs Fethi BENSLAMA et Farhad KHOSROKHAVAR, appuie cette vision essentialiste des rapports femmes-hommes. Selon leur étude, la conceptualisation de la société à partir de la biologie conduit à une « *naturalisation intégrale »*²³³ des femmes, poussant ces dernières à s'engager dans la maternité, parfois de façon précoce. Leur objectif est de devenir une mère idéale prenant soin de ses enfants mais également de la communauté des croyants. En ce sens, il y a une dimension à la fois littérale et symbolique à la procréation au sein de l'O.E.I. C'est d'ailleurs pour cette raison que, tout comme les hommes, les femmes changent de nom à leur arrivée au sein de l'O.E.I. et sont rebaptisées *Umm* (mère) suivie du prénom de leurs enfants.

Malgré la puissance de l'injonction à la maternité développée par la rhétorique jihadiste, la qualité des soins fournis pour accompagner les grossesses, l'accouchement et la post natalité sont réalisés sans considération pour les patientes. Sophie KASIKI décrit l'hôpital de Raqqa comme : « *une usine à bébé »*²³⁴ où le manque d'hygiène et de procédures de soin mettent en péril la santé des patientes et des nourrissons, avec la pratique systématique de la césarienne, même lorsque l'accouchement est possible par voie basse. De plus, le témoignage fourni par l'ex-jihadiste rapporte une inégalité économique dans l'accès aux soins entre les femmes vivant à Raqqa selon leur nationalité. Pour une prise en charge et un accompagnement médical qualitatif, les patientes s'orientent vers les cliniques privées qui sont donc bien plus chères que l'hôpital public.

Contrairement aux hommes, les femmes ne peuvent accéder au statut de martyre. C'est un privilège uniquement réservé à la population masculine. Toutefois, BENSLAMA et

²³¹ *Ibid.*

²³² *Ibid.*

²³³ BENSLAMA Fethi et KHOSROKHAVAR Farhad, *op. cit.*, voir p. 85.

²³⁴ KASIKI Sophie, *op. cit.*, voir p.97

KHOSROKHAVAR relèvent que la maternité permettrait aux femmes d'accéder à un prestige équivalent en raison des nombreux sacrifices y étant liés²³⁵. Les chercheurs les qualifient de : « *perles consenties* »²³⁶ car être mère jihadiste signifie accepter de perdre son mari ainsi que ses enfants mâles au combat, tandis que les filles seront elles-mêmes mariées à des combattants, et donc de futurs martyrs.

Ce serait donc dans la maternité que les jihadistes parviendraient à se réaliser et à atteindre un statut sacré pour la communauté. C'est ce que BENSLAMA et KHOSROKHAVAR qualifient de : « *sacré désastreux* »²³⁷ ou encore de : « *horreur sacrée* »²³⁸, car leur développement en tant que jihadiste est basé sur un renoncement total de leur part et d'une acceptation de la mort dans leur quotidien.

La maternité est un élément central pour le jihad féminin. Nécessaire pour obtenir une place au sein de la société, le fait de procréer est intéressant pour l'O.E.I. car il permet de satisfaire deux objectifs. Tout d'abord, cela assure la pérennisation de l'existence du groupe avec la production de générations de jihadistes locaux ayant grandi avec les valeurs et pratiques salafistes. Ensuite, la maternité implique la satisfaction sexuelle des combattants masculins par la jouissance du corps des femmes.

II. Le repos du guerrier : l'exploitation sexuelle des femmes au service des combattants

Contrairement à l'image pudique et chaste qui découle de l'asepsie sociale organisée par la pensée salafite-jihadiste, la question de la sexualité occupe une place importante au sein de l'idéologie jihadiste. L'autorisation à contracter 4 mariages simultanés ainsi que le mythe phallocrate des 72 vierges attendant le martyr au paradis apparaissent comme des promesses pour les hommes qui rejoignent l'O.E.I. avec l'assurance que l'ensemble de leurs envies sexuelles seront satisfaites. Cette mise en service des femmes à la sexualité des combattants est particulièrement visible au travers des deux études de cas développées ci-dessous. La première concerne la question du jihad sexuelle des jihadistes volontaires, la seconde étudie la traite des non-jihadistes.

²³⁵ *Ibid.* voir p. 87.

²³⁶ *Ibid.* voir p. 86

²³⁷ *Ibid.* voir p. 87

²³⁸ *Ibid.* voir p. 87

A. Le *jihad al-nikah* des tunisiennes : mythe ou réalité ?

Au cours d'entretiens effectués en 2021 dans le cadre de la recherche réalisée pour l'Observatoire tunisien de la sécurité globale (OTSG) sur le paradoxe du jihadisme féminin en Tunisie, plusieurs interlocuteur(trice)s ont évoqué avec émoi le thème du *jihad al-nikah*.

En 2013, la Tunisie a été secouée par une terrible rumeur issue du témoignage d'Inès, étudiante mineure, repris par de nombreux médias. Cette tunisienne affirmait avoir été mariée à 152 jihadistes en uniquement six mois²³⁹, ce qui implique qu'elle épousait un homme différent chaque 1,2 jours. Ces mariages seraient volontairement courts car ils seraient uniquement conclus pour permettre des rapports sexuels légaux, avant que la femme ne puisse épouser un autre combattant avec lequel elle aura également des relations sexuelles. Les rapports charnels hors mariages sont strictement interdits au sein de l'O.E.I., en cela, ces mariages temporaires s'apparentent à une prostitution légale, permettant de respecter la législation tout en satisfaisant un maximum d'hommes.

Les médias ne tardèrent pas à s'emparer de cette histoire, présentant alors le jihad sexuel pour les femmes comme l'équivalent du jihad armé des hommes. L'idée du *jihad al-nikah* se répandit rapidement dans le pays, au point que Lofti BEN JEDDOU, alors ministre de l'Intérieur, déclarait en septembre 2013 que : « *Ces jeunes femmes, dit-il, ont des relations sexuelles avec 20, 30, 100 djihadistes ! [...] Après ces rapports sexuels qu'elles ont au nom de cette guerre sainte du sexe, elles reviennent enceintes* »²⁴⁰. La diffusion de multiples témoignages de jeunes filles ou de parents de Tunisiennes parties en Syrie contribuèrent à alimenter cette rumeur choquante pour la population.

Cette idée, abordée lors des entretiens, paraissait choquante et terrifiante pour les interlocuteurs qui n'ont pourtant pas remis en question la véracité de ce phénomène. Des filles tunisiennes, éduquées et dotées de plus de droits que leurs pairs du monde arabo-musulman, seraient parties de leur plein gré avec la volonté de servir sexuellement les jihadiste. Leur engagement s'apparente à de la prostitution dont la contrepartie ne serait pas monétaire mais divine, puisque leur soutien aux combattants leur ferait gagner le paradis.

²³⁹ DANIEL Sara, Tunisie. « La vérité sur le djihad sexuel », [Nouvel Obs](#), publié en ligne le 7 novembre 2013, consulté le 24 février 2021.

²⁴⁰ FRANCE 24, « Pour les autorités tunisiennes il existe un "djihad du sexe" en Syrie », [France 24](#), rubrique Tunisie, publié le 20 septembre 2013, consulté le 23 février 2021.

D'abord largement relayée, cette histoire a ensuite suscité plusieurs enquêtes dont les conclusions tendent à démentir l'existence d'un tel phénomène. Tout d'abord, la fatwa invoquée pour justifier le caractère sexuel de jihad des femmes est attribuée au cheikh Mohammed AL-ARIFI, un conservateur rigoriste réputé pour ses prises de positions dénigrantes envers les femmes. Or, le 30 décembre 2012, le religieux a démenti la paternité de la fatwa en la condamnant²⁴¹. De même, les enquêtes menées par des médias ont remis en question la crédibilité des témoignages publiés. De plus, les analystes ont démontré que lors de son interview diffusée sur la chaîne *Al-Ikhbariya* le 22 septembre 2013, la jeune syrienne Rawan QADDAH récitait un texte pensé pour discréditer les révolutionnaires syrien(ne)s²⁴². À cela s'ajoute le fait que, malgré la déclaration du ministre de l'Intérieur, aucune estimation officielle n'a été communiquée pour chiffrer le nombre de Tunisiennes rejoignant le jihadisme à des fins sexuelles.

Enfin, le rapport produit par le Haut-Commissariat aux Droits de l'Homme sur l'utilisation de mercenaires en Tunisie ne fait pas mention d'un quelconque jihad sexuel pour les femmes alors qu'il relève que 700 des jihadistes ayant quitté le pays sont des femmes²⁴³. À propos des motivations des Tunisiennes à rejoindre les terres du jihad, les observateur(trice)s de l'ONU considèrent que : « *les femmes qui représentent un petit nombre, ont peut-être également rejoint ces groupes pour des raisons similaires [aux hommes], ainsi que pour des raisons humanitaires ou personnelles. Le Groupe de travail a également été informé du phénomène croissant de familles entières qui se déplacent vers les zones de conflit* »²⁴⁴. En réaction, les autorités de l'époque ont renforcé les mesures de sécurité, en commençant par les contrôles aux aéroports.

La circulation de ce qui peut être considéré comme une *fake news* reflète deux situations pertinentes dans le cadre de l'étude menée par ce mémoire. La première est que la question de l'exploitation du corps des femmes est un sujet lié à la politique. La polémique du *jihad al-nikah* en Tunisie s'inscrit dans un contexte postrévolutionnaire caractérisé par la montée des islamistes au pouvoir. À cela s'ajoute en 2013 les assassinats des opposants politiques Chokri BELAÏD et Mohammed BRAHMI, attribués aux partisans islamistes d'Ennahdha. Dans ce

²⁴¹ [Twitter](#), compte de Mohamad ALAREFE, publication du 30 décembre 2012.

²⁴² Le Monde, « Vous allez être déçus : le “djihad du sexe” en Syrie n'a jamais existé ! », [Le Monde](#), publié le 29 septembre 2013, consulté le 6 août 2022.

²⁴³ Haut-Commissariat des Nations-Unies aux Droits de l'Homme, « Les résultats préliminaires de la visite officielle du Groupe de Travail des Nations Unies sur l'utilisation de mercenaires en Tunisie du 1er au 8 juillet 2015 », Déclaration de la porte-parole du Groupe de travail, [Organisation des Nations-Unies](#), 9 juillet 2015.

²⁴⁴ *Ibid.*

contexte, la circulation de cette rumeur choquante a alimenté le rejet des islamistes dans le pays et a contribué à diminuer leur poids politique à l'époque.

La seconde conclusion est que l'engagement féminin sous une forme uniquement sexuelle décrédibilise le militantisme des femmes au sein du jihad. La diffusion et le relai de cette information influence les perceptions du jihadisme féminin par les populations et déconsidère l'idée d'une adhésion des femmes à l'idéologie jihadiste. Elles sont ainsi résumées à des personnes manipulées, ne pouvant s'engager pour aucune autre raison que celle d'offrir leur corps aux hommes. Pourtant, le rapport du Haut-Commissariat des Nations Unies le confirme, les femmes partent faire le jihad sur la base des mêmes motifs que les hommes. Si l'aspect sexuel du jihad est lié à l'engagement des femmes en raison des injonctions à la maternité et de l'autorité du mari sur le foyer, il n'est, à l'heure actuelle, pas possible d'affirmer que des femmes sont volontairement parties en Syrie à des fins uniquement sexuelles.

L'histoire du *jihad al-nikah* a alimenté les diverses perceptions du jihadisme féminin sans tenir compte de la réalité de l'engagement des femmes. Cette information paraît d'autant plus erronée que l'O.E.I. exploite sexuellement les femmes non-jihadistes en les réduisant en esclavage.

B. L'esclavagisme sexuel au sein de l'O.E.I.

Le 13 août 2015, le *New York Time* publiait une enquête de Rukmini CALLIMACHI révélant la structuration de la traite des femmes développée par l'O.E.I. en faveur de l'esclavagisme sexuel. L'article regroupe 21 témoignages de femmes rescapées de l'Organisation attestant d'une pratique systématique du viol envers les 'mauvaises' ou non-croyantes. D'après l'idéologie jihadiste, cette violence banalisée à l'encontre des femmes serait même encouragée par le Coran : « *Il m'a dit que selon l'Islam, il est autorisé à violer une non croyante. Il a dit qu'en me violant, il se rapproche de Dieu* »²⁴⁵ racontait une enfant de 12 ans. L'enquête dévoile la pratique systématique du viol sur les femmes et enfants yézidiés, le tout mis en scène dans une forme de rituel rythmé par une prière avant et après l'acte. Les divers témoignages recensés et études menées démontrent le développement d'un système

²⁴⁵ CALLIMACHI Rukmini, « ISIS Enshrines a Theology of Rape », *New York Time*, 13 août 2015, traduit par Gaëlle DUCOS pour la *RTBF*, 17 août 2015.

esclavagiste très organisé basé sur ce que le professeur en islamologie Mathieu GUIDÈRE qualifie de « *politique sexuelle* »²⁴⁶.

Dès août 2014, les combattants ont envahi le nord de l'Irak où les membres de la communauté Yézidie²⁴⁷ furent les principales victimes de la mise en place de l'esclavage sexuel et de ses conséquences (viols, crimes, trafics etc.). Rukmini CALLIMACHI rapporte qu'en un an seulement, 5 270 yézidies furent enlevées²⁴⁸. En 2018, l'ONU estimait que 10 000 Yézidi(e)s de Sinjar avaient été soit assassiné(e)s soit enlevé(e)s²⁴⁹, parmi lequel(le)s au moins 6 400 femmes et enfants détenues pour être esclaves²⁵⁰. Pour Matthew BARBER, chercheur en Études des langues du Proche-Orient et des civilisations, la conquête territoriale du Sinjar s'est conjuguée à une « *conquête sexuelle* »²⁵¹ au cours de laquelle les hommes furent abattus et les femmes ainsi que les enfants kidnappés. Dès mars 2015, les persécutions infligées à la communauté Yézidie d'Irak étaient telles qu'elles ont été qualifiées de génocide par le conseil des ministres du pays²⁵².

Les victimes du système esclavagiste de l'O.E.I. comptabilisent également des femmes et enfants non-yézidies. Sur ce point, l'ouvrage *La putain du califat*, rapporte le témoignage du parcours de Marie, chrétienne résidant à Mossoul, esclave de l'O.E.I. du 6 août 2014 au 16 octobre 2016. Au cours de cette période, elle fut achetée par treize hommes et subit une multitude de viols et mauvais traitements, autant infligés par des hommes que par les épouses des jihadistes. Convertie de force à l'islam²⁵³ Marie raconte la hiérarchie existant au sein même entre les groupes d'esclaves. En effet, malgré leur condition, les femmes catholiques restent mieux traitées que celles issues d'un autre courant religieux : « *On ne mélange pas les femmes cultivées du Livre avec les paysannes sataniques des montagnes* »²⁵⁴. Ayant résidé dans ce qui

²⁴⁶ GUIDERE Mathieu, « Les femmes esclaves de l'État islamique », *Gallimard, Le Débat*, 2016/1 n°188, pages 106 à 118.

²⁴⁷ Communauté religieuse monothéiste kurde principalement implantée en Irak, leur croyance résulte d'un métissage entre l'islam et le catholicisme et s'inspire du zoroastrisme. Les membres de cette communauté sont considérés comme des païens par l'islam radical, ce qui explique les violences infligées par l'O.E.I.

Source : GILLIG Sophie, « Qui sont les yézidis, cible des djihadistes en Irak ? », *Le Monde*, publié le 12 août 2014, consulté le 12 septembre 2022.

²⁴⁸ CALLIMACHI Rukmini, *op. cit.*

²⁴⁹ UN News, « En Iraq, les Yézidies victimes d'esclavage sexuel de Daech toujours en attente de justice (ONU) », *UN News*, Droits de l'Homme, 3 août 2018.

²⁵⁰ *Ibid.*

²⁵¹ CALLIMACHI Rukmini, *op. cit.*

²⁵² WHEELER Skye, « UN Panel Reports on ISIS Crimes on Yezidis. Unimaginable Horrors », *Human Right Watch*, juin 2016.

²⁵³ DANIEL Sara et KANABUS Benoît, *La putain du califat*. Grasset, imprimé en France en janvier 2021, ISBN : 978 2 246 816027, voir p. 81.

²⁵⁴ *Ibid.* voir p. 76

semble être une maison d'esclaves avec des Yézidies, elle compare cette inégalité de statut au sein des esclaves à une « *lutte des classes* »²⁵⁵ interne.

Si le recours au viol comme arme de guerre est connu et dénoncé depuis des décennies, sa corrélation avec un système esclavagiste aussi poussé est un phénomène d'apparence nouvelle. Les autorités de l'O.E.I. ont codifié la traite des femmes via la rédaction d'un *Manuel de l'esclavage* légitimant le viol et les coups envers les esclaves, même lorsqu'il s'agit de jeunes filles prépubères. Pour justifier cette exploitation des femmes, l'O.E.I. mobilise le même argumentaire que celui étudié au sein du chapitre 1 de la Partie II de ce mémoire. L'organisation procède à une interprétation rigoriste et décontextualisante de l'islam en ne retenant que les extraits servant les intérêts du mouvement²⁵⁶. Sur ce point, la revue *Dabiq* appartenant à l'O.E.I. a diffusé des articles visant à expliquer les pratiques permises envers les esclaves, avec la publication de la brochure : « *Questions-Réponses sur les femmes captives* »²⁵⁷ dès novembre 2014, au sein de laquelle les décisions sont appuyées par des oulémas.

L'instauration de la « *théologie du viol* »²⁵⁸ par l'Organisation état islamique est un argument de séduction pour attirer des combattants dans leurs rangs. À l'inverse des esclaves, les femmes jihadistes sont libres d'adhérer à l'idéologie prônée par l'O.E.I. Bien que soumises à leurs maris, plusieurs épouses ont été complices des mauvais traitements infligés aux esclaves²⁵⁹ voire même ont activement contribué à leur commerce. C'est notamment le cas d'Umm SAYYAF, décrite comme l'une des « *têtes pensantes* »²⁶⁰ du système esclavagiste dont les missions furent attribuées par un « *département des prisonniers et des affaires de la femme* »²⁶¹. Toutefois, ce cas peut être considéré comme une exception au regard des tâches incombant aux femmes au sein de l'O.E.I. La majorité des jihadistes sont restées silencieuses lorsqu'elles ont dû aborder le sujet avec des journalistes²⁶², invoquant l'ignorance quant aux actes de leurs époux.

²⁵⁵ *Ibid.* voir p. 99

²⁵⁶ CALLIMACHI Rukmini, *op. cit.*

²⁵⁷ Article traduit de l'arabe vers le français dans : GUIDERE Mathieu, *op.cit.*

²⁵⁸ CALLIMACHI Rukmini, *op. cit.*

²⁵⁹ DANIEL Sara et KANABUS Benoît, *op. cit.*

²⁶⁰ VAILLANT Frantz, « Umm Sayyaf, fournisseuse d'esclaves sexuelles pour le groupe État islamique », [TV5 Monde](#), 11 juillet 2015.

²⁶¹ *Ibid.*

²⁶² BOUVIER Edith, MARTELET Céline, *op. cit.* Voir p. 55 - 56.

L'idéologie jihadiste légitimise la soumission des femmes aux hommes en invoquant la différence biologique entre les deux sexes. Instaurant une discrimination systémique, l'idéologie jihadiste ne permet aux femmes de se réaliser uniquement via leur rôle d'épouse ou de mère dévouée au chef du foyer. Tout est pensé pour pousser les femmes à se précipiter dans la maternité, et donc à avoir des relations sexuelles avec leur mari, afin de gagner en prestige social. Sur ce points, l'organisation du système esclavagiste sexuel au sein de l'O.E.I. est susceptible d'accentuer le sentiment de supériorité des femmes libres, jihadistes par choix et 'bonnes croyantes', sur les non-libres, réduites en esclavage car mécréantes. Nourrissant les fantasmes des combattants, l'exploitation sexuelle des femmes est intrinsèquement liée au jihad. Le système mis au point par l'Organisation état islamique n'est d'ailleurs pas une exception historique. L'analyse dressée par Mathieu GUIDÈRE révèle que dès l'époque médiévale, l'invocation de la guerre sainte contre les terres non-islamiques permettait d'augmenter le nombre d'esclaves et, par extension, d'accroître la traite des femmes²⁶³.

Avec la polémique du *jihad al-nikah*, la question de la sexualité au sein de l'Organisation état islamique est devenue un véritable sujet politique en Tunisie. Toutefois, les réactions tendent à réduire les femmes jihadistes à des victimes manipulées et abusées sexuellement, sans tenir compte de la réalité de leur engagement.

²⁶³ GUIDERE Mathieu, *op. cit.*

Chapitre 8

Un activisme pluriforme : les actrices de l'ombre du jihad

Les attentats et diverses mises en scène macabres et violentes sont les aspects les plus visibles du jihadisme. Pensées pour choquer et faire naître la terreur dans les esprits, ces actions sont, dans la grande majorité des cas, perpétrées par les hommes. L'activisme des femmes au sein de l'O.E.I. est facilement occulté en raison de la majorité numérique et médiatique des hommes. En France, l'une des seules attaques élaborées par des femmes dans le cadre du jihadisme fut l'attentat échoué de Notre-Dame en 2016.

Ce chapitre délaisse Al-Qaïda du raisonnement pour se concentrer davantage sur l'O.E.I. car ce-dernier a développé toute une propagande à destination des femmes, ce qui n'est pas le cas de son concurrent. Même si leur place dans la société est contrôlée, elles sont en mesure de contribuer aux activités menées par leur organisation. Leur confinement ne les empêche pas d'assurer une présence en ligne et de contribuer à la propagande de l'O.E.I., parfois en assurant elles-mêmes le rôle de recruteuses. De même, les femmes conservent un accès aux postes à responsabilité et leur corps a une importance stratégique dans la défense territoriale élaborée par Daech.

I. La présence en ligne : des recruteuses pour l'Organisation état islamique

Le jihadisme moderne revêt un aspect médiatique très important, se présentant comme une alternative au jihad armé pour les personnes n'ayant pas rejoint la Syrie ou l'Irak. L'espace numérique est un lieu où les femmes peuvent contribuer au jihad en alimentant la propagande et en créant un lien fort avec leurs sœurs jihadistes.

A. Alimenter la propagande et contribuer au recrutement

Les femmes se cantonnent essentiellement à l'espace domestique, suivant ainsi la dynamique indiquée au sein du manifeste des brigades *al-Khansaa*. Cet isolement social est favorable à leur investissement en ligne, notamment via les réseaux sociaux. Cette présence médiatique leur permet de contribuer à la propagande développée par l'Organisation et même d'endosser le rôle de recruteuse.

L'avantage que présente le système propagandiste développé par l'O.E.I. est qu'il permet les initiatives personnelles de la part de ses militant(e)s qui viennent compléter les cellules plus structurées. Les femmes s'impliquent dans ces deux cas de situation et les recherches effectuées par l'*Institute for Strategic Dialogue* relèvent que les jihadistes occidentales semblent s'être organisées en réseaux plus souples que leurs homologues masculins²⁶⁴. En conséquence, la hiérarchie existant au sein de ces cellules féminines de recrutement serait déterminée à partir de quatre éléments identifiés par le *think tank* : « *Le niveau d'implication et d'engagement ; Les connaissances théologiques ou linguistiques de l'Islam et de l'arabe ; Le statut de tout mari ou contact au sein du réseau et avec d'autres réseaux ; Dans une mesure plus limitée, l'apparence physique* »²⁶⁵. Même si l'activisme du recrutement possède une organisation différente selon le genre des jihadistes, cela reste une mission structurée obéissant à une hiérarchie. Plusieurs cas de figure attestent de cette implication féminine au profit de la propagande de l'O.E.I..

Le cas de Fatma ZOUAGHI illustre l'engagement actif des femmes en faveur du jihadisme. Dès 2014, elle était chargée de la communication de la cellule jihadiste tunisienne Ansar-Al-Charia. Elle profitait de ce statut pour recruter directement via les divers réseaux sociaux à sa disposition en établissant un contact entre les recrues et des terroristes réputés²⁶⁶. Loin d'être une jeune fille ignorante ou non-éduquée, Fatma ZOUAGHI était étudiante en médecine, ce qui, d'après l'étude menée par le CREDIF, a permis à la jeune terroriste de recruter au sein du milieu étudiant grâce aux cercles de socialisation²⁶⁷.

De plus, en 2015, le ministère de l'Intérieur tunisien avait annoncé l'arrestation de sept femmes considérées comme des relais à la propagande déployée par l'Organisation état islamique²⁶⁸. Ces jihadistes étaient membres de l'antenne locale *Jund al-Khalifa* et auraient reconnu leur implication dans la campagne médiatique initiée par leur cellule. L'enquête a permis de déterminer que ces sept tunisiennes avaient déclaré : « *avoir incité au terrorisme à*

²⁶⁴ COLLIVER Chloe, DE LEEDE Seran, PARKER Lucie, MASIEH Hadiya, SKELLETT Rebecca, AUGERI Alexia, POEYENS Charlotte, « Women, girls and islamist extremism. A Toolkit for intervention practitioners », *Institute for Strategic Dialogue*, 2019.

²⁶⁵ *Ibid.*

²⁶⁶ HAMZA Nabila, « Femmes jihadistes, actrices à part entière ou simples victimes ? », *Leaders*, Juillet 2016.

²⁶⁷ KOCHBATI Imen, « NOTE II : Facteurs déterminants du recrutement en Tunisie : la situation socioéconomique, le profil démographique et le genre », *CREDIF & Monash University*, 2018.

²⁶⁸ Agence Belga, « Tunisie : arrestations de 7 femmes accusées de faire la propagande de l'EI », *RTL Belgique*, publié le 16 novembre 2015, consulté le 7 août 2022.

travers leurs pages (sur internet) et avoir exprimé leur joie après les attentats terroristes qui se sont produits dans notre pays »²⁶⁹.

Les femmes ont donc un rôle reconnu dans l'endoctrinement de l'audience, elles partagent cette fonction avec les hommes, qu'elles se trouvent en Syrie ou bien dans leur pays d'origine. Les réseaux sociaux sont propices à la prise de contact directe et individuelle et sont judicieusement exploités pour transmettre une idéologie dont elles sont elles-mêmes convaincues. Ce qu'elles montrent de leur quotidien de femme au foyer sur le territoire de l'O.E.I. est filtré, car sélectionné, avant d'être diffusé. À la manière des influenceuses, elles exposent leur vie, leurs maisons, ce qu'elles cuisinent dans une mise en scène séduisante²⁷⁰.

Afin d'attirer de nouvelles jeunes femmes, la séduction matérielle se conjugue à la stratégie de la culpabilisation sur la base d'arguments religieux. De nombreux messages visent ainsi les femmes restées dans leur pays d'origine et les enjoignent à venir en Syrie, qu'elles soient seules ou bien mariées. Lorsqu'elles s'adressent à de jeunes adolescentes, les recruteuses insistent sur la binarité du monde - bons croyants contre les mécréants - pour compléter leur argumentaire religieux²⁷¹.

Dans certains cas, cette dynamique culpabilisante masque une forme d'hypocrisie dans la mesure où plusieurs cyberjihadistes poussent les femmes au voyage alors qu'elles ne se trouvent pas en Syrie ou en Irak. Entièrement intégrées aux réseaux d'exfiltration, elles sont basées dans différentes villes d'Europe et d'Afrique du Nord et aident les recrues dans leur départ, autant sur le plan logistique (hébergement) que sur le plan économique (frais de transport).

Ce profil de jihadiste est incarné par la figure de Malika EL-AROUD, plus connue par son alias Oum OBEYDA, arrêtée par les autorités belges en 2010 pour appartenance à un réseau terroriste²⁷². Veuve de l'assassin d'Ahmed SHAH MASSOUD (2001), elle est virtuellement engagée envers Al-Qaïda depuis les années 2000. Depuis, elle a investi les réseaux jihadistes pour exhorter hommes et femmes à commettre des attaques. Interviewée par des journalistes, elle déclarait en 2008 : « *Mon arme, c'est l'écriture, c'est la parole. Voilà mon djihad. On peut*

²⁶⁹ *Ibid.*

²⁷⁰ BOUVIER Edith, MARTELET Céline, *op. cit.*, voir p. 132

²⁷¹ *Ibid.* voir p. 134-135

²⁷² SCIOLINO Elaine, MEKHENET Souad, « Belgique. Le djihad au féminin de Malika El-Aroud », [Courrier international](#), publié le 29 mai 2008, consulté le 8 août 2022.

faire beaucoup avec les mots. L'écriture aussi est une bombe »²⁷³. La jihadiste assume ne pas vouloir commettre elle-même d'acte violent mais de pousser les autres dans cette voie à sa place tandis qu'elle demeure en Belgique. Se sachant surveillée, elle a affirmé que l'idée d'être arrêtée serait : « *formidable* »²⁷⁴, car cela lui permettrait de devenir : « *une martyre vivante* »²⁷⁵.

En plus de l'aspect idéologique visant à diffuser les valeurs du jihadisme et, *in fine* à embrigader de nouvelles recrues, ces femmes font partie intégrante des réseaux permettant d'effectuer le voyage vers la Syrie. En cela, ces jihadistes endossent un rôle de conseillère afin de préparer au mieux le départ de la cible. Sur ce point, comme leurs homologues masculins, elles encouragent la pratique de la dissimulation qui implique, entre autres, de ne pas porter le voile tant que le pays n'a pas été quitté. Ces précautions ont pour objectif de cacher les intentions de rejoindre l'O.E.I. afin d'éviter une arrestation. Ce rôle d'aide et de protection vient ici renforcer le sentiment de sororité et de solidarité féminine que cette propagande cherche à instaurer.

B. L'impression d'une sororité jihadiste : la création du sentiment d'appartenance

L'investissement des femmes au sein du processus de recrutement est un élément de poids permettant d'attirer de nouvelles candidates au jihad. Tout comme les hommes, les femmes sont sensibles à la dynamique d'appartenance qui leur permet de renforcer le sentiment de loyauté envers l'O.E.I. En ce sens, l'application de la séparation des sexes au sein de la société jihadiste renforce les contacts entre les femmes qui s'épaulent dans leur quotidien. Le caractère numérique des relations nouées entre les recrues accentue cette dynamique d'appartenance car les discussions peuvent se poursuivre dans la sphère privée sans que la présence physique ne soit nécessaire.

La création du sentiment d'appartenance pour les femmes à une forte dimension spirituelle. Leur accès à l'espace public étant extrêmement limité, leurs échanges revêtent l'apparence d'un soutien moral. S'appelant mutuellement *des sœurs*, les jihadistes sont parvenues à créer l'illusion d'une sororité basée sur la solidarité féminine au sein de l'O.E.I. Cette solidarité prend la forme de conseils de cuisine, ou d'entre-aide pour l'éducation des

²⁷³ *Ibid.*

²⁷⁴ *Ibid.*

²⁷⁵ *Ibid.*

enfants²⁷⁶. La force de ce réseau est qu'il assure un contact permanent avec des personnes partageant les mêmes valeurs et les mêmes difficultés au sein de la société jihadiste. Liées par une expérience commune, ces femmes se soutiennent mutuellement et pérennisent une influence réciproque.

L'instrumentalisation des liens émotionnels entre les sœurs du jihad est venue compléter les arguments religieux invoqués au sein de la stratégie de culpabilisation des recrues ciblées. D'après l'étude « *Becoming Mulan ?* » menée par l'*Institute for Strategic Dialogue*, les sentiments dits de : « *camaraderie et de sororité* »²⁷⁷ font partie des facteurs poussant les femmes au départ. L'enquête révèle en effet que ces relations réelles et profondes viendraient compenser l'hypocrisie des relations qui sont développées en Occident²⁷⁸.

Cette sororité vient renforcer le sentiment d'appartenance et constitue un argument publicitaire séduisant pour des femmes cherchant à faire partie d'un collectif. Celui-ci permet à ses jihadistes de s'investir pour une cause qui les dépasse, ce qui renforce la noblesse de leur geste. Des messages mettant en avant la beauté de cette solidarité sont diffusés sur les réseaux sociaux : « *In #IS U hear many stories. Not just battlefield stories, But also stories of Love! Love b/w spouses/brotherhood/sisterhood. #Beautiful* »²⁷⁹. Ainsi, le voyage pour les terres du jihad est synonyme de rupture avec l'ancien soi mais pas de solitude, car les jihadistes pourront compter sur leurs sœurs qui seront leur nouvelle famille.

Toutefois, la réalité de cette solidarité féminine peut être relativisée avec les témoignages recueillis par Edith BOUVIER et Céline MARTELET. Au sein de leur ouvrage *Un parfum de jihad*, ces journalistes retranscrivent les paroles d'une jihadiste ayant rejoint l'O.E.I. en 2014 racontant : « *Je pensais que j'allais trouver une famille ici. Mais les sœurs françaises, ce sont de vraies pestes* »²⁸⁰. Il semblerait qu'un esprit de rivalité accompagne la vie des femmes au sein de l'O.E.I. qui font circuler des rumeurs entre elles²⁸¹. Par ailleurs, la barrière de la langue existant toujours au sein de l'organisation, il n'est pas possible de considérer qu'il existe une sororité jihadiste, mais plutôt plusieurs communautés basées sur le

²⁷⁶ COLLIVER Chloe, DE LEEDE Seran, PARKER Lucie, MASIEH Hadiya, SKELLETT Rebecca, AUGERI Alexia, POEYENS Charlotte, *op. cit.*

²⁷⁷ HOYLE Carolyn, BRADFORD Alexandra et FRENETT Ross, *op. cit.*

²⁷⁸ *Ibid.*

²⁷⁹ *Ibid.*

²⁸⁰ BOUVIER Edith, MARTELET Céline, *op. cit.*, voir p.32

²⁸¹ *Ibid.*

pays d'origine des recrues. La réalité décrite par les témoignages apparaît en décalage avec l'image d'unité mise en avant par les recruteuses.

Le rôle des femmes au sein du recrutement pour l'O.E.I. est crucial car elles incitent au départ en Syrie en mettant à profit leur genre afin de rassurer les potentielles recrues sur les conditions de vie et le respect des femmes au sein de l'O.E.I.. Leur identité de femme est également un atout dans la stratégie de recrutement car il permet d'alimenter dès la première prise de contact le sentiment d'appartenance à une sororité. En complément de cet activisme en ligne, les militantes du jihad sont investies de diverses missions engageant leur responsabilité.

II. Un militantisme féminin pluriforme

Le recrutement et la contribution à la propagande en ligne apparaissent comme les principales contributions des femmes au jihad, hormis leurs missions domestiques. Toutefois, le jihadisme féminin revêt encore divers aspects en raison de l'existence de missions réservées aux femmes mais également de l'émergence de nouvelles possibilités pour ces dernières.

A. Les missions réservées aux femmes

Au-delà d'un rôle strictement domestique déterminé à partir des attributs biologiques, il se trouve une liste d'activités ne pouvant être réalisées que par des femmes. Ces missions plutôt restreintes sont déterminées en raison du public avec lequel un contact est obligatoire. C'est pour cette raison que le métier d'enseignante auprès des jeunes enfants est réservé aux femmes. Les formateurs prennent le relais avec les garçons de huit ans qui apprennent le maniement des armes tandis que les jeunes filles apprennent leur futur rôle d'épouse avec les mères.

L'aspect éducatif reste donc intrinsèquement lié aux femmes qui doivent prendre en charge les enfants jusqu'à ce qu'ils soient capables de répondre seuls à leurs besoins primaires. Les jihadistes ont la responsabilité de transmettre les valeurs de l'idéologie terroriste aux enfants dès leur plus jeune âge, avec pour objectif de leur donner envie de contribuer à leur tour aux activités de l'organisation. Pour cela, les enfants sont exposés en permanence à la violence -autant physique qu'idéologique- et assistent aux exécutions et châtiments corporels infligés sur la place publique.

L'apprentissage scolaire est un argument à part entière de la propagande jihadiste qui assure être en capacité de former les enfants en accord avec les valeurs de ce qui est considéré comme le véritable islam. Loin d'un programme éducatif complet, les cours dispensés par les enseignantes visent à développer de futur(e)s jihadistes. C'est donc principalement une éducation religieuse qui est fournie. Sur ce point, le manifeste rédigé par les brigades *al-Khansaa* considère que « *Les musulmans n'ont pas besoin de passer de longues parties de leur courte vie à apprendre les sciences mondaines qui ne donnent aucune récompense spirituelle* »²⁸². L'éducation jihadiste remet la spiritualité au cœur de son fonctionnement et les femmes assument un rôle de transmission de ces valeurs. En cela, elles endossent la responsabilité de l'embrigadement des enfants dans le cadre de la fabrication de la société jihadiste. Elles ont donc la charge du futur du jihad dans des dimensions à la fois biologique et morale.

L'un des autres cas de figure où les femmes ont la possibilité de travailler, et donc de sortir de leur demeure, est lié au domaine médical. Comme le précise le manifeste, les femmes ont la possibilité d'exercer comme médecin ou infirmière. Ce point a d'ailleurs été évoqué plus tôt dans cette analyse, dans la mesure où c'est l'un des arguments mobilisés par la propagande pour convaincre les femmes de rejoindre la Syrie.

L'implication de femmes dans le milieu médical permet de respecter la stricte séparation des sexes imposée par le califat. Dans la mesure où la plupart des consultations impliquent que le médecin ausculte le corps de la patiente, cela permet d'éviter des situations où une femme devrait révéler son corps à un autre homme que son époux. Dans la mesure où les femmes cumulent leur fonction médicale avec leurs obligations domestiques, il y a davantage de médecins masculins au sein de l'O.E.I. Par conséquent, au moins un témoin doit assister à la consultation afin qu'une femme ne se trouve pas seule avec un homme.

Bien qu'il y ait davantage d'hommes que de femmes médecins au sein de l'O.E.I., certains champs médicaux relèvent uniquement des compétences des femmes. C'est notamment le cas de l'hôpital de la maternité à Raqqa où, d'après le témoignage de Sophie KASIKI, les hommes n'ont pas le droit d'entrer²⁸³, raison pour laquelle elles sont libres de travailler à visage découvert.

²⁸² WINTER Charlie, *op. cit.*

²⁸³ KASIKI Sophie, *op. cit.*, voir p. 96.

L'un des rôles assurant de l'autorité aux femmes de l'O.E.I. est la direction des madhafas, où les veuves vivent avec leurs enfants avant d'épouser un nouveau combattant. En raison de la population devant y résider, la gestion de ces bâtiments ne pouvait être attribuée aux hommes. Ces maisons étaient nommées du nom de leur directrice et chacune accueillait un public particulier : certaines logeaient des veuves, d'autres étaient destinées aux célibataires, en prenant en compte la présence d'enfants etc²⁸⁴. Leur fonction place ces jihadistes dans une position de supériorité par rapport aux autres femmes et, tout comme les brigades *al-Khansaa*, elles usent de mauvais traitements à l'encontre de leurs pensionnaires pour les dissuader de fuir²⁸⁵.

Il s'agit là des trois cas de figures accordant aux femmes la possibilité de sortir du cadre privé et de diversifier les formes de leur engagement. Bien que ces missions dépassent la limite du domestique et du rôle maternel, il n'empêche qu'elles font échos à une division sexuelle du travail militant où les femmes sont enfermées dans une fonction genrée. Ainsi, que ce soit en public ou en privé, le jihad féminin adopte une forme humaine et protectrice. Les femmes doivent prendre soin de la Oumma, autant sur le plan médical que spirituel, ce qui permet d'assurer le futur de la communauté et donc de pérenniser l'existence de l'O.E.I.. En plus de cette responsabilité, les jihadistes ont vu leurs tâches se diversifier au fur et à mesure que le califat déclinait.

B. La chute du califat : le corps des femmes comme bouclier humain

Proclamé au cours de l'été 2014, le califat de l'O.E.I. n'a connu qu'une brève existence, achevée par les Forces démocratiques syriennes au printemps 2019. Fragilisée dès avril 2017, l'Organisation a assoupli les conditions d'accès à la violence armée pour les femmes et a su mettre à profit leur présence. Avant même que les difficultés se fassent ressentir, les femmes avaient la possibilité de recourir à cette violence dans le cadre des brigades *Al-Khansaa*, réputée pour leur brutalité. Toutefois, l'affaiblissement territorial du califat a poussé les autorités à changer leur stratégie de guerre.

Dès les débuts, la présence de femmes, d'enfants, et de civil(e)s a été utilisée à l'avantage de l'O.E.I. pour dissuader la coalition de bombarder directement les zones de résidence. En mélangeant les combattants au reste de la population, les autorités de Daech ont

²⁸⁴ BOUVIER Edith, MARTELET Céline, *op. cit.*, voir p. 37

²⁸⁵ *Ibid.* voir p. 39

utilisé chaque habitant(e) des grandes villes comme des boucliers de protection, ce qui explique la présence de familles syriennes malgré leur absence d'adhésion à l'idéologie jihadiste. À partir de février 2019, cette stratégie a été mise à mal avec l'évacuation des civil(e)s de Baghouz, dernier lieu de résistance du califat²⁸⁶.

Afin de compenser l'affaiblissement stratégique causé par les pertes territoriales et la baisse des effectifs combattants masculins, les femmes ont reçu l'autorisation de combattre aux côtés des hommes. Cette dérogation à la norme établie par les codes jihadistes s'explique par la nécessité de défendre les acquis territoriaux pour l'O.E.I.²⁸⁷. Toutes les forces capables de tenir une arme, y compris les enfants, furent impliqués dans les combats. Partageant le même objectif que leur époux, la consigne était simple : faire le maximum de victime dans les rangs ennemis et ne pas être capturée vivante. Pour cette raison, les jihadistes prirent l'habitude de porter des ceintures d'explosifs, souvent confectionnées par leur mari²⁸⁸.

Lorsque Raqqa fut prise en 2017, les jihadistes déclarent aux journalistes : « *On a nos ceintures, je ne me ferai jamais attraper* »²⁸⁹ ou encore : « *Je la porte tout le temps. Elle est petite, seulement trois kilos. C'est une question d'habitude* »²⁹⁰. L'idée de mourir pour le jihad semblait acceptée par quelques jihadistes, mais il semblerait qu'une majorité ait été capturée vivante, en témoigne le nombre important de femmes détenues en Syrie et en Irak. À titre d'exemple, le camp d'*Al-Hol* détient 64 000 personnes, un effectif composé à 80% de femmes et d'enfants, et près de 50% sont originaire d'Occident²⁹¹.

Les femmes ont donc été exploitées à des fins de défense. Cette stratégie permet d'envisager une nouvelle utilisation du corps des femmes par le jihadisme : celui de bouclier humain. La dynamique de groupe implique une solidarité face à l'ennemi où les femmes, bien qu'armées, sont mobilisées pour défendre la Oumma, mais surtout leur famille.

²⁸⁶ SALLON Hélène, « A Baghouz, ultime fief de l'EI, "on vivait dans des tranchées pour se cacher des balles" », *Le Monde*, publié le 27 février 2019, mis à jour le 28 février 2019, consulté le 10 août 2022.

²⁸⁷ Comité d'experts sur le terrorisme (CODEXTER), « Les rôles des femmes au sein de Daech. Document de réflexion », *Conseil de l'Europe*, Strasbourg, 26 octobre 2016.

²⁸⁸ BOUVIER Edith, MARTELET Céline, *op. cit.*, voir p. 47.

²⁸⁹ *Ibid.* p.48

²⁹⁰ *Ibid.*

²⁹¹ ONU Info, « Syrie : des experts de l'ONU exhortent 57 pays à rapatrier des femmes et enfants bloqués dans les camps », *ONU Info | Droits de l'homme*, 8 février 2021, consulté le 28 avril 2021.

Loin de se limiter à une fonction reproductrice, le jihad au féminin revêt divers aspects leur permettant de contribuer activement à l'action collective. Le principal rôle qui leur est reconnu est celui de recruteuse grâce à une propagande numérique respectant l'obligation de séparation physique des sexes. La théologie est largement manipulée dans les discours propagandistes qui cherchent à développer le sentiment d'appartenance, notamment avec la mise en avant d'une forme de solidarité féminine.

En complément de cet engagement dématérialisé, ces jihadistes de l'ombre ont la possibilité de remplir des missions qui leur sont réservées, comme celles d'enseignantes, d'infirmières/médecins, ou encore de cheffe de maison de femmes. Par ces fonctions, les jihadistes s'affichent comme les gardiennes des valeurs du jihad et les protectrices de la communauté. Cet aspect protecteur a gagné en ampleur au fil des défaites de l'O.E.I. grâce à la coalition et aux Forces démocratiques syriennes. Sollicitées pour leurs capacités de combattantes, la majorité des femmes se sont toutefois rendues et ont été placées en détention dans des camps.

Depuis, la question des rapatriements et du traitement juridique à réserver à ces jihadistes ayant volontairement rejoint l'O.E.I. présente des difficultés pour les autorités françaises. Cette situation reflète la complexité à appréhender le jihadisme féminin dans sa globalité, en le limitant souvent à une conception stéréotypée des rôles. De même, la médiatisation de ces jihadistes contribue à influencer les perceptions sur le jihad au féminin, contribuant à enfermer ces jihadistes dans des catégories types.

Chapitre 9

Médias et terrorisme : une typologie/caractérisation des femmes jihadistes

Les départs de femmes pour mener le jihad est apparue comme une nouveauté portée par l'Organisation état islamique. Les quelques cas connus comme les veuves noires Tchétchènes ou encore Malika EL-AROUD apparaissent comme des cas isolés et non pas comme un phénomène répandu. En conséquence, la multiplication des situations de radicalisation ou de départ de femmes vers la Syrie s'est accompagnée d'une médiatisation donnant l'impression d'une féminisation du djihadisme.

L'analyse expliquée au cours de ce chapitre s'inspire de l'étude menée par Fanny BUGNON sur les groupes Action Directe et Fractions Armées Rouges dans son ouvrage *Les Amazones de la Terre*²⁹². La réflexion se base sur une liste d'articles associant les femmes au jihad ou à l'O.E.I. publiés de janvier à décembre 2014, puis de septembre 2021 à août 2022²⁹³. Ces périodes ont été choisies car la première correspond à l'année de proclamation du califat par l'O.E.I. et la seconde coïncide avec la rédaction de ce mémoire de recherche.

Grâce à cette base de données, il est possible d'observer si des récurrences apparaissent dans la manière de désigner ces femmes dans le jihad, ainsi que de comparer l'évolution de cette caractérisation. L'étude met notamment en lumière les interrogations liées à la violence des femmes lorsqu'elle s'exerce dans un cadre politique.

I. Femmes et djihadisme : une représentation essentiellement passive, voire victimaire

La représentation des femmes au sein de l'idéologie jihadiste influence la perception de leur engagement, ce qui conduit bien souvent à une méconnaissance du phénomène. Dans la mesure où la manière de désigner un individu constitue une indication sur la crédibilité qui lui est portée, mener une analyse des médias permet d'étudier les caractéristiques prêtées aux femmes dans le jihad.

²⁹² BUGNON Fanny, *op. cit.*

²⁹³ Listes disponibles en annexes 1 et 6.

A. Explications méthodologiques et premiers constats

La sélection des articles s'est faite à partir d'une veille médiatique sur les publications recensées pour les périodes concernées. Au total, 187 articles publiés par divers médias ont été recensés et analysés, parmi lesquels 78 concernent la période 2014 et 109 celle de 2021-2022.

La recherche de publications a été menée dans la perspective où une personne néophyte sur le sujet souhaiterait se renseigner via des médias francophones numériques. Des mots clé similaires ont été utilisés pour chaque année : le terme « *ihadiste* », afin de vérifier si cette appellation concerne autant les femmes que les hommes ainsi que les expressions « *femme ihadiste* », « *ihad féminin* » et « *Daech femmes* », pour observer quels termes étaient utilisés pour associer les femmes au jihad.

L'hypothèse ayant motivé cette démarche présume que des thèmes récurrents sont mobilisés pour désigner les femmes et leur relation avec le jihadisme. De la même façon, une seconde hypothèse suppose que les femmes ont tendance à être éloignées de toute notion d'engagement envers l'idéologie ihadiste, sont déresponsabilisées de leurs actes, voire même, sont présentées en victime. En conséquence, la recherche menée à partir des articles a pour objectif de déterminer si des thématiques communes sont abordées sur l'ensemble des articles et si une évolution est décelable entre les périodes étudiées.

L'analyse se divise en deux temps, tout d'abord l'étude du titre avant de se focaliser sur le contenu de l'article. Cette division se justifie par le comportement du public qui prend tout d'abord connaissance du titre et n'en lit pas systématiquement le contenu.

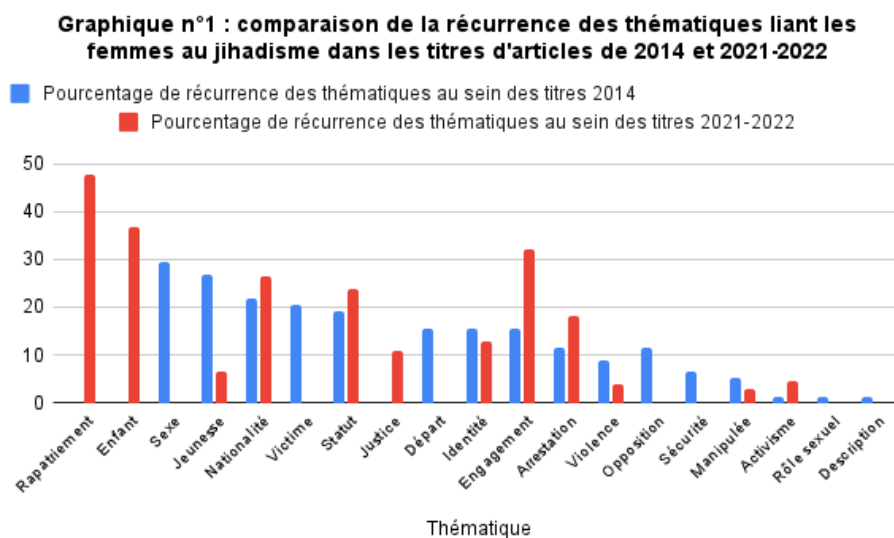
Les titres d'articles identifiés pour l'année 2014 mettent en lumière seize thèmes récurrents²⁹⁴. Les principales thématiques font mention du *sexe* du sujet (29,5%), de sa *jeunesse* ou son âge (26,9%), sa *nationalité* (21,8%), son *statut* familial ou marital (19,2%), mais également des *victimes* du jihadisme, parmi lesquelles de nombreuses esclaves (20,5%). Une seconde section de thèmes est employée tels que la volonté ou l'acte de *départ* (15,4%), *l'identité* lorsque le prénom et/ou le nom sont communiqués (15,4%), *l'engagement* (15,4%) dans le cas où le sujet est reconnu comme djihadiste, *l'arrestation* (11,5%), les forces *s'opposant* au jihad (11,5%) puis la *violence* terroriste (9%). Les titres contiennent également des indications liées à la *sécurité* (6,4%) et présentent certains sujets comme des victimes *manipulées* (5,1%). Dans une moindre mesure, des thèmes tels que *l'activisme* (1,3%) ou le

²⁹⁴ Tableau disponible en Annexe 3

rôle sexuel (1,3%) des jihadistes ainsi que les *descriptions* physiques et vestimentaires (1,3%) apparaissent également dans les intitulés.

Des différences sont repérables dans les thématiques abordées entre septembre 2021 et août 2022 par rapport à 2014²⁹⁵. Par exemple, l'expression « *femmes jihadistes* » est largement employée, ce qui met davantage l'accent sur leur *engagement* que sur leur *sexe*. De plus, de nouvelles thématiques en lien avec l'actualité sont introduites, notamment les interrogations liées au *rapatriement* (47,7%), à la gestion des *enfants* de djihadistes (36,7%), à la *justice* (11%) ainsi qu'à *l'incarcération* des revenant(e)s (18,3%).

Le diagramme placé ci-dessous permet de visualiser l'évolution de la récurrence de ces thématiques dans les titres des articles sélectionnés. Le document illustre que si le *rapatriement* (47,7%) est le thème le plus abordé sur l'ensemble du corpus, il est suivi de près par la question des *enfants* (36,7%) et de *l'engagement* (32,1%) des femmes. Il semblerait que les interrogations liées au rapatriement des jihadistes et des mineurs détenu(e)s dans les camps syrien aient provoqué une réflexion sur la réalité de l'engagement féminin au sein du jihadisme. Paradoxalement, la *violence* liée à la notion de combattante ou d'attentat a perdu 5,3 points de pourcentage, soit près des deux-tiers de sa valeur initiale.



Sources : Analyse des médias menée dans le cadre de ce mémoire, listes et tableaux placés en annexes (Servane REGNARD)

Dans la mesure où les contenus d'articles apportent davantage de renseignements que leurs titres, une évolution dans la proportion des thématiques liant les femmes au jihadisme est

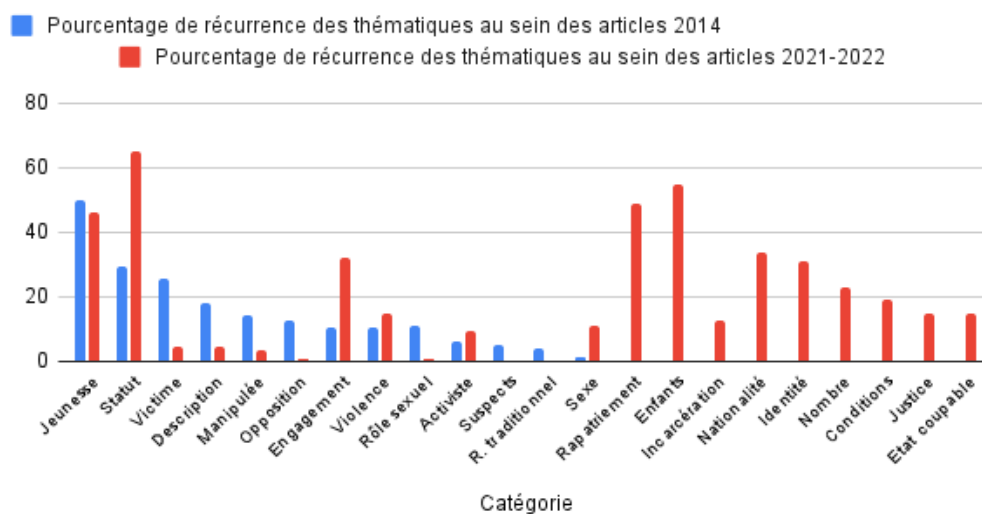
²⁹⁵ Tableau disponible en Annexe 8

repérable dans la seconde étape de l'analyse. Ainsi, pour les articles parus en 2014²⁹⁶, la catégorie *sexe* (1,3%) diminue drastiquement, même si les principales désignations continuent de concerner la *jeunesse* (50%) du sujet, son *statut* familial (29,5%), sa position de *victime* du djihad (25,6%), sa *description* (17,9%) physique ou encore le fait qu'il s'agisse de femmes *manipulées* (14,1%), piégées par l'O.E.I.

Pour les articles de la période 2021-2022²⁹⁷, les thématiques du *rapatriement* (48,6%) et des *enfants* (55%) restent parmi les plus abordées, mais sont supplantées par le *statut* familial des sujets (65,1%). L'une des différences les plus notables concerne la *jeunesse* qui était présente dans 6,4% des titres tandis que 45,9% des articles l'intègrent dans leur contenu en 2021-2022.

À l'image des titres, d'importantes variations dans les thématiques abordées sont repérables. La seule catégorie paraissant équilibrée entre les contenus de 2014 et 2021-2022 est celle de la *jeunesse* des jihadistes. La mention du *statut* familial des femmes fait un bond de 35,6 points de pourcentage tandis que le thème de *l'engagement* des femmes est abordé par trois fois plus d'articles en 2021-2022 qu'en 2014. À l'inverse, l'augmentation des thèmes de la *violence* et de *l'activisme* féminin est plutôt faible car ils gagnent respectivement 4,4 et 2,8 points de pourcentage.

Graphique n°2 : comparaison de la récurrence des thématiques liant les femmes au jihadisme dans les contenus d'articles de 2014 et 2021-2022



Sources : Analyse des médias menée dans le cadre de ce mémoire, listes et tableaux placés en annexes (Servane REGNARD)

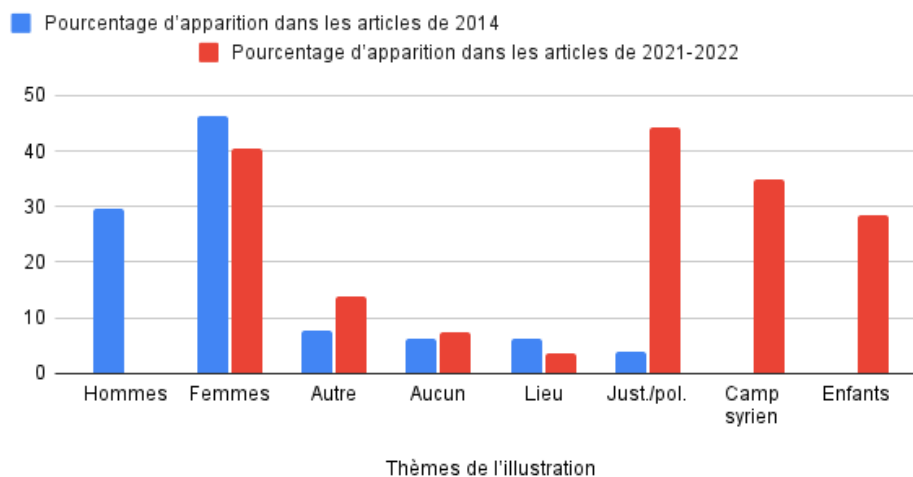
²⁹⁶ Tableau disponible en Annexe 4

²⁹⁷ Tableau disponible en Annexe 9

Les illustrations utilisées pour accompagner les articles ont également été étudiées car il s'agit d'un outil de présentation du sujet intervenant dès le début de la lecture. En raison de sa position au sein de la publication, la photo tient un rôle important car elle contient des informations pour la suite de la lecture. La majorité des photographies utilisées en 2014²⁹⁸ concernent des *femmes* (46,2%), celles-ci se trouvant dans des situations variées. Sur ce dernier point, il paraît pertinent de relever que dès qu'un article concerne la communauté Yézidie, les photos montrent uniquement des femmes, parfois accompagnées de leurs enfants, dans une position de *vulnérabilité*. Les *hommes* sont également représentés dans les images de l'année 2014 (29,5%), ils incarnent la partie guerrière du jihad en portant des armes dans la plupart des situations. D'autres illustrations liées à des *lieux* (6,4%) ou à la *justice* et/ou la *police* (3,8%) sont également mobilisées, mais elles sont moins nombreuses.

Entre septembre 2021 et août 2022²⁹⁹, les *femmes* sont moins représentées qu'en 2014 puisqu'elles ne représentent que 23,4 % des thèmes, voilées et anonymes dans la grande majorité des cas. Ces femmes apparaissent accompagnées *d'enfants* (28,4%) dans des *camps syriens* (34,9%), ce qui reflète l'évolution des perceptions des femmes au sein du jihadisme. Le sujet du rapatriement et des conditions de détention des familles dans les camps syriens sont majoritaires au sein des actualités, ils s'accompagnent d'une augmentation significative des thèmes liés à la *justice* et la *police* (44,1%) en 2021-2022.

Graphique n°3 : comparaison de la récurrence des thématiques liant les femmes au jihadisme dans les illustrations d'articles de 2014 et 2021-2022



Sources : Analyse des médias menée dans le cadre de ce mémoire, listes et tableaux placés en annexes (Servane REGNARD)

²⁹⁸ Tableau disponible en Annexe 5

²⁹⁹ Tableau disponible en Annexe 10

Cette étude met en évidence le fait que *l'engagement*, *l'activisme* ou encore la *violence* terroriste féminine n'est que très peu évoquée dans le cas du jihadisme. En effet, parmi les seize thématiques identifiées dans les titres d'articles de 2014, *l'engagement* apparaît huitième dans l'ordre d'apparition, la violence *onzième* et *l'activisme quatorzième*. De même, sur les treize catégories inventoriées dans les contenus d'articles de 2014, *l'engagement* se classe septième, la *violence* huitième et *l'activisme* dixième.

Sur les 21 thématiques recensées dans les articles de 2021-2022, *l'engagement* se positionne en sixième position, la violence *onzième* et *l'activisme* quinzième. Ces résultats font ressortir une irrégularité pour les titres de l'année 2021-2022. *L'engagement* s'impose comme le troisième thème le plus abordé sur douze catégories tandis que *l'activisme* se trouve en dixième place et la *violence* y est onzième.

Ainsi, les médias qui traitent du jihad en mentionnant des femmes n'intègrent que très peu l'idée que ces dernières prennent part au mouvement. Ces articles permettant de lier le jihadisme aux femmes prennent autant en considération les jihadistes que les victimes du jihad. L'analyse du corpus révèle que les femmes sont davantage désignées par des éléments descriptifs, ce qui amoindrit la crédibilité portée aux femmes adhérant à l'idéologie jihadiste voire même, leur fait endosser le rôle de victime.

B. Les femmes principalement perçues comme des victimes du califat

L'analyse des médias met en avant le fait que les femmes sont principalement considérées comme des victimes pour le califat. Sur ce point, il est essentiel de distinguer la victimisation des femmes jihadistes des victimes de l'O.E.I. qui sont principalement des esclaves sexuelles.

1. *Des femmes endoctrinées et manipulées, l'apparente victimisation des jihadistes*

En 2014, il n'était pas spontané de penser à un engagement féminin au service du jihadisme, encore moins que ce dernier puisse être actif. La manière de désigner les sujets tend à mettre davantage en lumière leur jeunesse en insistant sur leur âge, en les qualifiant d'adolescentes ou même en employant directement le terme « *jeune* ». Or, la jeunesse renvoie le sentiment d'irresponsabilité du sujet, et donc d'influence de la part d'un tiers sur les femmes concernées. Cet aspect rejoint l'idée que les femmes parties rejoindre l'O.E.I. seraient des victimes manipulées par la propagande.

La thématique de l'âge se conjugue à la récurrence du statut familial au sein des articles. Ainsi, en 2014, de nombreuses jihadistes sont définies par rapport à leur rôle de compagne ou bien de sœur de combattant tandis que le corpus de 2021-2022 met en avant la maternité de ces femmes. Une nouvelle fois, cet élément place l'engagement à l'arrière-plan pour ces femmes qui sont principalement identifiées par rapport à un homme ou bien à leur progéniture.

Le cas le plus flagrant au sein du corpus d'article est celui des procès du breton Kevin GUIAVARCH et de Salma O., Parveen L., Sally D., Sahra R. ainsi que Camélia M., tou(te)s jugé(e)s lors du même procès. Sur les dix articles traitant du sujet dans le corpus, huit titres citent le nom de l'homme et désignent ses co-accusées comme ses : « *quatre épouses* ». Elles ne sont pas citées dans les deux autres titres. Anonymisées, ces femmes ne sont pas définies en tant que jihadistes, mais seulement par leur statut marital. Pourtant, les contenus précisent que l'homme a : « *cherché à fuir à tout prix la ligne de front* »³⁰⁰, tandis que Salma GUIAVARCH : « *aurait bien aimé combattre* »³⁰¹.

Les femmes ne sont pas présentées dans une position de responsabilité vis-à-vis de leur engagement qui ne serait, finalement, que la conséquence de l'influence d'un homme dans leur vie. Cette idée est renforcée par le fonctionnement même de l'O.E.I. qui met tout en œuvre pour pousser les femmes à se marier avec un combattant, que cela se fasse en Syrie ou bien en ligne avant le départ pour les terres du jihad.

Malgré cette représentation passive au sein des médias, 27,6% des articles étudiés pour l'année 2021-2022 concernaient des femmes soit incarcérées soit faisant face à la justice. Cette prise en charge juridique a elle-même mutée par rapport à ce que Marc TREVIDIC écrivait en 2013 tandis qu'il occupait le poste de juge d'instruction anti-terroriste :

« *Pour nous, comme pour la population occidentale en générale, une femme musulmane ne pouvait pas verser dans l'intégrisme. Les femmes ne sortaient pas de leur rôle de soutien de leur mari dans la sphère privée. Elles n'assumaient aucun rôle public en faveur du djihad. Elles étaient cloîtrées dans le rôle traditionnel de la femme musulmane au foyer* »³⁰².

³⁰⁰ PARMENTIER Sophie, « Le procès d'un djihadiste breton et de ses quatre épouses débute lundi », [France inter](#), publié le 14 mars 2021, consulté le 23 août 2022.

³⁰¹ *Ibid.*

³⁰² TREVIDIC Marc, *Terroriste. Les 7 piliers de la déraison*, Lattès, 2013, consulté via BOUVIER Edith, MARTELET Céline, *op. cit.*, voir p.197.

Les tribunaux ont eux-mêmes dû s'affranchir du stéréotype de l'épouse non-radicalisée, victime consentante en raison de son mari qui assume la responsabilité de l'engagement pour le couple. De ces situations émergent une rhétorique victimaires tendant à nier l'adhésion idéologique en faveur d'une position passive selon laquelle la femme n'est pas responsable de sa radicalité. C'est par exemple le cas au sein du témoignage de Sophie KASIKI qui emploie des termes tels que « *embrigadée* »³⁰³, « *laver le cerveau* »³⁰⁴ ou donne la métaphore où une : « *plante carnivore guide l'insecte jusqu'à son cœur avant de l'y emprisonner* »³⁰⁵, qui la posent en victime de l'O.E.I. qu'elle a rejoint avec son fils en février 2015. En ce sens, elle s'auto-désigne comme une prisonnière³⁰⁶ de l'Organisation dans son douzième chapitre.

D'après l'analyse de Fethi BENSLAMA et Farhad KHOSROKHAVAR, cette défense permettrait surtout : « *d'accommoder une mauvaise cuisine psychologique pour dissimuler la responsabilité inapparente du sujet quant à son acte* »³⁰⁷. Cette position de victime, ou du moins de femme soumise aux hommes, est une situation qui permet de renforcer l'idée que le djihad féminin serait essentiellement sexuel et que les femmes y seraient exploitées

2. *Un amalgame entre les jihadistes et l'exploitation sexuelle des yézidies*

Parmi les 78 articles recensés pour la période 2014, vingt-quatre (30,8%) désignent des femmes qui ne peuvent être considérées comme des jihadistes en raison de la maltraitance qui leur est infligée ou bien de leur opposition à l'O.E.I.. La proportion augmente à 46,2 % si les articles désignant les jihadistes comme des personnes manipulées sont intégrés.

Le jihad et la sexualité étaient des thématiques très liées en 2014, elles sont abordées dans 21,8 % des articles de la période. La majorité de ces publications traitent de l'exploitation sexuelle des femmes appartenant à la communauté Yézidie. Un amalgame se crée car la thématique du *jihad al-nikah* est également abordée en présentant les femmes jihadistes comme des victimes volontairement prostituées. Si cette idée est vivement critiquée par David THOMPSON dans son interview accordée au Figaro³⁰⁸, elle s'est largement propagée grâce à

³⁰³ KASIKI Sophie, *op. cit.*, voir p. 60

³⁰⁴ *Ibid.* voir p. 113

³⁰⁵ *Ibid.* voir p. 71

³⁰⁶ *Ibid.* voir p. 121

³⁰⁷ BENSLAMA Fethi et KHOSROKHAVAR Farhad, *op. cit.*, voir p. 89

³⁰⁸ PIQUET Caroline, « Ces françaises qui partent faire le djihad en Syrie », [Le Figaro](#), publié le 20 juin 2014, consulté le 15 août 2022.

la plaidoirie de Yasmina ATTIA qui a remporté le concours de plaidoirie du Mémorial de Caen avec ce thème³⁰⁹.

L'article publié par *Le Point* le 7 octobre 2014 aborde la question de l'exploitation sexuelle des femmes Yézidiées et le jihad *al-nikah* en laissant entendre que leurs sorts seraient similaires car : « *même les femmes volontaires sont traitées en esclaves* »³¹⁰. Enfin, certaines formulations de titres comme « Le trafic de femmes, une source de revenus pour Daech »³¹¹ (*Le Figaro*), ou encore « Syrie/Irak. Daech fixe le prix des femmes »³¹² (*Courrier international*) tendent à induire en erreur le lecteur en ne faisant pas de nuance entre les esclaves et les jihadistes ayant volontairement rejoint l'O.E.I..

L'évolution des thématiques abordées entre 2014 et 2021-2022 et le traitement médiatique réservé au sujet tend à opérer une distinction entre les jihadistes et les esclaves. En ce sens, la question du rôle sexuel des femmes engagées au sein pour le jihadisme n'est abordée que dans l'article publié par Libération le 16 novembre 2021 suite à l'intervention de Hugo MICHERON au procès des attentats du 13 Novembre³¹³. En parallèle à cela, les sujets tels que l'engagement et la violence des femmes pour motifs jihadistes ont respectivement gagné 21,8 et 4,4 points de pourcentage.

En revanche, il faut relever que les trois principales thématiques mobilisées dans les publications de 2021-2022 mentionnent le *statut* maternel, les *enfants* ainsi que les interrogations liées au *rapatriement*. Ainsi, les jihadistes sont principalement présentées via leur rôle de mère et non pas via leur engagement. De plus, 19,3% des articles de la période 2021-2022 portent sur les mauvaises conditions de détention des femmes dans les camps syriens. À cela s'ajoutent les nombreux rappels du nombre de familles incarcérées en Syrie (23%) ainsi que les mentions des refus de l'État français de rapatrier les femmes. Cette situation tend à présenter ces femmes jihadistes comme des victimes et met en cause la politique de la

³⁰⁹ France Info, « Une jeune avocate tunisienne remporte le concours de plaidoiries au Mémorial de Caen », [France Info](#), publié le 2 février 2014, consulté le 15 août 2022.

³¹⁰ COLOMES Michel, « Le sort tragique des femmes au pays du djihad », [Le Point](#), publié le 7 octobre 2014, consulté le 15 août 2022.

³¹¹ Le Figaro, « Le trafic de femmes, une source de revenus pour Daech », [Le Figaro](#), publié le 6 novembre 2014, consulté le 15 août 2022.

³¹² Courrier international, « Syrie/Irak. Daech fixe le prix des femmes », [Courrier international](#), publié le 13 novembre 2014, consulté le 15 août 2022.

³¹³ PICHARD Alexandra, « 13 Novembre : Hugo Micheron, premier intellectuel à la barre pour expliquer l'idéologie jihadiste », [Libération](#), publié le 16 novembre 2021, consulté le 23 août 2022.

France à leur sujet. La politique suivie par les autorités pour le rapatriement est d'ailleurs dénoncée dans 14,7% des articles de la période.

Ainsi, la majorité des articles délaisse l'engagement et l'activisme féminin au sein du jihadisme soit en traitant des victimes du jihad, soit en décrédibilisant l'adhésion des femmes. Toutefois, la violence féminine n'est pas totalement occultée du corpus.

II. Études de cas : la violence des djihadistes en question

Malgré le fait qu'elles soient considérées comme des '*femmes jihadistes*' dans les articles reconnaissant leur engagement, la violence jihadiste semble rester un monopole masculin. L'analyse du corpus met en lumière les interrogations liées à la violence politique lorsqu'elle est perpétrée par des femmes.

A. Le djihad et la violence des femmes dans les médias

Le thème de la violence jihadiste a gagné 4,4 points de pourcentage entre les articles de 2014 et 2021-2022, les femmes sont davantage liées à des actes brutaux au nom du jihadisme. Cette violence n'est pas uniquement perpétrée au nom du jihad car 12,8% des articles de 2014 mentionnent les femmes opposées au jihadisme, dont un certain nombre de soldates.

1. *L'héroïsation des opposantes de l'O.E.I. : la symbolique des femmes dans la lutte contre l'idéologie jihadiste*

12,8 % des articles de 2014 concernaient des femmes opposées à l'O.E.I., par divers moyens, allant du refus d'obéir à l'utilisation de la violence en passant par l'espionnage. En ce sens, les publications portant sur les 150 irakiennes assassinées à Fallouja en décembre 2014³¹⁴ mettent en avant le fait que leur meurtre résulte de leur refus à épouser des jihadistes : « *Tuées pour avoir refusées d'obéir* »³¹⁵. À cela s'ajoute le fait que, dans leurs corps de textes, ces articles établissent un lien direct avec l'assassinat de Samira SALIH AL-NUAIMI par l'organisation. Connue pour être une militante des droits des femmes, cette dernière avait affiché son opposition à l'O.E.I. sur ses réseaux sociaux. Ainsi, même si ces femmes sont des victimes abattues par les jihadistes, leur opposition au mouvement est valorisée, ce qui prend à contrepied la cruauté rapportée dans les articles. Dans une dimension similaire avec une fin

³¹⁴ Numérotées 1-2014 et 77-2014 dans les tableaux de références en annexe.

³¹⁵ MOREAU Camille, « 150 femmes assassinées pour avoir refusé de se marier avec des djihadistes », [Marie Claire](#), publié en décembre 2014, consulté le 15 août 2022.

moins tragique se trouve Meriam RHAIEM qui s'est rendue elle-même en Syrie pour récupérer sa fille, enlevée par son mari en novembre 2013³¹⁶.

Autre situation rapportée par les médias du corpus, celle de l'espionnage de la vie à Raqqa alors que la ville était aux mains de l'O.E.I. Les publications traitant de ce sujet ne donnent aucune information sur l'identité de l'infiltrée, si ce n'est qu'il s'agit d'une étudiante syrienne dissimulée sous un niqab. Elle a conscience de la dangerosité de la mission qu'elle s'est donnée, mais accepte de filmer : « *au péril de sa vie* »³¹⁷. Cette dernière expression est un élément de langage commun aux articles traitant ce sujet³¹⁸, ce qui contribue à héroïser l'acte d'une anonyme.

La majorité des articles faisant état d'une opposition de femmes envers l'O.E.I. l'aborde sous l'angle de la lutte armée via la figure de la combattante kurde du P.K.K. (Parti des travailleurs du Kurdistan)³¹⁹. Intégrées aux effectifs luttant contre les jihadistes, ces soldates représentent 40% de l'effectif total de l'armée³²⁰ et sont érigées en figures de l'opposition de l'organisation. Les combattantes sont notamment présentées comme des « *armes ultimes* »³²¹ face à l'O.E.I. en raison de l'apparente crainte des jihadistes d'être tués par la main d'une femme. C'est par leur courage qu'elles sont principalement mises en avant, comme c'est le cas avec Arîn MIRKAN (de son vrai nom Deilar KANJ KHAMIS), combattante kurde de l'Y.P.G. qui auraient commis une : « *attaque suicide pour contrer l'offensive de l'EI* »³²². Un autre cas de combattante a été documenté dans les médias de 2014. Il s'agit de l'irakienne Omayya AL-JBARA, présentée dès le sous-titre comme une « *chef de guerre* »³²³. Abattue par des soldats de l'O.E.I., cette femme est abondamment décrite au sein de l'article qui précise que le Bureau irakien des affaires tribales l'aurait désignée comme une « *martyre* »³²⁴ et une « *héroïne nationale* »³²⁵.

³¹⁶ Voir les articles numérotés 15-2014 et 19-2014 dans le tableau de références en annexes.

³¹⁷ RASPLUS Julie, « La vie sous l'Etat islamique, filmée en caméra cachée à Raqqa », [France info](#), publié le 26 septembre 2014, consulté le 15 août 2022.

³¹⁸ Voir les articles numérotés 35-2014 et 50-2014 dans le tableau de références en annexes.

³¹⁹ Voir les articles numérotés 4--2014, 48-2014, 49-2014, 53-2014, 75-2014 et 109-2022 dans le tableau de références en annexe.

³²⁰ Aujourd'hui la Turquie, « Les femmes kurdes : l'arme ultime contre l'Etat islamique », [Aujourd'hui la Turquie](#), publié le 10 septembre 2014, consulté le 15 août 2022.

³²¹ *Ibid.*

³²² CNEWS, « WPU : Le combat de femmes kurdes contre l'EI », [CNEWS](#), consulté le 7 octobre 2014, consulté le 15 août 2022.

³²³ Le Monde, « Une Irakienne contre Daech », [Le Monde](#), publié le 30 décembre 2014, consulté le 15 août 2022.

³²⁴ *Ibid.*

³²⁵ *Ibid.*

Au cours de la période 2021-2022, les articles traitant de l'opposition envers l'organisation jihadiste sont quasiment absents. Seul *France info* mentionne les combattantes kurdes dans le cadre de la sortie du livre *Femmes d'aventures* qui présente divers profils de femmes dites : « *engagées et éprises de liberté* »³²⁶. Les femmes démontrant une opposition au mouvement jihadiste semblent glorifiée, qu'elles soient armées ou non. La violence reste toutefois un élément commun à leur parcours, soit en raison de la méthode qu'elles emploient contre l'Organisation, soit à cause des risques auxquels elles s'exposent.

2. *Les figures féminines du jihadisme*

Parmi les divers articles recensés pour cette recherche, une vingtaine dresse le portrait de femmes reconnues pour leur engagement au sein du mouvement jihadiste. C'est notamment le cas d'Emilie KÖNIG qui est l'une des jihadistes ayant été la plus documentée au sein du corpus, en raison de son rapatriement le 5 juillet 2022³²⁷. Directement présentée comme une « *combattante* »³²⁸ au profil très radicalisé en 2014, elle est réputée pour avoir été l'une des plus importantes recruteuses au service de l'O.E.I.. L'ensemble des médias consultés la qualifie de jihadiste, son adhésion à l'idéologie du mouvement n'est pas remise en question. Les publications abordent le sujet via l'angle de son rapatriement sur le territoire français, et effectuent tous un rappel des accusations pesant contre elles, mais également sa situation familiale avec une mention systématique de ses enfants. Toutefois, ces articles citent une interview parue en avril 2021 où elle affirmait : « *je ne vois pas pourquoi j'irai en prison. Je n'ai pas de sang sur les mains, je n'ai pas tiré sur des gens, j'étais une femme au foyer. Je m'occupais de ma maison et surtout de survivre dans un pays qui était bombardé* »³²⁹. La jihadiste contribue elle-même à réduire son activisme au sein de l'O.E.I..

Une autre femme mentionnée à plusieurs reprises dans les articles est Souad MERAH. À l'inverse d'Émilie KÖNIG, son nom n'apparaît que dans les articles du corpus de 2014³³⁰. Connue pour avoir soutenu les agissements de Mohamed MERAH, Souad MERAH n'avait pas

³²⁶ HERENSTEIN Marie, « "Femme d'aventures" : les témoignages forts et touchants de sept femmes à la vie trépidante », *France Info*, publié le 3 août 2022, consulté le 15 août 2022.

³²⁷ Voir les articles numérotés 13-2014 ; 85-2022 ; 87-2022 ; 88-2022, 89-2022 ; 90-2022 ; 92-2022 ; 97-2022 ; 98-2022 ; 100-2022 dans le tableau des références en annexes.

³²⁸ DUVIVIER Yvan, « Emilie, la Bretonne devenue combattante », *Ouest-France*, publié le 15 mars 2014, consulté le 15 août 2022.

³²⁹ AFP, « Interview d'Emilie König, l'ex-jihadiste de l'EI qui veut revenir en France », *AFP*, publiée le 1er avril 2021, consulté le 3 septembre 2022.

³³⁰ Voir les articles numérotés 16-2014 ; 23-2014 ; 24-2014 ; 27-2014 dans le tableau des références en annexes.

dissimulé son adhésion à l’islam radical et serait à l’origine de la radicalisation du terroriste au scooter³³¹. Pourtant, un seul article publié par BFMTV présente la jihadiste comme une personne dangereuse dès son titre, en précisant qu’elle aurait communiqué son intention de commettre un attentat suicide à Toulouse³³². Les autres publications la mentionnant rappellent toujours son statut familial, soit en la resituant par rapport à son frère, soit en la définissant dans son rôle de mère. Son engagement et la violence de ses propos sont amoindris par ces éléments auxquels s’ajoutent des descriptions évoquant une « *jeune femme terrifiée* »³³³.

D’autres profils de femmes sont également mentionnés de façon sporadique au sein du corpus, comme par exemple les femmes de la famille CLAIN. Leur situation semble être l’illustration du caractère familial du jihad puisque suite à leurs départs en Syrie, les frères³³⁴ ont été rejoints par leurs femmes, leurs enfants ainsi que par leur mère, leur sœur et leurs nièces. Tout comme Souad MERAH, Anne DIANA CLAIN est moins connue que ses frères qui sont systématiquement évoqués. Bien souvent définie uniquement par son statut familial, la jihadiste a toutefois été condamnée à 9 ans de prison par la justice pour « *délit d’association de malfaiteurs à visée terroriste* »³³⁵.

Un article datant de septembre 2021 rapporte le décès d’Hasna AÏT BOULAHZEN, abattue par la police lors d’un assaut. Désignée comme : « *la première femme kamikaze en France* »³³⁶, elle avait abrité l’un des responsables des attentats du 13 novembre 2015 qu’elle a assisté dans sa cavale. La publication la dépeint comme une personne « *naïve* »³³⁷ qui se serait fait « *embobiner par son cousin* »³³⁸, et cela malgré son activisme.

La violence brute associée à Khadijah DARE tranche avec le reste des articles du corpus qui tendent à nuancer l’engagement des autres femmes en apportant des éléments tels que l’influence, la manipulation, la situation familiale ou autre. Dans le cas de la britannique, la

³³¹ Le Parisien, « La sœur de Merah ‘fière’ de son frère », [Le Parisien](#), publié le 10 novembre 2012, consulté le 3 septembre 2022.

³³² SAHIRI Igor, « Vidéo - Souad Merah : itinéraire d’une jeune femme jugée dangereuse », [BFMTV](#), publiée le 25 mai 2014, consulté le 15 août 2022.

³³³ MARTEAU Stéphanie, « Souad Merah, une mère de famille à l’itinéraire trouble », [Elle](#), publié le 11 juin 2014, consulté le 15 août 2022.

³³⁴ Les frères Clain sont connus pour s’être engagés très rapidement auprès de l’O.E.I., et plus précisément pour avoir contribué à la diffusion de la propagande du groupe.

³³⁵ TV5 Monde & AFP, « Djihadisme en France : 9 ans de prison pour Anne Diana, la sœur des frères Clain », [TV5 Monde](#), publié le 24 décembre 2021, consulté le 3 septembre 2022.

³³⁶ Elle & AFP, « 13 novembre : Hasna Aït Boulahcen, des “soirées vodka-cocaïne” à la planque de djihadistes », [Elle](#), publié le 6 septembre 2021, consulté le 3 septembre 2022.

³³⁷ *Ibid.*

³³⁸ *Ibid.*

violence est assénée en reprenant dès le titre des propos tenus par la jihadiste qui voulait être en août 2014 : « *la première femme djihadiste [à] décapiter un citoyen britannique ou américain* »³³⁹.

Ainsi, plusieurs portraits de jihadistes sont dressés, mais des figures du jihadisme féminin ont été éludées comme par exemple Muriel DEGAUQUE qui est la première femme européenne à avoir commis un attentat suicide dans le cadre du jihadisme en 2005. Il y a également le cas de la veuve blanche britannique Samantha Louise LEWTHWAITE, activement recherchée par le MI6 pour avoir activement contribué à des attentats ayant tué au moins 400 personnes³⁴⁰. Autre fait surprenant de cette étude, la question de la tentative d'attentat sur Notre-Dame en septembre 2016 n'est abordée que dans un seul article se focalisant sur Inès MADANI.

B. Le traitement du procès des attentats de Notre-Dame : une femme au centre de l'attention

Diffusé par *radio France* en juin 2022, seul un article du corpus parle d'Inès MADANI, co-auteure de la tentative d'attentat contre Notre-Dame en septembre 2016. Le titre de la publication est sans appel : « *le terroriste est une femme* »³⁴¹, il est d'ailleurs le seul du corpus à associer le statut de terroriste à une femme.

Il paraît essentiel d'étudier le traitement médiatique réservé au procès des terroristes aux bonbonnes de gaz car il s'agit d'un cas de violence féminine perpétrée en France au nom du jihad. Cette affaire a démontré que le terrorisme jihadiste n'est pas uniquement une affaire d'homme et a conduit à repenser la réalité de l'engagement des femmes au sein de l'O.E.I.. Le podcast retrace le parcours des jihadistes en donnant des informations sur l'attentat de Notre-Dame puis sur celui de Boussy-Saint-Antoine avant de détailler les procès.

La première chose que révèle l'analyse de cet article est l'importance accordée à la description de ces jihadistes, en mettant notamment en avant leur jeunesse. Inès MADANI avait en effet 19 ans lors des faits tandis que Ornella GILLIGMANN en avait 29. Le statut

³³⁹ Midi Libre, « Une terroriste anglaise prête à décapiter un “terroriste américain ou britannique” », [Midi Libre](#), publiée le 22 août 2014, consulté le 3 septembre 2022.

³⁴⁰ RFI, « Terrorisme : Samantha Lewthwaite, “la veuve blanche”, se cacherait au Yémen », [RFI](#), publié le 2 janvier 2019, consulté le 3 septembre 2022.

³⁴¹ DROUELLE Fabrice, DENANTES Rebecca, LE LAY Marion, BARREYRE Christophe, CHEDEBOIS Valentine, PROUTEAU Juliette, « Inès Madani, 2016 : le terroriste est une femme », [France Inter](#), publié le 20 juin 2022, consulté le 23 août 2022.

familial de cette dernière est rappelé à plusieurs reprises, tandis que, dans sa plaidoirie de défense, Inès MADANI affirme vouloir se marier et avoir une vie de famille. Malgré le fait qu'elle soit la benjamine du groupe, c'est bien Inès MADANI qui est la plus décrite car elle est présentée comme la « *pièce maîtresse* »³⁴² de l'opération. Pourtant, sa description physique met en avant ses traits enfantins et détaille ses expressions faciales :

« *Dans le réel [Inès MADANI] n'est pas particulièrement grande, elle est plutôt ronde. Son visage a quelque chose de poupin, quelque chose de l'enfance à cause de ses joues pleines sûrement. Ses longs cheveux noirs sont toujours attachés en chignon au sommet de la tête et ses yeux qui tombent légèrement donnent comme un air un peu triste* »³⁴³. De plus, le présentateur du podcast n'hésite pas à la qualifier de « *gamine* »³⁴⁴, ce qui alimente l'idée d'une personne dont la jeunesse pourrait atténuer la responsabilité de ses actes. Le rapport très difficile qu'elle entretient avec son propre corps est également mis en avant, évoquant aussi bien ses problèmes de surpoids que les agressions sexuelles dont elle a été victime plus jeune. Cette apparente vulnérabilité vient contrebalancer la violence des actions qu'elle a perpétré ainsi que son influence sur les autres membres du groupe jihadiste.

Inès MADANI est effectivement présentée comme la personne étant à l'origine de l'attentat et aurait établi une « *emprise* »³⁴⁵ sur Ornella GILLIGMANN en se faisant passer pour un homme. La « *chef de commando* »³⁴⁶ avait en effet l'habitude de communiquer sous plusieurs identités masculines sur les réseaux terroristes afin de recruter d'autres femmes et de pousser les candidats jihadistes à passer à l'action. Elle avait notamment affiché sa volonté de reproduire un second Bataclan sur la messagerie *Telegram* d'un groupe jihadiste³⁴⁷.

Décrite comme le cerveau des opérations, Inès MADANI présente un profil violent et reconnaît avoir voulu « *faucher le plus de vie possible* »³⁴⁸ lors de l'attentat de Notre Dame et de l'attaque de Boussy-Saint-Antoine. La manière dont elle est dépeinte par les policiers ayant procédé à son arrestation met également en exergue une violence exceptionnelle : « *elle était*

³⁴² *Ibid.*

³⁴³ *Ibid.*

³⁴⁴ *Ibid.*

³⁴⁵ *Ibid.*

³⁴⁶ *Ibid.*

³⁴⁷ *Ibid.*

³⁴⁸ FRANCE 24, « Attentat raté près de Notre-Dame : Inès Madani condamnée en appel à 30 ans de prison », [France 24](#), publié le 7 juin 2021, consulté le 3 septembre 2021.

comme possédée »³⁴⁹ ou encore : « à terre, chaque fois que j'approchais, elle essayait de me mettre des coups de couteau, elle avait la force d'un homme de 110 kg »³⁵⁰.

Inès MADANI présente donc un double profil, celui d'une jeune fille à peine sortie de l'adolescence dont le physique ne colle pas avec la sauvagerie de ses actes ou sa volonté de semer la mort. Bien qu'elle ait comparu aux côtés de 5 personnes, parmi lesquelles 2 hommes, c'est bien Inès MADANI qui concentre toute l'attention médiatique tandis qu'Ornella GILLIGMANN apparaît comme une jeune femme manipulée. Les noms de Amel SAKAOU et de Sarah HERVOUET sont évoqués pour leur contribution au parcours d'Inès MADANI malgré le fait qu'elles aient également eu l'intention de commettre une attaque et que ce soit Sarah qui ait poignardé un policier à Boissy-Saint-Antoine.

En endossant le rôle de leader, Inès MADANI capte toute la responsabilité de la violence qui a pourtant été exercée collectivement. L'ensemble des accusé(e)s ont d'ailleurs été condamné(e)s à des peines allant de 3 à 30 ans d'emprisonnement selon les degrés d'implication de chacun(e)³⁵¹. Bien que ce ne soit pas la première fois que des femmes aient comparu en tant que terroriste en France³⁵², le traitement médiatique et juridique réservé à cette affaire donne le sentiment que la violence motivée par des idées politiques est une exception lorsqu'elle est provoquée par des femmes.

Ayant assisté au procès, le chercheur Antoine MEGIE avait rapporté la question suivante, soumise par le président de la cour : « *Mais comment peut-on expliquer ce rapport à la violence, surtout pour une femme ?* »³⁵³. Ainsi, malgré les antécédents prouvés tout au long de l'histoire, de la révolution française au terrorisme des années 1970-1980 en France, les femmes restent considérées comme des êtres dépourvus de violence.

Il est possible que le maintien de ce stéréotype de genre soit un facteur explicatif de l'absence de médiatisation des autres femmes du groupe. Inès MADANI paraît comme une exception capable d'une violence qui serait en total décalage avec son sexe. Le genre d'Inès

³⁴⁹ DROUELLE Fabrice, DENANTES Rebecca, LE LAY Marion, BARREYRE Christophe, CHEDEBOIS Valentine, PROUTEAU Juliette, *op. cit.*

³⁵⁰ *Ibid.*

³⁵¹ Association française des victimes du terrorisme, « Bilan du procès de l'attentat raté des bonbonnes de gaz et de l'agression de Boussy-Saint-Antoine », [Association française des victimes du terrorisme](#), publié le 17 octobre 2019.

³⁵² À titre d'exemple, Nathalie MENIGON et Joëlle AUBRON ont toutes deux été condamnées en 1989 pour des assassinats commis au nom d'Action Directe.

³⁵³ DROUELLE Fabrice, DENANTES Rebecca, LE LAY Marion, BARREYRE Christophe, CHEDEBOIS Valentine, PROUTEAU Juliette, *op. cit.*

MADANI est interrogé dans le cadre du podcast, au point que le terme « *transgenre* »³⁵⁴ ait été employé, en raison de sa tendance à échanger en tant qu'homme au sein des réseaux jihadistes. De même, son orientation sexuelle a également soulevé des questions dans la mesure où elle a développé sa relation avec Ornella GILLIGMANN en tant qu'homme, poussant sa future complice à développer des sentiments amoureux pour sa fausse identité. Le fait que ce thème soit abordé tend à lier la violence ainsi que l'engagement d'Inès MADANI à un profil qui serait en dehors de la norme sociale, celui d'une femme s'affirmant au masculin, un élément que Fanny BUGNON relève également dans le cadre de son étude sur les procès des membres d'Action Directe³⁵⁵.

Ainsi, les représentations médiatiques liant les femmes au jihad mettent l'engagement, l'activisme et la violence en arrière-plan de cette relation. En 2014, être une femme signifie surtout être une victime de l'O.E.I., cela malgré les cas connus de radicalisation. Victimes manipulées ou bien esclaves malgré elles, les femmes semblent avant tout perçues via une conception sexuelle du jihad. Entre septembre 2021 et août 2022, la thématique du rapatriement prend le dessus et avec elle toute la réflexion sur les enfants et les mauvaises conditions de détention en Syrie, mettant en cause la responsabilité de la France. L'augmentation des cas de rapatriement a conduit à une augmentation du nombre de procès et de condamnation en lien avec le terrorisme, ce qui a imposé la question de l'engagement féminin au sein du jihadisme.

Plusieurs articles s'essaient dans une portraitisation de jihadistes réputées pour leur engagement. Toutefois, ces femmes sont toujours restituées par rapport à un homme, rappelées à leur rôle de mère, et caractérisées par leur jeunesse ou une description physique mettant en avant un élément de fragilité. À l'inverse, les opposantes sont valorisées, presque héroïsées en raison des risques qu'elles prennent pour leur vie. Érigées en symboles de la lutte contre l'idéologie jihadistes, ces militantes sont glorifiées pour leur violence.

Pourtant, lorsqu'elle est perpétrée par des femmes au nom du jihadisme, cette violence interroge, fascine et terrifie. Il s'agit de femmes dépassant ce qui était arbitrairement défini comme une frontière infranchissable dans l'accès à la violence politique. Dérangeant, le cas de l'attentat des bonbonnes de gaz est présenté comme une anomalie, une première, ce qui nie l'histoire de la violence politique féminine en France et dans le monde. Le genre semble agir

³⁵⁴ *Ibid.*

³⁵⁵ BUGNON Fanny, *op. cit.*, voir p.155

comme une interférence dans le traitement juridique et médiatique du terrorisme et est invoqué comme un élément parfois pénalisant, parfois excusant selon l'accusée.

Conclusion de partie

Les normes encadrant la société jihadiste construisent un ordre social basé sur la supériorité du masculin, ce qui semble laisser peu d'espace à l'engagement féminin. Confinées à l'espace privé, leur principale contribution à la cause jihadiste passe par la maternité. Cette participation au projet de natalité de l'organisation donne une dimension métaphorique à ces femmes qui endossent le rôle de mères de la Oumma. Toutefois, même si cette maternité implique une sexualité active, il serait trop réducteur de considérer que des femmes ayant volontairement rejoint l'O.E.I. consentiraient à être des prostituées pour le jihad.

Contrée par plusieurs enquêtes, cette hypothèse placerait les femmes jihadistes au même niveau d'exploitation que les esclaves sexuelles, ce qui nie aussi bien la réalité de leur engagement que leur participation au système esclavagiste. La hiérarchie sociale homme-femme se conjugue à une autre hiérarchie distinguant les femmes libres des esclaves elles-mêmes distinguées selon leurs croyances.

Pourtant, le genre est une constituante essentielle à l'activisme féminin dans le cadre de la stratégie de recrutement. S'organisant en réseaux structurés et hiérarchisés, les militantes du jihad instrumentalisent le sentiment d'appartenance et la solidarité féminine pour créer l'impression d'une sororité au sein du jihad. Le caractère numérique de la propagande est conciliable avec le confinement physique imposé aux femmes au sein de l'organisation. En extérieur, les femmes peuvent contribuer au jihad via des missions qui leurs sont strictement réservées. Ces tâches très spécifiques leur confèrent une importante responsabilité dans la transmission des valeurs jihadistes et dans la protection de la communauté. Ce rôle est décuplé lors de situations exceptionnelles, notamment en cas de menace pour l'existence de l'organisation. La chute du califat fut l'occasion d'étendre les possibilités d'accès à la violence pour les jihadistes. Ayant principalement une vocation de défense, le corps des femmes, tout comme celui des enfants, a été utilisé à la manière de boucliers humains.

L'analyse de la représentation des femmes par rapport au jihad démontre deux choses. Tout d'abord qu'il y a une polarisation de cette relation entre d'un côté la passivité et de l'autre la violence. Ensuite, qu'une évolution est perceptible entre 2014 et 2021-2022, illustrant une plus grande considération sur l'engagement des femmes au sein du jihadisme. Pourtant la crédibilité et la responsabilité des auteures de l'attentat de Notre-Dame en 2016 est remise en question via divers motifs tels que la jeunesse, le physique et même la sexualité.

CONCLUSION GÉNÉRALE

Cette recherche avait pour objectif d'interroger l'engagement féminin au sein de l'Organisation état islamique afin de les penser comme des sujets politiques et politisés au même titre que les membres masculins du groupe. Ce mémoire démontre qu'il est légitime de considérer le genre dans le jihadisme car l'idéologie même du mouvement est basée sur le genre. La complémentarité des sexes est à la base de l'ordre social souhaité par le mouvement jihadiste, ce qui implique que les femmes sont intégrées à la doctrine. Cette démarche permet donc de considérer l'ensemble du phénomène, d'autant plus que le nombre de femmes détenues dans les camps syriens poussent à la réflexion sur la réalité du jihadisme féminin.

Dans le cas du jihadisme, la violence est à la fois une idéologie et un mode d'action. C'est un élément central de la doctrine, ce qui implique que les femmes ayant rejoint ce mouvement acceptaient cette violence et acceptaient d'évoluer dans un contexte violent avec leurs enfants et époux successifs. Le fait d'avoir adopté un plan ayant tout d'abord une dimension large puis une échelle spécifique sur le genre illustre que la violence parle autant aux femmes qu'aux hommes, mais que le rapport s'est genré pour des motifs politiques. C'est en effet la hiérarchie sociale imposée par la doctrine jihadiste qui pose les limites de la participation féminine aux activités brutales. Par ailleurs, au vu de l'ensemble des courants de pensée découlant de l'islam, le basculement vers le jihadisme suppose un choix de la part du sujet qui accepte la violence plutôt que de viser à l'amélioration du soi. La diversité de l'interprétation des textes sacrés démontre également que la religion est susceptible d'être exploitée pour légitimer des choix politiques. En cela, le jihadisme repose davantage sur des bases politiques que religieuses.

Tout comme les hommes, les femmes présentent un terrain fertile aux idées radicales et violentes et l'idéologie jihadiste apparaît comme un moyen d'accéder à une violence qui serait légitime. Ce fut par exemple le cas pour Inès MADANI qui aurait eu des pensées suicidaires dès l'adolescence et qui a vu dans le terrorisme la possibilité de mourir d'une façon qui serait jugée acceptable et noble³⁵⁶. L'activisme féminin et les diverses formes que l'engagement des jihadistes est susceptible de prendre permet de sortir d'une lecture binaire du

³⁵⁶ DROUELLE Fabrice, DENANTES Rebecca, LE LAY Marion, BARREYRE Christophe, CHEDEBOIS Valentine, PROUTEAU Juliette, *op. cit.*

jidhadisme selon laquelle le jihad masculin serait guerrier et le jihad féminin serait plutôt spirituel ou bien sexuel. Cette dernière hypothèse a été contredite par plusieurs enquêtes évoquées plus tôt et tend à réduire la réalité de l'engagement des femmes au sein de l'O.E.I.

L'adhésion ainsi que l'engagement féminin envers l'idéologie jihadiste se développent sur la même base argumentaire que les hommes, la nuance se situe au niveau de la mise en avant des thèmes. Par ailleurs, le format numérique du jihad respecte la règle de non-mixité dans l'espace public, ce qui permet aux jihadistes d'endosser le rôle de recruteuses et de contribuer à la diffusion de la propagande. Le militantisme féminin existe sous diverses formes au sein du jihadisme, il couvre aussi bien les discours tenus par les jihadistes que leur implication dans des activités violentes. Il y a donc d'un côté la place des femmes définie dans l'idéologie jihadiste et de l'autre les conditions encadrant l'acte militant qui peuvent diverger de l'idéologie de base en permettant l'implication des femmes dans les combats.

Bien que l'engagement des femmes pour le jihadisme résulte d'un choix parfois accompagné d'un départ volontaire vers la Syrie, il faut se garder de considérer ce phénomène comme une forme de féminisme, et cela pour plusieurs raisons. Tout d'abord, la hiérarchie sociale imposée par l'idéologie jihadiste consolide la domination masculine sur les femmes et anéanti leur poids public, et donc politique, au sein de l'organisation. Ensuite, les règles d'accès à la violence restent très conditionnées, qu'il s'agisse de la violence régulière ou exceptionnelle, d'autant plus que la brutalité s'exerce principalement au dépend des femmes.

Outre les logiques internes à l'organisation terroriste, les militantes sont exposées aux diverses perceptions développées par les acteurs extérieurs, notamment les médias, au sein desquelles leur militantisme, en tant qu'acte politisé et responsable, semble nuancé, voire remis en question. Les discours médiatiques dégagés lors de l'analyse effectuée en partie III démontrent une forme de polarisation de la perception de la relation du jihad aux femmes. Ces dernières sont principalement présentées comme des personnes manipulées par l'idéologie jihadiste ainsi que comme des victimes en raison de l'esclavagisme imposé par l'O.E.I. En parallèle de cela, la violence féminine semble être exacerbée, soit dans une dimension symbolique lorsqu'il s'agit d'opposantes, soit avec la mise en avant de leur cruauté dans le cas des jihadistes. L'élaboration de divers portraits-types de la jihadiste influence la perception du jihadisme féminin et tend à opérer une déresponsabilisation de ces dernières car leur engagement est systématiquement nuancé par des éléments de description.

En conséquence, l'engagement féminin au sein du jihadisme est un sujet politique et les jihadistes apparaissent comme des sujets politisés. Le premier aspect est illustré par le poids des femmes dans la pérennisation de l'O.E.I., que ce soit par la natalité, par la transmission des valeurs ou par le recrutement d'éléments extérieurs. Elles sont un véritable enjeu politique pour l'Organisation elle-même. Colette GUILLAUMIN a d'ailleurs mené une analyse sur la place des femmes au sein du militantisme qui présente l'avantage de la gratuité. Il s'agit en effet d'une énergie, presque d'une force de travail, qui s'avère être non-rémunérable car elle est considérée comme un acquis pour les hommes³⁵⁷. Par ailleurs, le contexte politique lié à la diffusion de la théorie du jihad *al-nikah* en Tunisie démontre que les questions liées au contrôle des femmes et de leur corps est un sujet politique pour les acteurs non-jihadistes.

Ensuite, les jihadistes sont politisées car l'engagement suppose une adhésion à l'idéologie du mouvement qui est de nature politique avant d'être religieuse. L'acte de départ pour celles qui l'ont réalisé est une démonstration de la profondeur de leurs convictions. Qu'elles se trouvent en Syrie ou ailleurs, elles sont en mesure de contribuer aux activités de l'O.E.I.. Leur engagement semble même plus contrôlé une fois sur place en raison des normes imposées à Raqqa, notamment sur l'accès à la violence, une limite qui n'est toutefois pas immuable.

Les recherches menées au cours du dernier chapitre révèlent qu'il faudrait même ajouter la dimension juridique du jihadisme féminin au sein de la problématique en raison de la prise en compte du genre lors des procès. Malgré des évolutions cette dernière décennie, la perception de la violence politique des femmes reste soumise aux stéréotypes de genre, même au sein des tribunaux. Le jihadisme féminin représente un défi juridique pour la France qui vient d'être condamnée par la Cour européenne des droits de l'Homme (C.E.D.H.) pour sa politique de rapatriement envers des jihadistes retenues avec leurs enfants dans les camps syriens³⁵⁸.

³⁵⁷ ROUX Patricia, PERRIN Céline, PANNATIER Gaël, COSSY Valérie, « Le Militantisme n'échappe pas au patriarcat », *Nouvelles questions féministes*, 24 (3), 2005/3 volume 24, p. 4-16.

³⁵⁸ Le Monde & AFP, « La France condamnée par la CEDH pour son refus de rapatrier deux femmes djihadistes et leurs enfants de Syrie », *Le Monde*, publié le 14 septembre 2022, consulté le 14 septembre 2022.

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages :

ABDERRAHIM Kader A. avec la collaboration de PELPEL Victor, *Géopolitique de l'Etat Islamique 40 fiches illustrées pour comprendre le monde*, Institut des Relations Internationales et Stratégiques, Editions Eyrolles, Diffusion Gérard Bonté, France, octobre 2019, 181 p., ISBN : 978-2-212-57185-1.

BENSLAMA Fethi et KHOSROKHAVAR Farhad, *Le jihadisme des femmes. Pourquoi ont-elles choisi Daech ?* Edition Seuil, France, septembre 2017, ISBN : 978 2 02 135914 5

BESSIS Sophie, *Histoire de la Tunisie de Carthage à nos jours*, Éditions Tallandier, imprimé en France en septembre 2019, ISBN : 979-10-210-2141-9.

BOUHDIBA Sofiane, *Six millions de femmes. Femmes et population en Tunisie*, L'Harmattan, Histoire et perspectives Méditerranéennes, Décembre 2019, France, 231 p., ISBN : 978-2-343-15151-9

BOUVIER Edith, MARTELET Céline, *Un parfum de djihad, qui sont ces françaises qui ont rejoint une organisation terroriste ?* Edition PLON, imprimé en France en mars 2018, ISBN : 978-2-259-26355-9

BUGNON Fanny, *Les « amazones de la terreur », Sur la violence politique des femmes, de la Fraction armée rouge à Action directe*, Bibliothèque historique Payot, février 2015, 234 p., ISBN : 978-2-228-91314-0.

CARCASSONNE Guy, DREYFUS Françoise, DUHAMEL Olivier, LAROCHE Josepha, MASTOR Wanda, SIMEANT Johanna et SUREL Yves, sous la direction de NAY Olivier, *Lexique de science politique*, 4e édition, éditions Dalloz, France, août 2020, 661p., ISBN : 978-2-247-17069-2-6747889.

DANIEL Sara et KANABUS Benoît, *La putain du califat*. Grasset, imprimé en France en janvier 2021, ISBN : 978 2 246 816027

EL DIFRAOUI Asiem, *Le Djihadisme*, Que sais-je ? PUF, 2016, 128p. ISBN : 978-2-13-074904-2.

EL KAROUHI Hakim et HODAYE Benjamin, *Les militants du djihad, Portrait d'une génération*, Fayard, 2021, 324p. ISBN : 978-2-213-71828-6.

KASIKI Sophie, *Dans la nuit de Daech. Confession d'une repentie. Pourquoi j'ai rejoint l'Etat islamique. Comment je me suis enfuie*. Éditions Robert Laffont, DOMONT, avril 2021, ISBN : 9-782-22119098-2. Voir p. 65

KEPEL Gilles et MILELLI Jean-Pierre, *Al-Qaïda dans le texte. Écrits d'Oussama ben Laden, Abdallah Azzam, Ayman al-Zawahiri et Abou Moussab al-Zarqawi*. Paris cedex 14, Presses Universitaires de France, « Proche-Orient », 2005, ISBN : 978-2130561514.

LARROQUE Anne-Clémentine, *L'islamisme au pouvoir : Tunisie, Egypte, Maroc*, Edition Puff, publié décembre 2017, imprimé en France, ISBN : 978-2-13-073616-5.

MICHERON Hugo, *Le jihadisme français. Quartiers, Syrie, prisons*, Paris Gallimard, coll. « L'esprit du monde », 2020, 406 p.

PASSONI Laura et LORSIGNOL Catherine, *Au cœur de Daesh avec mon fils, La boîte à Pandore*, 2016, 9-782-87557266-0.

PRUVOST Geneviève, dir CARDI Coline, *Penser la violence des femmes*, La Découverte, février 2021, 504 p., ISBN : 978-2-7071-9642-2.

TAUIL Leïla, *Féminismes arabes : un siècle de combat, les cas du Maroc et de la Tunisie*, Edition l'Harmattan, imprimé en France, Normandie, en décembre 2020, ISBN : 978-2-343-14643-0.

THOMPSON David, *Les revenants. Ils étaient partis faire le jihad, ils sont de retour en France*. Le Seuil, décembre 2016, 304 pages, ISBN : 978-2-02-134939-9

TZITZIS Stamatios, *Esthétique de la violence*, Presses Universitaires de France, 1997, 130p. ISBN : 978-2-13-048791-3

Parutions scientifiques :

ABBÈS Makram, « Pour un djihad contre le djihadisme », *Esprit*, 2016/12, p. 64 à 75, URL : <https://www.cairn.info/revue-esprit-2016-12-page-64.htm>

ABOU-BAKR Omaima (traduction GERARDIN-LAVERGNE Mona), « Le féminisme islamique et l'ambiguïté de l'engagement politique », *Association multitudes*, 2015/3, n°60, pages 198 à 208. URL : <https://www.cairn.info/revue-multitudes-2015-3-page-198.htm>

ALAVA Séraphin, NAJJAR Noha, HUSSEIN Hasna, « Etude des processus de radicalisation au sein des réseaux sociaux : place des arguments complotistes et des discours de rupture », *Quaderni*, N° 94, automne 2017, Dossier : « Les théories du complot à l'heure du numérique », p. 29 à 40, URL : <https://journals.openedition.org/quaderni/1106>

AUGE Rawaa, « Daech et les médias : coulisses d'un mariage forcé », *La Découverte*, Hérodote, 2016/1, N° 160-161, pages 209 à 222. URL : <https://www.cairn.info/revue-herodote-2016-1-page-209.htm>

BADRAN Margot, « Où en est le féminisme islamique? », *Presses de Sciences Po*, « critique internationale », 2010/1 (vol. 46), p. 25 à 44, URL : <https://www.cairn.info/revue-critique-internationale-2010-1-page-25.htm>

BARGEL Lucie et DUNEZAT Xavier, « Genre et militantisme », *Dictionnaire des mouvements sociaux*, 2020, p. 269 à 275, URL : https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00567772/PDF/Genre_et_militantisme_2009.pdf

BAUDAIS Pierrick, « Réseaux sociaux : “Des centaines de messages djihadistes ne sont pas repérés” », *Ouest France*, 1er novembre 2020, consulté le 16 juin 2022, URL : <https://www.ouest-france.fr/societe/justice/reseaux-sociaux-des-centaines-de-messages-djihadistes-ne-sont-pas-reperes-7036736>

BEN ALAYA Dorra, « La légitimation de la violence selon le genre et le contexte en Tunisie », *Déviance et société*, 2016/2 (Vol.40), p.187 à 200. URL : <https://www.cairn.info/revue-deviance-et-societe-2016-2-page-187.htm>.

BENSLAMA Fethi, « Subjectivité et politique de la radicalisation », *Erès*, « La clinique lacanienne », 2016/1 (vol. 27), p. 183 à 198, URL : <https://www.cairn.info/revue-la-clinique-lacanienne-2016-1-page-183.htm>

BERAUD Céline, ROSTAING Corinne et DE GALEMBERT Claire, « Genre et lutte contre la radicalisation. La gestion sexuée du risque religieux en prison », *L'Harmattan*, « Cahiers du genre », 2017/2, n°63, p. 145 à 165, URL : <https://www.cairn.info/revue-cahiers-du-genre-2017-2-page-145.htm>

BERGER J.M. et MORGAN Jonathon, « The ISIS Twitter Census, Defining and describing the population of ISIS supporters on Twitter », *The Brooking Project on U.S. Relations with the Islamic World*, Mars 2015. URL : <https://www.brookings.edu/research/the-isis-twitter-census-defining-and-describing-the-population-of-isis-supporters-on-twitter/>

BIOTTI-MACHE Françoise, « La foi et la mort, petite esquisse historique », *Etudes sur la mort*, 2014/2 (N°146), pages 9 à 41, URL : <https://www.cairn.info/revue-etudes-sur-la-mort-2014-2-page-9.htm>

BLOM Amélie, « Les “martyrs” jihadistes veulent-ils forcément mourir ? Une approche émique de la radicalisation autosacrificielle au Pakistan », *Presses de Sciences Po*, « Revue française de science

politique », 2011/5, (vol. 61), p. 867 à 891, URL : <https://www.cairn.info/revue-francaise-de-science-politique-2011-5-page-867.htm>

BOHL Marie et BOYER Pauline, « Non-violence et féminisme, un combat commun », *Alternatives non-violentes*, « Non violents, donc féministes! », 2020, 194p. URL : https://www.alternatives-non-violentes.org/Revue/Numeros/194_Non-Violents_donc_feministes/Non-Violence_feminisme_un_combat_commun.

BOLLY Frédéric, « Le débat entre Gilles Kepel et Olivier Roy. Anatomie d'un désaccord », *Érudit*, 4 décembre 2019, URL : <https://www.erudit.org/fr/revues/fr/2019-v31-n1-fr05017/1066194ar/>

BOUTRON Camille, « Media accounts of female terrorism. The case of the “Commando of Notre-Dame” », *IRSEM*, 22 septembre 2020, URL : <https://www.irsem.fr/media/5-publications/notes-de-recherche-research-papers/rp-irsem-105.pdf>

BOUTRON Camille, LE BASQUE Myriam, « Combattantes, terroristes ou victimes? », *Presses de Sciences Po*, « Les champs de mars », 2019/2 (vol. 33), p. 91 à 113, URL : <https://www.cairn.info/revue-les-champs-de-mars-2019-2-page-91.htm>

BRAECKMAN Colette, MICHEL Patrick, LARBI BOUGUERRA Mohamed, « La religion, outil de légitimité politique? », *Institut gouvernance*, 2007, URL : http://www.institut-gouvernance.org/docs/chrono2007-la_religion_un_outil_de_legitimite_politique_.pdf

BRISARD Jean-Charles, « Comment toute la famille de Kévin Gonot, le lotois condamné à mort en Irak, a rejoint Daesh », *CAT*, 10 juin 2019, URL : <https://www.cat-int.org/index.php/2019/06/10/comment-toute-la-famille-de-kevin-gonot-le-lotois-condamne-a-mort-en-irak-a-rejoint-daesh-interview-de-jean-charles-brisard-president-du-cat/>

BURGAT François, « Aux racines du jihadisme : le salafisme ou le nihilisme des autres ou...l'égoïsme des uns ? », *L'Harmattan*, Confluence Méditerranéenne, 3/2017 N°102, p.47 à 64.

CARDI Coline et PRUVOST Genièvre, « Les mises en récit de la violence des femmes », *Idées économiques et sociales*, 2015/3, N°181, p. 22 à 31. URL : <https://www.cairn.info/revue-idees-economiques-et-sociales-2015-3-page-22.htm>.

CarterCenter, « Aperçus de Dabiq, le Magazine de propagande en ligne de Daech », *Carter Center*, 13p. URL : https://www.cartercenter.org/resources/pdfs/peace/conflict_resolution/countering-isis/dabiq-report_fr.pdf

Carter Center, « Les femmes dans Daesh : décomposer la dynamique complexe des genres dans la propagande de recrutement de Daesh », *The Carter Center*, février 2017, URL : https://www.cartercenter.org/resources/pdfs/peace/conflict_resolution/countering-isis/women-in-daesh-report_final_fr.pdf

CASUTT Géraldine, « Quand le djihadiste est une femme », *Armée de terre*, « *Inflexions* », 2018/2, N°38, pages 87 à 96, URL : <https://www.cairn.info/revue-inflexions-2018-2-page-87.htm>

CAT, « La tentative d'attentat aux bonbonnes de gaz à Paris », *CAT Focus*, 20 septembre 2019, URL : <https://www.cat-int.org/index.php/2019/09/20/la-tentative-dattentat-aux-bonbonnes-de-gaz-a-paris/>

Centre Meir Amit d'information et de renseignements, « ISIS' Media Network in the Era after the Fall of the Islamic State », *Centre Meir Amit d'information et de renseignements*, 25 Janvier 2018. URL : <https://www.terrorism-info.org.il/en/isiss-media-network-era-fall-islamic-state/>

CHAIB Kinda, « Donner du corps aux martyrs. Les femmes dans les enterrements de martyrs au Liban Sud (2011-2015) », *L'Homme et la société*, 2019/1, n° 209, p. 121 à 142. URL : <https://www-cairn-info.iepnomade-1.grenet.fr/revue-l-homme-et-la-societe-2019-1-page-121.htm>

CHBAT Marianne, « Violence des femmes. Analyse des discours identitaires à l'intersection du genre, de la maternité, de la classe et de la "race" », *Union nationale des associations familiales*, « Recherches familiales », 2019/1, N°16, p. 103 à 115, URL : <https://www.cairn.info/revue-recherches-familiales-2019-1-page-103.htm>

CHOUVIER Bernard, « Fanatisation et adolescence », *Le Seuil*, Le Genre humain, 2019/2 n°61, p. 97 à 103, URL : <https://www.cairn.info/revue-le-genre-humain-2019-2-page-97.htm>.

COHN Danièle, « Violence et pitié. Du pouvoir que nous donnons aux images », *Centre Sèvres*, « Archives de philosophie », 2017/2 (vol.80), p.311 à 326, URL : <https://www.cairn.info/revue-archives-de-philosophie-2017-2-page-311.htm>

COLLIVER Chloe, DE LEEDE Seran, PARKER Lucie, MASIEH Hadiya, SKELLETT Rebecca, AUGERI Alexia, POEYENS Charlotte, « Women, girls and islamist extremism. A Toolkit for intervention practitioners », *Institute for Strategic Dialogue*, 2019, URL : <https://www.isdglobal.org/wp-content/uploads/2019/10/ISD-Toolkit-English-Final-25-10-19.pdf>

CONESA Pierre, HUYGHE François Bernard, CHOURAQUI Margaux, « La propagande francophone de Daech : la mythologie du combattant heureux », *Observatoire des radicalisations*, mars 2017, URL : <https://www.fmsh.fr/sites/default/files/files/Rapport%20Propagande%20Bdef.pdf>

CRETTEZ Xavier, « Penser la radicalisation. Une sociologie processuelle des variables de l'engagement violent », *Revue française de science politique*, vol. 66, mai 2016, URL : <https://www.cairn.info/revue-francaise-de-science-politique-2016-5-page-709.htm>

CROSSET Valentine, DUPONT Benoît, « Internet et propagande jihadiste : la régulation polycentrique du cyberspace », *Presses de Sciences Po*, « Critique internationale », 2018/1, n°78, p.107 à 125, URL : <https://www.cairn.info/revue-critique-internationale-2018-1-page-107.htm>

DAVIS Jesssica, « The future of the islamic state's women : assessing their potential threat », *ICCT*, 8 juin 2020, URL : <https://icct.nl/publication/the-future-of-the-islamic-states-women-assessing-their-potential-threat/>

DCAF, OSCE/ODIHR et UN Women, « La place du genre dans la prévention de l'extrémisme violent et la lutte contre le terrorisme », *Boîte à outils Genre et sécurité*, Genève : DCAF, OSCE/ODIHR et UN Women, 2019. URL : https://www.dcaf.ch/sites/default/files/publications/documents/GSPolicyBrief_PVE%20CVE%20CTFR%20FINAL_0.pdf

DEBAUCHE Alice, « La violence a-t-elle un sexe? », *La vie des idées*, le 14 octobre 2013, URL : <https://laviedesidees.fr/La-violence-a-t-elle-un-sexe.html#:~:text=Alors%20que%20les%20femmes%20sont,de%20la%20notion%20de%20violence.>

DE FRANCE Olivier, SAVEROT Damien, « Existe-t-il un portrait-robot du djihadiste en Europe ? », *IRIS*, 25 juin 2020, URL : <https://www.iris-france.org/148118-existe-t-il-un-portrait-robot-du-djihadiste-en-europe/>

DE LEEDE Seran, « Women in jihad : a historical perspective », *International Center for Counter Terrorism*, 19 septembre 2018, URL : <https://icct.nl/publication/women-in-jihad-a-historical-perspective/>

DOUZET Frédéric, « Le cyberspace, troisième front de la lutte contre Daech », *Hérodote*, 2016/1-2, (n°160-161) p. 223 à 238, URL : <https://www.cairn.info/revue-herodote-2016-1-page-223.htm>

DRAOUI MAHFOUDH Saida, « Etude sur les vecteurs menant à l'extrémisme violent dans les prisons et dans la société tunisienne », *OPEV*, printemps 2021, 85 p., URL : <https://opev.org/wp-content/uploads/2021/12/Rapport-Prisons-SALAM.pdf>

DUCLOS-VALOIS Juliette, MAZEL Quentin, « Jean-Louis Comolli, Daech, le cinéma et la mort », *Editions de l'Université de Lorraine*, « Questions de communication », 2017/2 n°32, p. 378 à 380, URL : <https://www.cairn.info/revue-questions-de-communication-2017-2-page-378.htm>

DUQUE Félix, « Terreur et beauté chez Hegel », *Centre Sèvres*, « Archives de philosophie », 2017/2 (vol. 80), p. 327 à 350, URL : <https://www.cairn.info/revue-archives-de-philosophie-2017-2-page-327.htm>

FRANCOIS Stéphane, « Récupération de l'islam par les extrémismes politiques. Retour sur la période 1945 - 2000 ». *Revue française d'histoire des idées politiques*, 2020/1, N° 51, p. 287 à 307. URL : <https://www-cairn-info.iepnomade-1.grenet.fr/revue-francaise-d-histoire-des-idees-politiques-2020-1-page-287.htm>

FRAGON Julien, « Penser "l'engagement radical" », *Presses de Sciences Po*, « Les champs de mars », 2109/2 (vol.33), p. 115 à 134, URL : <https://www.cairn.info/revue-les-champs-de-mars-2019-2-page-115.htm>

FOURMENT Emeline, « Femmes en noir. Stéréotypes de genre dans les Black block », *La vie des idées*, octobre 2020, 13 p., URL : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-03080501/document>

GOZZI Marie-Hélène, « La lutte universelle contre le terrorisme : quelle morale pour nos Etats de droit ? », *Presses de l'Université Toulouse 1 Capitole*, « Le droit saisi par la morale », 2005, URL : <https://books.openedition.org/putc/1696?lang=fr>

GUENETTE Laurence, « Féminisme et non-violence », *Centre de ressources sur la non-violence*, 1er septembre 2012, URL : <http://nonviolence.ca/index.php/feminisme-nonviolence/>.

GUIDERE Mathieu, « Les femmes esclaves de l'Etat islamique », *Gallimard, Le Débat*, 2016/1 n°188, pages 106 à 118, URL : <https://www.cairn.info/revue-le-debat-2016-1-page-106.htm>

GUIDERE Mathieu, « Al-Qaïda et les femmes solitaires », *Les nouveaux terroristes*, Paris, Autrement, « Frontière », 2010, p. 100 à 113, URL : <https://www.cairn.info/--9782746714335-page-100.htm>

HECKER Marc, « Web social et djihadisme : du diagnostic aux remèdes », *IFRI*, focus stratégique n°57, 49p. URL : <https://www.ifri.org/sites/default/files/atoms/files/fs57hecker.pdf>

HECKER Marc, « 137 nuances de terrorisme, les djihadistes de France face à la justice », *IFRI*, Focus stratégique n°79, avril 2018 : https://www.ifri.org/sites/default/files/atoms/files/hecker_137_nuances_de_terrorisme_2018.pdf

HEGGY Tarek, « Ce que sont en réalité les Frères musulmans », *Outre-Terre*, 2011/3 (n°29), p. 347-350, URL : <https://www.cairn.info/revue-outre-terre1-2011-3-page-347.htm>

HERARD Pascal, « Propagande Daech en ligne : "il n'y a aujourd'hui plus aucun production de contenus" », *Information TV5 Monde*, 27 novembre 2019, mis à jour le 24 décembre 2021, consulté le

7 juin 2022, URL : <https://information.tv5monde.com/info/propagande-de-daech-en-ligne-il-n-y-aujourd-hui-plus-aucune-production-de-contenus-334013>

HOLEINDRE Jean-Vincent, « Le terrorisme ou la stratégie du poulpe » *La ruse et la force*, 2017, p. 367 à 386. URL : <https://www.cairn.info/la-ruse-et-la-force--9782262070465-page-367.htm>

HOYLE Carolyn, BRADFORD Alexandra et FRENETT Ross, « Becoming Mulan? Female Western Migrants to ISIS », *Institute for strategic dialogue*, 2015, URL : https://www.isdglobal.org/wp-content/uploads/2016/02/ISDJ2969_Becoming_Mulan_01.15_WEB.pdf

HUSSEIN Hasna, « La littérature salafiste sur les femmes », *Esprit*, 2017/11, p. 19 à 22, URL : <https://www.cairn.info/revue-esprit-2017-11-page-19.htm>

IDELON Gwendoline, « Faut-il rapatrier les français de Daesh ? », *CAT*, 5 août 2018, URL : <https://www.cat-int.org/index.php/2019/08/05/faut-il-rapatrier-les-francais-de-daesh-interview-de-gwendoline-idelon-analyste-au-cat/>

INGRAM Haroro J. « Learning from ISIS's virtual propaganda war for Western Muslims : a comparison of Inspire and Dabiq », *Australian National University et The International Center for Counter-terrorism*, juillet 2017, 13 p. URL : <https://icct.nl/app/uploads/2017/07/INGRAM-nato-chapter-21JUL17.pdf>

INGRAM Kiriloi M., « More than 'jihadi brides' and 'eye candy' : How Dabiq appeals to western women », *ICCT*, 12 août 2016, URL : <https://icct.nl/publication/more-than-jihadi-brides-and-eye-candy-how-dabiq-appeals-to-western-women/>

INGRAM Kiriloi M., « IS's Appeal to Western women : policy recommendations », *ICCT*, 26 octobre 2017, URL : <https://icct.nl/publication/iss-appeal-to-western-women-policyrecommendations/>

JACCARD Annabelle, « Quand la haine rencontre l'idéal », *Le Seuil*, « Le genre humain », 2019/2 (vol. 61), p. 153 à 158, URL : <https://www.cairn.info/revue-le-genre-humain-2019-2-page-153.htm>

JOVELIN Emmanuel, « sociologie de la femme voilée. Du voile hérité au voile révélé », *De Boeck Supérieur*, « Pensée plurielle », 2009/2 (vol. 21), p. 113 à 125, URL : <https://www.cairn.info/revue-pensee-plurielle-2009-2-page-113.htm>

JOYEUX Karine, « Le rôle des femmes dans le combat : arme secrète du chef militaire de demain ? », *Institut de Stratégie Comparée*, « Stratégie », 2021/1, N°125, p. 31 à 40, URL : <https://www.cairn.info/revue-strategique-2021-1-page-31.htm>

KALAORA Léa, « Quelle clinique pour les femmes de retour de Syrie », *Le Seuil*, « Le genre humain », 2019/2 (vol. 61), p.159 à 163, URL : <https://www.cairn.info/revue-le-genre-humain-2019-2-page-159.htm>

KEPEL Gilles, « XVI. Comment le djihadisme recrute grâce aux réseaux sociaux », dans : François d'Orcival éd., *Opinion publique et crise de la démocratie*. Paris cedex 14, Presses Universitaires de France, « Hors collection », 2019, p. 269-279. URL : <https://www.cairn.info/opinion-publique-et-crise-de-la-democratie--9782130820963-page-269.htm>

KHOSROKHAVAR Farhad, « Les trajectoires des jeunes jihadistes français », *Etudes*, 2015/6, p.33 à 44. URL : <https://www.cairn.info/revue-etudes-2015-6-page-33.htm>

KOCHBATI Imen, « NOTE II : Facteurs déterminants du recrutement en Tunisie : la situation socioéconomique, le profil démographique et le genre », *CREDIF & Monash University*, 2018, URL : https://arabstates.unwomen.org/sites/default/files/Field%20Office%20Arab%20States/Attachments/Publications/2020/02/PVE%20publications/Paper%20II%20PVE_French%20Design.pdf

LABIDI Lilia, « Discours féministe et fait islamiste en Tunisie », *L'Harmattan*, « Confluences Méditerranée », 2006/4 (vol. 59), p. 133 à 145, URL : <https://www.cairn.info/revue-confluences-mediterranee-2006-4-page-133.htm>

LABIDI Yasmin, « Yanar Mohammed, militante irakienne. Un engagement féministe pour les femmes en Irak », *Editions Antipodes*, « Nouvelles Questions féministes », 2017/2 (vol. 36), p. 114 à 125, URL : <https://www.cairn.info/revue-nouvelles-questions-feministes-2017-2-page-114.htm>

LACHANCE Jocelyn, « Chapitre 1 - La scène médiatique du terrorisme », *Erès*, « L'école des parents », 2017/6 (Sup au N°624), p. 15 à 28. URL : <https://www.cairn.info/revue-l-ecole-des-parents-2017-6-page-15.htm>

LACHANCE Jocelyn, « Chapitre 2 - Volonté de voir et disparition des terroristes », *Erès*, « L'école des parents », 2017/6 (Sup au N°624), p. 29 à 42. URL : <https://www.cairn.info/revue-l-ecole-des-parents-2017-6-page-29.htm>

LACHANCE Jocelyn, « Chapitre 7 - Regarder la mort », *Erès*, « L'école des parents », 2017/6 (Sup au N°624), p. 99 à 108. URL : <https://www.cairn.info/revue-l-ecole-des-parents-2017-6-page-99.htm>

LACHANCE Jocelyn, « Chapitre 8 - Rire du terrorisme », *Erès*, « L'école des parents », 2017/6 (Sup au N°624), p. 109 à 122. URL : <https://www.cairn.info/revue-l-ecole-des-parents-2017-6-page-109.htm>

LACHANCE Jocelyn, « Conclusion - les images et le terrorisme », *Erès*, « L'école des parents », 2017/6 (Sup au N°624), p. 143 à 148. URL : <https://www.cairn.info/revue-l-ecole-des-parents-2017-6-page-143.htm>

LACROIX Isabelle, « Radicalisations et jeunesses. Revue de littérature », *INJEP Notes & rapports, Revue de littérature*, mars 2018, URL : <https://eduscol.education.fr/document/20731/download>

LAFRANCE Camille, « Cybersécurité : "Internet offre un sanctuaire à l'idéologie jihadiste" », *Jeune Afrique*, 4 novembre 2020, consulté le 18 mai 2022, URL : <https://www.jeuneafrique.com/1067494/politique/cybersecurite-internet-offre-un-sanctuaire-a-lideologie-jihadiste/>

LAHOUD Nelly, « Les femmes dans la littérature et la pensée djihadiste », *L'Harmattan*, « Confluences Méditerranée », 2017/4 (vol.103), p. 81 à 87, URL : <https://www.cairn.info/revue-confluences-mediterranee-2017-4-page-81.htm>

LAIGNOUX Raphaëlle, « L'utilisation de la religion dans la légitimation du pouvoir : quelques pistes de recherche pour les années 44-42 av J-C », *journées doctorales ANHIMA 2008 et 2009*, Regard sur les religions grecque et romaine, 2/2011, URL : <https://journals.openedition.org/mondessanciens/360>

LATTE ABDALLAH Stéphanie, « Féminismes islamiques et postcolonialité au début du XXIe siècle », *Revue Tiers Monde*, 2012/1 (n°209), pages 53 à 70, URL : <https://www.cairn.info/revue-tiers-monde-2012-1-page-53.htm>

LAZERGES Christine, « Les droits de l'homme à l'épreuve du terrorisme », *Revue de science criminelle et de droit pénal comparé*, 2018/3, (N°3), p. 753 à 764, URL : <https://www.cairn.info/revue-de-science-criminelle-et-de-droit-penal-compare-2018-3-page-753.htm>

LE GALL Tiffen, « La stratégie de communication du groupe Etat islamique, sociologie d'un discours guerrier et violent de propagande et de sa réception par le droit pénal français », *HAL open science*, Cergy Paris Université, 2022, URL : <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-03684632/document>

LINHARDT Dominique, MOREAU DE BELLAING Cédric, « Légitime violence ? Enquêtes sur la réalité de l'Etat démocratique », *Revue française de science politique*, 2005/2 (Vol. 55), p. 269 à 298, URL : <https://www.cairn.info/revue-francaise-de-science-politique-2005-2-page-269.htm>.

LOLLIA Fabrice, « Terrorisme, internet et réseaux sociaux », *HALS*, Février 2021, URL : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-03172818/document>

MAHDAVI ZADEH Mojgan, « “Mourir avant de mourir” afin de créer sa propre éternité », *Frontières, Penser sa mort ?* Volume 19, N°2, Printemps 2007. URL : <https://www.erudit.org/fr/revues/fr/2007-v19-n2-fr1990/017501ar.pdf>

MAHFOUDH Dorra et MAHFOUDH Amel, « Mobilisation des femmes et mouvement féministe en Tunisie », *Editions Antipodes, « Nouvelles questions féministes »*, 2014/2 volume 33, pages 14 à 33. URL : <https://www.cairn.info/revue-l-homme-et-la-societe-2019-1-page-91.htm>

MARTINACHE Igor, « Militantisme et hiérarchies de genre », *Politix*, n° 78, 2007, 197 p., URL : <https://journals.openedition.org/lectures/439>

MEHRA Tanya, PAULUSSEN Christophe, « The repatriation of foreign fighters and their families : options, obligations, morality and long term thinking », *ICCT*, 6 mars 2019, URL : <https://icct.nl/publication/the-repatriation-of-foreign-fighters-and-their-families-options-obligations-morality-and-long-term-thinking/>

MIGINIAC Hortense, « Penser l'engagement : des motivations aux actes », *Presses de Sciences Po, « Les champs de mars »*, 2019/2 (vol. 33), p. 17 à 40, URL : <https://www.cairn.info/revue-les-champs-de-mars-2019-2-page-17.htm>

MOKHEFI Mansouria, « Tunisie : sécularisation, islam et islamisme », *Histoire Monde et cultures religieuses*, N° 2015/2 (N°34), pages 31 à 48. URL : <https://www.cairn.info/revue-histoire-monde-et-cultures-religieuses-2015-2-page-31.htm>

MONTREYNAUD Florence, « Le féminisme, une révolution non-violente », *Alternatives non-violentes* N°155 : « La domination masculine, violences mémorielles et luttes actuelles », 2010. URL : https://www.alternatives-non-violentes.org/Revue/Numeros/155_La_domination_masculine/L

MOREL Geneviève, « Le rôle de certaines images précoces dans le passage à l'acte terroriste », *Le Seuil, « Le genre humain »*, 2019/2 (vol. 61), p. 119 à 122, URL : <https://www.cairn.info/revue-le-genre-humain-2019-2-page-119.htm>

PACHE Stéphanie, « L'histoire féministe de la “psychologisation des violences” », *L'Harmattan, « Cahiers du genre »*, 2019/1 (vol. 66), p. 51 à 70, URL : <https://www.cairn.info/revue-cahiers-du-genre-2019-1-page-51.htm>

PALMIERI Christine, « Une dissection multiple de la violence », *Revue d'art contemporain ETC inc.*, N° 67, septembre-octobre-novembre 2004. URL : <https://www.erudit.org/fr/revues/etc/2004-n67-etc1123735/35141ac.pdf>

PEREIRA Irène, « Epreuve de légitimité et de force au sein des rapports sociaux de sexe en milieu militant, l'exemple d'une commission féministe dans une organisation politique libertaire entre 2006 et

2010 », *Cahiers du Genre*, 2013/2 (n°55), p. 131 à 148, <https://www.cairn.info/revue-cahiers-du-genre-2013-2-page-131.htm>

POLITIX, « Militantisme et hiérarchies de genre », *Politix*, 2007/2 (n° 78), p. 3-4. URL : <https://www.cairn.info/revue-politix-2007-2-page-3.htm?contenu=resume>

PRUVOST Genièvre, « Le cas de la féminisation de la Police nationale », *Idées économiques et sociales*, 2008/3 (N°153), p. 9 à 19, URL : <https://www.cairn.info/revue-idees-economiques-et-sociales-2008-3-page-9.htm>

Rapport The southern Hub, « Le rôle de la femme dans les Groupes terroristes au Moyen-Orient et en Afrique du nord », *Rapport The southern Hub*, septembre 2021, 29 p. URL : <https://thesouthernhub.org/default-fr/publications/publications-du-nsds-hub/le-role-de-la-femme-dans-les-groupes-terroristes-au-moyenorient-et-en-afrique-du-nord>

RISS Sabine, « "Ma vie ne vaut rien, mais on parlera de ma mort sur BFM" », *Le Seuil*, Collection Le Genre humain, 2019/2 n°61, p. 123 à 126, URL : <https://www.cairn.info/revue-le-genre-humain-2019-2-page-123.htm>

ROUX Patricia, PERRIN Céline, PANNATIER Gaël, COSSY Valérie, « Le Militantisme n'échappe pas au patriarcat », *Nouvelles questions féministes*, 2005/3 volume 24, p. 4-16. URL : <https://www.cairn.info/revue-nouvelles-questions-feministes-2005-3-page-4.htm>

ROY Olivier, « Peut-on comprendre les motivations des djihadistes ? », *Pouvoirs*, 2016/3, N°158, p.A5 à 24. URL : <https://www.cairn.info/revue-pouvoirs-2016-3-page-15.htm>

ROYNARD Romy, « Nadia Murad, ancienne esclave sexuelle de Daesh, se livre dans un entretien exclusif », *National Geographic*, 2017, URL : <https://www.nationalgeographic.fr/actualites/nadia-murad-ancienne-esclave-sexuelle-de-daesh-se-livre-dans-un-entretien-exclusif>

SALOME Karine, GROUVELE Laure, BERTON Germaine, « La terroriste : une nouvelle figure de la femme criminelle ? », *Figures de femmes criminelles*, avec CADIET Loïc, CHAUVAUD Frédéric, GAUVARD Claude et al, Editions la Sorbonne, 2010, URL : <https://books.openedition.org/psorbonne/73447?lang=fr>

SMYTH Ailbhe, « Résistance féministe à la violence masculine contre les femmes. Quelles perspectives ? », *Nouvelles questions féministes*, 2002/2, p.76 à 92. URL : <https://www.cairn.info/revue-nouvelles-questions-feministes-2002-2-page-76.htm>

SRAIEB Noureddine, « Islam, réformisme et condition féminine en Tunisie : Tahar Haddad (1898 - 1935) » *Clio. Histoire, femmes et sociétés* [En ligne], 9 | 1999, mis en ligne le 21 mars 2003, consulté le 23 avril 2019. URL: <https://journals.openedition.org/clio/285?lang=en>

VALE Gina, « Women in Islamic State : from caliphate to Camp », *ICCT*, 17 octobre 2019 : <https://icct.nl/publication/women-in-islamic-state-from-caliphate-to-camps/>

VAN ARK Romyana, « The caliphate's women and children - what role can the family courts play? », *ICCT*, Partie 1 , 7 août 2019, URL : <https://icct.nl/publication/part-1-the-caliphates-women-and-children-what-role-can-the-family-courts-play/>

VAN ARK Romyana, « The caliphate's women and children - what role can the family courts play? », *ICCT*, Partie 2 , 26 août 2019, URL : <https://icct.nl/publication/the-caliphates-women-and-children-what-role-can-the-family-courts-play-part-2/>

VAN DE KERCHOVE Michel et OST François, « Possibilité et limites d'une science du droit », *Revue interdisciplinaire d'études juridiques*, 1978/1, p. 1 à 39, URL : <https://www.cairn.info/revue-interdisciplinaire-d-etudes-juridiques-1978-1-page-1.htm>

VOWINCKEL Annette, « Le débat sur la Fraction armée rouge. Perception et mémoire du terrorisme d'extrême gauche en Allemagne », *IFRI*, Février 2008, URL : <https://www.ifri.org/sites/default/files/atoms/files/ndc52.pdf>

WINTER Charlie, « The Virtual Caliphate: Understanding Islamic State's Propaganda Strategy », *The Quilliam Foundation*, Juillet 2015.

WINTER Charlie, « Documenting the Virtual Caliphate », *The Quilliam Foundation*, Octobre 2015.

WINTER Charlie, « Women of the Islamic State. A manifesto on women by the Al-Khanssaa Brigade », *The Quilliam Foundation*, Février 2015, URL : <https://web.archive.org/web/20150408195232/http://www.quilliamfoundation.org/wp/wp-content/uploads/publications/free/women-of-the-islamic-state3.pdf>

WINTER Charlie, « ISIS' offline propaganda strategy », *Brookings*, 31 mars 2016, URL : <https://www.brookings.edu/blog/markaz/2016/03/31/isis-offline-propaganda-strategy/>

WINTER Charlie, « Researching jihadist propaganda : access, interpretation, & trauma », *Resolve Network*, mai 2019, URL : https://www.resolvenet.org/system/files/2019-09/RSVE_RVESeries_ResearchingJihadistPropaganda_CWinter_May2019.pdf

ZELANY Hélène, « Comment Daech a orienté sa propagande à destination des femmes ? », *Youtube Europe 1*, 14 juin 2019, URL : https://www.youtube.com/watch?v=hs9Nk_n3fO8

Rapports et documents provenant d'organes institutionnels nationaux et internationaux :

BOBTOL Michel, CAMPELO Nicolas, LACOUR GONAY Catherine, ROCHE-RABREAU Danièle, TEBOUL Roger, CHAMBRY Jean, DAVID Michel, « Psychiatrie et Radicalisation, rapport du Groupe de travail de la Fédération Française de Psychiatrie », *Fédération Française de psychiatrie, Conseil national professionnel de psychiatrie*, Janvier 2020. p.27. URL : <https://www.cipdr.gouv.fr/wp-content/uploads/2020/07/FFP-rapport-Psychiatrie-et-Radicalisation-Janvier2020-valide%CC%81-MB-26022020.pdf>

Centre de prévention de la radicalisation menant à la violence et Conseil du statut de la femme, « L'engagement des femmes dans la radicalisation violente », *Conseil du statut de la femme*, octobre 2016, Québec, ISBN : 978-2-550-76947-7 (version imprimée) 978-2-550-76948-4 (version PDF), URL : https://www.csf.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/radicalisation_recherche_francais.pdf

Comité d'experts sur le terrorisme (CODEXTER), « Les rôles des femmes au sein de Daech. Document de réflexion », *Conseil de l'Europe*, Strasbourg, 26 octobre 2016, URL : <https://rm.coe.int/16806bd5e1>

Conseil de l'Europe, « Lignes directrices sur les droits de l'Homme et la lutte contre le terrorisme », *Conseil de l'Europe*, 804e session du Comité des Ministres, 11 juillet 2002, URL : https://www.coe.int/t/dlapil/cahdi/Source/Docs2002/H_2002_4F.pdf

DELPUECH Michel, DOMENACH Muriel, LADOUS Marina, HUSSEIN Hasna, CHAFIQ Chahla, ZEROUALA Schéhérazade, ROSSIGNOL Laurence, OCCHIPINTI-NOBLET Laurence, BONNECARRERE François, SABARLY Louise, GRANDSARD Catherine, CHANTEMARGUE Karine, KULIKOVA Alla, BACQUERIE Mirentxu, EZEMBE Ferdinand, VIEILLES CAZES Patrick, « Femmes et radicalisation », *Préfecture de la Région d'Ile-de-France, préfecture de Paris*, Colloque, 10 mars 2017, URL : <https://m.centre-hubertine-auclert.fr/outil/actes-du-colloque-femmes-et-radicalisation>

Committee on Women's Right & Gender Equality, « Radicalization and violent extremism - focus on women : How women become radicalized, and how to empower them to prevent radicalization », *European Parliament*, décembre 2017, URL : [https://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/STUD/2017/596838/IPOL_STU\(2017\)596838_EN.pdf](https://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/STUD/2017/596838/IPOL_STU(2017)596838_EN.pdf)

Europol, « EU terrorisme situation & trend report (Te-Sat) », *Europol*, 7 décembre 2021, URL : <https://www.europol.europa.eu/publications-events/main-reports/tesat-report>

Europol, « Terrorisme situation and trend report 2019 (TE-SAT) », *Europol*, 6 décembre 2021, URL : <https://www.europol.europa.eu/publications-events/main-reports/terrorism-situation-and-trend-report-2019-te-sat>

Europol, « Rapport annuel d'Europol sur la propagande djihadiste en ligne », *Europol*, 23 août 2021, URL : <https://www.euneighbours.eu/fr/sud/stay-informed/publications/rapport-annuel-deuropol-sur-la-propagande-djihadiste-en-ligne>

Europol, « Online jihadist propaganda - 2020 in review », *Europol*, 6 décembre 2021, URL : <https://www.europol.europa.eu/publications-events/publications/online-jihadist-propaganda-2020-in-review>

Europol, « Online jihadist propaganda : 2019 in review », *Europol*, 28 juillet 2020, URL : <https://www.europol.europa.eu/media-press/newsroom/news/online-jihadist-propaganda-2019-in-review>

Haut-Commissaire des Nations Unies aux Droits de l'Homme, « Rapport sur les pratiques optimales et les enseignements tirés concernant la façon dont la protection et la promotion des droits de l'homme contribuent à prévenir et à combattre l'extrémisme violent », A/HRC/33/29, *Conseil des Droits de l'Homme*, trente-troisième session, 21 juillet 2016, URL : <https://undocs.org/pdf?symbol=fr/A/HRC/33/29>

Haut-Commissariat des Nations-Unies aux Droits de l'Homme, « Les résultats préliminaires de la visite officielle du Groupe de Travail des Nations Unies sur l'utilisation de mercenaires en Tunisie du 1er au 8 juillet 2015 », Déclaration de la porte-parole du Groupe de travail, *Organisation des Nations-Unies*, 9 juillet 2015, URL : <https://www.ohchr.org/fr/statements/2015/07/preliminary-findings-united-nations-working-group-use-mercenaries-its-official>

Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, « Questions les plus fréquemment posées sur les aspects du droit international touchant la lutte contre le terrorisme », *Office des Nations Unies contre la drogue et le crime*, août 2009, URL : <https://www.unodc.org/documents/terrorism/Publications/FAQ/French.pdf>

Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, « Manuel sur les dimensions de genre dans les ripostes pénales au terrorisme », *ONU DC*, Vienne, 23 juillet 2019, URL : https://www.unodc.org/documents/terrorism/Publications/GENDER/19-01529_HB_Gender_Criminal_Justice_F_ebook.pdf ;

Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, « L'ONU DC aborde la problématique des dimensions du genre dans les réponses au terrorisme par la justice pénale », *ONU DC*, publié le 23 juillet 2019, URL : <https://www.unodc.org/unodc/fr/frontpage/2019/July/unodc-addresses-gender-dimensions-of-criminal-justice-responses-to-terrorism.html>

Service de protection de la Constitution, Cybersécurité & Office bavarois de protection de la Constitution « Le salafisme. Prévention par l'information. Questions et réponses. », *Ministère d'État Bavarois de l'Intérieur, des Travaux publics et des Transports*, Odeonsplatz 3, Munich, novembre 2016. URL : https://www.verfassungsschutz.bayern.de/mam/islamismus/content/salafismusbrochure_franzosisch.pdf

Société Lyonnaise d'Histoire de la Police, « Les femmes dans la police, les femmes en uniforme », *Préfecture du Rhône*, 8 mars 2017 (actualisé en mars 2018), URL : http://slhp-raa.fr/progs/UploadPci/diaporama_femmes_police2.pdf.

URVOAS Jean-Jacques, « Sécurité pénitentiaire et action contre la radicalisation violente », *Ministère de la justice*, 25 octobre 2016, URL : http://www.presse.justice.gouv.fr/art_pix/Pr%20E9sentation%20radicalisation.pdf

Organisations non gouvernementales :

Amnesty International, « Quatre ans plus tard : le combat des femmes Yézidiennes continue », *Amnesty International*, Communiqué de presse, publié le 3 août 2018, URL : <https://amnistie.ca/sinformer/communiqués/international/2018/irak/quatre-ans-plus-tard-combat-femmes-yezidiennes-continue>

Amnesty International, « Irak, les enfants Yézidis victimes de l'Etat Islamique en Détresse », *Amnesty international*, Actualités, publié le 30 juillet 2020, URL : <https://www.amnesty.be/infos/actualites/yezidis-enfants-detresse>

Association française des victimes du terrorisme, « Bilan du procès de l'attentat raté des bonbonnes de gaz et de l'agression de Boussy-Saint-Antoine », *Association française des victimes du terrorisme*, publié le 17 octobre 2019, URL : <https://www.afvt.org/bilan-du-proces-de-lattentat-rate-des-bonbonnes-de-gaz-et-de-lagression-de-boussy-saint-antoine/>

CONSTANT Arnaud, THOMAS Nicolas, PATINAUD Benjamin, « Ce que veut cacher l'Arabie Saoudite », *Amnesty International France*, 8 novembre 2020, Youtube. URL: <https://www.youtube.com/watch?v=fAL1TIREaHw>

Human Right Watch, « Iraq : forced marriage, conversion for Yezidis », *Human Right Watch*, 11 octobre 2014, URL : <https://www.hrw.org/news/2014/10/11/iraq-forced-marriage-conversion-yezidis>

WHEELER Skye, « UN Panel Reports on ISIS Crimes on Yezidis. Unimaginable Horrors », *Human Right Watch*, juin 2016, URL : <https://www.hrw.org/news/2016/06/21/un-panel-reports-isis-crimes-yezidis>

Presse :

AFP, « Apaisement, Hyper cacher : accord entre BFMTV et les ex-otages de la chambre froide », *Libération*, 8 janvier 2016, consulté le 10 juin 2022, URL : https://www.liberation.fr/france/2016/01/08/hyper-cacher-accord-entre-bfmtv-et-les-ex-otages-de-la-chambre-froide_1425085/

AFP, « Interview d'Emilie König, l'ex-jihadiste de l'EI qui veut revenir en France », *AFP*, publiée le 1er avril 2021, consulté le 3 septembre 2022, URL : <https://www.youtube.com/watch?v=sl6dHjtVyE>

Agence Belga, « Tunisie : arrestations de 7 femmes accusées de faire la propagande de l'EI », *RTL Belgique*, publié le 116 novembre 2015, consulté le 7 août 2022, URL : <https://www.rtl.be/info/monde/international/tunisie-arrestations-de-7-femmes-accusees-de-faire-la-propagande-de-l-ei-771419.aspx>

Association française des victimes du terrorisme, « Bilan du procès de l'attentat raté des bonbonnes de gaz et de l'agression de Boussy-Saint-Antoine », *Association française des victimes du terrorisme*, 17 octobre 2019, URL : <https://www.afvt.org/bilan-du-proces-de-lattentat-rate-des-bonbonnes-de-gaz-et-de-lagression-de-boussy-saint-antoine/>

Aujourd'hui la Turquie, « Les femmes kurdes : l'arme ultime contre l'Etat islamique », *Aujourd'hui la Turquie*, publié le 10 septembre 2014, consulté le 15 août 2022, URL : <http://aujourdhuilaturquie.com/fr/les-femmes-kurdes-larme-ultime-contre-letat-islamique/>

AYAD Christophe, « Les derniers mots de James Foley avant son assassinat par les djihadistes », *Le Monde*, 19 août 2014, consulté le 10 juin 2022, URL : https://www.lemonde.fr/proche-orient/article/2014/08/19/l-etat-islamique-annonce-avoir-decapite-le-journaliste-americain-james-foley_4473637_3218.html

BAHUON Charlotte, « Syrie. Six questions sur Emilie König, la djihadiste lorientaise qui veut retourner en France », *Ouest France*, publié le 31 mars 2021, consulté le 6 avril 2022. URL : <https://www.ouest-france.fr/bretagne/lorient-56100/pourquoi-emilie-konig-ex-djihadiste-lorientaise-detendue-en-syrie-veut-retourner-en-france-4937b2ce-91fc-11eb-b8aa-fc72068957c4>

BBC News Afrique, « Le "jihad du sexe" en Syrie », *BBC News Afrique*, publié le 20 septembre 2013, consulté le 6 août 2022, URL : https://www.bbc.com/afrique/monde/2013/09/130920_tunisie_jihad_sexe

BERGER J.-M., « How ISIS Games Twitter », *The Atlantic*, 16 juin 2014, consulté le 23 juin 2022, URL : <https://www.theatlantic.com/international/archive/2014/06/isis-iraq-twitter-social-media-strategy/372856/>

BLAISE Lilia, « En Tunisie, un billet de banque rend hommage à une femme médecin », *Le Monde*, publié en ligne le 8 avril 2020, consulté le 14 décembre 2020. URL : https://www.lemonde.fr/afrique/article/2020/04/08/en-tunisie-un-billet-de-banque-rend-pour-la-premiere-fois-hommage-a-une-femme_6035899_3212.html#:~:text=Elle%20est%20la%20femme%20des,billet%20de%20banque%20en%20Tunisie.

BOITIAUX Charlotte, « "Complémentarité" contre "égalité" des sexes, la polémique enfle en Tunisie », *France 24*, publié en ligne le 8 août 2012, mis à jour le 10 août 2012, consulté le 6 août 2022, URL : <https://www.france24.com/fr/20120808-tunisie-droits-femmes-feminisme-complementarite-contre-egalite-sexes-projet-loi-polemique-constitution>

BOUJOUN Jean-Luc, « “Je veux qu’on m’appelle commandant” : Laetitia Vincent, seule femme à la tête d’une compagnie de CRS », *Europe 1*, 8 mars 2021, consulté le 21 mai 2022, URL : <https://www.europe1.fr/societe/je-veux-quon-mappelle-commandant-une-femme-a-la-tete-dune-compagnie-de-crs-4029888>

BOURDOISEAU Christophe, « Terrorisme, Allemagne : la Fraction armée rouge refait surface dans un baril », *Libération*, 18 janvier 2021, consulté le 22 mai 2022, URL : https://www.liberation.fr/planete/2021/01/18/allemande-la-fraction-armee-rouge-refait-surface-dans-un-baril_1817888/.

BOUZGHAÏA Chamseddine, « Quel est le pourcentage de femmes chez les CRS », *Libération*, 24 septembre 2018, consulté le 21 mai 2022, URL : https://www.liberation.fr/checknews/2018/09/24/quel-est-le-pourcentage-de-femmes-chez-les-crs_1679475/

CALLIMACHI Rukmini, « ISIS Enshrines a Theology of Rape », *New York Time*, 13 août 2015, URL : <https://www.nytimes.com/2015/08/14/world/middleeast/isis-enshrines-a-theology-of-rape.html>, traduit par Gaëlle DUCOS pour la *RTBF*, 17 août 2015, URL : <https://www.rtb.be/article/1-etat-islamique-et-la-theologie-du-viol-l-enquete-edifiante-du-new-york-times-9053890?id=9053890>

CHARRIER Liliane, « Anciennes esclaves sexuelles des djihadistes : le difficile retour des Yézidiés », *TV5 Monde*, publié le 27 juillet 2017, URL : <https://information.tv5monde.com/terriennes/anciennes-esclaves-sexuelles-des-djihadistes-le-difficile-retour-des-yezidies-181861>

CLERET Angélique, « Procès du 13-Novembre. A l’audience, la rédemption de la sœur des frères Clain », *Ouest France*, publié le 15 décembre 2021, consulté le 6 avril 2022. URL : <https://www.ouest-france.fr/faits-divers/attentats-paris/proces/proces-du-13-novembre-a-l-audience-la-redemption-de-la-soeur-des-freres-clain-3753d512-5dce-11ec-98fe-5049669919f0>

CNEWS, « WPU : Le combat de femmes kurdes contre l’EI », *CNEWS*, consulté le 7 octobre 2014, consulté le 15 août 2022, URL : <https://docs.google.com/document/d/1dp0qQM5vjmc940bCzWqKwJGdareyoLd7UfbQUncrHPI/edit>

COLCOCMBET Louise, « Attentat raté de Notre-Dame : Ornella Gilligmann, terroriste “par amour” », *Le Parisien*, publié le 30 septembre 2019, consulté le 3 septembre 2022, URL : <https://www.leparisien.fr/faits-divers/attentat-rate-de-notre-dame-ornella-gilligmann-terroriste-par-amour-30-09-2019-8163576.php>

COLOMES Michel, « Le sort tragique des femmes au pays du djihad », *Le Point*, publié le 7 octobre 2014, consulté le 15 août 2022, URL : https://www.lepoint.fr/editos-du-point/michel-colomes/le-sort-tragique-des-femmes-au-pays-du-djihad-07-10-2014-1870043_55.php

Courrier international, « Syrie/Irak. Daech fixe le prix des femmes », *Courrier international*, publié le 13 novembre 2014, consulté le 15 août 2022, URL : <https://www.courrierinternational.com/article/2014/11/13/daech-fixe-le-prix-des-femmes>

DALGA Kisa, « Esclavage sexuel. Libérée des griffes de Daech », *Courrier international*, publié le 23 avril 2022, URL : <https://www.courrierinternational.com/article/esclavage-sexuel-le-temoignage-glacant-d-une-yezidie-liberee-des-griffes-de-daech>

DANIEL Sara, Tunisie. « La vérité sur le djihad sexuel », *Nouvel Obs*, publié en ligne le 7 novembre 2013, consulté le 24 février 2021. URL : <https://www.nouvelobs.com/l-enquete-de-l-obs/20131107.OBS4614/tunisie-la-verite-sur-le-djihad-sexuel.html>

DARRAGI Rafik, « L’esthétisation de la violence », *Leaders*, publié le 7 août 2015, consulté le 17 mai 2022, URL : <https://www.leaders.com.tn/article/17695-l-esthetisation-de-la-violence>

DEVEAUX Jacques, « Maternité et propagande, le rôle des femmes chez Daech », *France Info*, publié le 12 janvier 2016, consulté le 13 juin 2022, URL : https://www.francetvinfo.fr/monde/syrie/maternite-et-propagande-le-role-des-femmes-chez-daech_3064299.html

DESCHÊNES Guylaine, « Cultiver le sentiment d'appartenance », *gd ressources*, Développement organisationnel, Gestion des ressources humaines, 30 juin 2015, consulté le 17 mai 2022. URL : <http://gdressources.com/cultiver-le-sentiment-dappartenance/#:~:text=%C3%80%20la%20base%2C%20pour%20que,parfois%20aussi%20des%20objectifs%20semblables.>

DUVIVIER Yvan, « Emilie, la Bretonne devenue combattante », *Ouest-France*, publié le 15 mars 2014, consulté le 15 août 2022, URL : <https://www.ouest-france.fr/monde/syrie/syrie-emilie-la-bretonne-devenue-combattante-2005512>

EL IDRISSI Abdelhak, « Twitter “était une plateforme de choix pour les djihadistes” », *France Culture*, publié en ligne le 25 janvier 2018, consulté le 14 janvier 2021. URL : <https://www.radiofrance.fr/franceculture/twitter-etait-une-plateforme-de-choix-pour-les-djihadistes-7313518>

Elle & AFP, « 13 novembre : Hasna Aït Boulahcen, des “soirées vodka-cocaïne” à la planque de djihadistes », *Elle*, publié le 6 septembre 2021, consulté le 3 septembre 2022, URL : <https://www.elle.fr/Societe/News/13-novembre-Hasna-Ait-Boulahcen-des-soirees-vodka-cocaine-a-la-planque-de-djihadistes-3944792>

FORSTER Siegfried, « Entre violence et propagande, comment filmer le jihadisme? », *RFI*, publié le 24 janvier 2016, consulté le 17 mai 2022, URL : <https://www.rfi.fr/fr/afrique/20160124-jihadisme-filmer-violence-propagande-salafistes-fipa>

FOURNIER Catherine, « ‘On oublie qu’ on peut penser par nous-même’ : au procès des attentats du 13-Novembre, Jennifer Clain raconte la vie sous l’Etat islamique », *France info*, publié le 16 décembre 2021, consulté le 6 avril 2022. URL : https://www.francetvinfo.fr/faits-divers/terrorisme/attaques-du-13-novembre-a-paris/proces-des-attentats-du-13-novembre-2015/on-oublie-qu-on-peut-penser-par-nous-meme-au-proces-des-attentats-du-13-novembre-jennifer-clain-raconte-la-vie-sous-letat-islamique_4882929.html

FRANC DESAGES Caroline, « Syndrome du sauveur : comment se libérer du besoin maladif d’aider les autres? », *L’express*, 1er juin 2015, consulté le 18 mai 2022, URL : https://www.lexpress.fr/styles/psycho/syndrome-du-sauveur-comment-se-liberer-du-besoin-maladif-d-aider-les-autres_1684194.html#:~:text=%22Ce%20syndr%C3%B4me%20du%20sauveur%20est,ce%20besoin%20conditionne%20la%20relation.

FRANCE 24, « Pour les autorités tunisiennes il existe un “djihad du sexe” en Syrie », *France 24* rubrique Tunisie, publié le 20 septembre 2013, consulté le 23 février 2021. URL : <https://www.france24.com/fr/20130920-tunisiennes-partent-faire-djihad-sexe-syrie-tunisie-jeddou-assad>

France 24, « La jihadiste française Emilie König arrêtée en Syrie », *France 24*, publié le 3 janvier 2018, consulté le 6 avril 2022. URL : <https://www.france24.com/fr/20180103-jihadiste-francaise-emilie-koenig-arretee-syrie-rapatriement-retour-france-pardon>

FRANCE 24, « Attentat raté près de Notre-Dame : Inès Madani condamnée en appel à 30 ans de prison », *France 24*, publié le 7 juin 2021, consulté le 3 septembre 2021, URL : <https://www.france24.com/fr/france/20210607-attentat-rat%C3%A9-pr%C3%A8s-de-notre-dame-in%C3%A8s-madani-condamn%C3%A9e-en-appel-%C3%A0-30-ans-de-prison>

France Culture, « Olivier Roy », *France Culture*, publié en septembre 2021, consulté le 12 mars 2022, URL : <https://www.franceculture.fr/personne-olivier-roy.html>

France Culture, « Gilles Kepel », *France Culture*, publié en septembre 2021, consulté le 12 mars 2022, URL : <https://www.franceculture.fr/personne-gilles-kepel.html>

France Info, « Une jeune avocate tunisienne remporte le concours de plaidoiries au Mémorial de Caen », *France Info*, publié le 2 février 2014, consulté le 15 août 2022, URL : <https://france3-regions.francetvinfo.fr/normandie/2014/02/02/une-jeune-avocate-tunisienne-remporte-le-concours-de-plaidoiries-au-memorial-de-caen-407581.html>

France, Info, « Procès du commando de Notre-Dame : la Loirétaine Ornella Gilligmann, condamnée à 25 ans de prison, a confié “sa honte” », *France Info*, publié le 15 octobre 2019, consulté le 3 septembre 2022, URL : <https://france3-regions.francetvinfo.fr/centre-val-de-loire/loiret/montargis/proces-du-commando-notre-dame-loiretaine-ornella-gilligmann-condamnee-25-ans-prison-confie-sa-honte-1736631.html>

GILLIG Sophie, « Qui sont les yézidis, cible des djihadistes en Irak ? », *Le Monde*, publié le 12 août 2014, consulté le 12 septembre 2022, URL : https://www.lemonde.fr/proche-orient/article/2014/08/12/la-communauté-kurdophone-yezidie-cible-des-djihadistes-de-l-etat-islamique_4470471_3218.html

GILSINAN Kathy, « The ISIS Crackdown on women, by women », *The Atlantic*, publié le 25 juillet 2014, consulté le 30 mai 2022, URL : <https://www.theatlantic.com/international/archive/2014/07/the-women-of-isis/375047/>

GUEGUEN Elodie et SAAVEDRA Laetitia, « Les milices de femmes de Daech », *France culture*, 8 janvier 2016, 1m.47, consultée le 1er juin 2022, URL : <https://www.radiofrance.fr/franceculture/femmes-djihadistes-le-basculement-dans-l-hyper-violence-4990108>

HAMZA Nabila, « Femmes jihadistes, actrices à part entière ou simples victimes ? », *Leaders*, Juillet 2016, URL : https://www.leaders.com.tn/uploads/FCK_files/Femmes%20jihadistes.pdf

HAMZA Assiya, « La femme est une jihadiste comme un autre », *France 24*, publié le 17 janvier 2018, consulté le 6 avril 2022. URL : <https://www.france24.com/fr/20180116-femme-jihadiste-francaise-syrie-irak-revenants-casutt-daech-ei-terrorisme-france>

HENNI-MOULAÏ Nadia, « Olivier Roy : “Ce n’est pas la lecture du Coran qui pousse à la radicalité” », *Jeune Afrique*, 1er mai 2021, consulté le 18 mai 2022, URL : <https://www.jeuneafrique.com/1162865/politique/olivier-roy-ce-nest-pas-la-lecture-du-coran-qui-pousse-a-la-radicalite/>

HERENSTEIN Marie, « “Femme d’aventures” : les témoignages forts et touchants de sept femmes à la vie trépidante », *France Info*, publié le 3 août 2022, consulté le 15 août 2022, URL : https://www.francetvinfo.fr/culture/livres/femmes-d-aventures-les-temoignages-forts-et-touchants-de-sept-femmes-a-la-vie-trepidante_5275579.html

J.G. avec AFP, « La djihadiste française Emilie König ne ‘voit pas pourquoi’ elle devrait aller en prison », *Le 20 Minutes*, publié le 31 mars 2021, consulté le 6 avril 2022. URL : <https://www.20minutes.fr/societe/3011495-20210331-djihadiste-francaise-emilie-knig-voit-pourquoi-devrait-aller-prison>

JORIS Mathilde, « Game of Thrones : l’incroyable budget prévu pour la saison 6 », *TVMag*, 1er avril 2016, consulté le 17 mai 2022, URL : <https://tvmag.lefigaro.fr/le-scan-tele/series/2016/04/01/28005-20160401ARTFIG00012--game-of-thrones-l-incroyable-budget-prevu-pour-la-saison-6.php>

KHOSROKHOVAR Farhad, « Le jihadisme féminin en Europe aujourd'hui », *Telos*, publié le 17 mars 2015, consulté le 13 juillet 2022, URL : <https://www.telos-eu.com/fr/societe/le-jihadisme-feminin-en-europe-aujourd'hui.html>

L'OBS, « Bourguiba, 1974 : “Nous devons faire évoluer la charia avec la société” », *Le Nouvel Observateur*, publié le 14 décembre 2016, consulté le 30 mai 2022, URL : <https://www.nouvelobs.com/histoire/20161214.OBS2650/bourguiba-1974-nous-devons-faire-evoluer-la-charia-avec-la-societe.html>

L'Obs avec AFP, « Emilie König, ex-djihadiste de Daech, veut “retourner en France” et “réparer ses erreurs” », *L'Obs*, publié le 30 mars 2021, consulté le 6 avril 2022. URL : <https://www.nouvelobs.com/terrorisme/20210330.OBS42089/emilie-konig-ex-djihadiste-de-daech-veut-retourner-en-france-et-reparer-ses-erreurs.html>

LAXMI Lota, « Un livre pour raconter son erreur : avoir tout quitté pour partir en Syrie au Coeur de Daech », *France Inter*, publié le 29 septembre 2016, consulté le 6 avril 2022. URL : <https://www.franceinter.fr/societe/un-livre-pour-raconter-son-erreur-avoir-tout-quitte-pour-partir-en-syrie-au-coeur-de-daech>

LAROUSSE Virginie, « Kahina BAHLOUL, première imame de France : “Gardons-nous de faire de l'islam une identité à part entière” », *Le Monde*, 3 avril 2021, consulté le 18 mai 2022. URL : https://www.lemonde.fr/le-monde-des-religions/article/2021/04/03/kahina-bahloul-premiere-imame-de-france-gardons-nous-de-faire-de-l-islam-une-identite-a-part-entiere_6075443_6038514.html

LAUER Stéphane, « Il n'y a que les naïfs pour croire que la défense de la liberté d'expression est la seule motivation d'Elon Musk pour racheter Twitter », *Le Monde*, 2 mai 2022, consulté le 18 mai 2022. URL : https://www.lemonde.fr/idees/article/2022/05/02/il-n-y-a-que-les-naifs-pour-croire-que-la-defense-de-la-liberte-d-expression-est-la-seule-motivation-d-elon-musk-pour-racheter-twitter_6124384_3232.html

LAZIMI Charlotte, « Daech : qui sont les femmes en charge de la propagande et du recrutement ? », *L'Express*, publié le 20 novembre 2015, consulté le 13 août 2022, URL : https://www.lexpress.fr/actualite/monde/proche-moyen-orient/daech-qui-sont-les-femmes-en-charge-de-la-propagande-et-du-recrutement_1737661.html

Le Figaro, « Le trafic de femmes, une source de revenus pour Daech », *Le Figaro*, publié le 6 novembre 2014, consulté le 15 août 2022, URL : <https://www.lefigaro.fr/international/2014/11/06/01003-20141106ARTFIG00119-le-traffic-de-femmes-une-source-de-revenus-pour-daech.php>

LEIGH Karen, « In Raqqa, an All-Female ISIS Brigade Cracks Down on Local Women », *Syria Deeply*, Archives, 19 avril 2016, consulté le 23 mai 2022, URL : <https://web.archive.org/web/20160419040545/http://www.syriadeeply.org/articles/2014/07/5799/raqqa-all-female-isis-brigade-cracks-local-women/>

Le Monde, « Vous allez être déçus : le “dijhad du sexe” en Syrie n'a jamais existé! », *Le Monde*, 29 septembre 2013, consulté le 6 août 2022, URL : <https://www.lemonde.fr/blog/syrie/2013/09/29/vous-allez-etre-decus-le-dijhad-du-sexe-en-syrie-na-jamais-existe/>

Le Monde, « Une Irakienne contre Daech », *Le Monde*, publié le 30 décembre 2014, consulté le 15 août 2022, URL : https://www.lemonde.fr/m-actu/article/2014/12/30/une-irakienne-contre-daech_4544940_4497186.html

Le Monde, « Anonymous menace à nouveau l'État Islamique », *Le Monde*, Pixels, publié le 16 novembre 2015, consulté le 14 janvier 2021. URL :

https://www.lemonde.fr/pixels/article/2015/11/16/anonymous-menace-l-etat-islamique_4810856_4408996.html

Le Monde, « Attentat manqué près de Notre-Dame en 2016 : Inès Madani condamnée en appel à trente ans de réclusion », *Le Monde*, publié le 7 juin 2021, consulté le 3 septembre 2022, URL : https://www.lemonde.fr/societe/article/2021/06/07/attentat-manque-pres-de-notre-dame-en-2016-ines-madani-condamnee-en-appel-a-trente-ans-de-reclusion_6083235_3224.html

Le Monde, « Black block : qu'est-ce que la "violence légitime" ? », *Le Monde*, chronique, 9 mai 2018, consulté le 19 mai 2022, URL : https://www.lemonde.fr/campus/article/2018/05/09/black-blocs-qu-est-ce-que-la-violence-legitime_5296478_4401467.html.

Le Monde & AFP, « La France condamnée par la CEDH pour son refus de rapatrier deux femmes djihadistes et leurs enfants de Syrie », *Le Monde*, publié le 14 septembre 2022, consulté le 14 septembre 2022, URL : https://www.lemonde.fr/societe/article/2022/09/14/la-france-condamnee-par-la-cedh-pour-son-refus-de-rapatrier-deux-femmes-djihadistes-detenees-en-syrie-avec-leurs-enfants_6141571_3224.html#:~:text=L'autorit%C3%A9%20judiciaire%20contraint%20la,retenus%20dans%20des%20camps%20syriens.

Le Parisien, « La sœur de Merah 'fière' de son frère », *Le Parisien*, publié le 10 novembre 2012, consulté le 3 septembre 2022, URL : <https://www.leparisien.fr/haute-garonne-31/mohamed-merah-les-regards-divergents-de-sa-soeur-et-de-son-frere-a-ine-10-11-2012-2309811.php>

Libération, « Daech et la théologie du viol », *Libération*, publié le 16 août 2015, URL : https://www.liberation.fr/planete/2015/08/16/daech-et-la-theologie-du-viol_1364263/

LibertiesEU, « Réseaux sociaux et liberté d'expression : méthodes de filtrage des contenus, droits et perspectives », *LibertiesEU*, 7 octobre 2021, consulté le 23 juin 2022, URL : <https://www.liberties.eu/fr/stories/free-speech-social-media/43773>

LUYSSSEN Johanna, « "Automne allemand", Fraction Armée Rouge : quarante ans après, une cicatrice toujours ouverte », *Libération*, 18 octobre 2017, consulté le 22 mai 2022, URL : https://www.liberation.fr/planete/2017/10/18/fraction-armee-rouge-quarante-ans-apres-une-cicatrice-toujours-ouverte_1603706/.

MARTEAU Stéphanie, « Souad Merah, une mère de famille à l'itinéraire trouble », *Elle*, publié le 11 juin 2014, consulté le 15 août 2022, URL : <https://www.elle.fr/Societe/News/La-face-cachee-de-Souad-Merah-2711860>

MEGALLY Hanny, « Dans le nord-ouest de la Syrie, 1,8 million d'enfants ont désespérément besoin d'aide humanitaire », *Le Monde*, Tribune, novembre 2021, URL : https://www.ohchr.org/sites/default/files/2021-11/COI_Syria_Commissioners_op-ed_in_Le_Monde.pdf

MEUNIER Jacques, « L'islamisation de la radicalité », *France culture*, 25 novembre 2015, 4m. URL : <https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/le-journal-des-idees/l-islamisation-de-la-radicalite-5033115>

Midi Libre, « Une terroriste anglaise prête à décapiter un "terroriste américain ou britannique" », *Midi Libre*, publiée le 22 août 2014, consulté le 3 septembre 2022, URL : <https://www.midilibre.fr/2014/08/22/elle-veut-etre-la-premiere-djihadiste-a-decapiter-un-britannique-ou-americain,1040775.php>

MOREAU Camille, « 150 femmes assassinées pour avoir refusé de se marier avec des djihadistes », *Marie Claire*, publié en décembre 2014, consulté le 15 août 2022, URL : <https://www.marieclaire.fr/150-femmes-assassinees-pour-avoir-refuse-de-se-marier-avec-des-djihadistes.729111.asp>

OLIVIER Mathieu, « Le “jihad du sexe”, calvaire “halal” pour Tunisiennes consentantes? », *Jeune Afrique*, publié le 20 septembre 2013, consulté le 6 août 2022, URL : <https://www.jeuneafrique.com/168354/politique/le-jihad-du-sexe-calvaire-halal-pour-tunisiennes-consentantes/>

ONU Info, « Syrie : des experts de l'ONU exhortent 57 pays à rapatrier des femmes et enfants bloqués dans les camps », *ONU Info | Droits de l'homme*, 8 février 2021, consulté le 28 avril 2021, URL : <https://news.un.org/fr/story/2021/02/1088882>

O.P.-V. « Telegram : Cinq choses à savoir sur la messagerie menacée de blocage en Russie », *Le 20 Minutes*, publié le 6 avril 2018, consulté le 15 janvier 2021. URL : <https://www.20minutes.fr/high-tech/2250439-20180406-telegram-cinq-choses-savoir-messagerie-menacee-blocage-russie>

Ouest-France, « Attentat manqué près de Notre-Dame en 2016 : 30 ans de prison requis en appel contre Inès Madani », *Ouest-France*, publié le 4 juin 2021, consulté le 3 septembre 2022, URL : <https://www.ouest-france.fr/faits-divers/attentat/attentat-manque-pres-de-notre-dame-en-2016-30-ans-de-prison-requis-en-appel-contre-ines-madani-15338964-c52b-11eb-9184-644519d594f8>

PARMENTIER Sophie, « Hyper cacher : les images cruelles de la prise d'otages projetées au tribunal », *France inter*, 21 septembre 2020, consulté le 10 juin 2022, URL : <https://www.radiofrance.fr/franceinter/hyper-cacher-les-images-cruelles-de-la-prise-d-otages-projetees-au-tribunal-6306970>

PARMENTIER Sophie, « Le procès d'un djihadiste breton et de ses quatre épouses débute lundi », *France inter*, publié le 14 mars 2021, consulté le 23 août 2022, URL : <https://www.radiofrance.fr/franceinter/le-proces-d-un-djihadiste-breton-et-de-ses-quatre-epouses-debute-lundi-7283958>

PICHARD Alexandra, « 13 Novembre : Hugo Micheron, premier intellectuel à la barre pour expliquer l'idéologie jihadiste », *Libération*, publié le 16 novembre 2021, consulté le 23 août 2022, URL : https://www.liberation.fr/societe/police-justice/proces-du-13-novembre-hugo-micheron-premier-intellectuel-a-la-barre-pour-expliquer-lideologie-jihadiste-20211116_JL3O6USSVRFA7PKLPMLZRJOKCA/

PIQUET Caroline, « Ces françaises qui partent faire le djihad en Syrie », *Le Figaro*, publié le 20 juin 2014, consulté le 15 août 2022, URL : <https://www.lefigaro.fr/actualite-france/2014/06/20/01016-20140620ARTFIG00248-ces-francaises-qui-partent-faire-le-djihad-en-syrie.php>

RASPLUS Julie, « La vie sous l'Etat islamique, filmée en caméra cachée à Raqqa », *France info*, publié le 26 septembre 2014, consulté le 15 août 2022, URL : https://www.francetvinfo.fr/monde/proche-orient/offensive-jihadiste-en-irak/video-la-vie-sous-l-etat-islamique-filmee-en-camera-cachee-a-raqqa_704383.html

REES Marc, « Lutte contre le cyberdjihadisme : pour Twitter, le tournant Charlie Hebdo, Oiseau bleu contre drapeau noir », *Next Inpact*, publié le 24 janvier 2018, consulté le 14 janvier 2021. URL : <https://www.nextinpact.com/article/27911/106017-lutte-contre-cyberdjihadisme-pour-twitter-tournant-charlie-hebdo>

RFI, « Le “jihad du sexe” en Tunisie : info ou intox? », *RFI*, publié le 27 septembre 2013, consulté le 6 août 2022, URL : <https://www.rfi.fr/fr/afrique/20130927-jihad-sexe-tunisie-info-intox-syrie-lotfi-ben-jeddou-jihad-al-nikah-guerre-sainte-ansar-al-charia>

RFI, « Terrorisme : Samantha Lewthwaite, “la veuve blanche”, se cacherait au Yémen », *RFI*, publié le 2 janvier 2019, consulté le 3 septembre 2022, URL : <https://www.rfi.fr/fr/moyen-orient/20190102-terrorisme-samantha-lewthwaite-veuve-blanche-cacherait-yemen>

RFI, « Belgique : repentie du groupe EI, une jeune Belge témoigne », *RFI*, publié le 29 septembre 2016, consulté le 6 avril 2022. URL : <https://www.rfi.fr/fr/europe/20160929-belgique-laura-Passoni-jihad-syrie-ei-daech>

R.H. avec AFP, « La série Squid Game réalise le plus gros démarrage de l'histoire de Netflix », *TF1 Info*, 13 octobre 2021, consulté le 17 mai 2022, URL : <https://www.tf1info.fr/culture/netflix-la-serie-squid-game-realise-le-plus-gros-demarrage-de-l-histoire-sur-la-plateforme-phenomene-sud-coreen-2198824.html>

ROBERT-DIARD Pascale et SEELOW Soren, « Au procès du 13-Novembre, quatre semaines autour d'un mot : 'radicalisation' », *Le Monde*, publié le 12 février 2022, consulté le 12 mars 2022, URL : https://www.lemonde.fr/societe/article/2022/02/12/au-proces-du-13-novembre-quatre-semaines-autour-d-un-mot-radicalisation_6113432_3224.html#:~:text=mot%20%3A%20%2C%20AB%20radicalisation%20%2C%20BB-.Au%20proc%C3%A8s%20du%2013%20Novembre%2C%20quatre%20semaines%20autour%20d,'u n%20mot%20%3A%20%2C%20AB%20radicalisation%20%2C%20BB&text=R%C3%A9citLe%20rapport%20des%20accus%C3%A9s,r%C3%A9v%C3%A9l%C3%A9e%20plus%20complexe%20%C3%A0%20appr%C3%A9hender.

RTS, « Une jeune convertie belge repentie du djihad raconte son expérience dans un livre », *Le journal du matin*, RTS, 24 novembre 2016, 4 min. URL : <https://www.rts.ch/audio-podcast/2021/audio/une-jeune-convertie-belge-repentie-du-djihad-raconte-son-experience-dans-un-livre-25735508.html>

SAHIRI Igor, « Vidéo - Souad Merah : itinéraire d'une jeune femme jugée dangereuse », *BFMTV*, publiée le 25 mai 2014, consulté le 15 août 2022, URL : https://www.bfmtv.com/police-justice/video-souad-merah-itineraire-d-une-jeune-femme-jugee-dangereuse_AN-201405230050.html

SAINT-JULLIAN Elise, « Les femmes Yézidiées poussées au suicide selon Amnesty International » *TV5 Monde*, publié le 26 décembre 2014, consulté le 4 août 2022, URL : <https://information.tv5monde.com/terriennes/les-femmes-yezidies-poussees-au-suicide-selon-amnesty-international-6948>

SAINT-JULLIAN Elise, « Femmes de djihadistes ou djihadistes femmes ? Un rôle ambigu », *TV5 Monde*, publié le 16 février 2015, consulté le 6 avril 2022. URL : <https://information.tv5monde.com/terriennes/femmes-de-djihadistes-ou-djihadistes-femmes-un-role-ambigu-14529>

SALLON Hélène, « A Baghouz, ultime fief de l'EI, "on vivait dans des tranchées pour se cacher des balles" », *Le Monde*, publié le 27 février 2019, mis à jour le 28 février 2019, consulté le 10 août 2022, URL : https://www.lemonde.fr/international/article/2019/02/27/pres-du-village-syrien-de-baghouz-les-irreductibles-du-califat-de-l-organisation-etat-islamique_5429083_3210.html

SCIOLINO Elaine, MEKHENET Souad, « Belgique. Le djihad au féminin de Malika El-Aroud », *Courrier international*, publié le 29 mai 2008, consulté le 8 août 2022, URL : <https://www.courrierinternational.com/article/2008/05/29/le-djihad-au-feminin-de-malika-el-aroud>

SEELOW Soren, « Donné pour mort, le djihadiste Omar Diaby fait son retour sur la scène médiatique », *Le Monde*, publié le 27 mai 2016 à 15h51, mis à jour le 30 mai 2016. URL : https://www.lemonde.fr/police-justice/article/2016/05/29/donne-pour-mort-le-djihadiste-omar-diaby-fait-son-retour-sur-la-scene-mediatique_4928585_1653578.html

SEELOW Soren, « Qui sont les femmes djihadistes ? Une étude inédite sur leur profil et leurs motivations », *Le Monde*, publié le 5 mai 2018, mis à jour le 5 mai 2018, consulté le 15 août 2022, URL : https://www.lemonde.fr/societe/article/2018/05/05/djihad-des-femmes-etat-des-lieux-de-la-menace_5294662_3224.html

SERAGENT Hélène, « Procès du 13-Novembre : Le portrait “complexe” des djihadistes brossé par un ex-juge d’instruction et un ancien otage », *Le 20 Minutes*, publié le 3 mai 2022, consulté le 15 août 2022, URL : <https://www.20minutes.fr/justice/3282379-20220503-proces-13-novembre-portrait-complexe-djihadistes-brosse-ex-juge-instruction-ancien-otage>

SHIHAB Sophie, « Les “veuves noires” de Tchétchénie », *Le Monde*, publié le 3 octobre 2003, consulté le 30 mai 2022, URL : https://www.lemonde.fr/europe/article/2003/10/03/les-veuves-noires-de-tchetchenie_336576_3214.html

STORTI Martine, « Le tableau noir du “féminisme blanc” », *Médiapart*, publié le 12 avril 2019, consulté le 3 juin 2022. URL : <https://blogs.mediapart.fr/martine-storti/blog/120419/le-tableau-noir-du-feminisme-blanc>

Sud-ouest, « Au procès en appel de l’attentat raté près de Notre-Dame, c’est “parole contre parole” », *Sud-Ouest*, publié le 1er juin 2021, consulté le 3 septembre 2022, URL : <https://www.sudouest.fr/faits-divers/au-proces-en-appel-de-l-attentat-rate-pres-de-notre-dame-c-est-parole-contre-parole-3542411.php>

TV5 Monde & AFP, « Djihadisme en France : 9 ans de prison pour Anne Diana, la sœur des frères Clain », *TV5 Monde*, publié le 24 décembre 2021, consulté le 3 septembre 2022, URL : <https://information.tv5monde.com/info/djihadisme-en-france-9-ans-de-prison-pour-anne-diana-la-soeur-des-freres-clain-333041>

TV5 Monde avec Le Temps, « Djihadistes de l’Etat islamique : le portrait-robot se précise », *TV5 Monde*, publié le 23 avril 2016, mis à jour le 24 décembre 2021, consulté le 15 août 2022, URL : <https://information.tv5monde.com/info/djihadistes-de-l-etat-islamique-le-portrait-robot-se-precise-103619>

Twitter, compte de Mohamad ALAREFE, publication du 30 décembre 2012. URL : <https://twitter.com/MohamadAlarefe/status/285242319404421120>

UN News, « En Iraq, les Yézidies victimes d’esclavage sexuel de Daech toujours en attente de justice (ONU) », *UN News*, Droits de l’Homme, 3 août 2018, URL : <https://news.un.org/fr/story/2018/08/1020512>

UNTERSINGER Martin et ZERROUKY Madjid, « Telegram, le service de communication privilégié de l’État Islamique, ferme 78 comptes », *Le Monde*, publié le 18 novembre 2015, mis à jour le 18 février 2016, consulté le 15 janvier 2021. URL : https://www.lemonde.fr/attaques-a-paris/article/2015/11/18/telegram-le-service-de-communication-privilegie-de-l-etat-islamique-ferme-78-comptes_4812877_4809495.html

VAILLANT Frantz, « Umm Sayyaf, fournisseuse d’esclaves sexuelles pour le groupe Etat islamique », *TV5 Monde*, 11 juillet 2015, URL : <https://information.tv5monde.com/terriennes/umm-sayyaf-fournisseuse-d-esclaves-sexuelles-pour-le-groupe-etat-islamique-42172>

VERGNE Laurent, « Amélie Mauresmo nouvelle directrice du tournoi : “faire de Roland-Garros le tournoi préféré des joueurs et joueuses” », *Eurosport*, 9 décembre 2021, consulté le 22 mai 2022, URL : https://www.eurosport.fr/tennis/roland-garros/2021/amelie-mauresmo-nouvelle-directrice-du-tournoi-faire-de-roland-garros-le-tournoi-prefere-des-joueurs_sto8664962/story.shtml

VEYSSET Pascale, « Daech : la propagande continue », *TV5 Monde*, 27 janvier 2019, mis à jour le 24 décembre 2021, consulté le 13 juin 2022, URL : <https://information.tv5monde.com/info/daech-la-propagande-continue-282126>

Washington (AFP), « Lutte contre les jihadistes : les réseaux sociaux s'unissent », *Ouest France*, 16 décembre 2016, consulté le 16 juin 2022, URL : <https://www.ouest-france.fr/economie/lutte-contre-les-jihadistes-les-reseaux-sociaux-s-unissent-4660768>

WETTING Hannah, « Liebe zur Gewalt », *iz3w* N° 358, publié le 7 Février 2017, consulté le 30 mai 2022, URL ; https://www.iz3w.org/zeitschrift/ausgaben/358_dschihadismus/liebe#prettyPhoto

ZERROUKY Madjid et SEELOW Soren, « La propagande, arme de prédilection de l'Etat islamique », *Le Monde*, 9 septembre 2016, consulté le 18 mai 2022. URL : https://www.lemonde.fr/international/article/2016/09/09/la-propagande-arme-de-predilection-de-l-etat-islamique_4995378_3210.html

Ressources audio-visuelles :

BENCHEIKH Ghaleb, ABGRALL Daphné et LILIN Franck, avec TAUILL Leïla, « Le statut de la femme dans le discours islamiste », *France culture*, podcast *Questions d'islam*, Dimanche 3 avril 2022, 57 min, URL : <https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/questions-d-islam/le-statut-de-la-femme-dans-le-discours-islamiste-1220625>

BOUDIBA M., BERTRAND E., RAYBOIS S., THIERY A., DOUDOUX T., MANGIN C., PERRIN K., MAHUT T., « Radicalisation des femmes », Enquêtes de région, Reportage, *France 3*, 12 novembre 2019, disponible via Youtube, URL : https://www.youtube.com/watch?v=8PIo56_Gx7U

BOUTILLY Romain, HUSSER Antoine et PRIGENT Frédérique, « Jihad : les recruteurs », Complément d'enquête, France 2, Youtube, 25 août 2016, URL : <https://www.youtube.com/watch?v=bvkiEM0zw-4&t=1s>

Création originale - forum des images, « Adèle Van Reeth : Esthétisation de la violence, un débat absurde », *Youtube*, 8 juillet 2016, 2m11s. <https://www.youtube.com/watch?v=xjr6qkpdLOI>

DROUELLE Fabrice, DENANTES Rebecca, LE LAY Marion, BARREYRE Christophe, CHEDEBOIS Valentine, PROUTEAU Juliette, « Inès Madani, 2016 : le terroriste est une femme », *France Inter*, publié le 20 juin 2022, consulté le 23 août 2022, URL : <https://www.radiofrance.fr/franceinter/podcasts/affaires-sensibles/affaires-sensibles-du-lundi-20-juin-2022-2687250>

FRANCE 3 Bretagne, « Rencontre avec Emilie König dans le camp de Roj, en Syrie », reportage de France 2), *France 3 Bretagne*, *Youtube*, 19 février 2021. URL : <https://www.youtube.com/watch?v=aPfrNrbIRUo>

France 24, « Raqqa, la dictature de la peur : Caméra cachée au cœur de la capitale », *Reporters, France 24*, 26 septembre 2014, 13.48 min. URL : <https://www.youtube.com/watch?v=OoNbHmpTkxg>

GEORGES N., KLEINSCHMAGER E., MATHLOUTI R., RIGOLLET A., WEIL T., « Tunisie : l'égalité des sexes en question », *Reportages Arte*, 2018. URL : https://www.youtube.com/watch?v=Koi4SJGH_Mg

LADOUS Marina, LANGLOIS Roméo, HUVER Etienne, « Les sœurs, les femmes cachées du jihad », Enquête du magazine *Envoyé Spécial*, de France 2, diffusé le 2 février 2017 sur la chaîne YouTube de FRANCE 24, visionné le 8 février 2021. URL : <https://www.france24.com/fr/20170202-video-reporters-soeurs-femmes-cachees-jihad-organisation-etat-islamique>

LEFEBVRE Christophe, « Témoignage de Laura Passoni, évadée de l'enfer de Daech », *La Voix du Nord*, *Youtube*, 16 janvier 2017. 6.17 min. URL : <https://www.youtube.com/watch?v=hHsZ0h00Vuw>

MARGOLIN François et OUL M. SALEM Lemine, « Salafistes », *Dailymotion*, 2016. 1.28 min. URL : <https://www.dailymotion.com/video/x3olkas>

RTS, « Le journal du matin », RTS, épisode du 24 novembre 2016. URL : <https://www.rts.ch/audio-podcast/2021/audio/une-jeune-convertie-belge-repentie-du-djihad-raconte-son-experience-dans-un-livre-25735508.html>

TF1, « Invité : Ouissem Belgacem dénonce l'homophobie dans le foot avec "Adieu ma honte" », *Quotidien*, émission du 4 mai 2021, URL : <https://www.tf1.fr/tmc/quotidien-avec-yann-barthes/videos/invite-ouissem-belgacem-denonce-lhomophobie-dans-le-foot-avec-adieu-ma-honte-26877286.html>

VILLA Charles, « Syrie : Brut a pénétré dans les prisons où sont détenus les combattants de Daech », *Brut*, Youtube, 12 janvier 2020. 14.36 min, URL : <https://www.youtube.com/watch?v=Uamra2zAW50>

ANNEXES

Table des annexes :

ANNEXE 1 – Liste des articles 2014 : classification chronologique	p. 151
ANNEXE 2 – Analyse des articles 2014	p. 162
ANNEXE 3 – Classement des données recueillies dans les titres de 2014	p. 168
ANNEXE 4 – Analyse des thématiques associées aux femmes dans la rédaction des articles de 2014	p. 169
ANNEXE 5 – Analyse des illustrations utilisées avec les articles de 2014	p. 170
ANNEXE 6 – Liste des articles septembre 2021-août 2022 : classification chronologique	p. 171
ANNEXE 7 – Analyse des articles septembre 2021-août 2022	p. 188
ANNEXE 8 – Classement des données recueillies dans l'ensemble des titres de 2021-2022	p. 200
ANNEXE 9 – Thématiques associées aux femmes dans la rédaction des articles de 2021-2022	p. 201
ANNEXE 10 – Thèmes des illustrations utilisées avec les articles de septembre 2021-août 2022	p. 202

ANNEXE 1 :
Liste des articles 2014 : classification chronologique

	Média	Titre	Auteur	Date	URL
1-2014	<i>Marie Claire</i>	« 150 femmes assassinées pour avoir refusé de se marier avec des djihadistes »	MOREAU Camille	Archives 2014	https://www.marieclaire.fr/.150-femmes-assassinees-pour-avoir-refuse-de-se-marier-avec-des-djihadistes.729111.asp
2-2014	<i>France tv</i>	« Ne m'abandonne pas »	GUYARD Aline	15 janvier 2014	https://www.francetvpro.fr/contenu-de-presse/39751
3-2014	<i>L'Obs</i>	« Islam : comment les jeunes basculent dans le radicalisme »	LEMONNI ER Marie	21 janvier 2014	https://www.nouvelobs.com/societe/20140121.OBS3174/islam-comment-les-jeunes-basculent-dans-le-radicalisme.html
4-2014	<i>France Info</i>	« Une jeune avocate tunisienne remporte le concours de plaidoiries au Mémorial de Caen »	France Info	2 février 2014	https://france3-regions.francetvinfo.fr/normandie/2014/02/02/une-jeune-avocate-tunisienne-remporte-le-concours-de-plaidoiries-au-memorial-de-caen-407581.html
5-2014	<i>YouTube, chaîne Tuniscope</i>	« La plaidoirie de Yasmine Attia : jihad au féminin »	ATTIA Yasmine	3 février 2014	https://www.youtube.com/watch?v=ORxcDdkCEcM
6-2014	<i>Le Figaro</i>	« Avignon : la lycéenne partie en Syrie demandée en mariage »	Le Figaro	4 février 2014	https://www.lefigaro.fr/actualite-france/2014/02/04/01016-20140204ARTFIG00160-avignon-la-lyceenne-partie-en-syrie-demandee-en-mariage.php
7-2014	<i>L'express</i>	« Terrorisme : une Tchétchène mise en examen »	PELLETIE R Eric et GAUTHIEE R FAURE Manon	7 février 2014	https://www.lexpress.fr/actualite/societe/justice/terrorisme-une-tchetchene-presentee-a-un-juge-parisien_1321525.html

8-2014	<i>Elle</i>	« Qui sont ces Françaises qui font le jihad en Syrie ? »	LAURENT-SIMON Caroline	7 mars 2014	https://www.elle.fr/Societe/Interviews/Qui-sont-ces-Francaises-qui-font-le-jihad-en-Syrie-2686924
9-2014	<i>La Dépêche</i>	« A la barre, la compagne d'un jihadiste français raconte son calvaire »	La Dépêche	7 février 2014	https://www.ladepeche.fr/article/2014/02/07/1812896-barre-compagne-jihadiste-francais-raconte-calvaire.html
10-2014	<i>Le Monde</i>	« Huit candidats au djihad interpellés à Paris et dans le Val-de-Marne »	Le Monde avec AFP	10 mars 2014	https://www.lemonde.fr/societe/article/2014/03/10/huit-candidats-au-djihad-interpelles-a-paris-et-dans-le-val-de-marne_4380695_3224.html
11-2014	<i>Jeune Afrique</i>	« Tunisie : Yasmine, Inès et la rumeur du Jihad du sexe en Syrie »	GHORBAL Samy	12 mars 2014	https://www.jeuneafrique.com/134270/politique/tunisie-yasmine-in-s-et-la-rumeur-du-jihad-du-sexe-en-syrie/
12-2014	<i>Le Parisien</i>	« Jihad en Syrie : deux femmes mises en examen après le départ d'une ado de 15 ans »	Le Parisien	14 mars 2014	https://www.leparisien.fr/faits-divers/jihad-en-syrie-deux-femmes-mises-en-examen-apres-le-depart-d-une-ado-de-15-ans-14-03-2014-3673547.php
13-2014	<i>Ouest-France</i>	« Emilie, la Bretonne devenue combattante »	DUVIVIER Yvan	15 mars 2014	https://www.ouest-france.fr/monde/syrie/syrie-emilie-la-bretonne-devenue-combattante-2005512
14-2014	<i>Le Figaro</i>	« Syrie : une djihadiste française de Nanterre arrêtée près d'Alep »	MALBRUN OT Georges	21 mars 2014	https://www.lefigaro.fr/international/2014/03/21/01003-20140321ARTFIG00159-syrie-une-djihadiste-francaise-de-nanterre-arretee-pres-d-alep.php
15-2014	<i>France 24</i>	« Assia, 23 mois, plus jeune otage française en Syrie »	France 24	25 mars 2014	https://www.france24.com/fr/20140325-assia-otage-

					mineure-francaise-meriam-rhaiem-syrie-djihad-entretien-france24
16-2014	<i>Elle</i>	« Souad, la sœur de Mohammed Merah, en garde à vue depuis lundi »	BOUDOUX Laura	15 avril 2014	https://www.elle.fr/Societe/News/Souad-la-soeur-de-Mohammed-Merah-en-garde-a-vue-depuis-lundi-2698649
17-2014	<i>Le Figaro</i>	« Des centaines de jeunes déjà partis "faire le djihad" »	PECH Marie-Estelle	21 avril 2014	https://www.lefigaro.fr/actualite-france/2014/04/21/01016-20140421ARTFIG00167-des-centaines-de-jeunes-deja-partis-faire-le-djihad.php
18-2014	<i>Centre français de recherche sur le renseignement</i>	« Femmes Kamikazes ou le jihad au féminin »	LAHNAIT Fatima	Mai 2014	https://cf2r.org/tribune/femmes-kamikazes-ou-le-jihad-au-feminin/
19-2014	<i>Elle</i>	« Meriam Rhaïem : "J'étais prête à tout pour sortir ma fille de cette guerre" »	BOUDOUX Laura	Mai 2014	https://www.elle.fr/Societe/News/Meriam-Rhaiem-J-etais-prete-a-tout-pour-sortir-ma-fille-de-cette-guerre-2941642
20-2014	<i>Le Figaro</i>	« En dix jours, le numéro vert "anti-djihad" a déjà enregistré 24 signalements »	CORNEVIN Christophe	7 mai 2014	https://www.lefigaro.fr/international/2014/05/07/010-20140507ARTFIG00284-en-dix-jours-le-numero-vert-anti-djihada-deja-enregistre-24-signalements.php
21-2014	<i>France 24</i>	« Abou Hamza, ce marocain parti en famille faire le djihad en Syrie »	France 24	12 mai 2014	https://www.france24.com/fr/20140512-djihad-exclusif-al-qaida-syrie-abou-hamza-marocain-familial-eil-nosra

22-2014	TV5 Monde	« Nigeria : pourquoi Boko Haram et leurs captives sont-ils introuvables ? »	TV5 Monde	13 mai 2014	https://information.tv5monde.com/afrique/nigeria-pourquoi-boko-haram-et-leurs-captives-sont-ils-introuvables-1824
23-2014	RTL	« La sœur de Mohamed Merah suspectée d'être partie faire le jihad en Syrie »	PROUTEA U Thomas	21 mai 2014	https://www.rtl.fr/actu/debats-societe/la-soeur-de-mohamed-merah-suspectee-d-etre-partie-faire-le-jihad-en-syrie-7772174302
24-2014	BFMTV	« Vidéo - Souad Merah : itinéraire d'une jeune femme jugée dangereuse »	SAHIRI Igor	25 mai 2014	https://www.bfmtv.com/police-justice/video-souad-merah-itineraire-d-une-jeune-femme-jugee-dangereuse_AN-201405230050.html
25-2014	Elle	« Une ado de 14 ans partie faire le djihad en Syrie ? »	RAJA Norine	Juin 2014	https://www.elle.fr/Societe/News/Une-ado-de-14-ans-partie-faire-le-jihad-en-Syrie-2714847
26-2014	La Vie	« Comment le goût du djihad vient aux filles »	GUION Anne	3 juin 2014	https://www.lavie.fr/actualite/geopolitique/comment-le-gouci-ret-du-djihad-vient-aux-filles-21672.php
27-2014	Elle	« Souad Merah, une mère de famille à l'itinéraire trouble »	MARTEAU Stéphanie	11 juin 2014	https://www.elle.fr/Societe/News/La-face-cachee-de-Souad-Merah-2711860
28-2014	Le Figaro	« Ces françaises qui partent faire le djihad en Syrie »	PIQUET Caroline	20 juin 2014	https://www.lefigaro.fr/actualite-france/2014/06/20/01016-20140620ARTFIG00248-ces-francaises-qui-partent-faire-le-djihad-en-syrie.php
29-2014	L'Express	« Des filles sur le sentier du djihad »	VIDALIE Anne, CHARTIER Claire	20 juin 2014	https://www.lexpress.fr/actualite/societe/des-filles-sur-le-sentier-du-djihad_1552241.html

30-2014	<i>Institut National des Hautes études de la sécurité et de la Justice</i>	« Radicalisation islamiste et filières djihadistes. Prévenir, détecter et traiter »	Groupe de diagnostic stratégique	Juillet 2015	https://radical.hypotheses.org/files/2016/06/rapport_gds_3.pdf
31-2014	<i>Impact magazine</i>	« Pourquoi les femmes sont-elles si bénéfiques aux djihadistes ? »	LIEGE Arnaud	9 juillet 2014	https://www.impactmagazine.fr/les-femmes-benefiques-aux-jihadistes/
32-2014	<i>LINFO</i>	« Lutte contre le terrorisme : 3 interpellations à Albi »	LINFO	22 juillet 2014	https://www.linfo.re/france/societe/648113-trois-interpellations-dans-un-coup-de-filet-anti-islamiste-a-albi
33-2014	<i>La Dépêche</i>	« Jihad : les deux suspects arrêtés à Albi ont été transférés à Paris »	COHADON Jean	25 juillet 2014	https://www.ladepeche.fr/article/2014/07/25/1924323-jihad-deux-suspects-arretes-albi-ont-ete-transferes-paris.html
34-2014	<i>France Info</i>	« Irak et Syrie : quand les djihadistes font du tourisme »	RIBADEAU DUMAS Laurent	25 juillet 2014	https://www.francetvinfo.fr/monde/syrie/irak-et-syrie-quand-les-djihadistes-font-du-tourisme_3069773.html
35-2014	<i>France 24</i>	« Vidéo : elle filme au péril de sa vie à Raqqa, fief de l'EI en Syrie »	RENARD Alexandra	26 juillet 2014	https://www.france24.com/fr/20140926-reporters-video-camera-cachee-syrie-raqaa-jihadistes-organisation-etat-islamique
36-2014	<i>L'Express</i>	« djihadiste célib. cherche femme, svp contactez agence matrimoniale »	L'Express avec AFP	28 juillet 2014	https://www.lexpress.fr/actualite/monde/djihadiste-celib-cherche-femme-svp-contactez-agence-matrimoniale_1562479.html
37-2014	<i>Le Point</i>	« Syrie : qui veut épouser un djihadiste ? »	AFP	28 juillet 2014	https://www.lepoint.fr/monde/syrie-qui-veut-epouser-un-djihadiste-28-07-2014-1849733_24.php

38-2014	France 24,	« Mourir affamé ou tué par les djihadistes, l'impossible choix des Yazidis »	France 24	6 août 2014	https://www.france24.com/fr/20140806-irak-yazidis-sinjar-eil-ei-djihadistes-kurdes-minorite-bagdad
39-2014	TV5 Monde	« Jihad : pourquoi les femmes, aujourd'hui, s'engagent-elles ? »	IDE Sémiramis	9 août 2014	https://information.tv5monde.com/terriennes/jihad-pourquoi-les-femmes-aujourd-hui-s-engagent-elles-3244
40-2014	Midi Libre	« Une terroriste anglaise prête à décapiter un "terroriste américain ou britannique" »	Midi Libre	22 août 2014	https://www.midilibre.fr/2014/08/22/elle-veut-etre-la-premiere-djihadiste-a-decapiter-un-britannique-ou-americain,1040775.php
41-2014	France Info	« Christina, Irakienne de 3 ans, prisonnière des djihadistes »	BIEGALA Eric	23 août 2014	https://www.francetvinfo.fr/monde/christina-irakienne-de-3-ans-prisonniere-des-djihadistes_1697255.html
42-2014	L'Express	« Interpellation de la sœur des auteurs présumés des attentats de Boston »	AFP	28 août 2014	https://www.lexpress.fr/actualites/1/monde/interpellation-de-la-soeur-des-auteurs-presumes-des-attentats-de-boston_1571055.html
43-2014	Elle	« Qui sont les adolescentes piégées par les jihadistes ? »	GUINHUT Hélène	Septembre 2014	https://www.elle.fr/Societe/Interviews/Qui-sont-les-adolescentes-piegees-par-les-jihadistes-2847120
44-2014	Elle	« Jihad : deux ados autrichiennes veulent rentrer chez elles »	GUINHUT Hélène	Septembre 2014	https://www.elle.fr/Societe/News/Jihad-deux-ados-autrichiennes-veulent-rentre-chez-elles-2847532
45-2014	Le Point	« Pourquoi des Français sont attirés par le djihad »	AREFI Armin	9 septembre 2014	https://www.lepoint.fr/monde/pourquoi-des-francais-sont-attires-par-le-djihad-09-09-2014-1861625_24.php

46-2014	<i>Aujourd'hui la Turquie</i>	« Les femmes kurdes : l'arme ultime contre l'Etat islamique »	Aujourd'hui la Turquie	10 septembre 2014	http://aujourdhuilaturquie.com/fr/les-femmes-kurdes-larme-ultime-contre-letat-islamique/
47-2014	<i>France Bleu</i>	« la lycéenne fugueuse suspectée d'être candidate au djihad »	HOUDAYE R Géraldine	21 septembre 2014	https://www.francebleu.fr/infos/faits-divers-justice/la-lyceenne-fugueuse-suspectee-d-etre-candidate-au-djihad-1411269868
48-2014	<i>France info</i>	« Des femmes kurdes prennent les armes contre les jihadistes en Irak »	France info	23 septembre 2014	https://www.francetvinfo.fr/monde/proche-orient/offensive-jihadiste-en-irak/video-les-femmes-kurdes-des-combattantes-engagees-contre-la-progression-jihadiste-en-irak_700703.html
49-2014	<i>Le Figaro</i>	« Les femmes-soldats, armes de propagande contre l'Etat islamique »	DE MARESCH AL Edouard	26 septembre 2014	https://www.lefigaro.fr/international/2014/09/26/01003-20140926ARTFIG00271-les-femmes-soldats-arme-de-propagande-contre-l-etat-islamique.php
50-2014	<i>France info</i>	« La vie sous l'Etat islamique, filmée en caméra cachée à Raqqa »	RASPLUS Julie	26 septembre 2014	https://www.francetvinfo.fr/monde/proche-orient/offensive-jihadiste-en-irak/video-la-vie-sous-l-etat-islamique-filmee-en-camera-cachee-a-raqqa_704383.html
51-2014	<i>L'Express</i>	« Léa 15 ans, manipulée par les djihadistes pour préparer un attentat en France »	L'Express	1er octobre 2014	https://www.lepoint.fr/monde/blonde-texane-tatouee-et-icone-des-djihadistes-08-10-2014-1870556_24.php
52-2014	<i>Le Point</i>	« Le sort tragique des femmes au pays du djihad »	COLOMES Michel	7 octobre 2014	https://www.lepoint.fr/editos-du-point/michel-colomes/le-sort-tragique-des-femmes-au-pays-du-

					dijhad-07-10-2014-1870043_55.php
53-2014	CNEWS	« WPU : Le combat de femmes kurdes contre l'EI »	CNEWS	7 octobre 2014	https://www.cnews.fr/monde/2014-10-07/wpu-le-combat-de-femmes-kurdes-contre-lei-692657
54-2014	TF1 Info	« Comment une américaine blonde et tatouée est devenue la star de l'Etat islamique sur Twitter »	DEHARO Ambre	8 octobre 2014	https://www.tf1info.fr/international/comment-une-americaine-blonde-et-tatouee-est-devenue-la-star-de-l-etat-islamique-sur-twitter-2008972.html
55-2014	TV5 Monde,	« Les jeunes et le désir de djihad »	TV5 Monde	9 octobre 2014	https://information.tv5monde.com/info/les-jeunes-et-le-desir-de-djihad-2179
56-2014	Ouest France	« Qui sont ces jeunes françaises parties combattre en Syrie ? »	Ouest France	11 octobre 2014	https://www.ouest-france.fr/monde/syrie/syrie-qui-sont-ces-femmes-francaises-en-route-pour-le-jihad-2891570
57-2014	Europe 1	« "Dabiq", l'arme médiatique de l'Etat islamique »	GAILLARD Barthélémy	13 octobre 2014	https://www.europe1.fr/international/Dabiq-l-arme-mediatique-de-l-Etat-Islamique-683806
58-2014	France info	« Daech se vante d'avoir réduit en esclavage femmes et enfants yazidis »	LE JEUNE Véronique	15 octobre 2014	https://www.francetvinfo.fr/monde/moyen-orient/daech-se-vante-davoir-reduit-en-esclavage-femmes-et-enfants-yazidis_3069907.html
59-2014	France info	« Les femmes yézidiées réduites à l'esclavage par Daech »	DELEVE Elise	15 octobre 2014	https://www.francetvinfo.fr/monde/les-femmes-yezidies-reduites-a-lesclavage-par-daech_1701735.html
60-2014	La Provence	« La jeune femme arrêtée sur le chemin du djihad est de retour à Marseille »	CAPDEPON Romain	20 octobre 2014	https://www.laprovence.com/article/actualites/3092102/la-jeune-femme-arretee-sur-le-chemin-du-

					djjihad-est-de-retour-a-marseille.html
61-2014	<i>Paris match,</i>	« Sabina, 15 ans, la vie quotidienne d'une djihadiste - un témoignage exclusif »	DELASSUS Pauline	22 octobre 2014	https://www.parismatch.com/Actu/International/Sabina-15-ans-la-vie-quotidienne-d-une-djihadiste-638124
62-2014	<i>France Info</i>	« Tarbes : son mari quitte la France avec leurs filles pour le djihad »	IGLESIS Stéphane	26 octobre 2014	https://www.francetvinfo.fr/societe/tarbes-son-mari-quitte-la-france-avec-leurs-filles-pour-le-djihad_1703023.html
63-2014	<i>Le Figaro</i>	« Comment les islamistes radicaux endoctrinent les ados françaises »	VERDUZIE R Pauline	4 novembre 2014	https://madame.lefigaro.fr/actu/ces-jeunes-endoctrines-par-les-islamistes-les-filles-appellent-leur-niqab-mon-doudou-021114
64-2014	<i>Le Figaro</i>	« Le trafic de femmes, une source de revenus pour Daech »	Le Figaro	6 novembre 2014	https://www.lefigaro.fr/international/2014/11/06/01003-20141106ARTFIG00119-le-traffic-de-femmes-une-source-de-revenus-pour-daech.php
65-2014	<i>France Info</i>	« Kurdistan irakien : rencontre avec des esclaves de Daech »	MONIN Etienne	9 novembre 2014	https://www.francetvinfo.fr/monde/kurdistan-irakien-rencontre-avec-des-ex-esclaves-de-daech_1704957.html
66-2014	<i>Marianne</i>	« Le jihad en Syrie est familial »	COSTE Alexandre	11 novembre 2014	https://www.marianne.net/monde/le-jihad-en-syrie-est-familial
67-2014	<i>Courrier International</i>	« Syrie/Irak. Daech fixe le prix des femmes »	Courrier international	13 novembre 2014	https://www.courrierinternational.com/article/2014/11/13/daech-fixe-le-prix-des-femmes
68-2014	<i>Ouest-France</i>	« Londres : De la prison pour avoir voulu envoyer 20 000 euros à son mari djihadiste »	Ouest-France	13 novembre 2014	https://niort.maville.com/actu/actudet -londres-de-la-prison-pour-avoir-voulu-envoyer-20000-e-a

					son-mari-djihadiste_54135-2657933_actu.Htm
69-2014	<i>France info</i>	« Jihad : “si tu veux vraiment partir en Syrie, sois prête à tout” conseille une adolescente »	LEGRAND Salomé	14 novembre 2014	https://www.francetvinfo.fr/france/jihadistes-francais/info-francetv-info-jihad-comment-une-jeune-fille-de-16-ans-aide-ses-amies-facebook-a-partir-en-syrie_742665.html
70-2014	<i>Le Monde</i>	« Qui sont les français sur la piste du djihad ? »	MESSINA Marine	19 novembre 2014	https://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2014/11/19/qui-sont-les-francais-sur-la-piste-du-djihad_4524774_4355770.html
71-2014	<i>Euronews</i>	« Une femme et un fils d'Abou Bakr al-Baghdadi ont-ils été arrêtés au Liban ? »	Euronews	2 décembre 2014	https://fr.euronews.com/2014/12/02/une-femme-et-un-fils-dal-baghdadi-arretes-au-liban
72-2014	<i>Libération</i>	« Le but de Daech était de ne laisser aucune fille vierge »	MERCIER Célia	3 décembre 2014	https://www.liberation.fr/p/lanete/2014/12/03/le-but-de-daech-etait-de-ne-laisser-aucune-fille-vierge_1156103/
73-2014	<i>TF1 Info</i>	« “Comment traiter une esclave sexuelle” le terrifiant guide de Daech »	METRONE WS	10 décembre 2014	https://www.tf1info.fr/international/comment-traiter-une-esclave-sexuelle-le-terrifiant-guide-de-daech-1565905.html
74-2014	<i>France Info</i>	« Le nombre de djihadistes français en hausse de 116% sur un an »	PARMENTIER Sophie	17 décembre 2014	https://www.francetvinfo.fr/societe/le-nombre-de-djihadistes-francais-en-hausse-de-116-sur-un-an_1709933.html
75-2014	<i>Le Monde</i>	« L'EI aurait exécuté 150 femmes qui avaient refusé de se marier avec des djihadistes »	Le Monde & AFP	18 décembre 2014	https://www.lemonde.fr/international/article/2014/12/18/l-ei-execute-150-femmes-qui-ont-refuse-de

					se-marier-avec-des-djihadistes_4542641_3210.html
76-2014	<i>BFMTV</i>	« En Irak, les femmes Yazidies, esclaves sexuelles de Daech »	SOUDY Laetitia & DESCONC LOIS Régis	26 décembre 2014	https://www.bfmtv.com/international/moyen-orient/irak/en-irak-les-femmes-yazidies-esclaves-sexuelles-de-daech_AN-201412260015.html
77-2014	<i>Le Monde</i>	« Une Irakienne contre Daech »	Le Monde	30 décembre 2014	https://www.lemonde.fr/m-actu/article/2014/12/30/une-irakienne-contre-daech_4544940_4497186.html
78-2014	<i>Institut National des Hautes études de la sécurité et de la Justice</i>	« Radicalisation islamiste et filières djihadistes. Prévenir, détecter et traiter »	Groupe de diagnostic stratégique	Juillet 2015	https://radical.hypotheses.org/files/2016/06/rapport_gds_3.pdf

Source : Articles recensés pour l'étude menée au Chapitre 9 Partie III du mémoire (Servane REGNARD)

ANNEXE 2 :
Analyse des articles 2014

N°	Analyse des titres	Analyse des contenus	Illustrations associées aux articles
1-2014	Sexe Victime	Victime	Femmes dans une position de vulnérabilité
2-2014	Fiction (<i>non-compté</i>)	Jeunesse, Manipulée	Femmes au visage découvert
3-2014	Jeunesse	Engagement	Hommes sans armes
4-2014	Jeunesse Statut professionnel (<i>non compté</i>)	Manipulées Rôle sexuel	Femmes au visage découvert
5-2014	Identité Engagement	Manipulée Jeunesse, Rôle sexuel	Femmes au visage découvert
6-2014	Jeunesse Statut familial Départ	Jeunesse Manipulée Description	Articles sans photos
7-2014	Violence Nationalité Arrestation	Statut familial Jeunesse Description	Justice/police
8-2014	Nationalité Engagement	Jeunesse, Rôle traditionnel Rôle sexuel Statut familial	Articles sans photos
9-2014	Statut marital Manipulée	Manipulée Statut familial Jeunesse	Hommes en armes
10-2014	Engagement Arrestation	Suspectes	Articles sans photos
11-2014	Identité Rôle sexuel	Jeunesse Manipulée Rôle sexuel	Femmes en Niqab
12-2014	Sexe Jeunesse Arrestation Départ	Jeunesse, Statut familial Activistes	Articles sans photos
13-2014	Identité Violence	Violence Engagement	Hommes sans armes

		Description	
14-2014	Engagement Identité Arrestation	Activisme Description Statut familial	Femmes au visage découvert
15-2014	Identité Âge Victime	Jeunesse Victime	Femmes au visage découvert
16-2014	Identité Statut familial Arrestation	Statut familial	Femmes en Niqab
17-2014	Jeunesse Départ	Jeunesse	Hommes en armes
18-2014	Sexe Violence	Jeunesse, Violence	Articles sans photos
19-2014	Identité Statut familial Victime	Victime Opposition	Femmes au visage découvert
20-2014	Sécurité	Suspects	Hommes en armes
21-2014	Statut familial Départ	Statut familial	Hommes en armes
22-2014	Victimes	Jeunesse, Victime	Hommes en armes
23-2014	Statut familial Engagement Départ	Statut familial	Femmes en Niqab
24-2014	Identité Jeunesse Sexe Violence	Violence Statut familial Description	Femmes en Niqab
25-2014	Jeunesse Départ	Jeunesse	Justice/police
26-2014	Sexe	Jeunesse, Manipulée	Femmes en armes
27-2014	Identité Statut familial	Statut familial, Manipulée, Description	Femmes en Niqab

28-2014	Nationalité Départ	Jeunesse, Rôle traditionnel Activisme Rôle sexuel (<i>critiqué</i>) Statut familial	Hommes en armes
29-2014	Sexe Jeunesse	Jeunesse, Manipulée	Autre
30-2014	Sécurité	Jeunesse Description	Hommes en armes
31-2014	Sexe	Violence Engagement Statut familial Jeunesse	Femmes en armes
32-2014	Arrestation	Suspects	Justice/police
33-2014	Arrestation	Suspects	Lieu
34-2014	Engagement	Statut familial	Hommes sans armes
35-2014	Sexe Opposition (Héroïsation)	Jeunesse, Description Opposition (Héroïsation)	Femmes en Niqab
36-2014	Sexe Statut marital	Statut familial Rôle sexuel	Hommes en armes
37-2014	Sexe Statut marital	Statut familial Rôle sexuel	Hommes en armes
38-2014	Victimes	Victimes	Femmes dans une position de vulnérabilité
39-2014	Sexe Engagement	Statut familial Jeunesse, Engagement	Hommes sans armes
40-2014	Nationalité Violence	Engagement Violence	Autre
41-2014	Identité Nationalité Âge Victime	Jeunesse, Victimes	Femmes dans une position de vulnérabilité

42-2014	Arrestation Statut familial	Statut familial Jeunesse Violence	Autre
43-2014	Jeunesse Manipulée	Jeunesse Manipulées	Femmes au visage découvert
44-2014	Jeunesse Nationalité Départ	Jeunesse	Femmes au visage découvert
45-2014	Nationalité Engagement	Sexe Jeunesse, Description	Hommes en armes
46-2014	Sexe Nationalité Opposition	Opposition (Héroïsation)	Femmes en armes
47-2014	Jeunesse Engagement Départ	Jeunesse	Lieu
48-2014	Sexe Nationalité Opposition	Opposition (Héroïsation)	Femmes en armes
49-2014	Sexe, Nationalité Opposition	Opposition (Héroïsation)	Femmes en armes
50-2014	Opposition	Opposition (Héroïsation) Rôle traditionnel	Femmes en Niqab
51-2014	Identité Âge Manipulée Violence	Jeunesse Manipulée Violence	Femmes au visage découvert
52-2014	Sexe Victime	Opposition (Héroïsation) Statut familial Victimes Rôle sexuel Jeunesse Violence	Femmes en armes
53-2014	Sexe, Nationalité Opposition	Opposition (Héroïsation), Description Jeunesse	Femmes en armes
54-2014	Nationalité Description	Victime (Instrumentalisation d'une femme non-jihadiste pour la propagande jihadiste) Description	Femmes au visage découvert

55-2014	Jeunesse	Sécurité Jeunesse	Hommes en armes
56-2014	Jeunesse Nationalité Violence	Jeunesse Violence Statut familial	Hommes sans armes
57-2014	Sécurité	Victimes	Autre
58-2014	Sexe Statut familial Victime	Victimes	Femmes dans une position de vulnérabilité
59-2014	Sexe, Nationalité Victime	Victimes	Femmes dans une position de vulnérabilité
60-2014	Jeunesse Sexe Engagement Arrestation Départ	Jeunesse	Lieu
61-2014	Identité, Âge, Engagement	Jeunesse, Description	Femmes au visage découvert
62-2014	Statut familial	Victime	Lieu
63-2014	Jeunesse Nationalité Manipulée	Jeunesse, Manipulées	Femmes en Niqab
64-2014	Sexe Victime	Victimes	Hommes en armes
65-2014	Victime	Jeunesse, Victime	Autre
66-2014	Statut familial	Statut familial	Hommes en armes
67-2014	Sexe Victime	Victime	Femmes dans une position de vulnérabilité
68-2014	Statut marital	Statut familial Engagement	Autre
69-2014	Jeunesse Activiste Départ	Jeunesse Activisme Statut familial	Femmes en Niqab

70-2014	Départ	Jeunesse Activistes	Lieu
71-2014	Statut marital Arrestation	Statut marital, Jeunesse	Hommes sans armes
72-2014	Jeunesse Victime	Jeunesse, Victime	Femmes dans une position de vulnérabilité
73-2014	Victime	Victime	Hommes sans armes
74-2014	Sécurité	Engagement	Hommes en armes
75-2014	Sexe Victimes	Victime Opposition (Héroïsation)	Hommes en armes
76-2014	Sexe, Nationalité, Victime	Victimes	Femmes dans une position de vulnérabilité
77-2014	Nationalité Opposition	Opposition (Héroïsation) Description Statut familial	Femmes en armes
78-2014	Sécurité	Jeunesse Engagement	Hommes en armes

Source : Articles recensés en Annexe I (Servane REGNARD)

ANNEXE 3 :

Classement des données recueillies dans les titres de 2014 :

Thématique	Nombre d'apparition de la thématique dans les titres 2014	Pourcentage d'articles mentionnant cette thématique dans leur titre en 2014
Sexe ("femme")	23	29,5 %
Âge et jeunesse	21	26,9 %
Nationalité	17	21,8 %
Victime des djihadistes	16	20,5 %
Statut familial et marital	15	19,2 %
Départ	12	15,4 %
Identité	12	15,4 %
Engagement	12	15,4%
Arrestation	10	11,5 %
Opposition	10	11,5%
Violence	7	9%
Sécurité	5	6,4 %
Manipulée	4	5,1 %
Activisme	1	1,3 %
Rôle sexuel	1	1,3 %
Description	1	1,3 %

Source : Articles recensés en Annexe 1 (Servane REGNARD)

ANNEXE 4 :

Analyse des thématiques associées aux femmes dans la rédaction des articles de 2014 :

Thématiques	Nombre d'apparition de la thématique dans les articles de 2014	Pourcentage d'articles concernant cette thématique en 2014	Place de la thématique par rapport aux autres thématiques (154 références)
Jeunesse	39	50 %	25,3 %
Statut	23	29,5 %	14,9 %
Victime	20	25,6 %	13 %
Description	14	17,9 %	9 %
Manipulée	11	14,1 %	7,1 %
Opposition	10	12,8 %	6,5 %
Engagement	8	10,3 %	5,2 %
Violence	8	10,3 %	5,2 %
Rôle sexuel	8	10,8 %	5,2 %
Activiste	5	6,4 %	3,2 %
Suspects	4	5,1 %	2,6 %
Rôle traditionnel	3	3,8 %	1,9 %
Sexe	1	1,3 %	0,6 %

Source : Articles recensés en Annexe 1 (Servane REGNARD)

ANNEXE 5 :

Analyse des illustrations utilisées avec les articles de 2014 :

Catégorie de l'illustration	Nombre d'apparition	Pourcentage d'articles abordant cette thématique
Hommes en armes	16	20,5 %
Femmes au visage découvert	11	14,1 %
Femmes en Niqab	9	11,5 %
Femmes en armes	8	10,3 %
Femmes vulnérables	8	10,3 %
Hommes sans armes	7	9 %
Autre	6	7,7 %
Articles sans photos	5	6,4 %
Lieu	5	6,4 %
Justice/police	3	3,9 %

Source : Articles recensés en Annexe 1 (Servane REGNARD)

ANNEXE 6 :
Liste des articles septembre 2021 - août 2022 :
Classification chronologique

	Média	Titre	Auteur	Date	URL
1-2021	<i>Arte</i>	« Le cas des enfants de djihadistes en Syrie à la CEDH »	DÜRR Frank	Septembre 2021	https://www.arte.tv/fr/videos/105834-000-A/le-cas-des-enfants-de-djihadistes-en-syrie-a-la-cedh/
2-2021	<i>Le Figaro</i>	« Au cœur d'une prison pour femmes djihadistes »	GONZALE S Paule	3 septembre 2021	https://www.lefigaro.fr/actualite-france/au-coeur-d-une-prison-pour-femmes-djihadistes-20210903
3-2021	<i>Elle</i>	« 13 novembre : Hasna Aït Boulahcen, des “soirées vodka-cocaïne” à la planque de djihadistes »	Elle & AFP	6 septembre 2021	https://www.elle.fr/Societe/News/13-novembre-Hasna-Ait-Boulahcen-des-soirees-vodka-cocaine-a-la-planque-de-djihadistes-3944792
4-2021	<i>Ouest-France</i>	« En Image. Immersion au cœur du nouveau quartier pour les femmes radicalisées à la Prison de Rennes »	CLERET Angélique	14 septembre 2021	https://www.ouest-france.fr/bretagne/rennes-35000/en-images-prison-de-rennes-au-coeur-du-nouveau-quartier-pour-les-femmes-radicalisees-050930b4-1249-11ec-b833-99ca1e7b742e
5-2021	<i>20 Minutes</i>	« Rennes : A la prison des femmes, un nouveau quartier pour des détenues radicalisées »	GICQUEL Jérôme	14 septembre 2021	https://www.20minutes.fr/societe/3123931-20210914-rennes-prison-femmes-nouveau-quartier-detenu-radicalisees
6-2021	<i>LCI</i>	« Une britannique déchue de sa nationalité qui avait rejoint l'EI en Syrie supplie le Royaume-Uni de la laisser rentrer »	LCI avec AFP	16 septembre 2021	https://www.tf1info.fr/international/terrorisme-djihad-une-britannique-dechue-de-sa-nationalite-qui-avait-rejoint-l-ei-en-syrie-supplie-le-royaume-uni-de-

					la-laisser-rentre-2196423.html
7-2021	CNEWS	« Syrie : une britannique, ex-femme de jihadiste, supplie le Royaume-Uni de la laisser revenir »	CNEWS	18 septembre 2021	https://www.cnews.fr/monde/2021-09-18/syrie-une-britannique-ex-femme-de-jihadiste-supplie-le-royaume-uni-de-la-laisser-revenir
8-2021	La Croix	« Familles de djihadistes français en Syrie : devant la CEDH, une audience attendue »	RADISSON Hippolyte	29 septembre 2021	https://www.la-croix.com/France/Familles-djihadistes-francais-Syrie-devant-CEDH-audience-attendue-2021-09-29-1201177873
9-2021	Marianne	« Rapatriement des femmes et enfants de djihadistes : la CEDH doit trancher »	MICHELETTI Ella	29 septembre 2021	https://www.marianne.net/monde/europe/rapatriement-des-femmes-et-enfants-de-djihadistes-la-cedh-doit-trancher
10-2021	Le Figaro	« Rapatriement des femmes et enfants de djihadistes : que risque la France devant la CEDH ? »	MAILLOT Hugues	29 septembre 2021	https://www.lefigaro.fr/actualite-france/rapatriement-des-femmes-et-enfants-de-djihadistes-que-risque-la-france-devant-la-cedh-20210929
11-2021	Le Monde	« La France doit-elle rapatrier les femmes et enfants de djihadistes ? La CEDH se penche sur la question »	Le Monde & AFP	29 septembre 2021	https://www.lemonde.fr/police-justice/article/2021/09/29/retour-de-femmes-et-d-enfants-de-djihadistes-la-cedh-appellee-a-se-prononcer_6096390_1653578.html
12-2021	Le Monde	« Ces enfants n'ont pas choisi de partir en Syrie, ils sont innocents : l'appel de 175 parlementaires »	Tribune collective	4 octobre 2021	https://www.lemonde.fr/idees/article/2021/10/04/ces-enfants-n-ont-pas-choisi-de-partir-en-syrie-ils-sont-innocents-l-appel-de-175-parlementaires_6096987_3232.html

13-2021	<i>Le Monde</i>	« L'Allemagne et le Danemark rapatrient des femmes et des enfants de djihadistes »	Le Monde avec AFP	7 octobre 2021	https://www.lemonde.fr/international/article/2021/10/07/l-allemande-et-le-danemark-rapatrient-des-femmes-et-des-enfants-de-djihadistes_6097411_3210.html
14-2021	<i>Radio France</i>	« Une nouvelle génération de djihadistes grandit dans les camps abandonnés de Syrie »	MAGNARD Camille	8 octobre 2021	https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/la-revue-de-presse-internationale/la-revue-de-presse-internationale-du-vendredi-08-octobre-2021-6984314
15-2021	<i>Le Monde</i>	« Le combat judiciaire d'un père pour récupérer ses enfants enlevés par leur mère en Syrie »	MOREAU Florence	11 octobre 2021	https://www.lemonde.fr/societe/article/2021/10/11/le-combat-judiciaire-d-un-pere-pour-recuperer-ses-enfants-enleves-par-leur-mere-en-syrie_6097899_3224.html
16-2021	<i>RTL</i>	« Mort de Samuel Paty : une suspecte a eu 1.166 contacts avec la mère d'un kamikaze du Bataclan »	PROUTEAU Thomas & JEANNIN Cassandre	15 octobre 2021	https://www.rtl.fr/actu/justice-faits-divers/mort-de-samuel-paty-une-suspecte-a-eu-1-166-contacts-avec-la-mere-d-un-kamikaze-du-bataclan-7900086133
17-2021	<i>Marianne</i>	« Les juger en France ? Les juger "là-bas" ? Que faire des femmes djihadistes ? »	AUBOUARD Stéphane	18 octobre 2021	https://www.marianne.net/societe/police-et-justice/les-juger-en-france-les-juger-la-bas-que-faire-des-femmes-djihadistes
18-2021	<i>20 Minutes</i>	« Allemagne : une ex-membre de Daesh écope de dix ans de prison pour avoir laissé mourir une fillette yazidie »	M.F.	25 octobre 2021	https://www.20minutes.fr/justice/3156439-20211025-allemande-femme-membre-daesh-jugee-avoir-laisse-mourir-fillette-yazidie
19-2021	<i>France Info</i>	« Allemagne : une jihadiste condamnée à dix ans de prison pour avoir laissé mourir de soif une petite fille yézidie en Irak en 2015 »	GALLICHER Bertrand	25 octobre 2021	https://www.francetvinfo.fr/replay-radio/un-monde-d-avance/allemande-une-jihadise-condamnee-a-dix-ans-de-prison-pour-avoir-

					laisse-mourir-de-soif-une-petite-fille-yezidie-en-irak-en-2015_4803055.html
20-2021	<i>Atalayar</i>	« Une djihadiste qui a laissé un enfant mourir de soif condamnée à dix ans de prison »	ORTIS Jorge	27 octobre 2021	https://atalayar.com/fr/content/une-djihadiste-qui-laiss%C3%A9-un-enfant-mourir-de-soif-condamn%C3%A9e-%C3%A0-dix-ans-de-prison
21-2021	<i>Arte Radio</i>	« La cage, une Française dans le djihad »	MARTELET Céline et BOUVIER Edith	11 novembre 2021	https://www.arteradio.com/serie/la_cage_une_francaise_dans_le_djihad
22-2021	<i>Le Monde</i>	« “La Cage : une française dans le djihad”, sur Arte Radio : vivre au cœur de l’organisation Etat islamique »	GRANGER AY Emilie	13 novembre 2021	https://www.lemonde.fr/culture/article/2021/11/13/la-cage-une-francaise-dans-le-djihad-sur-arte-radio-vivre-au-c-ur-de-l-organisation-etat-islamique_6101963_3246.html
23-2021	<i>Le Parisien</i>	« Le plan de la djihadiste qui a tenté de s’évader de Fresnes en creusant un trou »	COURTIN E Denis, PHAM-LÊ Jérémie, JACQUARD Nicolas	14 novembre 2021	https://www.leparisien.fr/val-de-marne-94/tentative-devasion-a-la-prison-de-fresnes-une-detenee-radicalisee-sechappe-de-sa-cellule-en-creusant-en-trou-14-11-2021-LR6IZVTF55BDTO7R3T3WFG7KOM.php
24-2021	<i>Libération</i>	« 13 Novembre : Hugo Micheron, premier intellectuel à la barre pour expliquer l’idéologie jihadiste »	PICHARD Alexandra	16 novembre 2021	https://www.liberation.fr/societe/police-justice/proces-du-13-novembre-hugo-micheron-premier-intellectuel-a-la-barre-pour-expliquer-lideologie-jihadiste-20211116_JL3O6USSVRF/A7PKLPMLZRJOKCA/

25-2021	<i>Ouest-France</i>	« Attentat de Vienne. Une djihadiste présumée arrêtée en Italie »	Ouest-France & AFP	17 novembre 2021	https://www.ouest-france.fr/faits-divers/attentat/attentat-de-vienne-une-djihadiste-presumee-arretee-en-italie-6a598cfc-47af-11ec-adcb-13dc6f47ae64
26-2021	<i>Libération</i>	« Françaises de Daech et leurs enfants en Syrie : “Paris met la tête dans le sable” »	MATHIEU Luc	18 novembre 2021	https://www.liberation.fr/international/francaises-de-daech-et-leurs-enfants-en-syrie-paris-met-la-tete-dans-le-sable-20211118_Q3LEG4PNERBZPN6USCTDK342KI/
27-2021	<i>Ouest-France</i>	« Le génocide de Daech contre les Yézidis d’Irak enfin reconnu »	RIPOCHE Bruno	30 novembre 2021	https://www.ouest-france.fr/terrorisme/etat-islamique/le-genocide-de-daech-contre-les-yezidis-d-irak-enfin-reconnu-d0bbefde-51fb-11ec-8e47-dc859594d424
28-2021	<i>France Inter</i>	« Procès 13-Novembre : au jour 59, plongée au sein du “clan Clain”, promoteur du “djihad médiatique” »	PIRET Charlotte	14 décembre 2021	https://www.radiofrance.fr/franceinter/proces-13-novembre-au-jour-59-plongee-au-sein-du-clan-clain-promoteur-du-djihad-mediatique-3033981
29-2021	<i>France info</i>	« Syrie : une Française est morte du diabète, laissant sa fillette de 6 ans dans le camp de Roj »	France Info	15 décembre 2021	https://www.francetvinfo.fr/france/jihadistes-francais/syrie-une-francaise-est-morte-du-diabete-laisant-sa-fillette-de-6-ans-dans-le-camp-de-roj_4881853.html
30-2021	<i>Europe 1</i>	« Syrie : une Française de 28 ans meurt dans un camp »	Europe 1	15 décembre 2021,	https://www.europe1.fr/societe/syrie-une-francaise-de-28-ans-meurt-dans-un-camp-4082767
31-2021	<i>France culture</i>	« Procès des attentats du 13 novembre 2015 : les proches des djihadistes à la barre »	STURM Florence	15 décembre 2021	https://www.radiofrance.fr/franceculture/proces-des-attentats-du-13-novembre-2015-les-proches-des-

					djidhistes-a-la-barre-3568252
32-2021	<i>Le Parisien</i>	« Une djihadiste française meurt de maladie dans un camp en Syrie »	BOUTRY Timothée	15 décembre 2021	https://www.leparisien.fr/faits-divers/une-djihadiste-francaise-meurt-de-maladie-dans-un-camp-en-syrie-15-12-2021-K4KGUD2U7NBQHGTA-CRNSOB5XA4.php
33-2021	<i>Sud-Ouest</i>	« Familles de djihadistes détenus en Syrie : mort d'une Française de 28 ans, faut-il rapatrier sa fille de 6 ans ? »	Sud-Ouest avec AFP	15 décembre 2021	https://www.sudouest.fr/justice/terrorisme/familles-de-djihadistes-detenus-en-syrie-mort-d-une-francaise-de-28-ans-faut-il-rapatrier-sa-fille-de-6-ans-7359366.php
34-2021	<i>Le Monde</i>	« Une Française meurt des suites d'une maladie dans un camp pour femmes djihadistes en Syrie »	AYAD Christophe	16 décembre 2021	https://www.lemonde.fr/international/article/2021/12/16/une-francaise-meurt-des-suites-d-une-maladie-dans-un-camp-pour-femmes-djihadistes-en-syrie_6106236_3210.html
35-2021	<i>20 Minutes</i>	« Syrie : La mort d'une Française de 28 ans dans un camp est une "triste nouvelle", réagit Paris »	20 Minutes	16 décembre 2021	https://www.20minutes.fr/politique/3199751-20211216-syrie-mort-francaise-28-ans-camp-triste-nouvelle-reagit-paris
36-2021	<i>TV5 Monde</i>	« Djihadisme en France : 9 ans de prison pour Anne Diana, la sœur des frères Clain »	TV5 Monde & AFP	24 décembre 2021	https://information.tv5monde.com/info/djihadisme-en-france-9-ans-de-prison-pour-anne-diana-la-soeur-des-freres-clain-333041
37-2022	<i>BFMTV</i>	« Enquête ligne rouge : après Daesh, l'impossible retour des enfants français ? »	MOREL Fanny, PIGNEDE Noé & FRESARD Jules	3 janvier 2022	https://www.bfmtv.com/police-justice/terrorisme/retour-des-enfants-de-jihadistes-le-dilemme-des-meres-francaises_AN-202201030459.html

38-2022	<i>TV5 Monde</i>	« Les revenantes : ces femmes djihadistes rapatriées en Europe »	CHARRIE R Liliane	5 janvier 2022	https://information.tv5monde.com/terriennes/les-revenantes-ces-femmes-djihadistes-rapatriees-en-europe-388808
39-2022	<i>RTL</i>	« Invités RTL - jihadistes français en Syrie : "Elle veut rentrer", clame le père d'une détenue »	SELLIER Julien	24 janvier 2022	https://www.rtl.fr/actu/international/invite-rtl-jihadistes-francais-elle-veut-rentre-clame-albert-dont-la-fille-est-detenu-en-syrie-7900117507
40-20212	<i>Le Figaro</i>	« Une djihadiste partie en Syrie à 15 ans jugée en Allemagne »	Le Figaro avec AFP	25 janvier 2022	https://www.lefigaro.fr/flash-actu/une-djihadiste-partie-en-syrie-a-15-ans-jugee-en-allemande-20220125
41-2022	<i>L'Orient-le-Jour</i>	« Arrestation d'une femme planifiant un attentat »	AFP	28 janvier 2022	https://www.lorientlejour.com/article/1289115/arrestation-dune-femme-planifiant-un-attentat.html
42-2022	<i>Radio France</i>	« Procès du 13-Novembre, jour 77 : "C'est à cause de lui que je suis ici, j'espère qu'il s'en rendra compte »	PIRET Charlotte	4 février 2022	https://www.radiofrance.fr/franceinter/proces-du-13-novembre-jour-77-c-est-a-cause-de-lui-que-je-suis-ici-j-espere-qu-il-s-en-rendra-compte-7056345
43-2022	<i>Le Monde</i>	« A Roj, en Syrie, dans le camp des orphelins français : "La France, elle ne veut pas nous prendre ? »	GOLSHIRI Ghazal	10 février 2022	https://www.lemonde.fr/international/article/2022/02/10/a-roj-en-syrie-dans-le-camp-des-orphelins-francais-la-france-elle-ne-veut-pas-nous-prendre_6113160_3210.html
44-2022	<i>Nations-Unies</i>	« Un sentiment doux-amer : la veuve d'un membre de Daech de retour dans sa patrie, le Kazakhstan »	SOULEIMAN Delil	13 février 2022	https://news.un.org/fr/story/2022/02/1114072
45-20212	<i>Middle East Eye</i>	« Trois cents femmes et enfants français croupissent dans les camps de l'EI en Syrie. Quand	ANDREW S Frank	14 février 2022	https://www.middleeasteye.net/fr/reportages/syrie-france-femmes-enfants-

		pourront-ils rentrer chez eux ? »			familles-etat-islamique-camps-retour-rapatriement
46-2022	<i>Ouest-France</i>	« Syrie. La France prête à rapatrier d'autres enfants de jihadistes, pas les adultes »	Ouest-France	14 février 2022	https://www.ouest-france.fr/monde/syrie/syrie-la-france-prete-a-rapatrier-d-autres-enfants-de-jihadistes-pas-les-adultes-db41a87e-a423-4d5d-88ed-8f1535f62805
47-2022	<i>Le Parisien</i>	« Enfants français de djihadistes en Syrie : "Rapatriez-les, ils sont en danger de mort" »	EGRE Pascale & CHEMAM A Maxime	15 février 2022	https://www.leparisien.fr/faits-divers/enfants-francais-de-djihadistes-en-syrie-rapatriez-les-ils-sont-en-danger-de-mort-15-02-2022-DUOW6IWHHFBLHCN5UL3KAWXLGI.php
48-2022	<i>Le Monde</i>	« Jean-Yves Le Drian exclut tout retour des djihadistes français détenus en Syrie »	Le Monde & AFP	15 février 2022	https://www.lemonde.fr/societe/article/2022/02/15/jean-yves-le-drian-exclut-tout-retour-des-djihadistes-francais-detenus-en-syrie_6113691_3224.html
49-2022	<i>Le Figaro</i>	« Syrie : la France prête à rapatrier d'autres enfants de djihadistes »	Le Figaro avec AFP	15 février 2022	https://www.lefigaro.fr/flashes-actu/syrie-la-france-prete-a-rapatrier-d-autres-enfants-de-jihadistes-pas-les-adultes-20220214
50-2022	<i>L'Obs</i>	« Le "cri d'alarme" de plusieurs ONG sur le sort des enfants de djihadistes retenus en Syrie »	L'Obs	15 février 2022	https://www.nouvelobs.com/ guerre-en-syrie/20220215.OBS54505/le-cri-d-alar-me-de-plusieurs-ong-sur-le-sort-des-enfants-de-djihadistes-retenus-en-syrie.html
51-2022	<i>RTL</i>	« Syrie : où en est-on du rapatriement des enfants de djihadistes ? »	BAUJARD Emilie	22 février 2022	https://www.rtl.fr/actu/international/syrie-ou-en-est-on-du-rapatriement-des-enfants-de-djihadistes-7900127137

52-2022	<i>La Nouvelle République</i>	« Procès des attentats du 13 novembre : les ombres féminines des terroristes »	MARTELE T Céline	27 février 2022	https://www.lanouvellerepublique.fr/a-la-une/les-ombres-feminines-des-terroristes
53-2022	<i>Le Monde</i>	« La singulière inflexibilité française sur le rapatriement de Syrie des familles de djihadistes »	SALLON Hélène	1er mars 2022	https://www.lemonde.fr/idees/article/2022/03/01/la-singuliere-inflexibilite-francaise-sur-le-rapatriement-de-syrie-des-familles-de-djihadistes_6115628_3232.html
54-2022	<i>TF1 info</i>	« Prison ferme pour la mère d'un djihadiste du Bataclan »	SARROT Aurélie	9 mars 2022	https://www.tf1info.fr/justice-faits-divers/attentat-du-bataclan-prison-ferme-pour-fatima-hajji-mere-du-djihadiste-foued-mohamed-aggad-2213081.html
55-2022	<i>France inter</i>	« Le procès d'un djihadiste breton et de ses quatre épouses débute lundi »	PARMENTIER Sophie	14 mars 2021	https://www.radiofrance.fr/franceinter/le-proces-d-un-djihadiste-breton-et-de-ses-quatre-epouses-debute-lundi-7283958
56-2022	<i>Le Parisien</i>	« Un djihadiste repentant et ses quatre épouses, des "revenants" de Syrie, jugés aux assises »	EGRE Pascale	14 mars 2022	https://www.leparisien.fr/faits-divers/un-djihadiste-repentant-et-ses-quatre-epouses-des-revenants-de-syrie-juges-aux-assises-14-03-2022-CLPQXNLSLVA65M5VC R2YVTVZ4Q.php
57-2022	<i>Ouest-France</i>	« Le djihadiste "repenti" Kevin Guiavarch jugé avec ses quatre épouses à partir d'aujourd'hui »	MIRKOVI C Philippe	14 mars 2022	https://www.ouest-france.fr/terrorisme/etat-islamique/le-djihadiste-repentant-kevin-guiavarch-juge-avec-ses-quatre-epouses-a-paris-a9cdbcec-a140-11ec-bf1e-ed5d2364d73f
58-2022	<i>Sud-Ouest</i>	« Justice : un ex-djihadiste et ses quatre "épouses" jugés à »	Sud-Ouest	14 mars 2022	https://www.sudouest.fr/faits-divers/justice-un-ex-djihadiste-et-ses-quatre-

		Paris comme “revenants” de Syrie »			epouses-juges-a-paris-comme-revenants-de-syrie-9961282.php
59-2022	20 Minutes	« Procès Guiavarch : Le djihadiste “repenti” et ses quatre femmes devant la cour d’assises »	20 Minutes	14 mars 2022	https://www.20minutes.fr/justice/3252203-20220314-proces-guiavarch-djihadiste-repent-quat-femmes-devant-cour-assises
60-2022	Le Monde	« Kevin GUIAVARCH, djihadiste revenant de Syrie, en procès avec ses quatre épouses »	AYAD Christophe	16 mars 2022	https://www.lemonde.fr/societe/article/2022/03/16/kevin-guiavarch-djihadiste-revenant-de-syrie-en-proces-avec-ses-quat-epouses_6117714_3224.html
61-2022	Le Monde	« Kevin Guiavarch, le profiteur du djihad »	AYAD Christophe	22 mars 2022	https://www.lemonde.fr/societe/article/2022/03/22/kevin-guiavarch-le-profiteur-du-djihad_6118549_3224.html
62-2022	Arab News	« Au procès de Kevin Guiavarch, le cauchemar des femmes du djihadiste »	AFP	23 mars 2022	https://www.arabnews.fr/node/219501/france
63-2022	Ouest France	« Procès de Kevin Guiavarch. Le pionnier français du djihadisme condamné à 14 ans de prison »	Ouest France & AFP	25 mars 2022	https://www.ouest-france.fr/terrorisme/etat-islamique/proces-de-kevin-guiavarch-le-pionnier-francais-du-djihadisme-condamne-a-14-ans-de-prison-6f33ada6-ac55-11ec-a5c3-7541dcba15ad
64-2022	France inter	« Le djihadiste breton Kevin Guiavarch condamné à 14 ans de réclusion criminelle »	PARMENTIER Sophie	25 mars 2022	https://www.radiofrance.fr/franceinter/le-djihadiste-breton-kevin-guiavarch-condamne-a-14-ans-de-reclusion-criminelle-8705515
65-2022	Europe 1	« Condamnée à huit ans de prison, une conseillère de candidates au djihad fait appel »	Europe 1	26 mars 2022	https://www.europe1.fr/societe/condamnee-a-huit-ans-de-prison-une-conseillere-de-candidates-au-djihad-fait-appel-3609869

66-2022	<i>Le Figaro</i>	« Quatre allemandes arrêtées après le rapatriement de 27 enfants de djihadistes »	Le Figaro avec AFP	31 mars 2022	https://www.lefigaro.fr/flashes-actu/quatre-allemandes-arretees-apres-le-rapatriement-de-27-enfants-de-djihadistes-20220331
67-2022	<i>Institut du genre en géopolitique</i>	« Quand la France préfère voir les femmes djihadistes comme des victimes »	JBARA-LE-GOURRIE REC Laura	2 avril 2022	https://igg-geo.org/?p=7143
68-2022	<i>Amnesty International</i>	« La nuit sans fin des enfants détenus en Syrie »	Amnesty International	8 avril 2022	https://www.amnesty.fr/actualites/syrie-enfants-de-daech-rapatriement-la-chronique
69-2022	<i>20 Minutes</i>	« Syrie : les familles d'enfants de djihadistes demandent à Emmanuel Macron de les rapatrier en France »	X.R.	27 avril 2022	https://www.20minutes.fr/monde/3278883-20220427-syrie-familles-enfants-djihadistes-demandent-emmanuel-macron-rapatrier-france
70-2022	<i>Ouest-France</i>	« Enfants de djihadistes de Syrie : leurs familles appellent Emmanuel Macron à les rapatrier »	Ouest-France	27 avril 2022	https://www.ouest-france.fr/monde/syrie/enfants-de-djihadistes-de-syrie-leurs-familles-appellent-emmanuel-macron-a-les-rapatrier-6a632c72-c602-11ec-9d59-fb23aa78f5fe
71-2022	<i>20 Minutes</i>	« L'itinéraire d'une mère de famille américaine devenue djihadiste et cheffe d'un bataillon de l'EI »	20 Minutes	8 mai 2022	https://www.20minutes.fr/monde/3304155-20220608-itineraire-mere-famille-americaine-devenue-djihadiste-cheffe-bataillon-ei
72-2022	<i>Le Figaro</i>	« Une djihadiste partie en Syrie à 15 ans condamnée en Allemagne »	Le Figaro & AFP	18 mai 2022	https://www.lefigaro.fr/flashes-actu/une-djihadiste-partie-en-syrie-a-15-ans-condamnee-en-allemande-20220518
73-2022	<i>La Croix</i>	« Rapatriement d'enfants de djihadistes en Syrie : la France en décalage sur ses voisins européens »	TABERLE T Mélodie	21 mai 2022	https://www.la-croix.com/France/Rapatriement-denfants-djihadistes-Syrie-France-decalage

					voisins-europeens-2022-06-21-1201221169
74-2022	<i>Amnesty internationale</i>	« France : Le rapatriement des familles de djihadistes en question »	SIMONE Téophile	23 mai 2022	https://www.amnesty.fr/actualites/france-le-rapatriement-des-familles-de-djihadistes-en-question
75-2022	<i>La Croix</i>	« Dans les camps syriens, les divers profils des femmes françaises “épouses de Daech” »	RADISSON Hippolyte	23 mai 2022	https://www.la-croix.com/France/camps-syriens-divers-profil-femmes-francaises-epouses-Daech-2022-05-23-1201216465
76-2022	<i>Le Monde</i>	« Des associations de victimes du terrorisme plaident pour un rapatriement des enfants français détenus en Syrie »	AYAD Christophe	24 mai 2022	https://www.lemonde.fr/societe/article/2022/05/24/des-associations-de-victimes-du-terrorisme-plaident-pour-un-rapatriement-des-enfants-francais-detenus-en-syrie_6127458_3224.html
77-2022	<i>France inter</i>	« Quand la France rapatriera enfin les femmes et les enfants des djihadistes bloqués en Syrie »	LEGRAND Thomas	25 mai 2022,	https://www.radiofrance.fr/franceinter/podcasts/l-edito-politique/l-edito-politique-du-mercredi-25-mai-2022-7845617
78-2022	<i>L'Orient-le-Jour</i>	« Une jihadiste américaine, ex-cheffe d'un bataillon féminin de l'EI, plaide coupable »	AFP	7 juin 2022	https://www.lorientlejour.com/article/1301984/une-jihadiste-americaine-ex-cheffe-dun-bataillon-feminin-de-lei-plaide-coupable.html
79-2022	<i>Elle</i>	« Elle a formé des jeunes filles au combat : qui est Allison Fluke-Ekren, djihadiste américaine ? »	Elle	8 juin 2022	https://www.elle.fr/Societe/News/Elle-a-forme-des-jeunes-filles-au-combat-qui-est-Allison-Fluke-Ekren-djihadiste-americaine-4027035
80-2022	<i>France Inter</i>	« Inès Madani, 2016 : le terroriste est une femme »	DROUELLE Fabrice, DENANTES Rebecca,	20 juin 2022	https://www.radiofrance.fr/franceinter/podcasts/affaires-sensibles/affaires-sensibles-ines-madani-2016-le-terroriste-est-une-femme

			LE LAY Marion, BARREYR E Christophe, CHEDEBO IS Valentine, PROUTEA U Juliette		du-lundi-20-juin-2022-2687250
81-2022	<i>France info</i>	« Syrie : “La France s’isole en refusant de rapatrier les enfants”, dénonce une avocate après le rapatriement de 16 enfants belges »	France info	21 juin 2022	https://www.francetvinfo.fr/monde/proche-orient/offensive-jihadiste-en-irak/syrie-la-france-s-isole-en-refusant-de-rapatrier-les-enfants-denonce-une-avocate-apres-le-rapatriement-de-16-enfants-belges_5212555.html
82-2022	<i>France 24</i>	« Syrie : la Belgique rapatrie des femmes et des enfants de jihadistes »	France 24	21 juin 2022	https://www.france24.com/fr/moyen-orient/20220621-syrie-la-belgique-rapatrie-des-femmes-et-des-enfants-de-jihadistes
83-2022	<i>France Info</i>	« Syrie : les avocats de la famille d’une jihadiste française atteinte d’un cancer publient une lettre ouverte au couple Macron »	France Info	23 juin 2022	https://www.francetvinfo.fr/france/jihadistes-francais/syrie-les-avocats-de-la-famille-d-une-jihadiste-francaise-atteinte-d-un-cancer-publient-une-lettre-ouverte-a-brigitte-macron_5216689.html
84-2022	<i>Ouest-France</i>	« Syrie. Une mère française demande l’aide de Macron pour rapatrier sa fille atteinte d’un cancer »	Ouest-France & AFP	24 juin 2022	https://www.ouest-france.fr/une/syrie-une-mere-francaise-demande-l-aide-de-macron-pour-rapatrier-sa-fille-atteinte-d-un-cancer-9318e822-068d-43b1-b99b-cfec68523419
85-2022	<i>Europe 1</i>	« Tout juste rapatriée de Syrie, la djihadiste française Emilie König mise en examen »	Europe 1	5 juillet 2022,	https://www.europe1.fr/faits-divers/emilie-konig-lune-des-jihadistes-francaises-

					les-plus-connues-rapatriee-ce-mardi-4121675
86-2022	<i>Le Monde</i>	« La France annonce le rapatriement de seize femmes djihadistes et de trente-cinq enfants français détenus en Syrie »	Le Monde & AFP	5 juillet 2022	https://www.lemonde.fr/international/article/2022/07/05/la-france-annonce-le-rapatriement-de-16-femmes-djihadistes-et-de-35-enfants-francais-detenus-en-syrie_6133385_3210.html
87-2022	<i>France Info</i>	« La jihadiste Emilie König fait partie des femmes rapatriées des camps syriens »	France Info & AFP	5 juillet 2022	https://www.francetvinfo.fr/monde/revolte-en-syrie/la-jihadiste-emilie-konig-fait-partie-des-femmes-rapatriees-des-camps-syriens_5239258.html
88-2022	<i>RTL</i>	« Syrie : la femme d'un jihadiste proche de Merah et des frères Clain parmi les rapatriés »	BAUJARD Emilie	5 juillet 2022	https://www.rtl.fr/actu/international/syrie-la-femme-d-un-jihadiste-proche-de-merah-et-des-freres-clain-parmi-les-rapatries-7900169988
89-2022	<i>La Croix</i>	« Emilie K., 37 ans : la recruteuse de l'Etat islamique rapatriée en France »	LESUEUR Corentin	5 juillet 2022	https://www.la-croix.com/France/Emilie-K-37-ans-recruteuse-lEtat-islamique-rapatriee-France-2022-07-05-1201223538
90-2022	<i>France Info</i>	« La jihadiste bretonne Emilie König parmi les femmes rapatriées mardi des camps syriens »	PEDECH Hélène	5 juillet 2022	https://france3-regions.francetvinfo.fr/bretagne/morbihan/lorient/la-jihadiste-bretonne-emilie-konig-parmi-les-femmes-rapatriees-mardi-des-camps-syriens-2576308.html
91-2022	<i>Nice-Matin</i>	« Jihad en Syrie : une Niçoise et ses enfants de retour en France ? »	GASIGLIA Stéphanie	5 juillet 2022	https://www.nicematin.com/faits-divers/djihad-en-syrie-une-nicoise-et-ses-enfants-de-retour-en-france-779245

92-2022	BFMTV	« La jihadiste française Emilie König parmi les femmes rapatriées mardi des camps syriens »	SEPTIER Hugo	5 juillet 2022	https://www.bfmtv.com/police-justice/la-jihadiste-francaise-emilie-koenig-parmi-les-femmes-rapatriees-mardi-des-camps-syriens_AV-202207050500.html
93-2022	Radio France	« La France rapatrie des femmes djihadistes et des enfants détenus en Syrie : Il était temps ! »	FOUR Jean-Marc	5 juillet 2022	https://www.radiofrance.fr/franceinter/podcasts/le-monde-d-apres/le-monde-d-apres-de-jean-marc-four-du-mardi-05-juillet-2022-8404670
94-2022	La Croix	« Enfants de djihadistes en Syrie : la France rapatrie 35 mineurs et 16 mères »	La Croix	5 juillet 2022	https://www.la-croix.com/France/Enfants-djihadistes-Syrie-France-rapatrie-35-mineurs-16-meres-2022-07-05-1201223485
95-2022	Le Monde	« La France rapatrie plus de 50 femmes djihadistes et enfants détenus en Syrie »	SALLON Hélène & AYAD Christophe	5 juillet 2022	https://www.lemonde.fr/international/article/2022/07/05/paris-rapatrie-plus-de-50-femmes-djihadistes-et-enfants-detenus-en-syrie_6133409_3210.html
96-2022	France 3 région	« Rapatriement des femmes et enfants de djihadistes : une famille du Pas-de-Calais parmi les personnes rapatriées des camps de détention syriens »	HAJZLER Yacha	5 juillet 2022	https://france3-regions.francetvinfo.fr/hauts-de-france/pas-calais/boulogne-mer/rapatriement-des-enfants-de-djihadistes-cinq-bouloonnais-parmi-les-femmes-et-enfants-ramenes-des-camps-de-detention-syriens-2576504.html
97-2022	Ouest-France	« La djihadiste bretonne Emilie König, rapatriée de Syrie, a été placée en détention provisoire »	Ouest-France & AFP	5 juillet 2022	https://www.ouest-france.fr/monde/djihadisme/la-djihadiste-bretonne-emilie-koenig-parmi-les-femmes-rapatriees-des-camps-syriens-ce-mardi-

					657a4540-fc4b-11ec-b12c-d0a6feedc908
98-2022	<i>TF1 Info</i>	« Emilie König parmi les femmes rapatriées de Syrie : le parcours d'une jihadiste française »	A.S.	6 juillet 2022	https://www.tf1info.fr/justice-faits-divers/etat-islamique-emilie-koenig-femme-rapatriee-de-syrie-le-parcours-d-une-jihadiste-incarceree-en-france-2225524.html
99-2022	<i>Ouest-France</i>	« Femmes djihadistes détenues en Syrie : “Il n’y a plus d’obstacles à un rapatriement global” »	MARTIN Jean-François	6 juillet 2022	https://www.ouest-france.fr/pays-de-la-loire/nantes-44000/femmes-djihadistes-detenees-en-syrie-il-n-y-a-plus-d-obstacles-a-un-rapatriement-global-4d6d7760-fd31-11ec-8493-b559deb42848
100-2022	<i>Le Figaro</i>	« Rapatriée de Syrie, la djihadiste Emilie König placée en détention provisoire après avoir été mise en examen »	Le Figaro & AFP	6 juillet 2022	https://www.lefigaro.fr/actualite-france/la-djihadiste-emilie-koenig-parmi-les-femmes-rapatriees-mardi-des-camps-syriens-20220705
101-2022	<i>Ouest-France</i>	« La djihadiste nantaise Margaux Dubreuil a-t-elle été “oubliée” en Syrie ? »	HERIAUD Pierre-Marie	7 juillet 2022	https://www.ouest-france.fr/terrorisme/margaux-dubreuil-la-djihadiste-nantaise-oubliee-en-syrie-a83156d8-fd33-11ec-8493-b559deb42848
102-2022	<i>La Dépêche</i>	« Rapatriement de djihadistes françaises depuis la Syrie : quel avenir pour ces mères et leurs enfants ? »	VINCENT Lou	7 juillet 2022	https://www.ladepêche.fr/2022/07/06/rapatriement-de-francais-depuis-les-camps-en-syrie-quel-avenir-pour-ces-enfants-et-leur-mere-10418856.php
103-2022	<i>Le Monde</i>	« Enfants français du djihad : enfin le retour ! »	PROSEN. J	7 juillet 2022	https://www.lemonde.fr/blog/jprosen/2022/07/07/enfants-du-djihad-enfin-le-retour/

104-2022	<i>France info</i>	« Jihadisme : huit nouvelles femmes rapatriées des camps de Syrie mises en examen »	France info	9 juillet 2022	https://www.francetvinfo.fr/france/jihadistes-francais/jihadisme-huit-nouvelles-femmes-rapatriees-des-camps-de-syrie-mises-en-examen_5246623.html
105-2022	<i>Philosophie Magazine</i>	« Farhad Khosrokhavar : “Il faut intégralement rééduquer les enfants de djihadistes rapatriés de Syrie »	GASTINE AU Nicolas	11 juillet 2022	https://www.philomag.com/articles/farhad-khosrokhavar-il-faut-integralement-reeducer-les-enfants-de-djihadistes-rapatries
106-2022	<i>Le Figaro</i>	« Ces “revenantes” du djihad que la France rapatrie sans bruit »	GONZALE S Paule	18 juillet 2022	https://www.lefigaro.fr/actualite-france/ces-revenantes-du-djihad-que-la-france-rapatrie-sans-bruit-20220718
107-2022	<i>20 Minutes</i>	« Détention provisoire, auditions, quartier d'évaluation de la radicalisation... Quel avenir pour les femmes rapatriées des camps syriens ? »	DE SEZE Cécile	19 juillet 2022	https://www.20minutes.fr/justice/3327279-20220719-detention-provisoire-auditions-quartier-evaluation-radicalisation-avenir-femmes-rapatriees-camps-syriens
108-2022	<i>CNEWS</i>	« Une femme malade, rapatriée d'un camp syrien, porte plainte contre l'Etat »	CNEWS & AFP	23 juillet 2022	https://www.cnews.fr/france/2022-07-23/une-femme-malade-rapatriee-dun-camp-syrien-porte-plainte-contre-letat-1245989
109-2022	<i>France Info</i>	« ”Femme d’aventures” : les témoignages forts et touchants de sept femmes à la vie trépidante »	HERENST EIN Marie	3 août 2022	https://www.francetvinfo.fr/culture/livres/femmes-d-aventures-les-temoignages-forts-et-touchants-de-sept-femmes-a-la-vie-trepidante_5275579.html

Source : Articles recensés pour l'étude menée au Chapitre 9 Partie III du mémoire (Servane REGNARD)

ANNEXE 7 :
Analyse des articles septembre 2021-août 2022

N°	Analyse des titres	Analyse des contenus	Illustrations associées aux articles
1-2021	Enfants	Statut familial Enfants Rapatriement Justice Sexe Etat coupable Mauvaises conditions de vie	Justice
2-2021	Incarcération (France) Engagement djihadiste	Incarcération Violence	Une cellule
3-2021	Identité Engagement djihadistes	Violence Identité Engagement Manipulée Statut familial Âge	Lieu
4-2021	Engagement djihadistes (radicalisée) Incarcération	Incarcération Violence Activisme Rapatriement	Prison
5-2021	Incarcération Engagement djihadistes (radicalisée)	Violence Incarcération Rapatriement	Prison
6-2021	Nationalité (UK) Rapatriement	Repentie Victimisation Âge Identité Description Statut Rapatriement	Vidéo du JT
7-2021	Nationalité Statut marital Rapatriement	Victimisation Statut Rapatriement	Femme Camp Syrien
8-2021	Engagement djihadistes Nationalité	Statut familial Sexe Condition de vie Force du nombre Enfants	Femmes Enfants

		Rapatriement Etat coupable	
9-2021	Rapatriement Statut familial Enfants	Statut familial Enfants Âge Rapatriement Force du nombre Etat coupable	Femme Camp Syrien
10-2021	Rapatriement Statut familial Enfants	Statut familial Enfants Rapatriement Etat coupable	Justice
11-2021	Rapatriement Statut familial Enfants	Rapatriement Statut familial Enfants Âge Force du nombre	Aucune
12-2021	Enfants et mineurs	Mauvaises conditions de vie Force du nombre Statut familial Enfant	Femmes Enfants Camp Syrien
13-2021	Rapatriement Statut marital Enfants et mineurs	Sexe, Incarcération Violence Activisme Âge Enfants	Aucune
14-2021	Enfants et mineurs	Statut familial Enfants, Âge Force du nombre Mauvaises conditions de vie	Femmes Enfant
15-2021	Enfants et mineurs Statut familial	Enfants Statut familial Poursuites judiciaire	Aucune
16-2021	Menace Statut familial	Jeunesse Justice Statut familial Activisme	Panneau publicitaire rendant hommage à Samuel Paty
17-2021	Procès Rapatriement Engagement djihadiste	Engagement Enfants Rapatriement	Femmes Camp Syrien
18-2021	Engagement djihadiste Enfant esclave	Engagement Identité	Enfants yazidis

		Violence Âge Victime Enfant	
19-2021	Engagement djihadiste Incarcération (Allemagne) Enfant esclave	Identité Violence Engagement Enfant	Procès
20-2021	Engagement djihadiste Enfant et mineur Incarcération	Engagement Identité Statut familial Violence Victime Enfant	Femme (Yézidie) Enfant (Yézidie)
21-2021	Nationalité	Identité Nationalité Rapatriée Manipulée Engagement Statut familial	Dessin d'un visage de femme derrière des barreaux, arrière- plan une ville bombardée
22-2021	Nationalité	Identité Âge Victimisation Engagement	Dessin d'un visage de femme derrière des barreaux, arrière- plan une ville bombardée
23-2021	Engagement djihadiste Incarcération	Engagement, Incarcération Âge	Prison
24-2021	Procès	Rôle sexuel Statut familial Victime	Procès
25-2021	Activiste	Nationalité Âge, Statut marital	Police
26-2021	Nationalité Engagement djihadiste Enfants et mineurs	Nationalité Enfants Sexe, Etat coupable Mauvaises conditions de vie	Femmes Enfants Camp Syrien
27-2021	Violence contre Yézidis	Statut familial Identité Incarcération	Procès
28-2021	Procès	Statut familial Description Enfants	Procès

29-2021	Nationalité Enfant mineur Âge	Nationalité Enfant Âge Rapatriement Mauvaises conditions de vie Etat coupable	Femme Enfant Camp Syrien
30-2021	Nationalité Âge	Nationalité Âge Enfant Rapatriement Etat coupable Mauvaises conditions de vie	Femmes
31-2021	Procès	Statut familial Âge Condamnée Victimisation	Procès
32-2021	Engagement djihadiste Nationalité	Engagement Âge Enfant Mauvaise condition de vie Etat coupable	Femmes Camp syrien
33-2021	Nationalité Enfant et mineur Âge	Statut familial Nationalité Âge Rapatriement Enfant Etat coupable Mauvaise condition de vie	Enfants Camp syrien
34-2021	Nationalité Incarcération (Syrie) Engagement djihadistes	Nationalité Enfant Âge Mauvaise condition de vie Etat coupable Rapatriement	Femme Camp syrien
35-2021	Nationalité Âge	Nationalité Âge Mauvaise condition de vie Enfant Etat coupable	Enfants Camp Syrien
36-2021	Incarcération Identité Statut familial	Âge Identité Description Statut familial Départ Condamnation	Homme
37-2022	Rapatriement Enfants et mineurs	Enfants Engagement	Enfants Camp Syrien

	Nationalité	Nationalité Âge Description Mauvaise condition de vie	
38-2022	Rapatriement Engagement djihadistes	Rapatriement Engagement Mauvaises conditions de vie Enfant	Femmes Camp syrien
39-2022	Engagement djihadiste Rapatriement Incarcération	Rapatriement Nationalité Engagement Enfant Statut familial	Femme Camp syrien
40-20212	Engagement djihadiste Âge Procès	Engagement Identité Justice Âge Statut marital Victime	Justice
41-2022	Incarcération Sexe Action violente	Jeunesse Violence Arrestation	Drapeau tunisien
42-2022	Procès	Statut marital	Procès
43-2022	Incarcération Enfants et mineurs Nationalité	Enfants Âge Etat coupable Mauvaises conditions de vie	Enfant Camp syrien
44-2022	Statut marital Rapatriement	Statut familial Rapatriement Identité Mauvaises conditions de vie	Enfants Femme Camp syrien
45-20212	Sexe Enfants et mineurs Nationalité Rapatriement	Force du nombre Sexe Enfants Rapatriement Etat coupable Âge	Femme
46-2022	Enfants et mineurs	Enfant Rapatriement	Femme Camp syrien
47-2022	Enfants et mineurs Nationalité Rapatriement	Enfant Nationalité Mauvaises conditions de vie Force du nombre Etat coupable	Femme Enfant Camp syrien

48-2022	Rapatriement Engagement djihadistes Incarcération (Syrie) Nationalité	Enfants Rapatriement Force du nombre	Enfant Camp syrien
49-2022	Rapatriements Enfants et mineurs	Enfants Rapatriement Statut familial	Jean-Yves Le Drian
50-2022	Enfants et mineurs	Enfants Rapatriement Mauvaises conditions de vie Nationalité Force du nombre	Enfants Camp syrien
51-2022	Enfants et mineurs	Force du nombre Nationalité Engagement Justice Enfant	Forces de sécurité kurdes
52-2022	Activiste	Sexe, Statut familial Âge	Procès
53-2022	Rapatriement Engagement djihadistes	Rapatriement Mauvaises conditions de vie Statut familial Force du nombre	Aucune
54-2022	Incarcération Statut familial	Statut familial Incarcération Justice Identité Âge, Engagement	Vidéo
55-2022	Procès Statut familial	Statut marital, Identité Violence Activisme Manipulée Âge	Lieu
56-2022	Statut marital Rapatriement Procès	Statut familial Justice	Hommes en armes
57-2022	Procès Statut marital	Statut marital Justice Enfants Activisme	Procès
58-2022	Procès Statut marital	Statut marital Identité	Procès

	Rapatriement	Âge Engagement Justice	
59-2022	Statut marital Procès	Statut marital Engagement Justice	Procès
60-2022	Rapatriement Statut marital	Statut marital Enfants Justice	Procès
61-2022	Identité	Statut marital	Procès
62-2022	Victimisation Statut marital	Justice Statut marital Enfants Âge Identité	Procès
63-2022	Identité Incarcération	Statut marital Identité Âge Incarcération Justice	Procès
64-2022	Identité Incarcération	Statut marital Identité Âge	Procès
65-2022	Incarcération, Activiste	Activisme Nationalité Identité Âge Condamnation	Justice
66-2022	Nationalité Incarcération Rapatriement Enfants et mineurs	Nationalité Rapatriement Enfants Arrestation	Police
67-2022	Engagement djihadiste MAIS victimisation	Force du nombre Rapatriement Manipulées Violence	Aucune
68-2022	Enfants et mineurs	Force du nombre Nationalité Statut familial Enfant	Enfant Camp syrien
69-2022	Enfants et mineurs Rapatriement	Statut familial Enfants Rapatriement Nationalité	Enfant Femme Camp syrien

		Âge Force du nombre Difficiles conditions de vie	
70-2022	Enfants et mineurs Rapatriement	Enfants Etat coupable Force du nombre Statut marital	Enfant Femme Camp syrien
71-2022	Statut familial Nationalité Engagement djihadiste Action violente	Statut marital Nationalité Violence Activisme Justice Force du nombre Incarcération	Portrait de femme
72-2022	Engagement djihadiste Âge Procès	Engagement Âge Incarcération Identité Statut familial Victime	Procès
73-2022	Rapatriement Enfants et mineurs	Rapatriement Enfants Statut marital Force du nombre	Conférence de presse
74-2022	Rapatriement	Rapatriement Enfants Sexe Force du nombre	Lieu
75-2022	Nationalité Statut marital	Nationalité Statut marital Engagement Rapatriement	Femmes Camp syrien
76-2022	Rapatriement Enfants et mineurs	Enfants Rapatriement Force du nombre Statut marital	Enfant Femme Camp syrien
77-2022	Rapatriement Statut marital Enfants	Sexe Enfant Statut familial Force du nombre	Aucune
78-2022	Engagement djihadiste Nationalité Action violente	Engagement Nationalité Violence Activisme Identité Âge	Portrait de femme

		Statut familial	
79-2022	Activiste Jeunesse Identité Nationalité	Activisme Identité Nationalité Jugement Incarcération Statut familial Âge	Portrait de femme
80-2022	Identité Action violente (terroriste)	Identité Violence Jeunesse Manipulée Statut familial Description physique	Lieu
81-2022	Rapatriement Enfants	Nationalité Enfant Etat coupable Statut familial Mauvaises conditions de vie	Interview
82-2022	Rapatriement Statut marital Enfants	Statut familial Nationalité Enfant Incarcération	Vidéo
83-2022	Engagement jihadiste	Statut familial Engagement Nationalité Enfants Mauvaises conditions de vie	Enfant Femme Camp syrien
84-2022	Statut familial Victimisation	Statut familial Nationalité	Femme Camp syrien
85-2022	Rapatriement Identité Détenion	Engagement Identité Rapatriement Violence Âge Nationalité Statut familial	Portrait de femme
86-2022	Rapatriement Engagement djihadiste Enfants Nationalité	Rapatriement Engagement Enfants Nationalité Statut familial Force du nombre	Aucune
87-2022	Engagement jihadiste Identité Rapatriement	Engagement Identité Rapatriement	Portrait de femme

		Nationalité Statut familial Âge	
88-2022	Statut marital Rapatriement	Statut marital Rapatriement Identité Âge Engagement	Enfant Femme Camp syrien
89-2022	Identité Âge Activiste Rapatriement	Identité Âge Activisme Rapatriement Force du nombre Statut familial	Portrait de femme
90-2022	Engagement jihadiste Nationalité Identité Rapatriement	Engagement Identité Rapatriement Âge Statut familial	Portrait de femme
91-2022	Nationalité Enfants Rapatriement	Nationalité Enfants Rapatriement	Enfant Femme Camp syrien
92-2022	Engagement jihadiste Nationalité Identité Rapatriement	Engagement Nationalité Identité Rapatriement Violence Âge	Vidéo
93-2022	Rapatriement Engagement jihadiste Enfants	Rapatriement Engagement Enfants Force du nombre Statut familial	Enfant Femme Camp syrien
94-2022	Enfants Rapatriement Statut familial	Rapatriement Enfants Statut familial Âge Arrestation	Femme Camp syrien
95-2022	Rapatriement Engagement djihadiste Enfant	Engagement Enfant Rapatriement Identité Statut familial Arrestation	Enfant Camp syrien
96-2022	Rapatriement Statut marital	Statut familial Rapatriement	Enfant Femme

	Enfants	Âge Arrestation Enfant	Camp syrien
97-2022	Engagement djihadiste Nationalité Identité Rapatriement Détention	Engagement Identité Rapatriement Arrestation Âge Nationalité	Portrait de femme
98-2022	Identité Rapatriement Engagement djihadiste	Identité Rapatriement Engagement Âge Statut familial	Vidéo
99-2022	Engagement djihadiste Rapatriement	Engagement Rapatriement Enfants Identité Statut familial	Procès
100-2022	Rapatriement Engagement djihadiste Détention	Rapatriement Engagement Identité Arrestation Nationalité Âge	Portrait de femme
101-2022	Engagement djihadiste Nationalité Rapatriement	Engagement Jeunesse Statut familial Enfants	Enfant Femme
102-2022	Rapatriement Engagement djihadiste Statut familial Enfants	Rapatriement Engagement Nationalité Enfants Arrestation Statut familial	Enfant Femmes Camp Syrien
103-2022	Enfants Nationalité Rapatriement	Enfant Nationalité Rapatriement Statut familial Force du nombre	Procès
104-2022	Rapatriement Détention	Sexe Rapatriement Arrestation Enfants Identité Nationalité	Enfant Femmes Camp Syrien

105-2022	Enfants Rapatriement	Enfants Rapatriement	Enfant Femmes Camp Syrien
106-2022	Rapatriement	Rapatriement Justice Sexe Force du nombre	Enfant Femmes Camp Syrien
107-2022	Détention Sexe Rapatriement	Justice Incarcération Rapatriement Sexe Enfant Nationalité Âge	Camp syrien
108-2022	Sexe Rapatriement	Nationalité Rapatriement Âge Sexe Statut familial Incarcération	Enfant Femmes Camp Syrien
109-2022	Sexe	Opposition (Héroïsation) Combattante kurde	Couverture du livre

Source : Articles recensés en Annexe 6 (Servane REGNARD)

ANNEXE 8 :

**Classement des données recueillies dans l'ensemble des titres de septembre
2021-août 2022:**

Thèmes	Nombre d'apparition du thème dans les titres de 2021-2022	Pourcentage d'articles concernant cette thématique de 2021-2022
Rapatriement	52	47,7 %
Enfants	40	36,7 %
Engagement	35	32,1 %
Nationalité	29	26,6 %
Statut familial	26	23,9 %
Incarcération	20	18,3 %
Identité	14	12,8 %
Justice	12	11 %
Jeunesse	7	6,4 %
Activiste	5	4,6 %
Violence	4	3,7 %
Victimisation	3	2,8 %

Source : Articles recensés en Annexe 6 (Servane REGNARD)

ANNEXE 9 :

Thématiques associées aux femmes dans la rédaction des articles de septembre 2021-août 2022 :

Thématiques	Nombre d'apparition de la thématique au sein des articles 2021-2022	Pourcentages d'articles employant cette thématique en 2021-2022
Statut	71	65,1 %
Enfants	60	55 %
Rapatriement	53	48,6 %
Jeunesse	50	45,9 %
Nationalité	37	33,9 %
Engagement	35	32,1 %
Identité	34	31,2 %
Force du nombre	25	23 %
Condition de vie	21	19,3 %
Etat coupable	16	14,7 %
Violence	16	14,7 %
Justice	16	14,7 %
Incarcération	14	12,9 %
Sexe	12	11 %
Activiste	10	9,2 %
Victime	5	4,6 %
Manipulée	5	3,6 %
Description	5	4,6 %
Opposition	1	0,9 %
Rôle sexuel	1	0,9 %
Départ	1	0,9 %

Source : Articles recensés en Annexe 6 (Servane REGNARD)

ANNEXE 10 :

Thèmes des illustrations des articles de septembre 2021-août 2022 :

Thèmes	Nombre d'apparition	Pourcentage d'apparition
Femme	44	40,7 %
Camp syrien	38	35,2 %
Enfants	31	28,7 %
Prison et police	26	24,1 %
Justice et procès	22	20,4 %
Autre	14	13 %
Aucune	8	7,4 %
Lieu	4	3,7 %

Source : Articles recensés en Annexe 6 (Servane REGNARD)

TABLE DES MATIÈRES

DÉCLARATION ANTI-PLAGIAT	2
REMERCIEMENTS	3
SOMMAIRE	4
INTRODUCTION	5
PARTIE I :	
VIOLENCE ET RADICALITÉ : UN MARIAGE HEUREUX POUR LE JIHADISME	11
Chapitre 1 : La centralité de la violence dans la radicalité jihadiste	12
I. L'esthétisation de la violence	12
A. Théoriser une esthétique de la violence	12
B. De la théorie à la pratique : l'esthétisation de la propagande jihadiste	14
C. L'esthétique pour justifier la violence	15
II. L'héroïsation par la violence	16
A. Le jihadisme ou la possibilité de réécrire le roman personnel	16
B. Le héros de la oumma	16
C. Hagiographie ou l'éloge des martyrs	17
III. Symbolique et physique : l'omniprésence de la violence	19
A. Le mysticisme de la mort	19
B. La violence de la vie quotidienne au sein d'une société jihadiste	20
1. <i>L'utopie au service du contrôle de la vie des jihadistes au sein de l'O.E.I.</i>	20
2. <i>Le règne par la terreur</i>	21
Chapitre 2 : La violence comme outil de mobilisation des jihadistes	24
I. La guerre des images	24
A. Convaincre par un jihad médiatique	24
B. La mise en scène des exécutions : choquer et exalter par l'image	26
II. La religion comme outil de légitimation	27
A. Entre "islamisation de la radicalité" et "biographie idéologique", le poids de la religion dans le parcours jihadiste	28
B. Islamisme, salafisme, jihadisme : les nuances du répertoire d'actions	29
Chapitre 3 : La confrontation du genre à la violence	31
I. Égalité des sexes ou outil patriarcal ? La double vision de la violence	31
A. Accès à la violence légitime et revendication citoyenne : un combat pour l'égalité des sexes	31
B. Féminisme français ou la voie de la non-violence	32

II. La violence féminine au service du terrorisme : comparaison des Brigades al-Khansaa avec les Rote Armee Fraktion et Action Directe	33
A. L'apparente extraordinarité de la violence politique féminine	34
1. Une violence limitée et encadrée au sein de l'O.E.I.	34
2. La décrédibilisation de la violence politique des femmes : les perceptions des R.A.F, d'Action Directe et des brigades al-Khansaa	35
B. La différence symbolique de l'accès aux armes pour les femmes selon les mouvements	36
Conclusion de partie	39
PARTIE II	
LA RADICALISATION : UN PROCESSUS PERSONNEL PROVOQUÉ	41
Chapitre 4 : La radicalisation ou le choix d'une interprétation rigoriste de l'islam	42
I. Le jihad, une notion exploitée à des fins politiques	42
A. Le jihad par les armes et l'action, un concept surmédiatisé	42
B. Le jihad où « <i>Le gouvernement de soi</i> »	44
C. La réinterprétation contemporaine : un jihadisme-terroriste	45
II. L'islam et l'émancipation des femmes : le poids de l'interprétation des textes	47
A. La vague moderniste incarnée par Tahar Haddad et Habib Bourguiba	47
B. Mouvements islamistes et théories salafistes : l'obsession du contrôle du corps des femmes	50
C. Féminisme islamique et féminisme islamiste : deux conceptions opposées de la femme au sein de l'islam	51
Chapitre 5 : Une propagande globalisée	55
I. Un appareil propagandiste structuré	55
A. La centralisation de la propagande par l'Organisation état islamique	55
B. La diffusion du contenu	57
II. Un jihad médiatique synonyme de jihad numérique	58
A. Jihadisme et réseaux sociaux	58
B. Un « <i>califat virtuel</i> » de Charlie WINTER : une sur-présence numérique pour alimenter l'image jihadiste	60
Chapitre 6 : La prise en considération du genre dans la radicalisation	64
I. Adaptation des discours : une propagande pensée pour les femmes	64
A. Attirer des femmes dans le cadre de la pérennisation de l'existence de l'Organisation état islamique	64
B. Adaptation du contenu selon le genre	66
II. La réception de ces discours par les femmes	69
A. La fascination pour la violence : élément commun de radicalisation entre les hommes et les femmes	69
1. <i>Admiration pour les combattants et la mort</i>	70

2. <i>La jihadiste, une « Héroïne négative »</i>	71
B. La distinction à partir de la question du rapport au corps	72
1. <i>L'acceptation de la hiérarchisation des rapports sociaux : la recherche d'une « transcendance répressive »</i>	73
2. <i>La séparation physique : un élément rassurant en raison de traumatismes</i>	74
Conclusion de partie	76
PARTIE III :	
L'ENGAGEMENT ET L'ACTE MILITANT À L'ÉPREUVE DU GENRE AU SEIN DU JIHADISME	78
Chapitre 7 : L'essentialisation des femmes à partir de leurs attributs biologiques dans le jihadisme	80
I. La complémentarité des sexes pour organiser la société jihadiste	80
A. Une égalité sociale de façade	80
B. Le fonctionnement biologique de la société : la réalisation par la maternité	83
II. Le repos du guerrier : l'exploitation sexuelle des femmes au service des combattants	85
A. Le <i>jihad al-nikah</i> des tunisiennes : mythe ou réalité ?	86
B. L'esclavagisme sexuel au sein de l'O.E.I.	88
Chapitre 8 : Un activisme pluriforme : les actrices de l'ombre du jihad	92
I. La présence en ligne : des recruteuses pour l'Organisation état islamique	92
A. Alimenter la propagande et contribuer au recrutement	92
B. L'impression d'une sororité jihadiste : la création du sentiment d'appartenance	95
II. Un militantisme féminin pluriforme	97
A. Les missions réservées aux femmes	97
B. La chute du califat : le corps des femmes comme bouclier humain	99
Chapitre 9 : Médias et terrorisme : une typologie/caractérisation des femmes jihadistes	102
I. Femmes et djihadisme : une représentation essentiellement passive, voire victimaire	102
A. Explications méthodologiques et premiers constats	103
B. Les femmes principalement perçues comme des victimes du califat	107
1. <i>Des femmes endoctrinées et manipulées, l'apparente victimisation des jihadistes</i>	107
2. <i>Un amalgame entre les jihadistes et l'exploitation sexuelle des yézidies</i>	109
II. Études de cas : la violence des djihadistes en question	111
A. Le djihad et la violence des femmes dans les médias	111
1. <i>L'héroïsation des opposantes de l'O.E.I. : la symbolique des femmes dans la lutte contre l'idéologie jihadiste</i>	111
2. <i>Les figures féminines du jihadisme</i>	113

B. Le traitement du procès des attentats de Notre-Dame : une femme au centre de l'attention	115
Conclusion de partie	120
CONCLUSION GÉNÉRALE	121
BIBLIOGRAPHIE	124
ANNEXES	150
TABLE DES MATIÈRES	203
MOTS CLÉS ET RÉSUMÉ	207

MOTS CLÉS ET RÉSUMÉ

- Radicalisation
- Terrorisme
- Organisation état islamique
- Femmes terroristes
- Djihadisme féminin
- Idéologie
- Violence politique
- Extrémisme

Ce travail étudie les femmes en tant que sujets politiques et politisés capables d'engagement et de violence politique, un fait à considérer pour appréhender le jihadisme contemporain. La question du genre est au cœur de la réflexion de ce mémoire qui s'inscrit dans la dynamique de recherche sur la violence politique des femmes initiée par Geneviève PRUVOST et Fanny BUGNON.

Cette analyse de la radicalité des femmes au sein du jihadisme s'articule en trois axes reflétant trois étapes liées à l'adhésion militante. Tout d'abord la relation à la violence qui occupe une place centrale au sein de l'idéologie mortifère jihadiste. Omniprésente et esthétisée par la noblesse de la cause, cette violence est considérée comme un outil de mobilisation pour les recrues du jihad. La question de l'accès des femmes à la violence militante au sein de groupes radicaux interroge la symbolique de l'égalité des sexes dans la possibilité d'exercer le même degré de brutalité pour les femmes que pour les hommes.

Le second axe porte sur la radicalisation en l'interprétant comme un processus à la fois personnel et provoqué chez le sujet. Il est perçu comme personnel car il résulte d'un choix de la part du (de la) candidat(e) au jihad opéré sur le marché idéologique. Il est ensuite considéré comme provoqué en raison de la stratégie propagandiste mise au point par les mouvements jihadistes qui intègrent le genre dans leurs discours.

Le troisième et dernier axe se concentre sur l'acte militant, et plus spécifiquement dans sa dimension genrée au sein du terrorisme. Pour cela, cette partie interroge l'activisme féminin au regard de la norme sociale imposée par l'idéologie jihadiste. L'étude de la représentation médiatique des femmes au sein du jihad conclut cette étude en incorporant une réflexion sur le traitement juridique du genre au sein du terrorisme.